TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 870 — JEUDI 10 JANVIER 1980

APRÈS L'ATTAQUE DE LA MOSQUÉE DE LA MECQUE

Soixante-trois exécutions en Arabie Saoudite

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 28 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Pékin et Washington contre l'« ours soviétique »

Chaque jour depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, Pékin hausse le ton à l'égard de Moscou. Le hasard a fait que les dirigeants chinois peuvent exprimer leur colère et leur inquiétude en s'adressant à des hôtes étrangers dont la visite, prévue avant les événements de Kaboul, tombe particulièrement bien pour eux. A M. Boubarak, vice-président de l'Egypte, M. Hua Guofeng a déclaré, mardi 8 janvier, que l'« invasion » de l'Afghanistan constitue une « agression directe contre un pays musulman non aligné » ; s'adressant indirectement à l'ensemble du tiers-monde, il a affirmé que cet acte révélait le vrai visage du « social-impérialisme ».

Mais c'est surtout la venue de M. Harold Brown, secrétaire *américain à la défense*, qui a inspiré M. Deng Xiaoping. La présence de l'armée rouge en Afghanistan, avec lequel la Chine a une petite frontière commune, peut légitimement inquiéter un pays qui a toujours dénoncé les tentatives de Moscou pour l'encercler. Le retour de Mme Gandhi au pouvoir n'est pas non plus de nature à le rassurer. La fille de Nehru a commenté avec réserve le coup de force soviétique, mais Pékin peut s'interroger sur la politique future d'une femme qui a toujours exalté l'amitié indo-soviétique et avait lié New-Delhi à Moscou par d'importants accords de coopération. Mme Gandhi avait normalisé les relations diplomatiques avec Pékin, mais le contentieux territorial entre la Chine et l'Inde n'est toujours pas réglé. New-Delhi peut toujours profiter des bonnes dispositions de Moscou envers l'Inde pour exercer dans ce domaine un chantage à l'égard de la Chine.

Cependant, M. Deng Xiaoping obéissait à des considérations d'ordre plus général quand il a invité « le monde », et en particulier les Etats-Unis, à former une alliance pour s'opposer à une « politique expansionniste qui ne changera jamais ». Les interlocuteurs militaires de M. Brown, répondant aux préoccupations américaines, ont affirmé que, par l'Afghanistan et la partie méridionale du Pakistan, l'U.R.S.S. cherchait à « ouvrir un passage vers l'océan Indien pour permettre à sa flotte de voguer partout ».

Quel succès pour M. Deng Xiaoping que de s'entendre répondre que les Etats-Unis et la Chine doivent « coordonner » leurs politiques face à l'U.R.S.S. ! Il n'est certes pas question de livraisons d'armes américaines dont les Chinois sont prêts à passer commande. Mais M. Brown leur a proposé de leur livrer une station au sol capable de recevoir des informations transmises par le satellite américain Landsat D. Cette station, dont Pékin avait proposé l'acquisition il y a un an, est en principe conçue pour un usage civil, mais pourrait servir à des fins militaires.

Selon des sources japonaises, il est également question que M. Hua Guofeng se rende aux Etats-Unis après une visite à Tokyo en mai. M. Carter irait lui-même en Chine après ce voyage. Ainsi Washington répond aux avances de ceux qui, en présence de M. Brown, ont multiplié les plaisanteries sur la nécessité de museler l'« ours polaire » soviétique.

Autant que l'utilisation de l'arme du blé, l'attitude de Washington à l'égard des Chinois a de quoi troubler Moscou. Verra-t-on un jour la nation rassemblée par Mao et la plus grande puissance capitaliste du monde agir de concert sur le plan militaire contre *la patrie de Lénine* ? La vision du chemin parcouru depuis le jour de juillet 1971 où M. Kissinger, chargé par M. Nixon de prendre un premier contact avec les Chinois, se rendait à Pékin pour le voyage « le plus important de sa vie » fait en tout cas réfléchir.

La crise afghane et ses répercussions

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt tentent de dégager une position européenne

La crise afghane a été évoquée ce mercredi 9 janvier à Paris où M. Giscard d'Estaing s'entretient dans l'après-midi avec le chancelier Schmidt des derniers événements internationaux. Le but des deux hommes serait de préciser une position proprement européenne dans cette affaire. Cette perspective inquiète quelque peu Washington, où l'on note la prudence affichée aussi bien à Paris qu'à Bonn.

C'est sans doute dans l'espoir d'obtenir de plus grandes manifestations de solidarité de la part des alliés des Etats-Unis que M. Carter a téléphoné mardi soir à M. Giscard d'Estaing. Pour le chef de la Maison Blanche, l'invasion de l'Afghanistan constitue, en effet, « la crise la plus grave » dans les relations Est-Ouest « depuis la fin de la seconde guerre mondiale ».

A Kaboul, le journalistes occidentaux présents — soumis à une stricte censure — ne signalent aucun trouble. Hors de la capitale, les rebelles limiteraient désormais leur résistance à l'implantation des forces soviétiques à des opérations de harcèlement. De source occidentale, on affirme, d'autre part, que les nouvelles autorités procéderaient à de nombreuses exécutions sommaires de partisans de l'ancien président Amin.

Au Pakistan, le général Zia a commenté pour la première fois l'invasion de l'Afghanistan et a réclamé mardi l'évacuation de ce pays par les troupes soviétiques qui s'y trouvent. Le général Zia a appelé la communauté internationale à agir dans ce sens.

A Moscou, où M. Marchais a rencontré M. Brejnev, la presse se contente de dénoncer l'« hystérie anti-soviétique » qui, selon elle, continuerait de se développer aux Etats-Unis.

L'« arme alimentaire »

Pour la première fois, un Etat moderne use officiellement de l'« arme alimentaire ». En limitant les exportations de céréales des Etats-Unis vers l'U.R.S.S., le président Carter, qui ne respecte pas la promesse du candidat Carter, entend entraver le développement de l'élevage soviétique et, par là même, gêner l'approvisionnement en viande du peuple soviétique. Pourquoi ? Pour faire pression sur le Kremlin, coupable d'ingérence armée en Afghanistan. Ce chantage à l'estomac, qui répond à la diplomatie du napalm, ne soulève pas d'indignation de l'opinion. Sans doute parce que celle-ci s'y est habituée : l'« arme alimentaire » existe depuis longtemps, la seule nouveauté dans cette affaire américano-soviétique résident dans son officialisation.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 4.)



AU JOUR LE JOUR

DROLES D'OISEAUX

Si les Américains ont retiré de la circulation à destination de l'Union soviétique 17 millions de tonnes de grains, c'est à première vue parce qu'ils sont d'accord pour nourrir des colombes mais pas des faucons.

Le tout est donc de savoir si les Américains se trompent ou non sur le genre d'oiseaux auxquels ils ont affaire. Certains vous diront que leurs craintes sont bien exagérées en citant l'exemple de ce moineau de Paris en visite pour huit jours au Kremlin dans une atmosphère « d'amitié cordiale, de solidarité et de compréhension mutuelle » et auquel il n'a été fait aucun mal.

Mais en vérité chacun sait que dans les questions de volières ou de fauconneries tout dépend de l'oiseau.

BERNARD CHAPUIS.

La tension en Corse

• Des autonomistes se retranchent à Ajaccio dans un hôtel, retenant des voyageurs
• Les deux «otages» sont dans un «lieu secret»

Après l'intervention des forces de l'ordre au village de Bastelica (Corse-du-Sud), mardi 8 janvier, certains des militants autonomistes qui retenaient en otages trois personnes qu'ils accusent d'être des « barbouzes » se sont retranchés, mercredi à 3 heures du matin, dans l'hôtel Fesch, au centre d'Ajaccio. Les « prisonniers » ne se trouvent pas avec eux puisqu'ils avaient été évacués de Bastelica la veille avant l'intervention de la gendarmerie et se trouveraient séquestrés dans le maquis.

Les occupants de l'hôtel Fesch, qui retiennent dix clients de l'établissement, exigent des autorités la possibilité de réunir une conférence de presse.

Ces événements ont suscité plusieurs réactions d'organisations politiques. La fédération de Corse-du-Sud du parti communiste dénonce « l'existence de « barbouzes » en Corse révélée par l'affaire de Bastelica » et le fait que « certains fonctionnaires » soient impliqués. Le parti socialiste, pour sa part, a demandé au préfet « que ne soit pas créée une situation plus grave que celle à laquelle on voulait mettre fin » avec l'intervention des forces de l'ordre à Bastelica. M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'étonne que des citoyens français « soient détenus par d'autres citoyens sans mandat judiciaire ».

Le défi

Voici donc qu'au cœur de l'hiver, la Corse connaît un nouvel accès de fièvre. Jusqu'alors, l'actualité y était plutôt estivale, avec le retour au pays des étudiants « exilés » sur le continent. Pourtant, la dernière « saison » avait été particulièrement calme.

M. Edmond Simeoni avait reconnu *« un tassement du mouvement autonomiste »*. A son avis, *« en période de crise, les gens se serrent frileusement sous les ailes de ceux qui peuvent les aider »*. Quant au Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) qui revendique purement et simplement l'indépendance de l'île, il semblait vouloir *« porter la guerre sur le continent »*.

Parce que là-bas, de l'autre côté de l'eau, des Corses prennent en otage deux compatriotes qu'ils soupçonnent — peut-être pas à tort — d'être des « barbouzes », parce qu'ils sortent leurs fusils pour défier l'autorité de l'Etat et que celui-ci leur envoie ses auto-mitrailleuses, on croit la « guerre » proche, l'affrontement inévitable.

Comment, en effet, ne pas se rappeler le drame d'Aléria au mois d'août 1975 et la mort inutile de deux gendarmes mobiles, victimes du manque de sang-froid de militants insulaires et de l'intransigeance des pouvoirs publics, décidés à en découdre coûte que coûte avec les autonomistes. Comme s'il suffisait de montrer la force pour résoudre la question corse, autrement plus complexe qu'on ne l'imagine à Paris.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 12.)

Le statut des émetteurs de la radio-télévision

T.D.F. EST PLACÉE SOUS LA TUTELLE DES P.T.T.

(Lire page 26.)

Le paradoxe belge

La crise politique belge pourrait connaître, jeudi 9 janvier, un nouveau rebondissement avec la chute du cabinet de M. Martens, auquel les observateurs n'accordaient que très peu de chances de sauver, ce mercredi, au cours d'ultimes négociations, la cohésion de son gouvernement de coalition.

Seule la gravité de la situation économique et sociale, nous signale notre correspondant à Bruxelles, Pierre De Vos, pourrait encore dissuader les dirigeants des partis de la majorité de provoquer, dès maintenant, l'éclatement de la coalition gouvernementale, divisée notamment sur le statut à donner à Bruxelles dans les institutions régionales.

L'écrivain Pierre de Boisdeffre exprime, dans l'article qu'on lira ci-dessous, son point de vue sur la crise belge et l'avenir du royaume, qui célèbre, cette année, son cent-cinquantenaire.

par PIERRE DE BOISDEFFRE

Je ne suis pas de ceux qui se moquent des *« sympathiques petits Belges »* ; les « histoires belges « magacent, et si j'avais quelque pouvoir j'enverrais Coluche en prison, pour vulgarité. J'aime la Belgique, *« cette terre libre où il y a tant de belles choses et tant de nobles cœurs »*, comme le disait si bien Victor Hugo. *Mais il est vrai que ce* pays modèle est devenu un pays à problèmes. Son unité éclate, son existence est en péril. Comment en est-on venu là ?

« La vérité, Sire, c'est qu'il n'y a pas de Belges », écrivait Jules Destrée au roi Albert dans une lettre célèbre (1912), il y a déjà plus de soixante ans. Ce n'est pas vrai. *Les Belges existent*, je les ai rencontrés. Mais on peut s'interroger sur la Belgique. Contrairement à ce que pensent les fidèles d'Henri Pirenne, son unité n'était pas inscrite dans l'histoire, pas davantage dans la géographie. Ce pays de *marches*, aux frontières du monde germanique et de la latinité, a failli — failli seulement — devenir la tête d'une Europe lotharingienne, sous les ducs de Bourgogne. Longtemps, il n'a pas eu d'Etat, seulement des villes, des cités marchandes, en lutte pour leurs libertés, dans une Europe encore féodale ; une nation virtuelle — la Flandre —, historiquement vassale de la France, riche, puissante, qui parlait une langue germanique. Et des pays dispersés, les uns allemands par allégeance princière (Liège), mais foncièrement romanisés, d'autres parlant français ou souhaitant le devenir (Tournai)...

(Lire la suite page 8.)

DÉFENSE DE LA LANGUE

Hexagonalisme et présence française

« Notre classique prétention à l'universel a besoin d'être chaque jour démontrée, tant notre hexagonalisme de fait et d'attitude la contredit... Nous nous replions sur l'Hexagone en croyant rayonner encore sur le monde. »

Ce constat sévère n'est pas dû à de malveillants irresponsables, mais à un groupe de travail mis en place par le ministre, dans son *Rapport au ministre des affaires étrangères sur les relations culturelles extérieures*, rapport distribué par le ministère avant d'être diffusé par la Documentation française. Rapport aussi que le ministre vient de faire largement sien en présentant son projet de réforme de notre action culturelle.

Nombre d'idées-force qu'il contient devraient être banales, alors qu'elles vont à contre-courant de bien des attitudes, de bien de comportements. Et d'abord qu'il s'agit d'écarter la morgue du don unilatéral que nous ferions de notre culture à des peuplades en attente pour *« se placer en position de dialogue et d'échange avec l'extérieur et donner en conséquence sa juste place à la connaissance des autres cultures et langues »*.

La demande a été formulée depuis longtemps par des organismes privés, depuis le Comité français d'*échanges* avec l'Allemagne nouvelle créé par Emmanuel Mounier, en 1948, jusqu'à la Fondation d'Hautvillers pour le dialogue des cultures, dont le titre se trouve implicitement évoqué *dans le rapport. Mais leur* pratique n'était pas celle des organismes officiels et ne correspondait guère à l'état d'esprit de leurs conférenciers français.

ALFRED GROSSER.

(Lire la suite page 2.)

Après l'échec des négociations entre partenaires sociaux

M. Barre présentera un projet de loi pour assouplir les horaires de travail

Aussitôt après l'échec des négociations sur l'aménagement et la réduction des horaires entre les syndicats et le C.N.P.F., mardi soir 8 janvier, le premier ministre a annoncé que, en liaison avec le ministre du travail, il allait prendre des initiatives.

Une initiative, qualifiée d'« originale » par l'entourage de M. Barre, consisterait, dans un premier temps, à charger M. Matteoli, qui va reprendre ses fonctions, d'engager une consultation de chacune des parties présentes aux discussions, puis de désigner éventuellement un « sage », qui, en étroite collaboration avec les syndicats et le patronat, proposerait un double projet d'accord entre les parties et de loi, comme cela a déjà été le cas pour la réforme de l'indemnisation du chômage.

Le projet de loi viserait à réformer les textes de 1936 sur les quarante heures hebdomadaires pour autoriser des formules d'assouplissement des horaires et éventuellement de réduction de certaines durées du travail.

(Lire page 33 l'article de Jean-Pierre Dumont.)

En Mauritanie

Le lieutenant-colonel Ould Haidalla cumule les fonctions de chef du gouvernement et de chef de l'État

dépit de la suspension de toute nouvelle majorité décidée par le gouvernement

F.M.I. décide de relever les [illegible]

Le Monde

idées

LANGUE

Dialogue des cultures

par GÉRALD ANTOINE (*)

LE programme d'action élaboré par Jacques Rigaud à l'instigation du ministre des affaires étrangères, comme le journal des rencontres, où peu à peu le souci du concret prit le relais du songe, témoignent assez que demain devra être envisagé, de manière fortement renouvelée, le problème entre tous difficile, passionnément débattu et controversé, de l'avenir du français.

Cette métamorphose passe d'abord par la définition d'une politique sans équivoque, adaptée à un monde vivant à l'heure des sciences et des techniques, mais que tourmente la soif d'un nouvel humanisme. A son tour, une véritable politique de langue implique la reconnaissance pleine et entière des moyens et des buts nécessaires, d'une part à l'enseignement, de l'autre à la diffusion du français, variables selon les temps et les lieux.

Elle comporte deux faces indissociables : une politique de notre langue à l'étranger, mais dans le même temps des langues étrangères en France. De l'une à l'autre le seul rapport convenable est celui de l'échange et de la réciprocité. A chacun là-dessus de juger en conscience l'énorme chemin que nous avons à parcourir en direction de partenaires tels que le monde arabe, l'Amérique latine, l'Union Soviétique, la Chine, le Japon... Car nul ne saurait conserver de doute à cet égard : nous ne pouvons plus imaginer que les autres pays maintiennent ou reprennent leurs efforts en faveur de l'enseignement de notre langue, si la France ne consent pas des efforts correspondants.

Une seconde détermination, plus révolutionnaire encore, risque de surprendre certains de nos concitoyens frileusement drapés dans le manteau de la tradition. Le simple souci de regarder en face les réalités présentes contraint à admettre que notre langue n'a pas la moindre chance de pénétrer par les voies de la pédagogie, fût-elle flatteuse et inventive, dans certaines régions du monde. Ce n'est cependant pas une raison pour nous détourner d'elles, de leurs cultures, de leur histoire, de leurs projets. La même règle d'or de la réciprocité dicte ici notre devoir : rechercher l'échange non point d'abord des langues, mais des cultures à travers les truchements qu'offre en abondance la civilisation contemporaine.

Deux mots encore sur ce chapitre de conduite en matière de langues. D'abord la France n'a point, gardons-nous de l'oublier, le monopole de son idiome : elle doit donc en défendre les couleurs à travers une active concertation avec les multiples collectivités francophones. Nos cousins du Nouveau Monde, par exemple, sont de bien des façons mieux placés que nous pour percevoir une nouveauté promise à de prompts développements : la pratique généralisée d'un certain anglais tend à être éprouvée comme le signe d'un monolinguisme technologique opprimant. Le français, à raison de l'héritage humaniste qu'il porte et pour peu qu'il sache s'ouvrir aux autres cultures, apparaît à beaucoup comme un espoir libérateur : je viens d'en être le témoin en Argentine, puis en Uruguay. L'heure sonne donc moins que jamais du repli sous la pression du modèle américain ; elle est plutôt venue d'examiner celui-ci en profondeur, de mesurer son influence chez nous, au-dehors, parmi les Américains eux-mêmes et leurs plus proches voisins, afin de définir en regard un modèle de civilisation différent, plus conforme aux désirs des uns et des autres.

Du discours à l'épreuve de la méthode

A défaut d'ouvrir en grand le dossier complexe du « français langue étrangère », on aimerait au moins voir trancher deux questions préalables : quel français et pour quels usagers ? Qui l'enseignera et comment ? A la première, la mode est aujourd'hui de répondre : le français langue de culture intéresse les seuls privilégiés qui, motivés par leur amour de notre langue, de toute manière l'apprendront et la pratiqueront ; fait prime sur le marché le français « fonctionnel ». Ce plat du jour, partout servi, est, hélas ! d'une consistance douteuse.

Second problème : par qui et comment combler cette double attente ? Au temps où voyager était le lot d'un très petit nombre, où les voix des cinq continents ne se croisaient pas sur les ondes ni ne se multipliaient grâce au film et à la (vidéo-) cassette, il était indispensable qu'on demandât à des professeurs français d'aller porter notre langue sous tous les cieux où elle était désirée. Ainsi s'ouvrirent dans les grandes villes du monde les instituts ou centres dont la tâche première était d'enseigner et de propager le français.

L'enseignement direct garde aujourd'hui ses droits intacts, et même les accroît. Mais nombre de pays possèdent à présent leurs maîtres et leurs équipements de langue. Ce qu'ils nous demandent, c'est d'intensifier les échanges entre ces maîtres et les nôtres, afin de parfaire les méthodes, de découvrir les meilleurs moyens de troquer la pédagogie de naguère, volontiers élitiste, paresseusement livresque et fragmentaire, contre une pédagogie ouverte, assidue, relayée par une pratique intensive.

Ici et là, les « Alliances » (titre-programme, porteur du plus sûr avenir) et des équipes culturelles avisées travaillent en étroite harmonie, savent entendre les appels et y répondre. Puissions-nous les rendre contagieuses. Cela signifie : apprenons dans tous les cas et en tous lieux à faire passer les vœux de ceux qui nous accueillent avant les nôtres. Ils ne sont pas les mêmes (pourquoi donc faut-il le rappeler ?), selon qu'il s'agit des contrées de l'univers où notre langue est complètement étrangère, ou presque, des pays de langue romane, ou des aires francophones. Ce qui, en revanche, nous est presque universellement réclamé, c'est d'une part le concours de spécialistes soit en linguistique, soit en didactique des langues aptes à conseiller et à informer les pédagogues locaux, d'autre part, un éventail puissamment étoffé de manifestations, ressources, outils de travail propres à fournir des occasions (le mot revient sans cesse) d'entendre, de lire, de pratiquer le français. Tous nos partenaires tant soit peu conscients ont d'avance ratifié l'axiome de J. Rigaud : « *Une langue qui s'enseigne et ne se parle pas devient bientôt une langue morte* » : l'impératif éclatant ainsi d'évidence, il reste à dire les mises en œuvre qu'il entraîne dans l'ordre des médias au sens le plus large : avant tout livre, presse, cinéma, radio et télévision.

En matière de livres, plus encore qu'ailleurs, la première nécessité, si fâcheusement inconnue à nos habitudes nationales, est celle d'une active coordination : en France entre les éditeurs, les services du livre, le Quai d'Orsay ; dans nos ambassades entre nos conseillers commerciaux et culturels et les éditeurs tant locaux que français. La seconde exigence est celle d'un recours considérablement accru à la traduction : les Américains comme les Soviétiques ont parfaitement compris, les uns malgré la vaste audience de leur idiome, les autres pour la raison inverse, que seule la vente d'ouvrages traduits dans les principales langues du monde et à bon marché permet leur diffusion. Il serait temps de prendre notre tour. Et aussi d'accomplir la démarche réciproque, c'est-à-dire de traduire et de diffuser massivement en français tous les travaux majeurs d'auteurs étrangers, qu'ils appartiennent aux lettres, aux sciences ou aux techniques.

Le triste fait est là : les structures de notre édition sont mal adaptées à ces missions, d'où il résulte de désastreuses carences. Pourquoi, par exemple, le livre français, y compris notre livre de poche, est-il si souvent absent des aéroports internationaux ? Pourquoi tant de villes importantes du monde sont-elles privées de librairies françaises ? Pourquoi nos services culturels sont-ils si peu incités à organiser en liaison avec les éditeurs locaux et français des expositions-ventes qui répondraient à une impatience maintes fois manifestée ?

Second « produit » imprimé : la presse écrite, elle aussi cruellement déficiente et de deux manières. Où que ce soit hors de France, nos journaux ou nos revues ne fleurissent guère aux étalages des kiosques. On rencontre encore moins, et pour cause, de journaux locaux composés en notre langue. Il y a là, par rapport au passé, un déclin dans un secteur de diffusion pourtant essentiel, touchant un public potentiel nombreux et qui se plaint amèrement de n'avoir pas de rendez-vous quotidien avec nous. Avis à tous les militants du français fonctionnel : pour peu qu'initiés aux tâches de rédaction ils s'emploient à répartir les rubriques entre les divers types d'actualité, ils participeront là à une efficace mise en pratique de leurs ambitions.

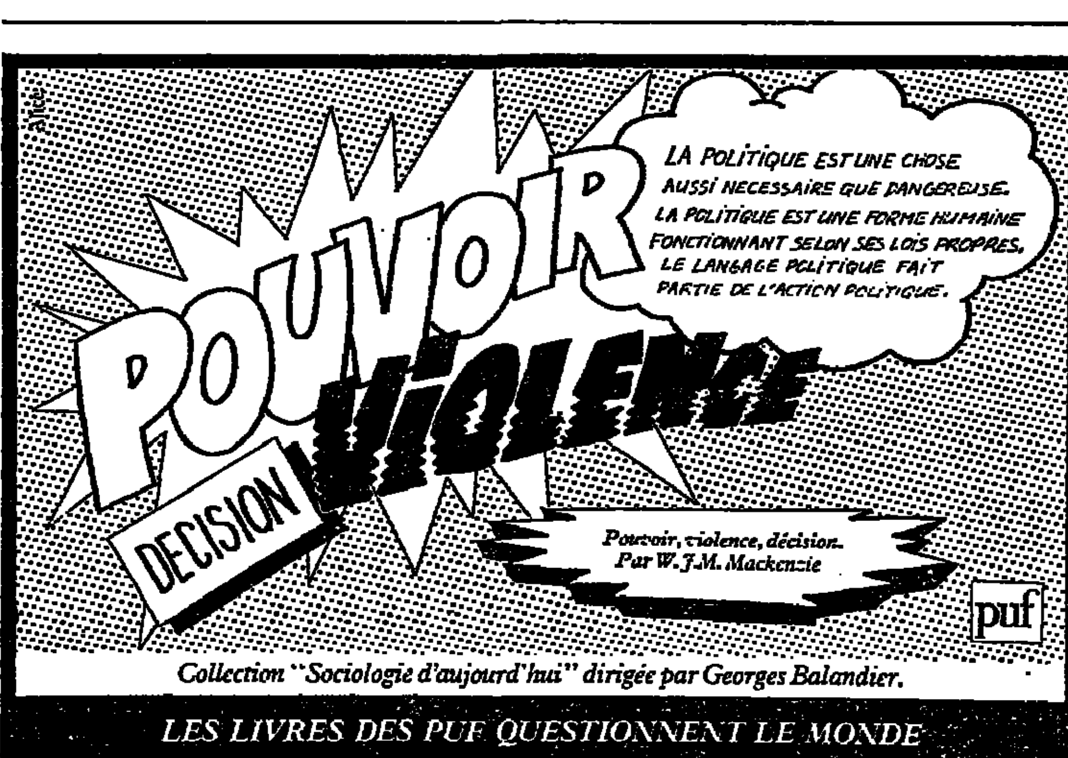
Troisième ressource en situation de crise, à la fois hélas interne et plus encore externe : le cinéma. Est-il vraiment supportable que d'un côté tant de films projetés sur nos écrans, petits et grands, soient étrangers, en fait tous ou presque américains ? Que de l'autre les quelques productions françaises exportées soient si rarement « doublées » ? Que notre film scientifique, de qualité pourtant reconnue, soit si chichement diffusé ? Que l'Afrique francophone soit au contraire si richement approvisionnée en « navets » ? Il y a là une somme de scandales qu'il est urgent de réduire.

Une politique extérieure du cinéma est désormais liée, on ne le sait que trop, à celle de la télévision. Par malheur, nos faiblesses sont ici moins avouables encore : pourtant, quelle serait (pour ne parler que d'elle) l'efficacité pédagogique de cours de langue télévisés que maints pays sont prêts à concevoir et à produire avec nous ! Joignons-y la disette de la radio et dénonçons publiquement ce qu'un agent important de nos relations culturelles qualifiait cet été d'« inadmissible » : aujourd'hui, pour la plupart de nos amis lointains, la France est sans visage et sans voix. Deux chiffres auxquels on voudrait ne pas croire : en 1974, sous le régime de l'O.R.T.F., les programmes de radio enregistrés à destination de l'étranger représentaient mille cinq cent cinquante-deux heures par an en dix-neuf langues ; trois ans plus tard, Radio-France Internationale devait se contenter de deux cent soixante-deux heures en trois langues. Un timide redressement s'est opéré depuis lors ; mais c'est de hardiesse et d'ampleur que nous avons besoin.

Tâchons d'être clairs au moment d'établir les comptes. Chacun sait qu'il faut choisir ; mais jusqu'ici chacun, livré à sa solitude, choisissait de gonfler sa propre « enveloppe ». Ce temps est révolu et les équilibres doivent être recherchés globalement au sein d'une instance regroupant *tous* les services qu'intéresse l'image de la France dans le monde. Ainsi se sentiront enfin solidaires ceux qui disposent des « produits » et des « ressources » et ceux qui ont la responsabilité de leur usage par-delà les frontières, aux fins d'information, d'enseignement et de dialogue interculturel. Rien de plus simple, mais sans doute l'est-ce trop ?

Voilà pour la face interne et de gestion. Quant à celle qui regarde vers les pays étrangers, l'important est en définitive, si nous souhaitons vraiment les voir prodiguer intérêt et parfois affection à notre culture et à notre langue, qu'en retour, avec générosité et sans arrière-pensée, nous nous décidions à leur accorder ce que l'auteur tout justement de *l'Echange* aimait appeler « l'esprit d'attention ».

(*) Recteur, président du Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (C.I.D.J.).



Nouvelle défense et illustration de la langue française

par JEAN-PIERRE BIONDI (*)

CEUX que leur activité conduit hors l'Hexagone, ou qui vivent aux marches de la francophonie, peuvent en témoigner : l'expression française est menacée.

Dans les assemblées internationales, test révélateur, les francophones doivent lutter pour utiliser une langue pourtant reconnue officiellement comme langue diplomatique.

Nous ne dresserons pas la liste des lieux où le français tend à régresser, quand il ne s'absente pas (Asie). Cela fait des années que des personnalités qualifiées tirent à ce sujet, et sans grand succès, la sonnette d'alarme. L'heure, pour ceux qui croient au rôle de la communication par l'expression française, n'est pas aux soupirs mais à la défense.

Il est assez paradoxal de constater qu'aujourd'hui les plus fervents avocats de cette cause sont Africains ou Canadiens. Nos compatriotes, chez qui il semble du meilleur ton de brocarder sa propre langue, seraient-ils atteints — bien subitement et sans doute à contretemps, — du « complexe du colonisateur » ?

Si tel est le cas, ils devraient se demander pourquoi ce sont d'ex-colonisés, économiquement sous-développés, qui mettent le plus d'ardeur à préserver et à promouvoir l'instrument de culture et d'échange qu'est le français.

La propagande du français, du moins à une époque en France, a été *aussi* un moyen de libération, une meilleure chance offerte à chacun d'accéder à la responsabilité. Il est navrant de lire à ce propos tant de contresens têtus. L'école en français, laïque, gratuite et obligatoire, a d'abord été une entreprise démocratique sur laquelle les conservateurs du moment ne se sont jamais trompés. Elle a permis l'avènement d'une admirable génération de pédagogues — ces instituteurs fils de paysans du début du siècle, — ainsi que la diffusion, à travers notre société, d'un humanisme authentiquement progressiste. Cela, parfois, mérite d'être rappelé.

Bien sûr, les temps ont changé. L'actualité de la francophonie s'est déplacée. Le véhicule de l'idéal démocratique est devenu, ailleurs, l'arme de la résistance culturelle, voire de l'efficacité économique.

C'est la République du Sénégal qui, dans un opuscule consacré à la transcription de ses langues nationales, écrivait, en 1972 : « *Remplacer le français, comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est ni souhaitable ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'an 2 000. En effet, il nous faudrait au moins deux générations pour faire, d'une de nos langues nationales, un instrument efficace pour l'enseignement des sciences et des techniques. Et à condition que nous en eussions les moyens financiers et humains, c'est-à-dire des savants et des techniciens assez qualifiés. (...).* »

Pour d'autres, il suffit d'observer que neuf dixième des collégiens ont l'américain pour visée linguistique. Comme si le prochain millénaire devait être en fait monolingue. Comme si rien d'important ne devait se concevoir, se créer ou se consommer sans l'idiome du principal pays marchand.

Repliement culturel ? Tout au contraire, quand c'est d'identité qu'il s'agit. Pour contribuer valablement au monde de demain, encore faut-il être enraciné en soi-même. Comment comprendre autrement cette floraison soudaine d'associations francophones : Agence de coopération culturelle et technique, Association internationale des parlementaires de langue française, Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, etc. ?

Volonté politique

Pourquoi cette multiplication d'initiatives, s'il n'était question d'un véritable réflexe de défense ? Quel francophone lucide pourrait sacrifier les avantages d'une langue intercommunautaire, sauf à vouloir scier la branche sur laquelle il est assis ?

Ils ont également tort, ceux qui sont assez nombrilistes pour croire que leur langue est à l'abri de tout danger. L'histoire est là, qui nous enseigne ce qu'il en est.

D'ailleurs, les efforts actuels, généreux mais dispersés ou trop spécialisés, ne répondent pas aux nécessités et ne sauraient stopper le processus évoqué. La coopération multilatérale entre pays francophones demeure, en réalité, dérisoire, et les actions, contrairement à ce qui se passe dans le monde anglophone, manquent de perspective globale. Dès lors, le problème du développement mieux intégré d'une solidarité culturelle se trouve posé.

La dynamique d'un tel développement ne peut *surgir* que d'une volonté politique : la volonté exprimée par les peuples concernés de se grouper et de se défendre contre un tropisme dépersonnalisant.

Des états généraux de la francophonie ? Je pose la question : si le droit à revivre d'expressions et de cultures étouffées ou disparues doit être légitimement affirmé, pourquoi pas, par la même occasion, le droit à *exister* de celles qui vivent encore ?

(*) Journaliste.

Hexagonalisme et présence française

(Suite de la première page.)

« *Nos points d'implantation ne sauraient être,* dit encore le rapport, *des ghettos, des bastions de la culture française, mais des lieux d'échange, enracinés dans la vie locale.* » C'est d'autant plus vrai que le meilleur lieu d'implantation de la culture française en Allemagne est depuis trente ans l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, institution allemande créée à titre privé par Theodor Heuss et Carlo Schmid, celui-ci en assurant encore la présidence le jour de sa mort. C'est cet institut qui a fait publier, l'an dernier, en français, par un éditeur allemand, l'admirable guide bibliographique *la France contemporaine* (1), dont la rigueur et la richesse sont sans égales.

Deux autres idées centrales du rapport réjouiront tous ceux qui, depuis la fin de la guerre, ont pratiqué les échanges culturels avec l'Allemagne dans l'espoir qu'un jour leurs principes seraient adoptés par la France officielle pour les échanges avec tous les pays. La définition du public à atteindre : pas seulement, pas en premier lieu les milieux dits cultivés, mais aussi et surtout des multiplicateurs de toutes sortes, savants et syndicalistes, dirigeants de mouvements confessionnels ou professionnels ; pour cela, ne pas avoir une sorte de clientèle fixe, mais *créer* des contacts et échanges secteur par secteur. La définition de la culture : ce ne sont pas seulement des productions littéraires surtout anciennes, mais davantage encore la pensée et les pratiques scientifiques, politiques, technologiques d'une société. Nous avons beaucoup plus à donner et d'abord à faire connaître que ce que nous cherchons en général à imposer au dehors.

Quant à la langue, le rapport ose enfin formuler clairement ce qui est passé sous silence par les défenseurs les plus sourcilleux de la seule pratique du français dans notre action extérieure : « *Dans tous les domaines, notamment ceux de la science et de la technologie, la promotion souhaitable de la langue ne doit pas borner, pas ses inévitables limites, la propagation de la pensée française... Quelle que soit la valeur intrinsèque de la langue, on ne saurait renoncer, pour des motifs linguistiques, à la diffusion de la pensée française et à l'échange des cultures.* »

Il faudrait parler encore plus net : la langue est un véhicule ; l'essentiel, c'est qu'elle ait quelque *chose* à véhiculer. Or ce quelque chose n'est pas donné une fois pour toutes. En d'autres termes : la lutte pour notre langue, comme pour l'ensemble de notre présence au dehors, passe par le budget de la recherche. Diminuer celui-ci, c'est affaiblir la France plus sûrement qu'en laissant des savants français présenter en anglais leurs découvertes dans un congrès international.

Ce congrès où ils ne peuvent souvent pas se rendre, faute de crédits : universités et laboratoires n'ont pas d'argent pour cela, et le ministère de affaires étrangères n'a pas de politique de présence réelle de la France dans les rencontres scientifiques internationales. Ne pas le dire constitue une des faiblesses du rapport.

En revanche, le rapport relève, discrètement mais fermement, les lourdes responsabilités des universités dans les insuffisances de l'échange. Il faut « *promouvoir, dans les universités françaises, les centres d'études et de recherches sur les civilisations étrangères pour remédier aux graves insuffisances constatées en ce domaine* ». S'il s'agit des civilisations contemporaines, les insuffisances sont souvent tragiques. Même pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale où le bilan n'est pas négligeable. Une jeune chercheur qui aura accumulé du savoir précis et utile sur l'Iran ou le Yémen, où va-t-il pouvoir s'implanter ? Inutile même de prendre le cas d'un pays lointain : il n'existe aucune université *française* où l'on se préoccupe cupe de la Belgique d'aujourd'hui, de cette Belgique d'aujourde laquelle nous avons une attitude que le rapport qualifie à bon droit de « *paternaliste, voire ironique* ». La faiblesse de nos connaissances et de nos recherches sur les pays étrangers explique pour une bonne part pourquoi, au lieu de l'« *échange mutuellement profitable* », nous pratiquons trop souvent « *la délivrance unilatérale et triomphaliste d'un message sans réplique* ». Décidément, le rapport Rigaud manque d'indulgence pour les insuffisances qu'engendre notre suffisance !

ALFRED GROSSER.

(1) Dirigé par René Lasserre, diffusé en France par les P.U.F.

Le Monde

étranger

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Deux semaines après l'intervention

Les communications téléphoniques avec l'extérieur sont toujours coupées

De notre envoyé spécial

Notre correspondant à Moscou, Alain Vernet, a été autorisé à se rendre à Kaboul. Nous publions ci-dessous l'article qu'il nous a fait parvenir par une voie indirecte.

Kaboul. — L'Afghanistan s'est entrouvert, pour quelques jours au moins, à la presse internationale, conviée à participer, mercredi 9 janvier, à une conférence de presse du nouvel homme fort, M. Babrak Karmal. Les formalités sont réduites au minimum. Les journalistes arrivant à l'aéroport de Kaboul sans visa se voient délivrer, sur-le-champ, le précieux document. Les contrôles de police et de douane sont très légers, mais ils se passent dans des salles étroitement surveillées par des soldats afghans en armes.

Le plus grand calme règne dans la ville, où le dispositif militaire afghan et *a fortiori* soviétique est extrêmement discret. Les bâtiments officiels, les ambassades, l'immeuble de la radio et de la télévision sont gardés, mais les blindés qui stationnaient en permanence à l'entrée, il y a quelques jours encore, ont disparu. Seule manifestation matérielle du changement de régime de la fin décembre, les communications téléphoniques sont toujours coupées avec l'extérieur et beaucoup de lignes ne fonctionnent pas encore à l'intérieur même de Kaboul, à la suite de l'attentat qui a détruit le central téléphonique au début des événements. Mais le bâtiment de la poste centrale n'en porte plus aucune trace.

Pendant la journée, les militaires soviétiques sont invisibles dans le centre de la capitale, alors qu'il y a quelques jours des témoins ont vu des colonnes de soldats qui s'efforçaient de saluer amicalement la foule afghane, pour le moins indifférente. A la tombée de la nuit, l'armée soviétique prend position autour du quartier où habitent officiers et experts.

Avant de recevoir la presse internationale, M. Karmal avait donné, à la fin de la semaine dernière, une conférence de presse pour les « *journalistes honnêtes* », c'est-à-dire ceux des pays socialistes. Après avoir affirmé que « *le peuple afghan, épris de liberté, résistera courageusement à toutes les provocations et agressions, avec l'aide des forces progressistes du monde conduites par notre grand voisin et traditionnel ami, l'Union soviétique* », le nouveau président de l'Afghanistan s'était déclaré prêt à répondre aux questions « *provocatrices et de nature conspiratrice que les journalistes du monde entier, y compris des pays impérialistes, sont capables de lui poser, et à défendre l'honneur, la liberté et l'indépendance de l'Afghanistan* ».

DANIEL VERNET.

SELON DES SOURCES OCCIDENTALES

La résistance des rebelles islamiques aurait perdu en intensité

L'ampleur de la résistance des rebelles musulmans et des succès qu'ils remportent face aux troupes soviétiques et à l'armée afghane est désormais minimisée par des sources diplomatiques occidentales à Kaboul et par des analystes et des spécialistes du renseignement américains à Washington.

Selon des sources concordantes, étrangères contrôleraient désormais toutes les grandes villes et les principaux axes de communication du pays.

Selon des experts américains de les forces gouvernementales et Washington, les troupes soviétiques, dont les effectifs peuvent être évalués entre cinquante mille et quatre-vingt-cinq mille hommes, et qui sont désormais commandés par le maréchal Serguei Sokolov, n'ont, hormis lors de la prise de Kaboul, le 27 décembre, apporté qu'un soutien essentiellement logistique. Les mêmes sources indiquent que ce serait donc l'armée afghane, dont les effectifs seraient aujourd'hui compris entre trente-huit mille et cinquante mille hommes, qui fournit l'essentiel de l'effort militaire contre les rebelles musulmans. Les défections y auraient été moins nombreuses qu'on l'avait indiqué précédemment.

Selon des sources diplomatiques occidentales de Kaboul, en revanche, la 16e division d'infanterie portée soviétique, soutenue par des hélicoptères, accentue son effort dans les provinces montagneuses du Badakhshan, au nord-est, et du Paktia, à proximité de la frontière pakistanaise.

Les rebelles se contenteraient, pour l'essentiel, de harceler la nuit les forces soviétiques et gouvernementales, disparaissant dès l'aube dans la nature pour échapper aux poursuites des hélicoptères.

Selon les sources rebelles, en revanche, la résistance serait particulièrement active autour de Kandahar, la grande cité du sud de l'Afghanistan, où les Soviétiques ont dû envoyer cinq mille hommes en renfort le 8 janvier. La route Kandahar-Kaboul, principal axe méridional, serait bloquée par les rebelles. Les combats se poursuivraient dans une demi-douzaine de province.

Cependant, les exécutions de prisonniers politiques continuent en Afghanistan, malgré l'amnistie déclarée par le nouveau régime, affirme-t-on à Kaboul de sources afghanes et diplomatiques occidentales. Selon un diplomate de haut rang, des prisonniers sont conduits en camion sur les collines désertiques des environs de la prison de Puli-Charki, où ils sont exécutés, puis inhumés dans des fosses communes.

Cette déclaration a été démentie par les milieux officiels afghans, qui n'admettent que l'exécution de l'ancien président Hafizullah Amin.

Enfin, le flot de réfugiés afghans au Pakistan s'accroît. Environ vingt mille personnes auraient traversé la frontière depuis le début de l'année. Il y aurait, désormais, plus de quatre cent mille Afghans déplacés dans le pays voisin. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

TERMES BANNIS PAR LA CENSURE : « SOVIÉTIQUES » OU « RUSSES »

Islamabad *(A.F.P.)*. — *La censure interdit aux journalistes occidentaux présents à Kaboul de faire figurer le terme « soviétiques » ou « russes » dans leurs télégrammes de presse.*

Selon des journalistes arrivés mercredi 9 janvier au Pakistan, les correspondants étrangers peuvent désormais — les lignes télex et téléphone n'ayant toujours pas été rétablies — envoyer des télégrammes hors d'Afghanistan mais ils doivent au préalable les soumettre à la censure du ministère de l'information. Toute mention de la présence de Soviétiques en Afghanistan entraîne immédiatement l'annulation du télégramme.

M. Carter cherche à susciter une plus grande solidarité de la part des alliés des États-Unis

Les Etats-Unis, pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan, ont décidé mardi 8 janvier de retirer au cours des deux prochains mois leur personnel consulaire à Kiev et ont demandé aux Soviétiques d'en faire autant à New-York. Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. disposaient chacun d'une mission préparatoire à Kiev et à New-York en vue de l'ouverture prochaine de consulats dans ces deux villes. La mission américaine à Kiev comprenait sept diplomates ; la mission soviétique à New-York, dix-sept. L'annulation de l'ouverture de ces deux consulats avait été annoncée la semaine dernière par M. Carter.

Mardi également, le président des Etats-Unis a déclaré que la crise afghane constituait « *la menace contre la paix la plus sérieuse depuis la fin de la guerre mondiale* ». S'adressant à une centaine de parlementaires réunis à la Maison Blanche, M. Carter a pourusivi : « *Je ne me souviens pas d'une époque, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, où les Etats-Unis, en matière de paix, aient été aussi inquiets (...). Il ne fait aucun doute que si l'action soviétique en Afghanistan n'avait pas entraîné de réaction, les Soviétiques auraient eu la tentation d'aller de plus en plus loin.* »

Le président Carter, qui recommence à faire l'objet de critiques intérieures, tente de consolider ses positions en obtenant le plus grand nombre de manifestations de solidarité de la part des alliés des Etats-Unis. C'est ainsi qu'il a téléphoné mardi soir à M. Giscard d'Estaing pour s'entretenir avec le président de la République de la situation en Iran et en Afghanistan. Peu après, la Maison Blanche faisait savoir que la France ne fournirait pas de céréales à l'U.R.S.S. pour remplacer les livraisons américaines supprimées par M. Carter. Il ne s'agit pas, à vrai dire, d'une grande nouvelle puisque la France ne dispose pas de stocks céréaliers suffisants. Dès dimanche, M. François-Poncet avait apporté cette précision au cours du Club de la presse d'Europe 1.

Mardi, également, le porte-parole du département d'Etat avait appelé les alliés des Etats-Unis à se désolidariser de Washington. « *Il est absolument essentiel*, avait déclaré le porte-parole, *prennent des mesures qui peuvent paraître impopulaires à certains secteurs de leurs populations. Si nous laissons la réponse mondiale dictée par les lois habituelles de la politique et du commerce, nous donnerons à l'Union soviétique la plus grande victoire possible. Les pays qui ont déjà pris position contre cette intervention doivent maintenant agir aussi vigoureusement qu'ils ont parlé.* »

L'entretien Giscard d'Estaing - Schmidt

On peut penser, bien que l'Elysée ne veuille pas commenter la conversation, que M. Carter a repris ces arguments dans sa discussion avec M. Giscard d'Estaing. Sans doute M. Arthur Hartman, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a-t-il lui aussi développé ce point de vue dans l'entretien qu'il a eu mardi après-midi avec M. François-Poncet. On s'inquiète en effet à Washington de la prudence manifestée jusqu'à présent par Paris dans l'affaire afghane, que ce soit par M. Giscard d'Estaing, la semaine dernière, ou par M. François-Poncet, dimanche dernier. L'attitude de Bonn, assez proche de la position française, ne donne pas non plus entière satisfaction à Washington : tout en condamnant l'intervention soviétique, les deux pays sont hostiles pour l'instant à l'adoption de sanctions telles que celles décrétées par M. Carter.

Il est probable, dans ces conditions, que les Américains suivront de près le résultat de l'entretien que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt doivent avoir ce mercredi après-midi à l'Elysée. Ce tête à tête portera en grande partie sur l'affaire afghane et sur ses répercussions sur les relations Est-Ouest. Le chancelier, qui vient de passer quelques jours de vacances en Espagne, ne s'arrêtera que quelques heures à Paris. Il doit regagner Bonn dans la soirée pour présider jeudi, un conseil fédéral de sécurité.

Mardi, avant de quitter Madrid pour Paris, le chancelier Schmidt s'était entretenu avec M. Adolfo Suarez, président du gouvernement espagnol. « *La brutale agression soviétique en Afghanistan* », selon les termes utilisés par M. Suarez, a été au centre des discussions. Dans la soirée, *M. Schmidt avait aussi rencontré* M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste. Selon M. Gonzalez, les événements d'Afghanistan « *pourraient rendre difficile la tenue de la prochaine conférence sur la sécurité en Europe* ». Cette conférence, qui devrait avoir lieu cette année à Madrid, devrait faire le point de l'application des accords d'Helsinki. L'idée d'un report de la conférence de Madrid ne paraît pas, en revanche, avoir été retenue par le chancelier et M. Suarez puisque les deux hommes sont convenus qu la réunion dvrait se tenir au niveau des ministres des affaires étrangères.

Suite et fin Carter Afghanistan -

Deux autres capitales alliées des Etats-Unis, Londres et Tokyo, ont, d'autre part, annoncé, mardi, l'annulation de visites qu'auraient dû faire des ministres soviétiques. C'est ainsi que M. Gromyko, le chef de la diplomatie soviétique, ne se rendra pas à Tokyo pour le moment, alors que le principe de sa venue avait été retenu il y a un an et que M. Bratchenko, le ministre de l'industrie charbonnière, a été prié de reporter un voyage à Londres qui avait été intialement fixé au 21 janvier.

Le Japon, qui est un partenaire comercial important de l'U.R.S.S. et qui a adopté jusqu'à présent une *position* prudente, a, d'autre part, annoncé qu'il envisageait d'augmenter son aide au Pakistan. A Londres, où le gouvernement a pris une position particulièrement dure à l'égard de Moscou, lord Carrington part ce mercredi pour une tournée de plusieurs capitales orientales destinée à apporter le soutien de la Grande-Bretagne à cesp ays après l'intervention soviétique en Afghanistan. Le chef de la diplomatie britannique fera successivement escale à Ankara (Turquie) le 9, à Mascate (Oman) le 10, à Ryad (Arabie Saoudite) le 13 et à Islamabad (Pakistan) le 14. Le Foreign Office a indiqué *en outre, que le chef de la diplomatie* britannique se rendre « *probablement* » à New-Delhi le 16 pour un possible entretien avec Mme Indira Gandhi. Le retour à Londres est prévu vers le 17 janvier.

M. Bourguiba dénonce la « violation » de la charte des Nations unies

Dans le monde arabe, où l'inquiétude devant l'intervention soviétique en Afghanistan demeure vive, deux déclarations, en sens opposé, ont été notées dans la journée du mardi 8 janvier En Tunisie, le président Bourguiba, qui recevait à Carthage les vœux de Nouvel An du corps diplomatique, a condamné l'action de Moscou et exprimé son inquiétude de voir la situation s'aggraver en Iran s'il n'est pas mis fin à la détention des otages américains.

Tout en se déclarant attaché au maintien des relations d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S., M. Bourguiba a affirmé, nous indique notre correspondant à Tunis, que l'intervention soviétique en Afghanistan représente une « *violation* » de la charte des Nations unies, « *référence essentielle de la morale internationale et fondement des relations entre les Etats* ». Selon le président tunisien cette ingérence conduit à une détérioration des relations internationales et menace la paix mondiale.

A propos de l'Iran, M. Bourguiba a dit sa crainte que la situation ne débouche sur un « *vrai chaos* » si une solution n'est pas bientôt trouvée à la question des otages américains. Il a cependant exprimé sa solidarité avec Téhéran, mais ajouté que le combat de la révolution iranienne au service de la dignité d'un peuple « *longtemps spolié de ses droits* » devait être mené « *au prix d'un effort de patience et de pondération, d'ordre et de raison* ».

Le F.D.L.P. soutient Moscou

A Beyrouth, le Front démocratique de libération de la Palestine (F.D.L.P.) de M. Nayef Hawatmeh a, au contraire, apporté un soutien total à l'initiative du Kremlin en Afghanistan. Dans une déclaration remise à l'A.F.P., le F.D.L.P. estime qu'il était du « *droit de la République démocratique d'Afghanistan, qui fait face à une agression impérialiste et réactionnaire depuis avril 1978, de demander l'appui des forces révolutionnaires mondiales avec à leur tête l'Union soviétique* ». Le F.D.L.P. considère « *la solidarité* et l'aide soviétique, surtout militaire, *comme pouvant assurer l'indépendance de l'Afghanistan et garantir le droit de son peuple à la liberté et au progrès* ».

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● DES GUERRILLEROS DU MOUVEMENT DE GAUCHE E.L.N. (Armée de libération nationale) ont demandé une rançon de 300 000 dollars pour libérer une ressortissante britannique, Mme Telery Jones, et son fils Owen, seize ans, qu'ils ont enlevés dimanche dans la province de Cesar (nord de la Colombie). Les maquisards sont dirigés par l'ancien prêtre espagnol Manuel Perez, précise-t-on. — *(A.F.P.)*

El Salvador

Samayoa, a annoncé mardi 8 janvier qu'il entrait dans la clandestinité comme militant des Forces populaires de libération Farabundo Marti (F.P.L.).

États-Unis

● M. LARRY PRESSLER, sénateur républicain du Dakota du sud, a annoncé le mardi 8 janvier qu'il retirait sa candidature à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de 1980. Agé de trente-sept ans, M. Pressler était le plus jeune candidat du « Grand Old Party » et avait eu du mal à collecter les fonds nécessaires à sa campagne.

Mauritanie

● LE GOUVERNEMENT MAURITANIEN poursuivra « sans relâche » sa politique de « *stricte neutralité dans le conflit du Sahara occidental* », a déclaré mardi 8 janvier à Nouakchott le lieutenant-colonel Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien. « *Pour ce faire,* a-t-il ajouté, *nous aurons constamment le souci de maintenir et de développer des relations fraternelles et équlibrées avec le Maroc, l'Algérie et le Polisario.* » — (A.F.P.)

Nicaragua

● UNE TENTATIVE DE REBELLION MILITAIRE a été étouffée pacifiquement le mardi 8 janvier à Boaco, à 100 kilomètres au nord-est de la capitale, a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Tomas Borge. Des chefs militaires sandinistes refusant d'obéir à l'ordre formulé par le vice-ministre de la défense, le commandant Eden Pastora, de libérer un prisonnier, se sont emparés d'une radio locale et ont diffusé des déclarations critiquant le ministre.

Pérou

● QUATRE OFFICIERS DE POLICE accusés d'avoir torturé de nombreux détenus de la prison de Lurigancho, près de Lima, ont été incarcérés, a-t-on appris mardi 8 janvier.

Rhodésie

● M. ROBERT MUGABE, secrétaire général de la ZANU, dénonce, dans une lettre adressée, mardi 8 janvier, à Mme Thatcher, les « *violations flagrantes* » de l'accord de Lancaster House que constituent, à ses yeux, le maintien de la présence militaire sud-africaine en Rhodésie et la décision de lord Soames, gouverneur de la colonie de la Couronne, d'autoriser l'armée de Salisbury à participer au maintien de l'ordre (*le Monde* du 8 janvier).

Taiwan

● LE DIRECTEUR DU MENSUEL TAIWANAIS D'OPPOSITION *Formosa*, aujourd'hui interdit, M. Shih Ming Teh, recherché par la police de l'île depuis les émeutes de Kaohsiung, le 10 décembre, a été arrêté mardi 8 janvier à Taipeh, a-t-on appris de source officielle.

Les quatorze autres membres de l'équipe de *Formosa*, parmi lesquels un député et deux membres des assemblées provinciales, avaient été arrêtés le 13 décembre à la suite de la manifestation de Kaohsiung, sur la côte orientale de Formose. Inspirée par le journal, cette manifestation, interdite, avait tournée à l'émeute et fait cent quatre-vingt-deux blessés parmi les forces de l'ordre.

Union soviétique

● TROIS ANS DE CAMPS pour avoir giflé un policier, telle est la sentence infligée à Mme Tatiana Chipkova, par un tribunal de Moscou. Professeur de français, Mme Chipkova, licenciée en raison de ses convictions religieuses « incompatibles avec sa fonction », participait à un « séminaire orthodoxe ». Elle aurait giflé un policier qui avait fait irruption dans l'appartement où se tenait, en février dernier, ce séminaire et qui lui tordait un bras après lui avoir arraché un carnet de notes. — *(A.P.)*

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

LES MESURES DE RÉTORSION

ALCOA se retire de la construction d'une fonderie en Sibérie

Washington (A.F.P.). — Aluminium Compagny of America (ALCOA) est la première société américaine à appliquer la décision du président Carter de suspendre les échanges de technologie avancée avec l'U.R.S.S. Elle a signifié au ministère soviétique du commerce extérieur le retrait de sa participation à la construction d'une fonderie d'aluminium dans la région de Sayansk, en Sibérie.

Selon un porte-parole de la firme, la technologie qu'ALCOA devait apporter à l'U.R.S.S., pour un coût d'environ 100 millions de dollars, était *« très sophistiquée »*. La société américaine, qui avait négocié sa participation au projet depuis 1975, avait déjà obtenu l'accord préliminaire de licence d'exportation.

Extension du régime des licences spéciales

Les échanges technologiques avec Moscou ont, selon le département du commerce, porté en 1979 sur environ 200 millions de dollars, sur les 700 millions de dollars d'exportations non agricoles des Etats-Unis vers l'U.R.S.S. Deux grandes firmes concernées par ces échanges, Control Data Corporation, qui a exporté au cours des dix dernières années des ordinateurs pour une valeur de plus de 50 millions de dollars, et Honeywell Inc., ont adopté une attitude d'attente. Il en est de même pour ARMCO Inc., qui avait signé il y a deux semaines, en collaboration avec la firme japonaise Nippon Electric, un contrat de construction d'une aciérie de 350 millions de dollars, en U.R.S.S., comportant la livraison d'ordinateurs.

Cependant, le département du commerce a placé le 8 janvier toutes les exportations à destination de l'U.R.S.S. sous le régime des licences spéciales. Aucun produit ne peut désormais être exporté vers l'U.R.S.S. sans approbation gouvernementale. En outre, ce département procède, à la demande du président Carter, à une révision des listes des produits d'intérêt stratégique et de haute technologie dont l'exportation vers l'U.R.S.S. était seule conditionnée jusqu'ici à une autorisation spéciale du gouvernement. En attendant, aucune licence d'exportation ne sera accordée pour des exportations de produits qui pourraient appartenir à cette catégorie. Toutefois, le département n'a suspendu ou annulé aucune des licences d'exportation de produits ou de technologie sensibles déjà accordées et non utilisées.

Le département du commerce a délivré l'an dernier sept cent quarante-deux licences de ce genre, qui avaient trait en particulier à l'informatique et à l'électronique, au secteur pétrolier et à celui des machines-outils, et qui « couvraient » des exportations estimées en valeur à 250 millions de dollars. Le nombre de demandes de licences actuellement en instance s'élève à quatre cent quarante et une et représente une valeur d'exportation de 160 millions de dollars.

Les exportations américaines vers l'U.R.S.S. se sont élevées en 1979 à 3,4 milliards de dollars, dont environ 2,6 milliards de dollars de produits agricoles et 600 millions de dollars de produits manufacturés. La valeur des produits de haute technologie inclus dans ces derniers a varié entre 150 à 220 millions de dollars par an pendant les cinq dernières années.

La limitation des ventes de céréales à l'U.R.S.S. est vivement critiquée par des dirigeants démocrates et républicains

Washington (A.F.P., A.P., U.P.I.). — La trêve politique dont a bénéficié le président Carter, aussi bien de la part de ses adversaires républicains que de ses concurrents démocrates depuis le début de la prise d'otages à Téhéran est de moins en moins respectée. La limitation des livraisons de blé à l'U.R.S.S. décidée à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan a, en particulier, été vivement critiquée, pour des motifs électoraux, par plusieurs candidats présidentiels, qui espèrent ainsi attirer les voix des fermiers du Middle-West.

Le sénateur Edward Kennedy, qui faisait campagne dans l'Iowa, un Etat grand producteur de céréales, où doivent être désignés le 21 janvier prochain les délégués démocrates à la convention nationale du parti, a déclaré mardi 8 janvier que M. Carter était revenu sur sa parole et avait failli à ses engagements.

M. Kennedy a rappelé que M. Carter s'était prononcé en août 1976, au cours de sa campagne électorale, contre tout embargo sur les ventes de blé étranger pour des raisons de *« commodité politique »*. *« Il n'y aura plus d'embargos si je suis élu président »*, avait déclaré le candidat Carter, précisément à des fermiers de l'Iowa.

L'ancien gouverneur du Texas, M. John Connally, candidat à l'investiture républicaine, a également critiqué la limitation des ventes de blé à l'U.R.S.S. *« Avant de prendre une telle mesure*, a-t-il affirmé au cours d'une allocution à Council Bluffs (Iowa), *le président aurait dû s'assurer qu'il avait le soutien total des autres pays exportateurs de céréales. »*

Le président Carter a reçu, en revanche, le soutien de l'ancien président Gerald Ford, qui a approuvé les mesures de rétorsion à l'égard de l'U.R.S.S., mais a ajouté que les Etats-Unis devaient être prêts à engager des actions militaires pour empêcher, si nécessaire, une nouvelle intervention soviétique.

Les représailles économiques prises par le président Carter à l'encontre de l'U.R.S.S. seront examinées au Congrès dès le 22 janvier, c'est-à-dire dès la fin des vacances parlementaires actuelles. Ces mesures et leurs conséquences, notamment en ce qui concerne l'embargo partiel sur les exportations de céréales, ne font pas l'unanimité au Congrès. Le sénateur Adlai Stevenson (démocrate de l'Illinois) a annoncé mardi que la sous-commission sénatoriale des finances internationales, qu'il préside, se réunira à ce sujet les 22 et 23 janvier. Il a rappelé qu'une loi de 1979 exige du président qu'il n'impose de contrôles aux exportations à des fins de politique étrangère que s'il n'a pu atteindre ses objectifs par d'autres moyens. Cette loi donne un délai de trente jours au Congrès pour s'opposer éventuellement à une limitation des exportations agricoles. La commission sur l'agriculture de la Chambre des représentants se réunira le 29 janvier. Un de ses membres, M. Paul Findley, démocrate de l'Illinois, a demandé mardi au président Carter d'annuler sa décision, estimant que *« les Russes trouveront le moyen d'acheter ailleurs les céréales dont ils ont besoin »*.

L'usage officiel

(Suite de la première page.)

C'est même une arme banalisée par le vocabulaire.

La Grande-Bretagne et la France se chamaillent-elles à propos d'ovins ? C'est la « guerre du mouton ». Les Etats-Unis veulent-ils se protéger contre les importations de volaille européenne ? Cela s'appelle la « guerre du poulet ». Les pays producteurs de pétrole affolent-ils l'Occident en le privant d'énergie ? L'agriculture devient, dans la bouche de M. Giscard d'Estaing, le « pétrole de la France ». L'expression ne recouvre pas seulement des préoccupations de balance commerciale. Elle suggère une menace et sous-entend qu'on peut répondre à un autre chantage par un chantage.

Pour que l'« arme alimentaire » soit efficace, encore faut-il que *« l'ennemi » ait faim*. En 1973, lors de l'embargo pétrolier, l'opinion américaine et plusieurs de ses représentants, avaient bien suggéré de priver l'Arabie Saoudite, la Libye ou l'Irak des céréales du Corn-Belt. Ces pays, peu peuplés, achetaient peu aux Etats-Unis ; l'« arme alimentaire » était inefficace, mais l'idée avait fait son chemin.

L'embargo décidé par M. Carter n'est pas vraiment une surprise. En 1975 déjà, un rapport de la C.I.A. laissait entendre que l'agriculture pouvait valoir aux Etats-Unis *« une influence politique et économique extraordinaire »*.

Quand, la même année, Washington signe avec Moscou, l'accord quinquennal sur les livraisons de céréales américaines à l'U.R.S.S., quelle est la part de la motivation économique et celle de la pression politique dans la négociation ? L'accord est présenté comme devant assurer la régularité du marché mondial, bouleversé par une brutale demande soviétique. N'évoque-t-on pas aussi, dans les pourparlers, la présence soviétique en Angola, le désengagement dans le Sinaï, le rapprochemet égypto-américain ?

Pas vraiment nouvelle donc, l'« arme alimentaire » est, au contraire préparée de longue date et rendue plus efficace encore par la propagation du modèle de la société industrielle sur l'ensemble des pays du globe.

Déplacement du marché et pénurie

Grossièrement, seuls les pays producteurs de surplus alimentaires ont le doigt sur la gâchette. Canada, Australie, C.E.E., Argentine et Etats-Unis. En fait, la puissance de l'agro-business américain font des Etats-Unis le pricipal détenteur de l'arme. Des industries d'amont (machinisme, engrais, produits phytosanitaires) à celles d'aval (commerce, transformation et distribution) en passant par la production (1), on estime que trois Américains sur dix travaillent pour l'agro-business. La concentration de la production (le sixième des ferme assure les trois quarts des récoltes) comme celle des entreprises multinationales qui contrôlent les marchés des céréales et du soja, des machines et bientôt, sans doute, de la génétique, font que non seulement les Etats-Unis peuvent être considérés comme des « garde-manger » du monde, mais encore qu'ils détiennent les clefs des garde-manger de nombreux pays.

Voilà l'arme. Comment se pré-

LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. Lajoinie reçu par M. François-Poncet

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a été reçu, mardi 8 janvier, par MM. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Bruno de Leusse, secrétaire général, pour être informé, comme le président de la République l'avait proposé à MM. Mitterrand et Marchais, des éléments dont dispose le gouvernement au sujet de l'intervention soviétique en Afghanistan. M. Lajoinie a déclaré, en quittant le Quai d'Orsay, que les informations qui lui avaient été fournies *« ne contredisent pas »* celles sur lesquelles le P.C.F. a *« fondé sa prise de position »* sur cette affaire.

M. Lajoinie a indiqué qu'il avait déclaré au ministre des affaires étrangères qu'il convient de ne pas *« accroître la tension internationale, comme le font les Etats-Unis, qui ont ajourné la ratification des accords SALT et envoient des armes »*. Il a fait observer à M. François-Poncet qu'il y avait *« contradiction entre ses déclarations sur le fait que la France n'engagerait pas de représailles contre l'U.R.S.S. et la décision de la C.E.E. d'interrompre l'aide alimentaire en Afghanistan »*, observation à laquelle le ministre a répondu, selon M. Lajoinie, que *« la décision n'était pas définitivement prise »*.

Interrogé sur la proposition de la C.F.D.T. de réunir le comité de défense des libertés pour protester contre l'intervention soviétique, M. Lajoinie l'a qualifiée de *« déplacée »*, car, a-t-il dit, la C.F.D.T. n'avait jamais pris une telle initiative contre des interventions américaines.

M. FITERMAN (P.C.F.) : l'Union soviétique veut la paix

M. Fiterman, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, a déclaré, mardi 8 janvier à Antenne 2, que la position de son parti sur l'intervention soviétique en Afghanistan est fondée sur une double considération : celle de l' *« intérêt du peuple afghan »* et celle de la paix internationale.

En Afghanistan, a dit M. Fiterman, le choix est entre un *« pouvoir démocratique, qui a libéré des milliers de prisonniers et qui annonce des réformes »* et l'instauration d'un régime *« réactionnaire »*, qui aboutirait à *« un Chili multiplié par cent »*.

Le P.C.F., a ajouté M. Fiterman, estime que la situation internationale actuelle *« ne menace pas la paix »*, alors que la paix serait menacée si l'Afghanistan était *« dominé par les féodaux, soutenus par le Pakistan »*. M. Fiterman estime que, *« s'il y a des erreurs dans la politique de l'Union soviétique, la prise en compte d'intérêts d'Etat qui ne sont pas les nôtres »*, on ne peut contester que *« l'Union soviétique veut la paix »*.

L'U.D.F. condamne vigoureusement l'action de l'U.R.S.S.

M. Lecanuet, président de l'U.D.F., a commenté, mardi 8 janvier, au terme de la réunion du Conseil national de sa formation, l'intervention soviétique en Afghanistan. Il a déclaré : *« Nous portons une condamnation unanime et très vigoureuse sur cette intervention militaire. Nous n'avons pas oublié les autres manifestations militaires de l'U.R.S.S., qu'il s'agisse de la Hongrie ou de la Tchécoslovaquie. Nous n'avons jamais considéré qu'il découlât des accords de Yalta des sphères d'influence d'une réalité telle qu'elle puisse justifier de telles initiatives. Cette intervention ouvre un chapitre nouveau et inquiétant. D'une part, elle a lieu dans un pays qui n'est même pas situé, à l'origine, dans une des zones d'influence définie à Yalta; d'autre part, elle peut apparaître comme le signe d'une volonté de pénétration plus avant en direction du Proche-Orient. Elle peut donc annoncer une rupture d'équilibre et faire peser une menace sur nos approvisionnements en pétrole. »*

Interrogé sur la position du gouvernement français en ce domaine, et en particulier sur les propos tenus par M. François-Poncet au micro d'Europe 1, M. Lecanuet a ajouté : *« Il n'y a pas de décalage. Nous comprenons et approuvons la position du gouvernement français, mais, en tant que formation représentative d'un mouvement d'opinion, nous ne pouvons que condamner l'initiative soviétique. Un souci de fermeté s'est manifesté très nettement dans nos rangs. »*

Le président de l'U.D.F. a toutefois justifié les prises de position du ministre : *« Nous comprenons très bien les obligations auxquelles doit faire face le gouvernement ; quelles n'auraient pas été les critiques, notamment de la part de nos alliés de la majorité, si M. François-Poncet avait considéré à la première alerte que la détente était passée pour profits et pertes. Et il y a d'autres considérations. La première est que le devoir de la France est de marquer sa capacité d'initiative et d'indépendance ; elle n'a pas à s'aligner sur les positions prises par ses propres alliés. La seconde est qu'il faut avoir présent à l'esprit le suicide collectif auquel nous exposerait un conflit armé. La troisième est qu'au demeurant notre pays a pris la seule initiative susceptible de diminuer les risques actuels en proposant la conférence Nord-Sud. »*

M. Lecanuet a conclu sur ce sujet en regrettant que *« l'Europe, faute d'avoir suffisamment fait progresser son unité politique, ne pèse pas dans des cas semblables du poids qui correspond à sa réalité démographique, géographique et industrielle »*.

La moitié des membres du bureau cégétiste n'a pas approuvé la position du syndicat

La C.F.D.T. et la C.G.T. ont, tour à tour, le 8 janvier, fait connaître leur attitude sur l'intervention soviétique en Afghanistan.

M. Maire, critiquant « le neutralisme rampant et honteux » du gouvernement, a estimé fondamental le silence observé jusqu'alors par la C.G.T. Selon lui, la position du P.C.F. aura des conséquences importantes sur la possibilité d'union de la gauche.

La commission exécutive de la C.G.T., après un débat très vif, a finalement approuvé le rapport de M. Joannès Galland, secrétaire confédéral, qui rappelle les principes de l'organisation dans le domaine international, mais ne porte aucune appréciation sur l'intervention soviétique.

Ce texte a été adopté par la commission, qui compte quatre-vingt-quatorze membres, moins cinq voix contre et onze abstentions (dont celles de huit membres du bureau). C'est la première fois, semble-t-il, qu'autant de voix font défaut à la règle de l'unanimité qui prévaut généralement tant à la commission exécutive qu'au bureau confédéral. Déjà, dans ce dernier, des divergences marquantes étaient apparues au mois de décembre à propos de la protestation contre la présence en Europe des fusées programmées par l'OTAN.

M. MAIRE ESTIME QUE LA POSITION DU P.C.F. AURA DES « RÉPERCUSSIONS SUR LA CRÉDIBILITÉ DE L'UNION DE LA GAUCHE »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a estimé, mardi 8 janvier, que le mutisme de la C.G.T. à l'égard de l'intervention soviétique en Afghanistan n'est pas un problème secondaire, mais au contraire fondamental. Il a noté que *« la position du P.C.F. sur cette affaire aura des répercussions politiques intérieures importantes sur la crédibilité, voire la possibilité d'union de la gauche »*.

Si elle condamne toute politique de représailles, notamment dans l'approvisionnement alimentaire qui, à son avis, ne ferait que conforter la *« politique des faucons »*, la C.F.D.T. critique néanmoins le *« neutralisme rampant et honteux »* du gouvernement français, que l'on ne peut confondre, selon elle, avec un non-alignement capable de condamner une action de type impérialiste. *« Le gouvernement français est incapable de dénoncer publiquement une atteinte flagrante au droit fondamental des peuples »*, a dit M. Maire, avant d'ajouter : *« En fait, par ses interventions et ses errements en Afrique, il s'est mis dans une situation telle qu'il ne peut plus rien dire de sérieux. (...) »*

La C.F.D.T. a adressé au conseil central des syndicats soviétiques une lettre lui demandant d'intervenir auprès du gouvernement de l'U.R.S.S. pour le retrait immédiat des forces soviétiques entrées en Afghanistan. Elle souhaite que le *« collectif des libertés »* qui rassemble en France les formations politiques de gauche, la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN et la Ligue des droits de l'homme, se réunisse sans tarder. Enfin, une délégation, conduite par M. Maire et M. Chérèque, responsable des questions internationales, devait être reçue mardi après-midi 8 janvier à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris.

La C.G.T. s'en tient au rappel du « principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays »

Le rapport sur la situation internationale de l'Afghanistan avait été présenté par M. Joannes Galland, secrétaire confédéral, au nom du bureau. Ce texte rappelle notamment les « quatre principes essentiels » adoptés par le quarantième congrès de la C.G.T. : *« Mise en œuvre d'un véritable climat de coexistence pacifique dans le prolongement de l'accord d'Helsinki, suppression de tout armement nucléaire et l'interdiction de toutes les armes de destruction massive, politique conséquente de détente et de désarmement et dissolution simultanée des blocs militaires. »*

« *C'est à partir de ces principes*, poursuit le rapport, *que la C.G.T. a pris position tout dernièrement contre l'implantation de nouveaux missiles américains en Europe et qu'elle s'élève contre les dernières mesures de rétorsions économiques prises par le gouvernement américain contre l'U.R.S.S. aboutissant à une dégradation très préoccupante des rapports de détente.* »

La montée de la tension internationale étant utilisée par le pouvoir comme *« chantage pour faire admettre les nouvelles agressions contre les conditions de vie des travailleurs »*, le rapport estime que la C.G.T. a *« à tout connaître de la situation créée par l'intervention armée des forces de l'U.R.S.S. en Afghanistan »*. Celui-ci engagé *« dans la voie d'une évolution progressiste (...) a développé des relations d'amitié et de coopératiion avec l'U.R.S.S. »*.

Constatant la complexité d'une situation *« dont nous ne possédons pas tous les éléments »*, le rapport poursuit :

« Nous avons, pour notre part, à nous déterminer en fonction de nos conceptions fondamentales, de nos principes de classe et de solidarité internationale. Dans cet esprit, le contenu de notre prise de position se distingue radicalement de ceux émanant d'organisations qui, explicitement ou implicitement ont soutenu, et soutiennent encore, les interventions impérialistes et colonialistes, ou d'autres qui pratiquent systématiquement l'amalgame. »

« La commission exécutive tient à rappeler les valeurs traditionnellement défendues par la C.G.T. : 1) rapports entre les Etats fondés sur l'amitié, la coopération, le respect mutuel et interdisant tous recours à la force ; 2) le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays ; 3) évolution et progrès des peuples sur la base de leur propre détermination. »

« C'est dans cet esprit que la commission exécutive apprécie et suivra avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Afghanistan et souhaite que le peuple afghan puisse se déterminer en toute indépendance. »

Plusieurs communistes se sont abstenus

Le rapport présenté par M. Galland ne comportait pas de conclusions, et, lorsqu'il avait été adopté le 8 janvier au matin, adopté, le 8 janvier au matin, confédéral, sept d'entre eux avaient demandé que la commission exécutive tire l'enseignement des considérants exprimés.

Cependant, à mesure que se poursuivaient les débats de la commission, les interventions se radicalisaient. Vainement M. Séguy s'efforça-t-il, dans une intervention modérée, de trouver une solution médiane. Au sein même du bureau confédéral, les divergences se manifestèrent au grand jour. Ainsi M. Krasucki, après un long exposé sur la lutte des classes, considérait-il qu'il ne fallait ni approuver ni désapprouver l'intervention soviétique, et que, faute de parvenir à faire l'unanimité de la commission, il était préférable de ne rien ajouter au rapport. En revanche, plusieurs autres secrétaires, dont MM. J.-L. Moynot, Mascarello et Mme Christiane Gilles dirent notamment qu'il fallait aller jusqu'au bout et prendre position.

Les socialistes, quant à eux, demandaient la condamnation de l'intervention soviétique. Ils votèrent donc contre le texte (Mmes Dina Caudron et Janine Parent, MM. Pierre Carassus, Pierre Feuilly et Claude Germon).

Parmi les abstentions, on note huit membres du bureau confédéral sur seize : MM. Buhl, Deiss, Gaumé, Mme Lambert, MM. Laroze, Mascarello, Moynot et Mme Gilles. Ces deux derniers étant connus pour leur appartenance au P.C.F. (ce qui serait aussi le cas d'un autre délégué qui s'est abstenu).

M. Leroy : le seul voyageur insolite à Moscou serait-il M. Marchais ?

M. Roland Leroy évoque, dans *l'Humanité* du 9 janvier, les réactions suscitées par la visite de M. Georges Marchais à Moscou. Le directeur du quotidien communiste écrit :

« Qu'y a-t-il de stupéfiant dans un voyage du secrétaire général du parti communiste à Moscou ? Il ne se passe pas de mois sans qu'un ministre giscardien aille en Union soviétique ; une délégation de l'Internationale socialiste s'y est récemment rendue. Georges Marchais a rencontré, dans la dernière période, les dirigeants d'Etat de Yougoslavie, d'Algérie, de Pologne, de Cuba, du Nicaragua. Il rencontre régulièrement les dirigeants des autres partis communistes. Le seul voyageur insolite à Moscou serait donc le secrétaire général du parti communiste français ? (...) »

M. Leroy répond ensuite aux critiques selon lesquelles la politique du P.C.F. serait en contradiction avec les décisions de ses vingt-deuxième et vingt-troisième congrès. « *Notre stratégie*, écrit-il, *est aujourd'hui développée en chacune de nos luttes. (...) Nous luttons pour le désarmement et la paix, contre l'impérialisme. Dans ce domaine, la rage des impérialistes peut se comprendre. Confrontés à la crise, ils ont subi en quelques mois, après la chute des régimes fascistes d'Europe, une série de revers cinglants : Nicaragua, Iran, Afghanistan, Cambodge, autant de noms qui sont ceux d'échecs de l'impérialisme mondial. (...)* »

[M. Leroy, dans son éditorial, reproche au « Monde » de ne pas avoir publié le communiqué signé le 5 janvier, à Rome, par MM. Marchais et Berlinguer, secrétaire général du P.C.I. Nous nous étions bornés, en effet, à signaler l'existence de ce document « de vingt-trois signes, d'un vague absolu, dans lesquelles le mot « Afghanistan » ne figure même pas » (« le Monde » du 8 janvier). Nous citions largement, en revanche, une déclaration rendue publique, ce même 5 janvier, par la direction du P.C.I., déclaration dans laquelle le parti italien « réitère son net désaccord » avec l'intervention soviétique en Afghanistan. « L'Humanité » n'a pas soufflé mot de ce dernier texte.]

TION SOVIÉTIQUE

SURES DE RÉTORSION

L'usage offic

Déplacement du marché

:E

a pas approuvé la posit

C.G.T. s'estime au rappel du prix

dans les affaires intérieures

EN AFGHANISTAN

AMÉRICAINES

de l'« arme alimentaire »

sente le terrain de manœuvre ? Le marché des produits américains s'est déplacé. Les pays qui forment aujourd'hui la C.E.E. absorbaient 35 % des exportations américaines en 1960, mais seulement 23 % en 1979. Aujourd'hui, le marché asiatique domine ; celui des pays de l'Est et de l'U.R.S.S., qui compte pour 10 %, vient à émergence. Ce déplacement du marché vers des pays qui maîtrisent peu ou mal leurs productions alimentaires rend l'« arme de la faim » plus efficace.

Plus meurtrières aussi depuis qu'aux années d'abondance et « de surplus » ont succédé, depuis 1976, des années de pénurie. Ceux des pays qui avaient la possibilité de payer leurs achats, ont concentré leurs efforts sur la recherche de la sécurité dans leurs approvisionnements.

L'« arme de la faim » est encore devenue plus sophistiquée avec la modification des comportements alimentaires. Plus leur niveau de vie s'élève, plus les hommes consomment de produits carnés et de protéines d'origine animale. Du coup, le bœuf, le porc, le poulet concurrencent les humains dans l'absorption des protéines végétales. Or les Etats-Unis produisent le tiers des céréales fourragères mondiales et les exportations de soja représentent la moitié des exportations agricoles américaines en Europe...

Enfin, les pays qui avaient « réussi » dans l'agriculture ont imposé leur modèle aux autres. La civilisation industrielle s'est substituée à la civilisation rurale et lui a imposé ses normes. Le développement agricole est désormais fondé sur des systèmes peu économes en énergie comme en capitaux : les semences, les machines, les engrais, les produits de traitement, dont la production est contrôlée par les entreprises occidentales, deviennent indispensables. Dans les pays en développement, pour payer ces équipements, les paysans s'endettent. Comme ils ne contrôlent pas les prix de leurs produits, ils ne peuvent rembourser. Les dettes et la mécanisation entraînent la vente des terres, leur concentration dans les mains des plus riches et l'exode agricole vers les villes où s'accroît la demande alimentaire.

Le modèle industriel apporte encore la notion de division internationale du travail : les uns savent faire des céréales ou du lait, les autres cultiveront le caféier, le théier ou l'hévéa pour l'approvisionnement des usines et des villes des pays développés Les anciennes colonies du tiers-monde ont acquis l'*indépendance politique mais sont entièrement dépendantes des « garde-manger » de l'Occident*. Plus qu'une arme dont l'effet est limité dans le temps, la dépendance alimentaire peut être comparée à une armée d'occupation plus ou moins meurtrière, selon qu'elle ravitaille le pays ou réprime les mouvements de résistance.

Appliqué à l'U.R.S.S., le « food power » n'a pas les même effets que sur les pays pauvres. L'agriculture soviétique est certes moins efficace, mais, bâtie sur le même modèle que les agricultures de type industriel, elle peut, au bout de quelques années, et parce qu'elle en aurait les moyens, choisir de relever le défi. La famine n'est pas aux portes de Moscou, alors qu'elle règne au Cambodge (où il est difficile de dire si elle est « fille » de *la guerre ou arme de guerre*). Vis-à-vis de pays développés ayant de quoi payer, comme l'U.R.SS., l'usage de mesures de privations, par restriction des livraisons, trouve sa propre limite du fait de la concurrence des pouvoirs qui s'exerce entre l'Etat et le business.

Un autre modèle de développement

En revanche, jamais officiellement employée, l'« arme alimentaire » demeure braquée sur le cœur des plus pauvres. La seule façon de dévier l'arme consiste à adopter un autre modèle de développement au lieu de s'évertuer à définir avec les *pays riches un accord introuvable* sur un « nouvel ordre *économique international* », ou à renouer le dialogue mort-né Nord-Sud. Seule la Chine semble capable de surmonter, sans perdre sa souveraineté économique, une crise alimentaire, parce qu'elle n'a pas choisi, pour son agriculture, le modèle industriel. En rejetant les Etats-Unis et le chah, l'Iran fait-il une démarche analogue ?

En fait, l'« *arme alimentaire* » est à double tranchant. La raréfaction de l'énergie non renouvelable et son renchérissement pourraient amener à terme les grands pays producteurs à diminuer leur production de surplus exportables. Mais, faute pour eux d'avoir réussi à recréer de nouveaux modèles de civilisation rurale, *économes et autonomes, « l'exaspération de la faim dans le monde peut alors aboutir à une déflagration générale » (2).*

JACQUES GRALL.

(1) Quelques chiffres situent cette puissance : avec 17 % des exportations mondiales de produits agricoles, pour une valeur de 32 milliards de dollars, le taux américain de couverture des importations par les exportations atteint 200 % ; il n'est, pour la C.E.E., que de 35 %.

(2) Sophie Bessis, *L'Arme alimentaire*, « Cahiers libres », Maspero, éd.

Les nuages de l'Apocalypse

III. — A quoi peut servir un rouleau compresseur ?

par ANDRÉ FONTAINE

Dans un premier article, André Fontaine a étudié les motifs de l'intervention soviétique en Afghanistan, qui parait surtout résulter, à première vue, de l'évolution de la situation locale. Puis il a passé en revue les répercussions de cette action, comme de la prise d'otages de Téhéran, sur la sécurité de la région (le Monde des 8 et 9 janvier 1980).

Dans la plupart des commentaires qu'on peut lire ou entendre aujourd'hui sur la « passivité » américaine, qu'il s'agisse de l'Iran ou de l'Afghanistan, une donnée est curieusement absente : la modification du rapport des forces en faveur de l'U.R.S.S. au cours de la décennie qui s'achève. Omission d'autant plus surprenante que, durant tout l'automne, et jusqu'à la réunion en décembre du conseil atlantique qui a approuvé l'implantation en Europe d'armes de théâtre, c'était à qui dénoncerait avec le plus de vigueur l'insuffisance des moyens occidentaux face au rapide développement de la puissance stratégique soviétique.

L'ampleur exacte de ce développement peut être discutée, non son existence. Il a commencé au lendemain de la crise de Cuba, conformément à l'avertissement lancé par M. Kouznetsov, alors vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S., à M. McCloy, le vétéran de la diplomatie américaine avec lequel il discutait les détails du retrait des fusées : *« Vous ne serez jamais capable de nous faire ça une autre fois* (1) ». M. Kouznetsov s'était trompé. Les Etats-Unis ont recommencé, en 1967, lorsque, sous la la pression de Lyndon Johnson, le Kremlin a dû accepter que le cessez-le-feu, qui mettait fin à la guerre israélo-arabe, intervienne sur les lignes de l'avance israélienne, autrement dit sur le canal de Suez, sur le plateau du Golan et sur le Jourdain. Humiliation pire peut-être que la précédente, dans la mesure où elle montrait aux Arabes qu'ils avaient eu tort de faire fond sur *l'appui du Kremlin.*

La leçon, en tout cas, a été comprise. La flotte soviétique que Khrouchtchev avait proposé, puisqu'elle était, selon lui, inutile, de vendre à la ferraille, est maintenant déployée sur toutes les mers du globe et, pour commencer dans cette Méditerranée et cet océan Indien que les Etats-Unis, après l'effacement italien, britannique et français, avaient pris l'habitude de considérer comme leur chasse gardée. L'invasion de l'Afghanistan a mis en lumière l'ampleur et l'efficacité des forces d'intervention soviétiques. A la faveur des accords SALT.

L'U.R.S.S. dispose de 2 544 armes stratégiques, dont 680 à têtes multiples, contre 2142 aux Etats-Unis, dont 1 046 à têtes multiples. Les SALT 2, s'ils finissaient par être ratifiés, ramèneraient ce total à 2 250 de part et *d'autre, dont 1 320 fusées « mirvées ».*

Quant aux effectifs et aux armements classiques, ils sont, depuis longtemps, du côté russe, nettement supérieurs à ceux de l'Ouest. Avec cet avantage considérable que les armées du pacte de Varsovie sont étroitement intégrées sous commandement soviétique, que leur armement et leur logistique sont absolument standardisés. Et que, entre la base principale de l'Est — l'immensité soviétique — et l'éventuel front européen, il n'y a que quelques centaines de kilomètres de plaines à franchir, alors que les Américains sont séparés de leurs alliés par toute la largeur de l'Atlantique.

Faiblesses pour faiblesses

Il y a, bien sûr, beaucoup de correctifs à apporter à l'image du rouleau compresseur qui viendrait facilement à l'esprit devant une telle puissance. La loyauté des troupes des Etats satellites, voire la sécurité des lignes de communications à travers l'Europe orientale peuvent laisser à désirer. Certains matériels russes, de l'avis de ceux qui ont pu les voir de près, ne sont pas de la meilleure qualité. Les sous-marins nucléaires n'auraient pas d'équipage de relève. Apparemment, les Soviétiques maintiennent beaucoup plus longtemps en service que les Occidentaux leurs vieux engins, et jusqu'à leurs bateaux de guerre : ce qui explique que des Japonais, examinant ceux qui qui se promènent dans les parages des Kouriles, disent qu'ils ne leur semblent guère différents de ceux dont ils sont si facilement venus à bout en 1905, à Tsouchima.

On aurait tort, cependant, de se rassurer à si bon compte. Il est de notoriété publique que le flanc nord-est de l'OTAN est une véritable passoire, Moscou n'hésitant pas d'ailleurs à tancer d'importance les gouvernements scandinaves chaque fois que ceux-ci font mine de renforcer si peu que ce soit leurs défenses. L'opposition entre la Grèce et la Turquie, et plus encore la situation économique, sociale et politique, dramatique de ce dernier pays oblitèrent en fait le flanc sud-est. La neutralité de l'Autriche et de la Suisse introduit dans le dispositif atlantique une trouée qu'une offensive pourrait transformer en percée. Il n'est pas jusqu'à la civilisation de l'automobile et de la sécurité à tout prix qui ne fasse peser sur les mouvements des troupes alliées une grave menace. Combien de gens, à l'annonce d'hostilités, ne fuiraient-ils pas les villes au volant de leur voiture pour aller chercher un refuge dans quelque campagne éloignée ! La pagaille serait telle, estimait, il y a peu, un expert ouest-allemand, que seule l'armée rouge serait en mesure d'y mettre fin, parce que seule capable de tirer sans ménagement sur des civils.

Pour mettre au point cet outil formidable, les Soviétiques ont délibérément rogné sur les crédits *qui* leur auraient *permis* d'améliorer le niveau de vie de leurs populations, voire de venir en aide à tel ou tel de leurs alliés, tel le Vietnam, qui, après avoir gagné la guerre, est en train de perdre la paix faute de moyens économiques suffisants. Ils ont acheté des ordinateurs, de la technologie, des usines clés en main. Ils se sont endettés jusqu'à l'os. Il est évidemment difficile de ne pas se poser quelques questions sur l'usage qu'ils comptent faire de toute cette force.

Le moins probable de ces usages est évidemment celui dont, jusqu'à une date récente, on parlait le plus souvent : l'ultimatum adressé à l'Ouest, qui laisserait à celui-ci le temps de préparer sa riposte. Que cette riposte ne soit pas totalement sûre ne change rien à l'affaire. Il suffit qu'il y ait une chance sur cent que l'adversaire recoure aux armes nucléaires pour que quiconque a la tête sur les épaules se retiennent d'agir. On en dira autant d'une attaque classique sur l'Europe. Le risque serait trop gros que l'attaqué emploie ses armes nucléaires tactiques, ce qui constituerait un pas sérieux, sinon irréversible, en direction de l'Apocalypse.

Vient ensuite l'hypothèse qui a tellement agité, en septembre dernier, le colloque de Bruxelles auquel participait Henry Kissinger : celle où, utilisant, pour une attaque par surprise, leurs fusées antiforces, les Soviétiques parviendraient à détruire d'un seul coup 90 % des 1 054 missiles intercontinentaux américains actuellement enfouis dans des silos et pointés sur les bases de départ de leurs propres fusées. Ce qui laisserait au président des Etats-Unis, à supposer qu'il puisse matériellement prendre sa décision dans la demi-heure dont il disposerait avant l'arrivée des bombes russes, le choix entre la capitulation et une riposte dirigée non contre les bases de lancement des fusées soviétiques — que ses propres missiles lancés par les sous-marins ou par des avions n'auraient pas la précision suffisante d'atteindre après la destruction des silos, — mais contre les villes, au risque de voir les villes américaines détruites à leur tour.

On admettra qu'il s'agit là surtout d'une hypothèse d'école, parfaitement concevable sur le papier, mais dont la réalisation impliquerait que les Soviétiques abandonnent les échecs pour le poker en acceptant de courir un risque énorme. Il n'empêche que M. Carter, estimant qu'il s'agit là du « *problème stratégique le plus pressant* », a obtenu de plusieurs de ses alliés européens l'installation sur leur territoire d'armes dites de théâtre — Pershing et missiles de croisière — capables de faire mouche sur les lanceurs soviétiques, qu'il s'agisse d'I.C.B.M. ou de fusées à portée moyenne comme les SS-20, maintenant pointés sur l'Europe ; il a, d'autre part, décidé d'accélérer la substitution aux I.C.B.M. en silo, rendus désormais vulnérables par la précision des engins adverses, de lanceurs mobiles MX qui circuleront en permanence dans de longues tranchées. La France, à qui tous ces raisonnements s'appliquent, bien entendu, compte tenu de la modestie de son dispositif de représailles, à la puissance 100, envisage, elle aussi, de se doter d'un missile à rampe de lancement mobile.

La période du risque maximum

La mise en place de ces armes nouvelles devant prendre plusieurs années, les experts occidentaux sont, en général, d'accord entre eux pour placer dans les années 1982-1985 la période du risque maximum. Ce qui ne veut pas dire, évidemment, qu'il faille s'attendre à voir les Soviétiques attaquer à cette date les pays du pacte atlantique. Mais, en tout cas, c'est alors que l'U.R.S.S., qui aura peut-être, entre-temps, quelque peu rajeuni sa gérontocratie, sous l'œil attentif du pouvoir militaire, pourra le plus aisément et aux moindres frais se permettre de faire avancer ses pions. Or, il est deux secteurs où elle peut être, de toute évidence, tentée d'agir.

1) *La Chine*, avec laquelle toute réconciliation paraît, à vues humaines, impensable : elle ne cherche clairement qu'à gagner du temps, et à brouiller les cartes entre ses adversaires potentiels, suivant l'enseignement de Staline, pour se mettre en mesure de faire face à une guerre qu'elle juge inévitable avec une Union soviétique résolue à ne pas laisser sa rivale idéologique devenir l'une des grandes puissances industrielles et militaires du monde.

2) *Le tiers-monde*, et singulièrement les régions où coexistent de vastes réserves de matières premières et d'énergie — dont l'U.R.S.S. n'a pas moins besoin que le monde occidental — et des régimes anachroniques, en butte à l'hostilité de tout ou partie de leurs populations. C'est ce qui rend éminemment préoccupante la situation actuelle au Proche-Orient et en Asie centrale. L'U.R.S.S. s'est installée en Afghanistan. Alors qu'elle n'a cessé de lorgner vers les mers chaudes, ne sera-t-elle pas tentée, quelque jour, de s'intéresser au Pakistan, qui se débat actuellement, sous une dictature impossible, au milieu des pires contradictions ? Laissera-t-elle éternellement se développer en Iran la confusion et l'anarchie ? Alors qu'à la surprise générale elle s'est *déjà avancée, soit directement*, soit par Cubains interposés, jusqu'aux tropiques, ne cherchera-t-elle pas à porter un coup à l'Afrique du Sud, que l'apartheid rend odieuse à *tous* les peuples de la terre et qui détient, du fait de ses richesses minérales et de sa situation stratégiques, un poids décisif dans la compétition mondiale ?

Dans l'une comme dans l'autre de ces hypothèses, comme dans celle que l'on ne saurait non plus écarter d'une mise au pas de la Roumanie — fort inquiète, après le Cambodge, de ce qui vient de se passer en Afghanistan — ou de la Yougoslavie où Tito, à quatre-vingt-sept ans, n'a toujours pas de successeur, que peut faire l'Occident ?

La réaction la plus improbable demeure celle de l'ultimatum : si l'U.R.S.S. ne s'inclinait pas, il faudrait ou le mettre à exécution ou perdre la face. Compte tenu de la disproportion des armements classiques, les Etats-Unis ne pourraient faire la guerre à l'Union soviétique qu'en engageant leurs moyens nucléaires. Or toute la dissuasion a été précisément imaginée pour empêcher l'une des deux superpuissances d'y recourir. Soyons sûrs qu'à l'heure actuelle l'U.R.S.S. possède des moyens *très efficaces* de « dissuader » l'Amérique de s'engager dans cette voie.

Des réactions en fonction de l'ampleur de l'enjeu

Une assistance militaire sur place est davantage concevable. On peut même imaginer, à la limite, des soldats américains et soviétiques se battant sur des *théâtres d'opération extérieurs*, en Chine, par exemple, tout en respectant leurs territoires métropolitains, leurs « sanctuaires » respectifs. C'est, après tout, ce qui s'est passé, en 1950-1953, en Corée, entre les Américains et les Chinois. Mais le danger d'escalade serait évidemment toujours présent.

En fait, les Etats-Unis seraient probablement amenés à mesurer leur réaction à l'ampleur de l'enjeu. A quatre ans d'intervalle, deux sondages opérés pour le compte du Chicago Council on Foreign Relations, ont fait apparaître que, concernant la Yougoslavie, par exemple, il y avait moins de 20 % d'Américains pour juger que sa protection justifiait qu'on courre le risque d'une guerre mondiale. Cette proportion pourrait se trouver modifiée à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Car il est évident qu'une action soviétique sur la Yougoslavie, même si Moscou pouvait invoquer, pour la justifier, l'appel d'« éléments sains » de Belgrade, mettrait en cause un élément fondamental de l'équilibre européen et alimenterait les craintes de ceux qui croient l'expansionnisme consubstantiel au socialisme à la soviétique. Quelle que soit la faculté d'oubli, qui est grande, du monde occidental, il est peu probable qu'une opération de ce genre puisse être ramenée à un incident de parcours. Disons qu'elle sonnerait pour longtemps, le glas de la détente. Et qu'au cas, non invraisemblable, où les Russes se heurteraient à une résistance armée, il leur faudrait s'attendre à la voir largement soutenue de l'extérieur. C'est là peut-être qu'ils risqueraient de trouver leur Vietnam. Hitler lui-même n'a jamais réussi à venir à bout des maquisards yougoslaves.

La réaction ne pourrait pas ne pas être plus vive encore si Moscou s'attaquait à la Chine ou touchait l'Occident dans ses œuvres vives, autrement dit dans ses approvisionnements en matières premières. Laisser tomber Pékin, ce serait concéder à l'U.R.S.S. une victoire énorme, la débarrassant de toute crainte sur ses arrières, l'exposant à toutes les tentations, et conduisant à essayer de composer avec elle toutes sortes de pays désormais convaincus que les Etats-Unis ne sont plus qu'un « tigre de papier ». Quant au pétrole du Proche-Orient, le monde industrialisé ne peut pas envisager de s'en passer sans remettre en cause les bases mêmes de sa vie économique, politique et sociale.

La dimension de ces enjeux est telle qu'on peut penser que les Soviétiques, dont la prudence a toujours été la vertu cardinale, y regarderont à deux fois avant de s'y attaquer. Mais il va de soi qu'ils seront d'autant plus prudents qu'ils auront le sentiment d'avoir en face d'eux des gens décidés à leur résister. Pas seulement en portant leurs armements au niveau suffisant pour *neutraliser les leurs. Mais aussi* en prenant l'offensive, comme le demande justement M. Michel Debré, sur le terrain de ce nouvel ordre économique mondial dont l'avènement peut seul mettre un terme à l'enchaînement de guerres de plus en plus nombreuses et de moins en moins locales.

(1) Charles Bohlen — *Witness to History, 1929-1969* — New-York, W.W. Norton and Co, cité par Henry Kissinger dans le premier volume de ses Mémoires (Payard).

FIN

PROCHE-ORIENT

Israël

EN MARGE DE LA RENCONTRE D'ASSOUAN

Les Israéliens s'inquiètent des progrès de l'intégrisme en Égypte

Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a reconnu, mardi 8 janvier, que des appareils américains effectuaient des vols d'entraînement à partir de bases aériennes égyptiennes. « Des avions américains, a-t-il dit, se trouvent en Egypte depuis ces dernières semaines, pour des exercices en coopération avec les forces égyptiennes, et il est possible que d'autres soient organisés dans l'avenir. »

M. Carter s'est refusé à fournir d'autres précisions, notamment sur des informations selon lesquelles des appareils de reconnaissance stratégique SR 71 effectueraient des missions de reconnaissance au-dessus de l'Afghanistan, à partir de bases égyptiennes.

Assouan. — MM. Sadate et Begin se sont entretenus en tête à tête durant près de deux heures, le mardi 8 janvier, sur les bords de la piscine d'un palace situé dans une île du Nil. Les centaines de journalistes qui guettaient derrière les baies vitrées de l'hôtel ont vu avec ébahissement les deux dirigeants se lever soudain, déployer sur un muret une carte de l'Afrique et du Proche-Orient et tracer dessus de grandes lignes comme s'ils se partageaient la région en zones d'influence ! A tout le moins, l'Egypte et Israël ont pris conscience qu'à eux deux ils constituaient dans la partie du monde qui va du Pakistan à l'Ethiopie la principale force militaire, mais on ignore encore si MM. Sadate et Begin ont pris des engagements pour, en cas de besoin, coordonner l'action de leurs forces armées.

Il est clair que rien ne se fera dans ce domaine sans l'accord des Etats-Unis, mais le général Hassan Ali, ministre égyptien de la défense et de la production militaire, a révélé mardi à Assouan,

De notre envoyé spécial

le jour même où l'information était rendue publique à Washington, que « *des exercices combinés avaient déjà eu lieu ces dernières semaines entre les aviations égyptienne et américaine* ».

Si la poussée soviétique et la révolution islamique en Asie centrale ont figuré en bonne place parmi les thèmes abordés officiellement au sommet d'Assouan, il est un autre sujet qui préoccupe fort les Israéliens : les progrès du fondamentalisme en Egypte même.

Les incidents graves suscités la semaine passée par des étudiants extrémistes islamiques à l'université du Caire (*le Monde* daté 6-7 janvier) et à celle d'Aïn-Chams (banlieue cairote), dans le but notamment d'imposer, au nom d'une application à la lettre de la loi coranique, la fin de la mixité dans les facultés, ont particulièrement impressionné les Israéliens parce qu'ils se sont déroulés la veille de la venue de M. Begin en Egypte. Mais le fondamentalisme recrute des adeptes dans les milieux les plus inattendus : une journaliste israélienne invitée à la table du maréchal Gamassi a été stupéfiée de constater que le fils de cette personnalité égyptienne libérale, jeune étudiant du Caire, élevé en musulman, mais de façon moderne, considérait que « *la seule chose pour laquelle il vaille la peine de mourir était la religion* » !

Si la poussée islamique est encore loin d'avoir atteint en Egypte la cote d'alerte, il n'est pas moins vrai qu'elle continue son avance. Les Israéliens en prennent conscience. Ils se demandent si cette situation nouvelle doit les conduire soit à faire des concessions en faveur des Palestiniens afin que le raïs puisse calmer ses compatriotes intégristes en leur montrant que la paix est libératrice pour les musulmans en Palestine ; soit, au contraire, à maintenir leur attitude dure actuelle tant qu'ils ne seront pas certains que le régime de M. Sadate est parvenu de lui-même à arrêter les progrès du courant fondamentaliste et à garantir la pérennité des accords de paix.

Quant à la politique du Caire face au monde musulman, elle consiste en ce moment à montrer, d'une part, qu'Israël est bien moins dangereux que le communisme ou l'intégrisme révolutionnaire, d'autre part, que l'Egypte est en mesure de jouer un rôle en faveur de la protection de l'islam : déjà les prises de position en flèche du Caire contre l'invasion soviétique en Afghanistan ont suscité des manifestations d'appui de la part de plusieurs organisations musulmanes égyptiennes.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Iran

La grande manifestation religieuse de Qom s'est déroulée sans incidents

La grande manifestation organisée à Qom à l'occasion du quarantième jour suivant l'Achoura chiite se dispersait, selon l'A.F.P., ce mercredi 9 janvier en fin de matinée sans avoir perdu son caractère religieux et donné lieu à incidents. De la terrasse de sa demeure, l'imam Khomeiny a salué de la main les centaines de milliers de participants au défilé.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Pour éviter que puissent se reproduire à Qom les violences du vendredi 4 janvier et peut-être aussi en prévision de la journée de mercredi qui devrait voir converger vers la résidence de l'imam Khomeiny et de l'ayatollah Chariat Madari des *foules encore plus importantes* qu'à l'ordinaire, à l'occasion de la célébration du deuil chiite, le tribunal islamique régional a fait savoir que l'accès à la ville sainte serait dorénavant « *filtré* ». D'importantes forces de police et de gendarmerie, ainsi que les inévitables gardiens de la révolution, avaient pris position, dès mardi 8 janvier, à chacune des entrées de la cité et fouillaient méthodiquement quiconque manifestait l'intention d'y pénétrer. Pour plus de sûreté, tout slogan est interdit, de même que la circulation des véhicules lourds, les conducteurs d'automobiles de tourisme étant, pour leur part, priés de laisser leur voiture hors de la cité.

La brusque annulation de tous ses rendez-vous et obligations par l'imam Khomeiny, et l'annonce par son secrétariat d'une sorte de vacance du pouvoir qui va durer quinze jours, pour ne s'interrompre qu'au lendemain de l'élection présidentielle, n'ont pas manqué de surprendre. Si l'on conçoit que la tâche écrasante d'un homme de soixante-dix-neuf ans l'autorise à prendre quelque repos, on s'étonne, en revanche, qu'il ait pu prendre une telle résolution en ce moment. D'autant que plusieurs foyers d'agitation restent actifs, en dépit des appels à la raison lancés par les principaux dirigeants religieux à leurs partisans respectifs. Ainsi, la situation demeure toujours bloquée dans la province du Kurdistan, où un différend oppose de longue date la population locales aux gardiens de la révolution.

On a appris qu'un militaire de haut grade appartenant à la vingt-huitième division basée à Sanandaj, la capitale du Kurdistan, était venu en personne ces jours derniers, à Téhéran, pour se plaindre des agissements des gardiens de la révolution en place dans la région, qui auraient « *réquisitionné* », un ordre écrit en bonne et due forme à l'appui, un lot important d'armes et de munitions de l'armée régulière. Enfin cheikh Ezzedine Husseini, chef religieux de la communauté sunnite kurde, a lancé un appel à l'imam Khomeiny, le priant instamment d'étudier « *personnellement* » le problème kurde sous tous ses aspects, puis d'y apporter d'urgence les solutions qui conviennent.

A Tabriz, où les revendications des Azerbaïdjanais portent sur trois points principaux (désaccord avec certains articles de la Constitution de la République islamique ; dénonciation des agissements des gardiens de la révolution et des comités révolutionnaires), l'agitation persiste, même si la journée du 8 janvier n'a été marquée par aucun incident notable.

A Zahedan, enfin, la capitale du Baluchistan située sur la frontière irano-pakistanaise, et où les émeutes du 6 janvier — opposant, comme à Bandar-Langeh, le même jour, communautés chiites et sunnites — ont causé la mort de dix personnes, il semble que l'ordre n'est pas entièrement rétabli.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Arabie Saoudite

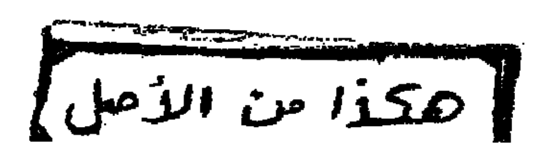
L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DE LA MOSQUÉE DE LA MECQUE

Des auteurs présumés de l'attaque sont exécutés

Ryad (*Reuter, A.F.P., U.P.I.*). — Soixante-trois membres du « *groupe des renégats* » ayant attaqué, le 20 novembre, la grande mosquée de La Mecque ont été exécutés ce mercreedi matin 9 janvier, annonce un communiqué du ministère de l'intérieur saoudien.

Le communiqué précise que les exécutions ont eu lieu simultanément dans plusieurs villes du royaume saoudien, mais n'indique pas la manière dont les suppliciés ont été mis à mort. Selon la loi islamique, en vigueur en Arabie Saoudite, les crimes contre les lieux saints sont passibles de la décapitation.

Au début de décembre, le ministre saoudien de l'intérieur, le prince Nayef Ben Abdel Azim, avait révélé que soixante-quinze rebelles avaient été tués durant les opérations à l'intérieur de la mosquée et que les forces de l'ordre avaient fait cent soixante-dix prisonniers. Il avait ajouté que la plupart des « renégats » arrêtés étaient des ressortissants étrangers de confession islamique, notamment originaires d'Egypte, du Nord et du Sud-Yémen, du Pakistan, des Etats maghrébiens et du Koweït.



هكذا من الأصل

Iran

...nifestation religieuse... ...éroulée sans incidents

De notre envoyé spécial

...oudite

...A MOSQUÉE DE LA MECQUE

...l'attaque sont exécutés

...L'EUROP...

...'Europe des af...



...NCE...

...REMENT LE VOYAGE QU'IL VOU...

ASIE

Inde

APRÈS SON TRIOMPHE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le parti de Mme Gandhi pourrait disposer d'une majorité lui permettant de réviser la Constitution

De notre correspondant

New-Delhi. — A quelques jours du scrutin, tous les observateurs scrutaient vainement l'horizon pour y voir poindre la fameuse « wave », ce courant d'opinion qui, dans les élections indiennes, assure à celui qui en bénéficie une poussée irrésistible conduisant, le mode du scrutin aidant, à une victoire spectaculaire. Aujourd'hui, alors que les résultats continuent d'afiluer vers la capitale, c'est non pas une « vague » mais un véritable raz de marée qui déferle sur le p ays tout entier et qui pourrait assurer à Mme Indira Gandhi le plus net succès de sa carrière politique.

Sa formation, le Congrès (I), est, en effet, certaine de disposer de la majorité absolue des cinq cent vingt-cinq sièges de la Chambre du peuple, le Lok Sabha (le scrutin a été ajourné dans dix-sept circonscriptions), trois cent quarante-cinq des cinq cent dix sièges attribués jusqu'ici revenant d'ores et déjà à ses candidats.

En fait, la seule question qui se pose désormais est de savoir si Mme Gandhi disposera, dans la nouvelle Assemblée, de la majorité des deux tiers (trois cent soixante-deux voix) requise pour pouvoir exercer le pouvoir de révision constitutionnelle accordé au Parlement.

Alors qu'elle s'était prudemment présentée dans deux circonscriptions, Mme Gandhi l'emporte dans celle de Medak. En Andra Pradesh, par une marge impressionnante de près de deux cent vingt mille voix tandis qu'à Rae Bareli, dans l'Uttar Pradesh, où elle avait été battue en 1977, elle reconquiert son siège avec une avance de quelque cent soixante-treize mille voix.

Dans la circonscription voisine, celle d'Amethi, son fils, Sanjay, l'emporte également par plus de cent mille voix d'écart au terme d'une campagne aussi discrète qu'efficace. Belel revanche pour celui en qui on avait souvent vu le principal responsable de la défaite de sa mère et dont on considérait que sa présence constituait l'un des handicaps majeurs à un éventuel retour au pouvoir de Mme Gandhi. Cette dernière à toutefois tenu à préciser qu'elel n'avait pas l'intention de lui ouvrir la porte du gouvernement. A la veille du scrutin, Mme Gandhi avait d'ailleurs indiqué que si son fils briguait un siège au Lok Sabha, ce n'était pas par ambition politique, mais tout simplement pour pouvoir se défendre devant l'opinion et répondre des accusations lancées contre lui par ses adversaires. Elle avait également précisé que si son fils était condamné elle ne s'opposerait pas, même premier ministre, à un verdict de la justice.

Alors que dans la capitale le Congrès (I) regagne 6 des 7 sièges qu'il avait perdus en 1977, il emporte 25 des 26 sièges du Cujarat, 39 des 48 sièges du Maharashtra, 12 des 13 sièges du Punjab et 19 des 21 sièges de l'Orissa. Dans les deux plus importants Etats de l'Union, l'Uttar Pradesh et le Bihar — là en fait où se gagent les élections — il devrait récolter près de 70 % des sièges. Il détient d'ores et déjà 50 des 85 sièges de l'Uttar Pradesh et 21 des 54 sièges du Bihar.

Le Congrès (I) enregistre éaglement d'excellents résultats au Madhya Pradesh (35 sièges sur 40) et au Rajasthan 18 sur 25), deux Etats ou l'on pensait généralement que le Janata maintiendrait ses positions. Ce dernier — mince consolation — emporte toutefois 5 des 6 sièges de Bombay.

Principale victime du scrutin, M. Devralj Urs, président du Congrès (U), a démissionné de son porte de chef du gouvernement du Karnataka, Etat où sa formation détient la mojorité à l'Assemblée locale mais où le parti de Mme Gandhi s'empare de 27 des 28 sièges à la Chambre du peuple.

De telles distorsions entre les rapports de force aux niveaux national et local devraient apparaître dans de nombruex Etats et l'ampleur de la victoire de Mme Gandhi aura certainement des retombées importantes au Bihar, en Uttar Radesh, au Gujarat, au Maharasrtra, en Orissa et au Tamil Nadu. Dans ses Etats, on devrait assister rapidement à des déclassements politiques, les coalitions actuelles éclatant et de nombreux leaders régionaux pouvant être tentés de rallier le campe des vainqueurs.

Il n'est pas exclu non plus que Mme Gandhi, fort du courant national qui s'est dégagé en sa faveur, ne veuille en récolter immédiatement les fruits et ne déclenche pour se faire, une série d'élections anticipées au niveau des assemblées locales. Elle ne ferait en cela qu'imiter le Janata qui, grand vainqueur des élections de 1977, avait dissous dans la foulée neuf assemblées locales.

La défaite des adversaires de Mme Gandhi est telel qu'on peut parler de déroute et de débacle. Alors qu'au moment de la dissolution, en juillet dernier, le Janata comptait deux cent trois députés, il ne s'en voit attribuer pour le moment que trente-deux, le LoW Dal passant pour sa part de soixante-dix-sept à quarante et un et le congrès(U) de cinquante-six à douze. Ainsi, les anciens vainqueurs de Mme Gandhi — dont le parti passe de quatre-vingt sièges à trois cent quarante-cinq — sont littéralement laminés. En fait, ni le Janata ni le Lok Dal ne peuvent désormais être considérés comme des partis nationaux tant leur implantation est limitée à certaine région du pays. Les partis de gauche maintiennent quant à eux leurs positions, le P.C. (marxiste, indépendant de Moscou et de Pékin) obtenant trente-deux sièges et le P.C.I., pro-soviétique, neuf.

Les choses étant ce qu'elles sont, on peut même se demander si il existera, au sein de la future Assemblée, une opposition officielle, aucune formation n'obtenant les cinquante-quatre sièges requis pour être reconnue comme telle. De plus, les motions de défiance, qui permettent de mettre en jeu la responsabilité du gouvernement, requièrent le consentement de cinquante députés.

La gauche résiste

Plusieurs membres du cabinet chargé d'expédier les affaires courantes, sous la direction de M. Charan Singh, ont connu la défaite. L'actuel premier ministre a toutefois été élu ainsi que MM. Chavan (Cong. U.), vice-premier ministre, Jagjivan Ram, leader du Janata, et Vajpayee (Janata), ancien ministre des affaires étrangères. Quant au « tombeur » de Mme Gandhi en 1977, M. Raj Narain, un des leaders du Lok Dal, qui se présentait cette fois à Vanarasi (Bénarès), il est battu de plus vingt-quatre mille voix.

Seuls Etats à résister à la poussée du Congrès (I), le Kerala et le Bengale-Occidental où les formations de gauche au pouvoir dans les assemblées locales, enregistrent de bons résultats. Presque assuré de l'emporter dans la plupart des circonscriptions du Bengale, le front mené par le parti communiste marxiste enlève douze des vingt sièges au Kerala, les huit autres sièges allant à l'alliance conduite par le Congrès (I).

La nouvelle Chambre du peuple devrait se réunir le 21 janvier pour une courte session. Il appartient cependant au nouveau premier ministre de proposer au président de l'Union la date à laquelle il souhaite voir convoquer l'Assemblée.

Dès qu'elle aura été élue, vendredi, leader du groupe parlementaire du Congrès (I), Mme Gandhi sera invitée à constituer son gouvernement, lequel pourrait entrer en fonction à la fin de la semaine.

L'Une des première tâche de la nouvelle Assemblée sëra de se prononcer sur la reconduction de la disposition constitutionnelle qui réserve un certain nombre de sièges aux intouchables et aux populations tribales. Cette reconduction pourrait toutefois n'intervenir qu'au cours de la session budgétaire qui doit avoir lieu courant février.

PATRICK FRANCES.

PORTRAIT

Une longue carrière politique

Mme Indira Gandhi est la fille unique de Jawaharlal Nehru, qui fut premier ministre de l'Inde de l'indépendance, en 1947, à sa mort, en 1964. Elle est née en 1917 à Allahabad, dans la vallée du Gange, et a fait des études intermittentes, notamment en Suisse et à Oxford, avant d'épouser, en 1942, Feroze Gandhi — qui n'a aucun lien de parenté avec le mahatma Gandhi, — dont elle a eu deux fils, Rajiv, aujourd'hui pilote de ligne, et Sanjay.

Elevée dans le sérail politique, elle a été mêlée d'abord à la lutte pour l'indépendance, car le Parti du Congrès, qui milita dans ce sens, avait depuis 1930 Nehru comme président. Mme Gandhi fut à son tour nommée à ce poste en 1959 et elle entra au gouvernement Shastri, où elle occupa les fonctions de ministre de l'information, en 1964, après la mort de son père. Après le décès brutal de Lal Bahadur Shastri, en janvier 1966, Mme Gandhi accède à la tête du gouvernement, malgré l'opposition de certains hauts dirigeants du Congrès. En 1969, elle est d'ailleurs « expulsée » du comité directeur du parti, mais elle se maintiendra en fait à la tête du mouvement, qu'elle conduira à la victoire électorale en 1971, où elle remporte les deux tiers des sièges à la Chambre du peuple. Mais c'est la victoire militaire de l'Inde sur le Pakistan, en décembre 1971, qui précipite l'éclatement de ce pays et conduit à la naissance du Bangladesh, qui portera Mme Gandhi au sommet de sa popularité.

Elle gardera le pouvoir pendant onze ans, le Congrès étant reconduit à chaque élection législative. Mais, en 1975, pour répondre à un vaste mouvement national de désobéissance civique, elle proclame l'état d'urgence, fait emprisonner tous les dirigeants politiques de l'opposition, impose la censure sur la presse.

En 1977, la coalition de ses adversaires, réunie au sein du Janata, le Parti du peuple, remporte un succès triomphal, et le Congrès est rejeté dans l'opposition. En octobre 1977, Mme Gandhi est arrêtée par le ministre de l'intérieur, M. C. Singh, mais relâchée dès le lendemain par un juge. En janvier 1978, elle provoque une nouvelle scission au sein du Congrès et est placée à la tête d'un Congrès (I) — comme Indira — dont se tiennent à l'écart la plupart des responsables qui avaient été ses ministres sous l'état d'urgence. Le 5 novembre, Mme Gandhi remporte une élection partielle à Chickmagalur, au Karnataka, dans le sud de l'Inde, mais la Chambre du peuple prononce son exclusion de l'assemblée et ordonne sa mise en détention. Elle est emprisonnée du 19 au 26 décembre 1978. Après l'éclatement du Janata, au milieu de l'été 1979, et la dissolution de la Chambre, ses chances d'un retour au pouvoir se précisent.

LES ÉTATS-UNIS ENVISAGENT DE REPRENDRE LEURS LIVRAISONS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE A L'INDE

Les Etats-Unis envisagent d'ouvrir prochainement, avec le nouveau gouvernement indien, des discussions, sur la livraison de combustible nucléaire, a annoncé, mardi 9 janvier, le porte-parole du département d'Etat. L'administration américaine a récemment demandé au président Carter d'approuver deux livraisons d'uranium enrichi destinées à la centrale atomique de Tarapur, près de Bombay, faisant valoir que Washington avait assoupli sa position, dans le domaine nucléaire, à l'égard du Pakistan depuis l'intervention soviétique en Afghanistan.

En principe, les Etats-Unis devraient suspendre leurs livraisons de combustibles nucléaires à l'Inde, en vertu de la loi sur la non-prolifération, interdisant ses livraisons aux pays n'acceptant pas un complet contrôle international de leurs installations. Après l'intervention soviétique en Afghanistan, Washington a annoncé le rétablissement de l'aide militaire américaine au Pakistan et cela a fortement irrité les Indiens... « *Si nous faisons une exception pour le Pakistan, nous devons faire de même pour l'Inde* », a dit un fonctionnaire du département d'Etat.

Dans une interview accordée la semaine dernière à *Newsweek* et publiée par *l'International Herald Tribune* du 7 janvier, le chef de l'Etat pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, a déclaré que son pays n'était « *absolument pas* » en train de fabriquer une bombe atomique. « *Ce canard,* a-t-il ajouté, *a été inventé par la propagande israélienne qui a dit que nous étions financés par la Libye... C'est de la pure fiction. Nous ne voulons pas faire une bombe. Nous ne sommes pas en compétition avec l'Inde, et nous ne voulons pas nous engager dans une course aux armements. Si l'Inde détient une bombe, cela ne veut pas dire que nous devons en avoir une aussi.* »(*Le Monde* du 28 décembre.)

BIBLIOGRAPHIE

« MA VÉRITÉ », d'Indira Gandhi

« *Il est à parier que l'éclipse politique de Mme Gandhi ne sera que momentanée* », écrit Emmanuel Pouchpadass, le présentateur de cet ouvrage. En publiant ses entretiens avec la fille de Nehru quelques jours avant les élections indiennes, les éditions Stock avaient fait le pari. C'est à juste titre que l'ouvrage a été intitulé « *Ma vérité* », car les questions posées par Emmanuel Pouchpadass au cours de conversations qui ont commencé « *le jour du dixième anniversaire de l'accession de Mme Gandhi à la charge de premier ministre* » et se sont achevées après sa défaite électorale de mars 1977, ne sont qu'un prétexte pour tenter de rendre plus vivant un long plaidoyer *pro domo*. Jamais l'interviewer, qui voit dans cette défaite « *une sourde revanche des phallocrates honteux de s'être laissés pendant si longtemps gouverner par une femme* », ne pèche par excès d'impertinence ou de curiosité. Présenté de façon parfois incompréhensible pour un non-initié, ce livre de circonstance n'en demeure pas moins *intéressant par ce* qu'il révèle — souvent involontairement — de la personnalité de celle qui va gouverner à nouveau le sixième de l'humanité.

En évoquant dès sa première question, « *les bonnes fées penchées sur le berceau* » d'Indira, Emmanuel Pouchpadass lui rend le mauvais service de fignoler une fois de plus un conte trop souvent rapporté avec complaisance par les hagiographes : celui de la jeune patricienne qui, obéissant à un irrésistible appel du destin, se met « *au service du peuple* ». L'aspect « poudre aux yeux » du récit de jeunesse — lutte contre les Britanniques, naissance d'une vocation politique chez une jeune femme laissant entendre qu'elle lui a sacrifié ses dispositions pour l'art et le bonheur familial — est aggravé par la répétition de ces solides truismes qu'affectionne Mme Gandhi, experte à dissimuler sa volonté de puissance sous une insignifiance calculée : « *L'éducation consiste à former le corps et l'esprit.* » « *Depuis la révolution industrielle, le rythme de vie ne cesse de s'accélérer. Pour suivre le mouvement, il faut s'adapter aux changements.* »

Heureusement, quand on arrive aux sujets délicats — par exemple l'instauration de l'état d'urgence en 1975 — le coup de griffe de l'animal politique interrompt assez souvent le discours patelin : « *Ceux dont l'idéologie se fonde sur la violence et la destruction ne sauraient prétendre à la démocratie. Sur leurs lèvres, le mot « démocratie » me rappelle l'histoire de cet adolescent parricide qui invoquait la clémence du jury sous prétexte qu'il était orphelin.* »

Seule l'évocation des critiques de la presse en 1975 fait perdre son sang-froid à Mme Gandhi : « *Les journaux occidentaux ont toujours été contre nous. Le* Guardian, *entre autres, dépêchait systématiquement chez nous des correspondants juifs furieux contre nous à cause d'Israël.* »

» *Fondamentalement, cette hostilité n'était jamais que le reflet de celle des gouvernements occidentaux à notre égard, provoquée par notre politique de non-alignement* », poursuit Mme Gandhi avec son habituelle bonne conscience, dont le sommet est atteint dans le passage relatif aux « *excès de générosité* » et à la « *grandeur d'âme* » de l'Inde à l'égard du Pakistan.

Evoquant dans ses Mémoires le même moment historique — la guerre indo-pakistanaise de 1971, — M. Kissinger rapporte que M. Nixon ne « *pouvait supporter* » Mme Gandhi, alors en visite à Washington, à cause des « *prétentions morales de la dame* ». Pourtant, poursuit M. Kissinger, « *elle n'était pas, comme Nixon le croyait, hypocrite, ce qui aurait supposé la conscience d'une disparité entre ses actions et ses valeurs, c'était plutôt que, pour elle, son intérêt et ses valeurs étaient indissociables* ». Tout ce qu'on apprend en lisant *Ma vérité* confirme ce jugement.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

★ *Ma vérité*, d'Indira Gandhi, 283 pages, Stock.

Cambodge

Des dizaines de milliers de réfugiés ont été dispersés à la suite d'affrontements entre Khmers rouges et nationalistes

De notre correspondant

Bangkok. — *La série des règlements de comptes meurtriers et des tentatives de contrôle des populations réfugiées, se poursuit le long de la frontière khméro-thaïlandaise entre divers groupes de la résistance cambodgienne pour le plus grand malheur de centaines de milliers de civils à nouveau pris entre deux feux, et pour le plus grand bénéfice des troupes vietnamiennes qui assistent, l'arme au pied, à l'autodestruction de leurs adversaires. La situation est chaque jour un peu plus confuse le long de cette portion de frontière grouillante de fugitifs, de manœuvres, de trafics, de renversement d'alliances et de trahisons, véritable *cocktail explosif où sont imbriqués*, sur une bande de territoire étroite, l'armée thaïlandaise, celle de Hanoï, les résistants khmers de diverses tendances, plusieurs centaines de représentants des organisations internationales et quelques milliers de trafiquants et d'agents de renseignements de tous bords.

Après ceux du camp de Moulinaka, en novembre, et celui de Ban Nong Chan, il y a deux semaines, le dernier affrontement en date a eu lieu au cours du dernier week-end dans la zone de Ban Samet (camp zéro - zéro - sep) située à trois cent cinquante kilomètres à l'est de Bangkok. Il a opposé une unité de soldats kmers rouges venus de la base toute proche de Phnom Chhat, au défenseurs Khmers serei du camp, et a jeté quelque deux cent mille civils dans une fuite désodonnée. Les combats qui se sont poursuivis sporadiquement pendant vingt-quatre heures auraient fait plusieurs dizaines de morts et de blessés.

L'attitude de Bangkok

La foule s'est dispersée dans les environs : plusieurs dizaines de milliers de personnes sont allées grossir le camp khmer Serei voisi nde Ban-Makmund ; un grand nombre de Cambodgiens demeurent dans les forêts d'alentour ; plusieurs dizaines de milliers, enfin, ont été transférés par le H.C.R. dans le camp de transit de Khao-I-Dang, à 12 kilomètres à l'intérieur du territoire thaïlandais. Les soldats de l'armée royale thaïlandaise ne sont intervenus à aucun moment.

Cette sanglante opération paraît avoir eu pour origine la liquidation physique par les Khmers Serei d'éléments Khmers rouges dont la présence avait été imposée dans le camp 007 à la suite de pressions des militaires thaïlandais. Elle permet, incidemment, à ces derniers de faire transférer dans les camps de transit prévus à cet effet depuis octobre plusieurs milliers de fugitifs Cambodgiens qui s'y refusaient obstinément en dépit de toutes les tentatives, y compris la suspension momentanée des aides alimentaires. Elle semble également s'insérer dans une politique thaïlandaise visant d'abord, pour des raisons de sécurité intérieure, à contraindre les groupes autonomes de résistants — qui prolifèrent de façon anarchique au sein *des masses de fugitifs* et qui détournent une partie de l'aide internationale à des fins de commercialisation — à dégager les abords de la frontière pour éviter de donner aux troupes de Hanoï le prétexte à des opérations de représailles contre la Thaïlande.

Ces groupes devraient alors, selon ce plan, soit accepter d'être désarmés et transférés avec les populations sous leur contrôle dans les camps supervisés par l'armée thaïlandaise et assistés par les organisations internationales, soit opter pour une collaboration, au sein de fronts élargis et complémentaires, avec les mouvements de résistance mieux organisés qui ont le soutien de *Bangkok et de la Chine, c'est-à-*dire les Khmers rouges et le Front de libération nationale du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann. L'opération de Ban-Samet, se demandent les témoins, aurait-elle pu se dérouler sur le sol thaïlandais, et à proximité d'importants contingents des forces armées royales, qui ne sont pas intervenues, sans un certain dgeré de complicité ? On fait remarquer qu'en novembre, à la suite d'un incident mineur entre Khmers serei et soldats thaïlandais, ces derniers avaient immédiatement déclenché un barrage d'artillerie contre le camp 511 du Moulinaka (Mouvement de libération national du Kampuchea), tuant et blessant plus de deux civils. Le Moulinaka se réclamait du patronnage de Sihanouk et résistait à toutes les pressions en vue de le faire changer d'obédience.

Il semble bien que la situation sur cette portion de frontière offre tous les ingrédients (géopolitiques, militaires, humanitaires, etc.) d'une situation de type palestinien.

R.-P. PARINGAUX.

Vietnam

Le drame des « réfugiés de la mer » continue

Le dernier jour de l'année 1979 a été dramatique pour cent quatre-vingt-dix « réfugiés de la mer » vietnamiens, dans le golfe du Siam.

Soixante-neuf personnes, fuyant le Vietnam, ont été noyées par des pirates, a-t-on appris de sources bien informées à Bangkok, au moment où elles atteignaient l'île thaïlandaise de Kra, de sinistre réputation pour les « réfugiés de la mer ».

Trois bateaux étaient arrivés le 31 décembre en vue de l'île, située dans le golfe du Siam, près de la ville de Nakhon Si Thammarat (sud de la Thaïlande). Cent vingt réfugiés se trouvaient dans la première embarcation, quarante-sept dans la seconde et vingt-trois dans la dernière.

Avant de pouvoir atteindre l'île, les « réfugiés de la mer » ont été attaqués par quatre bateaux « pirates ». Soixante-neuf réfugiés ont été battus, puis noyés, tandis que les autres étaient contraints à nager jusqu'à l'île.

Les cent vingt et un rescapés sont restés pendant quatre jours entre les mains des « pirates », qui ont violé les femmes. Une fillette de huit ans a été violée à plusieurs reprises pendant quatorze heures, ajoutent *les mêmes sources*.

Les survivants ont été secourus le 5 janvier par la police thaïlandaise et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Le 3 décembre déjà, un bateau de cent « réfugiés de la mer » vietnamiens avait été éperonné au large de l'île de Kra par deux bateaux de pêche thaïlandais. Quatre-vingts réfugiés avaient été noyés ou tués et les vingt survivants avaient été conduits à Kra, où les femmes avaient été violées pendant plusieurs jours.

La police thaïlandaise, qui a intensifié au cours des derniers mois la répression des crimes commis contre les « réfugiés de la mer », avait arrêté, en novembre, sept pêcheurs accusés d'avoir tué treize réfugiés et violé trente-cinq femmes qui faisaient partie d'un groupe de cent soixante-dix Vietnamiens.

Les risques encourus par les « réfugiés de la mer » arrivant en Thaïlande sont d'autant plus grands que leur nombre augmente. De cent quatre-vingt-treize en octobre, le nombre des arrivées est passé à neuf cent dix en novembre et il aurait été encore plus élevé en décembre.

D'autre part, quatre réfugiés vietnamiens se sont noyés lors d'une bousculade pour tenter de monter à bord du cargo français *Tourvilles*, qui a recueilli cent trois autres personnes samedi en mer de Chine, apprend-on de source philippine, mercredi 9 janvier.

Selon un porte-parole du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, les autorités philippines ont autorisé les cent trois réfugiés à débarquer à Manille, mardi, après avoir reçu la garantie qu'ils seront accueillis en France s'ils ne sont pas relogés ailleurs. — *(A.F.P., Reuter.)*

COPRODUCTION AMÉRICANO-ANGLO-FRANÇAISE D'UN DOCUMENTAIRE SUR LA GUERRE DU VIETNAM

Washington *(A.F.P.)*. — Un organisme public américain, la Dotation nationale pour les sciences humaines, a octroyé, le lundi 7 janvier à Washington, un crédit de 1,2 million de dollars (environ 4,8 millions de francs) à la réalisation d'un documentaire historique sur la guerre du Vietnam. Une série de treize émissions, réalisée par la chaîne américaine de télévision publique P.B.S. avec le concours des télévisions française (Antenne 2), britannique et suisse et les archives de la chaîne de télévision privée A.B.C., présentera les aspects politiques, diplomatiques, culturels et militaires du conflit vietnamien de 1940 à 1975, ainsi que la guerre du Laos et celle du Cambodge. Le coût total de cette réalisation est évalué à 4 millions de dollars, dont la plus grande partie reste à trouver.

Les auteurs du projet ont souligné leur souci d'objectivité et ont cité à ce sujet une liste des quarante historiens, archéologues et journalistes de toutes opinions associés à cette entreprise.

EUROPE

Le paradoxe belge

(Suite de la première page.)

Comme je tente de l'expliquer dans mon livre (1), l'Etat, ici, est une motion importée, un appareil venu de l'étranger — l'administration de César, des duc bourguignons, des rois d'Espagne, de Napoléon. On veut bien d'un prince, mais mieux vaut qu'il soit au loin, et, si possible, impuissant. Ce qui compte, ce sont les communes et leurs franchises, leurs échevins élus, et ce Perron, symbole des libertés communales. On n'aime pas la capitale — longtemps, Bruxelles se contentera d'être une Cour, — le pouvoir central, qui risquerait de se prendre au sérieux et de dicter ses lois aux citoyens.

Le malheur, c'est qu'on a oublié tout cela en 1830. *« Après des siècles d'esclavage, le Belge sortant du tombeau... »* On chantait cela avec un clin d'œil : le tombeau était bien rembourré ! En *froie* à un grand élan patriotique, les Belges — et l'Europe — se sont persuadés que la Belgique existait, qu'elle était une nation, *et l'ont dotée* d'*institutions* unitaires : un roi, un Parlement, une capitale, une langue, une religion. Mais c'était faux : il n'y avait pas *une* nation, mais deux — deux peuples, — et Bruxelles n'était pas une capitale. Il est vrai qu'on pouvait espérer la fusion. Le problème linguistique ne se posait pas — pas encore : puisque la bourgeoisie parlait français, tout le monde, un jour, parlerait français. *« Flamands ou Wallons, toute la Belgique civilisée parle français... s'il est encore au fond de la Flandre...* [ou] *des Ardennes, quelque village arriété où le français soit du grec, marchons à sa conquête ! »* (Grandgagnage, 1845). En termes plus aimables, on chantait : *« Soyons unis !... Flamands, Wallons, ce ne sont là que des prénoms. Belge est notre nom de famille (2). »*

Cette Belgique unitaire a vécu sur un malentendu, et ce malentendu a duré près d'un siècle. L'apparence était brillante. Les rois — Léopold Ier, Léopold II surtout, Albert Ier (3) — étaient des hommes intelligents, l'essor économique était remarquable, le niveau de vie considérable pour l'époque, une bourgeoisie dynamique et francophone gouvernait le pays sans trop de heurts. Peu importait que l'on parlât flamand en Flandre, l'essentiel était de produire, d'exporter, de coloniser le Congo... et de bien vivre. Cependant, en Flandre même, des intellectuels, puis des groupes de plus en plus nombreux ne supportaient plus de voir leur langue et leur culture méprisées par leurs propres « élites ». (Il y eut à Bruxelles, vers 1890, un ministère entièrement composé de Gantois : ceux-ci ne parlaient français qu'*« à leurs bonnes »*.) Comme au Québec, le clergé avait maintenu la langue vivante et encouragé la renaissance d'une littérature. Dès le lendemain de la Grande Guerre — où les paysans flamands s'étaient plaints qu'on les commandât en français, — il devint évident que le poids dé nographique de la Flandre allait se faire sentir. La Wallonie entrait dans la crie : dénatalité, fin de la domination du charbon, surproduction d'acier... La prolifique et dynamique Flandre prenait la tête du pays. En 1930, elle se serait contentée de l'égalité des langues, mais dans *tout* le pays. Les Wallons commirent la faute de refuser le bilinguisme, et les lois linguistiques de 1931-1932 créèrent en fait, sans qu'on s'en aperçût sur le moment, deux communautés unilingues, séparées par une frontière qui allait bientôt devenir spirituellement infranchissable. *Le maintien et l'unité supposait le bilinguisme*, l'existence de deux nations unilingues exigeait le fédéralisme.

Le départ de Léopold III aura été la dernière « victoire » de la classe politique francophone ; le référendum de 1950 avait montré la division du pays, la Flandre votant massivement pour le roi, Bruxelles et la Wallonie contre lui. Victoire à la Pyrrhus ! La Flandre continuait sa percée ; ses industries nouvelles, adossées à la mer, se développaient tandis que fermaient les mines du Borinage et des hauts fourneaux de Liège. Cependant, la classe poli tique reculait toujours devant le fédéralisme — mot honni, à l'avenir incertain. A partir de 1970, on fait, sous le nom de *régionalisme*, le pire fédéralisme qui soit : un fédéralisme sans fédérateur ! On reconnait l'existence de trois régions, on dédouble les conseils culturels, on ajoute aux deux Chambres d'un Parlement devenu croupion trois assemblées régionales, mais, en même temps, on refuse de laisser les Bruxellois décider de leur sort, et l'on maintient entre les deux communautés une parité artificielle, dans une ville où quatre habitants sur cinq parlent français. Mais il y a pire : on ne peut plus passer d'une région dans une autre, même si l'on est bilingue, surtout si l'on est bilingue. L'origine linguistique devient un carcan.

Il est vrai que les chiffres parlent. Les électeurs flamands représentent maintenant 57,6 % du corps électoral, ils ont gagné près de 3 % en dix ans, les Wallons ne sont plus que 30 %, les Bruxellois que 11 %. Pour les Flamands, tout est simple ; ils étaient contre l'Etat unitaire lorsque celui-ci appartenait aux francophones ; devenus les maîtres du jeu, ils consentent à traiter avec une *Wallonie minoritaire*, à la condition que Bruxelles, cette machine à franciser les Flamands, soit *mise en tutelle* — simple district fédéral, en voie de dépeuplement (puisque la capitale est soigneusement maintenue dans le corset des dix-neuf communes), qui ne saurait constituer une région à part entière. Le partage égal des crédits culturels entre les deux communautés avantage les Flamands de Bruxelles, qui disposent d'autant d'argent pour leurs écoles que les francophones majoritaires. Mais, en Belgique, c'est le contraire : le gros des investissements va à la Flandre.

Telle qu'elle est pratiquée, la régionalisation *coûte* cher, de plus en plus cher : deux Chambres, deux conseils culturels, trois assemblées régionales, cinq « exécutifs », c'est beaucoup pour un pays dont on peut faire le tour en un jour ! Mais la classe politique y gagne, qui voit se multiplier les postes *ad hoc*. Depuis longtemps, il était admis que chaque famille spirituelle — en fait, chaque parti — soit représentée à tous les échelons de l'administration, comme dans les grands organismes économiques (dit *parastataux*) : à un directeur général socialiste (Wallon) ou social chrétien (Flamand) doit correspondre un partenaire libéral (Bruxellois) exactement au même niveau. Le résultat, c'est que les hauts fonctionnaires sont inamovibles, et que les nominations deviennent des affaires d'Etat : déplacer une pièce, c'est mettre tout le puzzle en péril ! Il y a *deux* ministères de l'éducation, *deux* ministères de la culture ; toutes les grandes administrations se dédoublent, y compris les administrations « techniques » ; il risque d'y avoir bientôt deux primats... Reste le monarque, dernier symbole de l'unité de la Belgique, garant de la Constitution. Mais demain, si les deux communautés s'affrontent, pourra-t-il être un arbitre ?

Les Flamands gagneront-ils leur dernière bataille, reconquerront-ils Bruxelles ? (Bruxelles où, rappelons-le, on parlait français dès le quinzième siècle.) Si les Wallons l'acceptent, ils ne sont plus qu'une minorité protégée ; à terme, alors, la Belgique éclaterait. Mais est-ce l'intérêt des Flamands ? N'y a-t-il pas *des Flandres* plus qu'*une Flandre ?* Anvers et Gand ne revendiqueront-ils pas le titre de capitale ? La Hollande est bien proche, et son attraction deviendrait grande, mais il n'y a pas d'« atomes crochus » entre Flamands et Hollandais.

Les Bruxellois peuvent se plaindre d'être mis en tutelle, mais ils perdraient bien davantage si leur ville cessait d'être la capitale de la Belgique. Les Wallons, dont la situation ressemble maintenant à celle des *Québécois* d'hier, peuvent rêver d'indépendance, et certains, à Liège, de rattachement à la France. Mais, si on les prenait au *mot, ne seraient-ils pas déçus ?*

Bien entendu, la réponse n'appartient qu'aux Belges, mais on peut souhaiter que la Belgique, *ce paradoxe qui dure* depuis un siècle et demi, franchisse le cap du cent-cinquantième anniversaire. Elle ne pourra le faire qu'à *trois conditions : exclure tout esprit de revanche* d'une communauté sur l'autre (c'est-à dire, en clair, ne pas répéter, contre les Wallons, les erreurs qui ont conduit les Flamands à la révolte) ; *maintenant un minimum de bilinguisme* (sinon les deux communautés deviendront, inévitablement, deux Etats) ; *résoudre avec équité le problème de Bruxelles*, de manière que chaque communauté se sente chez elle dans la capitale (mais aussi reconnaître aux Bruxellois les mêmes droits qu'aux autres Belges). Si la Belgique devient un Etat fédéral, une quatrième condition s'imposera : qu'il y ait un exécutif fédéral et une Cour suprême.

La fuite en avant vers une hypothétique « Europe des régions » ne résoudra pas le problème belge ; ni la perpétuation d'un système politique qui s'apparente à celui du Liban. Mais je ne puis croire que l'esprit de compromis qui, jusqu'ici, l'a toujours emporté sur l'esprit de parti, ne puisse, une fois encore, l'emporter !

PIERRE DE BOISDEFFRE.

---

(1) *Nous partons pour la Belgique*, sous presse aux Presses universitaires de France.

(2) Célèbre refrain d'Antoine Clesse.

(3) Albert Ier revit dans la remarquable biographie que vient de lui consacrer Jacques Willequet (éditions Jean-Pierre Delarge).

L'accord militaire américano-turc illustre la volonté d'Ankara d'obtenir plus de considération de Washington

L'accord que devaient parapher, ce mercredi 9 janvier, à Ankara, les représentants du gouvernement turc et ceux de l'administration américaine, MM. Matthiew Nimetz et James Siena, respectivement sous-secrétaire d'Etat chargé de l'aide militaire, de la science et de la technologie, et sous-scrétaire à la défense, rendra aux Etats-Unis la libre disposition de trois de leurs bases parmi les plus importantes. En principe du moins, car des divergences demeurent entre Ankara — décidé à obtenir plus de considération de son allié — et Washington sur les modalités d'application. Le premier objectif de cet accord est de régulariser une situation qui s'était sensiblement dégradée entre les deux pays depuis 1974.

Quelques mois après l'intervention turque à Chypre, les Etats-Unis avaient décidé l'embargo sur leurs livraisons d'armes à la Turquie. Celle-ci avait riposté, l'année suivante, en plaçant sous son propre commandement les quelque vingt-cinq bases militaires dont les Etats-Unis disposaient dans l'ensemble du pays en vertu d'un traité de coopération datant de 1969. Seule la base d'Incirlik, appartenant à la fois à Washington et à l'OTAN, fut laissée sous commandement américain. Quatre autres furent fermées par Ankara. Elles comptaient parmi celles auxquelles les Etats-Unis tenaient le plus. Il s'agit de Belbasi, près de la capitale, de Pirinklik, de Karaburun, située sur la mer Noire, et de Sinop.

Durant plus de trois ans, le gouvernement turc devait demander sans succès aux Etats-Unis la levée de l'embargo, allant jusqu'à suggérer que cette situation — en effet quelque peu paradoxale entre deux pays membres d'une même organisation militaire — pourrait, si elle se prolongeait, conduire la Turquie à reconsidérer *son* appartenance à l'OTAN. En mai 1978, M. Ecevit, alors premier ministre, avait refusé de signer la déclaration sur l'avenir de l'OTAN publiée à la fin du sommet de Organisation à Washington.

La Turquie devait finalement obtenir satisfaction en juillet de la même année, après un nouveau vote du Congrès américain, qui provoqua d'amères réactions chypriotes et grecques. Le 9 octobre suivant fut donné aux bases américaines le statut temporaire que l'accord de ce mercredi doit rendre définitif.

Cet accord prévoit notamment la restitution aux Etats-Unis de trois bases américaines considérées comme particulièrement importantes par le Pentagone. Il s'agit de celle d'Incirlik, qui était certes restée sous commandement américain, mais à titre précaire, et de deux grands postes d'observation électronique installés dans le nord et l'est du pays. Situation qui leur permet de surveiller les mouvements de troupes (et en particulier les avions) soviétiques.

Des divergences qui subsistent entre Ankara et Washington au sujet de ces installations portent sur l'usage qui en sera fait du côté américain : le gouvernement turc souhaite que seules des activités militaires dépendant de celles de l'OTAN puissent y trouver place, alors que les ambitions américaines à cet égard — ou en tout cas les arrière-pensées — sont évidemment plus vastes.

La Turquie entend manifestement se servir de l'intérêt que présente sa position géographique pour les Etats-Unis pour obtenir de Washington plus de considération. Non pas seulement sur le terrain militaire, mais aussi — et peut-être *surtout* — dans le domaine de l'aide économique. Jamais la situation n'a été aussi grave en Turquie de ce point de vue : l'inflation aura dépassé 80 % en 1979, et l'on commence à y ressentir une véritable pénurie de vivres (*le Monde* du 9 janvier). Sans doute n'a-t-il pas été question officiellement, au cours des négociations qui ont précédé la conclusion de l'accord militaire américano-turc, de lier formellement sa signature à un accroissement de l'aide américaine. Mais Ankara s'emploie à faire comprendre à Washington que les Etats-Unis peuvent de moins en moins négliger leur allié, et qu'ils n'ont aucun intérêt à laisser la Turquie sombrer dans la crise économique et politique.

Dans cette tentative pour améliorer globalement ses relations avec Washington, au-delà d'un accord militaire sur lequel elle prend d'ailleurs soin de laisser planer quelques réserves, la Turquie est évidemment servie par les circonstances.

Mais les responsables américains, de leur côté, entendent conserver la totale maîtrise de leurs bases en Turquie. Ils laissaient entendre, ces jours derniers, en marge des négociations d'Ankara, qu'après tout l'Egypte l'Arabie Saoudite pourraient leur fournir, si vraiment les Turcs se montraient trop exigeants, d'autres points d'implantation fort bien situés.

Il reste qu'en accédant aux demandes militaires américaines, même sous le couvert de l'OTAN, la Turquie cède finalement moins aux Etats-Unis qu'elle ne les oblige à redoubler de prévenance à son égard.

BERNARD BRIGOULEIX.

En Grande-Bretagne

Les policiers ne sont plus au-dessus de tout soupçon

De notre correspondant

Londres. — En règle générale, les relations entre la police britannique et le public sont bonnes. Néanmoins, ces derniers mois, elles se sont détériorées avec la révélation de quelques affaires de corruption et de plusieurs cas de brutalités policières restées sans sanction. La décision des autorités judiciaires de ne pas poursuivre deux policiers suspects d'avoir, par leurs brutalités, provoqué la mort d'un ouvrier agricole, M. James Kelly, a créé de vifs remous.

Dans la pratique, les autorités, en raison du préjugé favorable des jurys pour les policiers, estiment que toute accusation portée contre eux doit être solidement étayée. Dans l'affaire Kelly, elles refusent de rendre public le rapport d'enquête de M. Gerty, un haut fonctionnaire de la police, et se contentent de dire que « les preuves apportées ne justifient des poursuites contre aucun des policiers impliqués ». Mais la famille du défunt et diverses organisations de défense des libertés envisagent d'engager une action judiciaire civile contre la police.

Les circonstances de la mort de M. Kelly restent obscures. Il est établi que, dans la nuit du 21 juin dernier, rentrant chez lui, après une longue soirée de beuverie, Kelly a été interpellé par deux policiers alors qu'il traversait un terrain vague en titubant et en chantant. Une demi-heure plus tard, il était mort, les menottes aux mains. Des témoins affirment avoir vu un des policiers frapper Kelly à plusieurs reprises, sans pouvoir préciser lequel ni dans quelles circonstances. En revanche, trois adolescents affirment que Kelly n'a pas été attaqué. La police quant à elle affirme qu'il était déjà inconscient lorsqu'il fut interpellé.

Les médecins qui ont pratiqué l'autopsie aboutissent à des conclusions différentes. Celui du ministère de l'intérieur n'a rien trouvé d'anormal, mais deux de ses confrères, dont l'un requis par la famille, ont conclu que Kelly était mort d'une crise cardiaque provoquée par un haut degré d'imprégnation alcoolique, mais aussi de multiples blessures ; et ils ont noté qu'il avait une vertèbre abîmée, la mâchoire fracturée et de nombreuses contusions.

Un député travailliste demande la révision de la procédure concernant les plaintes des particuliers contre la police. Les plaignants peuvent s'adresser au bureau des plaintes de la police ou directement aux autorités judiciaires. Or, selon ce député, M. Meacher, sur les quelque deux mille cinq cents plaintes déposées en 1978, aucune n'a abouti à des mesures disciplinaires.

Les autorités judiciaires admettent que, sur les plaintes enregistrées en 1978 (le triple du chiffre de 1970), trente-sept seulement ont été jugées par des tribunaux qui ont prononcé seize condamnations et vingt et un acquittements. Les autres ont été renvoyées aux services de la police. Le ministère de l'intérieur a indiqué que, pendant la dernière décennie, deux cent quarante-cinq personnes, sous la garde de la police, sont mortes, dont cent quarante-trois dans les commissariats et cent deux à l'hôpital. Soixante-dix seulement sont décédées d'une mort naturelle, les autres ont succombé à un abus de drogue ou d'alcool, des suites de blessures reçues au cours de bagarre, sans oublier les suicides, etc. Mais le ministère refuse de donner des précisions et l'identité des défunts, en affirmant qu'une telle recherche coûterait trop cher.

Le syndicat de la police estime que l'affaire Kelly est utilisée par ceux qui, dit-il, mènent une campagne systématique pour envenimer les relations entre la police et le public.

HENRI PIERRE.

Italie

Le triple piège du terrorisme

De notre correspondant

Rome. — *« Nous sommes en état de guerre »*, a déclaré la présidente (communiste) de la Chambre des députés, Mme Nilde Jotti, en apprenant l'assassinat de trois policiers à Milan, mardi 8 janvier. Elle ne faisait que répéter une phrase du chef de l'Etat, M. Pertini, prononcée quelques semaines plus tôt, après un autre attentat. Les partis et la presse prennent le relais, en dénonçant les *« offensives »* du *« parti armé »* et ses *« actions militaires »*, bref, en adoptant mot pour mot le langage des terroristes. On finit par oublier les guillemets. *« Transformer la guerre civile rampante en offensive générale »* n'est plus seulement un slogan des Brigades rouges : c'est devenu une manière très courante, dans les milieux de la politique et du journalisme, d'analyser la situation.

Malgré les leçons de dix années d'attentats, les Italiens tombent régulièrement dans un autre piège des terroristes. Ceux-ci — on l'a dit et répété — ne cherchent pas à tuer *une* personne, mais à retenir l'attention de *millions* d'autres. Or, chaque fusillade reçoit un écho fantastique, qui doit faire rêver les agents publicitaires. Combien de terroristes potentiels pourraient-ils résister à la tentation de « faire » les gros titres des quotidiens, et d'occuper une dizaine de minutes le journal télévisé du soir, en échange de quelques coups de feu absolument imparables ? Il serait, bien entendu, impossible et, d'ailleurs, profondément discutable et dangereux) d'observer le silence sur un assassinat politique.

Mais on croyait que les enseignements de l'affaire Moro n'auraient pas été oubliés si vite, qu'une certaine mesure s'imposerait, et que l'on préférerait proposer des réflexions à tête reposée que de décrire en long et en large des cadavres encore chauds.

Un troisième piège est celui de la répression aveugle. Le Le président de la Cour constitutionnelle, M. Leonetto Amadei, vient de mettre en garde ses concitoyens contre la tentation de modifier les règles de la démocratie. Les Brigades rouges n'ont jamais dit que l'Etat italien était fasciste. Mais elles vuelent l'y amener pour que le *« peuple »* se soulève contre lui.

Les mesures prises récemment (notamment l'interrogatoire sans défenseur), venues s'ajouter à celles de mars 1978 (écoutes téléphoniques, etc.), ne suffisent pas pour qu'on dise que l'Italie a choisi la voie de l'autoritarisme ; mais elles prouvent que la tentation d'y céder est parfois grande, compte tenu du « ras-le-bol » des forces de l'ordre et de l'inquiétude de la population. Là encore, les dirigeants semblent avoir oublié les leçons qu'ils tiraient de l'affaire Moro : la répression est nécessaire, à condition qu'elle reste mesurée ; mais elle ne sert à rien si elle n'est accompagnée d'initiatives courageuses pour réconcilier les citoyens avec leur Etat, et leur rendre un peu de cette espérance qui fait si cruellement défaut à l'Italie de janvier 1980.

ROBERT SOLÉ.

CORRESPONDANCE

Les giscardiens et le vote du budget européen

M. Yves Galland, membre du bureau du parti radical et de l'Assemblée des Communautés européennes répond ci-dessous à l'article publié dans le Monde *du 3 janvier par trois élus socialistes (Mme Edith Cresson, MM. Charles Josselin et Georges Sutra) sous le titre : « Pourquoi nous avons rejeté le budget européen ».*

M. Galland nous écrit : « Ces trois députés européens mettent en cause le comportement des élus de la liste de Mme Simone Veil dans des termes mensongers et inacceptables.

Ils écrivent en effet : *« Les giscardiens honteux ont laissé le président du groupe libéral, M. Banjemann, annoncer le rejet budget par le groupe, et ils ont fait le contraire, sans mot dire, sans la moindre explication de vote, dans le secret du système électronique étrenné à cette occasion, ce qui ne les a pas grandis lorsque, en salle de presse, on a dépouillé la feuille de l'ordinateur. »*

Affirmations étonnantes lorsqu'il est si facile de rétablir la vérité.

Les élus socialistes semblent curieusement ignorer que c'est moi-même qui ait demandé le vote nominal — le seul qui permette de connaître la position de chaque élu — au nom des élus giscardiens de la liste UFE (ce que M. de La Malène avait d'ailleurs fait de son côté au nom de son groupe). Cela est facile à prouver à la lecture du compte-rendu *in extenso* de la séance du jeudi 13 décembre, au cours de laquelle je suis intervenu pour une motion de procédure en déclarant : *« Madame le président, je crois qu'un certain nombre d'entre nous ont, dans les formes réglementaires, demandé le vote par appel nominal. (...) Je vous demande donc si, à présent, le vote électronique nominal fonctionne. »*

Ainsi donc, n'ayant aucune raison d'« être honteux », et loin de rechercher le « secret du vote électronique », nous avons été déterminés et nous avons voulu la clarté du vote nominal.

Pourquoi nous avons voté le budget ? Nous avions la volonté, depuis la première discussion budgétaire du mois de novembre, que le budget de la Communauté européenne pour 1980 remplisse trois conditions essentielles :

1) Ne pas démanteler la politique agricole commune par le biais budgétaire. Dans ce domaine, il nous paraît en effet indispensable de laisser à nos agriculteurs le temps et les moyens de s'adapter à l'évolution nécessaire de la PAC (en particulier à une diminution du coût des excédents laitiers) ;

2) Développer, grâce à une augmentation raisonnable des dépenses non obligatoires, d'autres politiques communautaires, là où l'effort européen devrait être particulièrement bénéfique : énergie, fonds de développement régional et social, transports ;

3) Eviter une augmentation budgétaire, donc une pression fiscale excessive, à une époque où l'économie des fonds publics est de rigueur.

Compte tenu de ces objectifs, la concertation qui s'est déroulée dans la nuit du 12 au 13 décembre entre une délégation du Parlement européen et le conseil des ministre a fait l'objet de nouvelles propositions du Conseil qui nous ont paru positives.

Résumons-les ainsi : garanties satisfaisantes pour la poursuite dans de bonnes conditions en 1980, de la politique agricole commune ; augmentation des dépenses non obligatoires de 13 à 20 % (soit 2,64 milliards de francs supplémentaires en 1980 par rapport à 1979).

Voici les raisons de notre vote clair et responsable approuvant un budget réaliste et préservant les priorités essentielles que nous nous étions fixées.

Et si l'analyse du vote nominal a montré la cohésion des élus de la liste Union pour la France en Europe, elle a tourné à la confusion des socialistes français, puisque quatre d'entre eux ont voté en faveur du budget (Mme Charzat, MM. Jacquet, Sarre et Motchaine), leurs colistiers votant contre. (...)

AMÉRIQUES

Canada

Un échec au référendum ne mettrait pas fin au combat pour la souveraineté

nous déclare le vice-premier ministre du Québec

La chute du cabinet conservateur de M. Clark et l'annonce d'élections fédérales le 18 février prochain ont quelque peu dérangé les plans du gouvernement québécois de M. René Lévesque, qui doit tenir en mai ou juin un référendum sur l'avenir de la province. L'incertitude règne en effet sur l'interlocuteur que M. Lévesque aura à Ottawa pour négocier la « souveraineté-association » (la souveraineté politique de la province assortie d'une association économique avec le reste du Canada) si les Québécois lui donnent un tel mandat.

M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre du Québec et ministre de l'éducation, qui vient de faire une brève visite privée à Paris, a répondu à nos questions sur l'état d'esprit au Québec avant ces deux consultations.

« Quelles sont les conséquences immédiates des élections fédérales du 18 février pour la tenue du référendum au Québec ?

— Le référendum risque d'être un peu retardé. La date n'est pas encore fixée, mais on peut envisager que, au lieu du milieu de mai, il aura lieu au début de juin, et en tout état de cause avant la fête nationale québécoise du 24 juin. Nous pensions avoir encore six mois devant nous pour prérarer le référendum. Ces élections fédérales vont nous faire perdre six semaines précieuses...

— On a souvent dit que M. Clark, un anglophone conservateur, était pour vous un adversaire plus « facile » que M. Trudeau, un francophone libéral, passionnément attaché à la cause de l'unité canadienne. Vous ne semblez pas partager cette opinion...

— Il est probable que la victoire de M. Trudeau servirait plutôt les desseins du gouvernement du Québec. Selon ses habitudes, M. Trudeau énoncerait des idées très tranchées sur l'avenir de la province et voudrait également participer au débat référendaire, ce qui aurait pour avantage de clarifier les enjeux en montrant sans équivoque aux Québécois ce à quoi ils doivent s'attendre dans le cadre du régime fédéral actuel. En outre, cela aurait l'avantage de montrer les divisions chez les libéraux, par exemple entre M. Trudeau et M. Claude Ryan, le chef du parti libéral québécois.

» Avec M. Clark, au contraire, on ne sait pas à quoi s'en tenir. M. Clark a une politique qui consiste à effacer ses traces derrière soi. Quand on tente d'entrer en contact avec l'adversaire, on n'y arrive pas. Ce n'est pas parce que M. Clark pratiquait officiellement une politique de « non-agression » avec le Québec, et faisait des gestes spectaculaires dans ce sens, que le gouvernement fédéral ne tentait pas, en douce, d'empiéter sur les compétences provinciales...

Un gouvernement qui ne devrait pas exister

— Le gouvernement québécois va-t-il prendre position à propos de l'élection fédérale du 18 février ?

— J'en doute fort. Nous aurons plutôt tendance à ne pas nous en mêler et à laisser les membres du parti québécois voter comme ils l'entendent. J'imagine qu'un certain nombre d'entre eux voteront pour le N.P.D., mais d'autres choisiront, pour toutes sortes de raisons, les partis traditionnels (libéral ou conservateur, N.D.L.R.). On constate en effet que, au plan fédéral, les péquistes (1) ne savent pas toujours quelle attitude adopter par ce que, pour eux, c'est un gouvernement qui ne devrait pas exister.

» Comment agir à l'égard d'un gouvernement dont on pense qu'il ne devrait pas avoir compétence dans les affaires québécoises ? Faut-il l'ignorer totalement ? C'est ce que certains soutiennent. Faut-il au contraire voter utilement dans le sens des meilleurs intérêts du Québec ? On peut penser que, quel que soit le gouvernement élu à Ottawa, le Québec est perdant. Ce n'est pas d'avoir affaire à des conservateurs ou à des libéraux qui est gênant, c'est le système lui-même qui joue contre les aspirations du Québec.

— Pouvez-vous rappeler en quoi consiste la formule de « souveraineté-association » que votre gouvernement propose aux Québécois ?

— La souveraineté, c'est essentiellement le pouvoir exclusif de faire nos propres lois, de percevoir tous nos impôts et d'établir nos propres rapports avec l'étranger. Dans le domaine fiscal, cela nous permettrait de rapatrier en gros une quinzaine de milliards de dollars par an, dont il faudrait naturellement défalquer notre contribution aux organes communs. En même temps, en effet, nous voulons maintenir avec le Canada une association économique et monétaire. Nous acceptons donc d'avance de limiter la souveraineté que nous revendiquons. En d'autres termes, le Québec s'inscrirait dans le mouvement que vous connaissez bien en Europe, qui est le maintien de la souveraineté nationale joint à l'acceptation de contraintes de nature supranationale, comme c'est le cas pour la C.E.E.

Une question ambiguë ?

— La question qui sera posée aux Québécois lors du référendum est la suivante : « Accordez-vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada ? » *N'y a-t-il pas quelque hypocrisie à évoquer seulement la négociation de cette nouvelle entente, et à ne faire figurer le terme essentiel de « souveraineté » que dans le préambule qui accompagne la question elle-même ?*

— Je ne le pense pas. Nous estimons que la question forme un tout bien qu'elle comporte trois paragraphes de présentation de la thèse du parti québécois. La question ne peut être isolée des paragraphes qui précèdent puisqu'elle n'aurait plus aucun sens et qu'on ne comprendrait plus de quelle sorte d'entente il s'agit. L'entente dont nous parlons se réfère naturellement à la souveraineté et à l'association.

» Tout Québécois sachant lire, et même les Québécois anglophones auxquels la question est posée en anglais, peuvent comprendre l'enjeu. De plus, il ne faut pas oublier que la préparation va durer au moins cinq mois. Il y aura d'abord, dès la rentrée parlementaire de mars, trente-cinq heures de débat à l'Assemblée nationale sur la question elle-même, puis une période préréférendaire et enfin la campagne elle-même en avril et mai.

— Dans le Livre blanc du gouvernement du Québec, paru il y a quelques semaines, le référendum est évoqué, dans les premières lignes, comme un « rendez-vous historique », un « moment décisif », un « carrefour ». Or on sait maintenant que, même si la réponse est positive, il y aura un nouveau référendum pour entériner les résultats de la négociation. Cette nouvelle étape ne risque-t-elle pas de faire perdre son caractère « historique » à la consultation de ce printemps, puisque aussi bien tout ne sera pas joué ? Le gouvernement du Québec n'a-t-il pas en fait reculé l'échéance cruciale ?

— Ce sera un moment historique. Tout le monde est conscient du fait qu'un « oui » ou un « non » va influer sur l'avenir des Québécois. Si cette consultation n'avait pas une telle importance, on ne verrait pas l'opposition s'agiter à ce point, on ne verrait pas les partisans du « non » dépenser des sommes considérables en publicité. Il faut voir les rues de Montréal et les routes du Québec à l'heure actuelle.

» Je suis persuadé, pour ma part, que nous allons vers un « oui ». Les sondages se sont contredits récemment, mais le dernier nous donne 41 % de « oui », 31 % de « non » et le reste encore indécis alors que la campagne n'est même pas encore commencée. Si le hasard donnait un « non », ce serait tout juste un ajournement provisoire. Un question de cette importance ne se règle pas du jour au lendemain. Au Québec, il y a bien cinquante ans que la lutte est engagée entre les partisans du fédéralisme et ceux d'un Québec maître chez lui. Beaucoup de gens pensent que les choses ont commencé avec la révolution tranquille des années 60, ou la formation du parti québécois en 1968. En réalité tout cela est l'aboutissement d'un mouvement beaucoup plus profond qui nous vient du fond de l'histoire.

La peur du changement

— Le Livre blanc évoque l'angoisse qui saisit un peuple au moment du choix et « la peur du changement qui fait chercher des attraits inédits au vieux sentier sans horizon ». *La conjoncture sociale, mauvaise au Québec, et la situation internationale même ne vont-elles pas peser en ce sens lors du référendum ?*

— Les événements internationaux dont nous sommes témoins peuvent inquiéter certains Québécois. Néanmoins, je pense que ceux-ci décideront de voter « oui ». Voter « non » serait s'embarquer dans une période troublée de plusieurs années avant que les choses ne reprennent et n'aboutissent, parce qu'elles aboutiront inévitablement.

— Voulez-vous dire que, en cas d'échec du référendum, les éléments indépendantistes extrémistes pourraient être tentés, en désespoir de cause, par un retour à un type d'action violente qui a disparu depuis 1970 ?

— Personne n'est prophète, mais il ne faut pas oublier que le parti québécois a permis de donner un espoir à toute une partie de la population qui souhaite le changement, et en particulier les jeunes.

— Qu'est-ce qui a le plus évolué dans le projet de « souveraineté-association » du gouvernement québécois depuis son arrivée au pouvoir, en 1976 ?

— Jusqu'à ces dernières années, nombreux étaient ceux, dans le parti, qui pensaient que le Québec devrait adopter une attitude plus neutre vis-à-vis de l'alliance atlantique ainsi que du pacte nord-américain de défense aérienne, le NORAD (2). Les événements du Portugal en 1974-1975 ont montré que ce pays, en dépit de son évolution d'alors, pouvait rester dans l'OTAN. Cela a persuadé plusieurs membres du parti, qui avaient des vues très affirmées sur les questions de défense, qu'il n'était pas contraire aux intérêts du Québec de demeurer dans l'alliance atlantique. Le P.Q. a donc décidé que nous resterons dans l'OTAN, que nous continuerons à faire partie du NORAD.

» Il y a eu également une clarification à propos de la monnaie. Certains économistes soutenaient qu'il n'était absolument pas nécessaire, ni même opportun, d'avoir la même monnaie que le Canada, et qu'il aurait été, au contraire, utile au Québec d'avoir la sienne propre. D'autres affirmaient que les inconvénients d'une monnaie distincte l'emportaient sur les avantages. C'est ce point de vue qui a fini par triompher lors du congrès du P.Q., de juin dernier.

— Que se passerait-il après une victoire du « oui » au référendum si Ottawa refusait de négocier avec le Québec, ou si Ottawa acceptait, mais que les autres provinces s'y opposent ?

— Les provinces sont intéressées à participer à cette négociation, quelles que soient les intentions du gouvernement fédéral. Bien sûr, elles seraient placées sous l'égide d'Ottawa, mais les intérêts de l'Ontario par exemple sont si considérables qu'on ne peut pas imaginer qu'il ne soit pas présent.

» De même les provinces maritimes, qui se trouvent de l'autre côté du Québec par rapport à l'Ontario, ont un intérêt évident au maintien de la libre circulation des personnes et des biens.

— En tant que ministre de l'éducation, vous avez présidé à la mise en place de la nouvelle législation qui limite l'accès des écoles anglophones aux seuls enfants dont les parents peuvent faire la preuve qu'ils ont eux-mêmes été éduqués en anglais. Ce point a soulevé bien des protestations, on a parlé d'écoles anglophones clandestines, etc. Où en est-on ?

— Il n'y a pas d'écoles anglophones illégales. Il n'y a que des élèves illégalement présents dans certaines écoles anglophones qui n'ont pas le droit de les recevoir. Les enfants des nouveaux immigrants, en provenance par exemple d'Italie ou de Grèce, n'ont pas la liberté de choix. Ils doivent aller dans les écoles françaises. Certains enseignants catholiques anglophones ont refusé de se conformer à ces dispositions (les anglo-protestants s'y sont maintenant conformés). Il est difficile d'avoir des chiffres, à moins de mettre la police dans les écoles, ce que je me suis toujours refusé à faire. Nous pensons qu'il devrait y avoir actuellement huit ou neuf cents élèves en situation irrégulière... C'est un phénomène marginal et qui va décroissant.

Propos recueillis par
DOMINIQUE DHOMBRES.

---

(1) Membres du parti québécois (P.Q.) de M. René Lévesque.
(2) Le NORAD (North American Air Defense) est un organisme conjoint américano-canadien de défense aérienne. Il a été créé peu après la fin de la seconde guerre mondiale.

« L'avenir appartient aux hommes politiques bilingues »

nous déclare le commissaire aux langues officielles

La loi sur les langues officielles, qui fait du Canada un pays officiellement bilingue, a dix ans. Voulue et appliquée par un premier ministre francophone et libéral, M. Pierre-Elliott Trudeau, la politique du bilinguisme a été poursuivie par le premier ministre anglophone et conservateur, M. Joe Clark, renversé le 13 décembre.

M. Yelden, commissaire aux langues officielles, chargé de veiller au respect des textes en vigueur dans ce domaine, s'explique sur son rôle dans une interview accordée lors d'un récent passage à Paris. Cet entretien a eu lieu après la chute du cabinet Clark.

« Vous êtes le second commissaire aux langues officielles (1), quel est votre mandat et avec quels moyens l'exercez-vous ?

— La loi sur les langues officielles du Canada a été adoptée à l'unanimité par le Parlement en 1969. Elle fête donc cette année son dixième anniversaire. Cette loi établit le français et l'anglais comme les deux langues officielles de notre pays, jouissant d'un statut légal et de privilèges égaux au Parlement et dans le gouvernement, ce qui comprend donc tous les ministères, toutes les agences (2), toutes les « sociétés de la couronne » (3), comme, par exemple Air Canada, les Chemins de fer nationaux.

» Le mandat du commissaire est de faire respecter cette loi. Tout d'abord, le agit comme médiateur (ombudsman). Il reçoit les plaintes de citoyens qui considèrent que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés, parce qu'ils n'ont pu obtenir un service convenable dans leur langue en s'adressant à un ministère ou à une agence.

» En second lieu, il a pour mission de vérifier l'activité de ces mêmes ministères, agences, etc., même en l'absence de toute plainte.

— Comment le bilinguisme officiel vous paraît-il perçu par les Canadiens ?

— Il faut reconnaître que l'opinion est partagée. Il y a des Canadiens qui ne sont pas d'accord avec cette politique ; d'autres y sont très favorables. Je dirai, cependant, qu'elle est accepté maintenant à travers le Canada. On se rend compte que deux grands groupes linguistiques coexistent, qu'on doit faire face à ce problème et agir en conséquence si l'on veut que le pays reste une entité cohérente. Je crois qu'on reconnaît, de l'Atlantique au Pacifique, que le droit de faire éduquer ses enfants dans sa langue maternelle devrait être accordé à la minorité.

— Mais c'est précisément un domaine de la compétence provinciale ou locale dans lequel les instances fédérales (et par conséquent le commissaire aux langues) ne peuvent pas intervenir en principe ?

— Faisons d'abord une distinction entre « mes services » et le gouvernement : je suis responsable directement devant le Parlement et, par conséquent, entièrement indépendant du gouvernement. Il est vrai que l'éducation est du ressort des provinces qui gardent très jalousement leur juridiction en cette matière. Mais, depuis maintenant huit ou neuf ans, le gouvernement fédéral a développé avec elles une politique de coopération et de subventions par laquelle il a pu influencer assez profondément la situation du point de vue de l'enseignement pour la minorité.

» Par ailleurs, il est admis que je joue un rôle, non pas pour l'éducation, mais pour la défense de la minorité, ce que, dans certains cas, revient pratiquement au même.

Un intérêt pratique

— Avez-vous le sentiment que les Canadiens anglophones témoignent de l'intérêt pour la culture et la langue française en tant que telles ?

— Le Canada est un si grand pays qu'il est très difficile de parler « des Canadiens » Il est beaucoup plus simple, pour un habitant de Toronto, d'avoir une certaine idée de la culture québécoise que pour quelqu'un qui vit à 4 000 ou 5 000 kilomètres, à Calgary, où même de l'autre côté des Rocheuses !

» De nombreux Canadiens anglophones voient un intérêt dans l'étude du français. Au fur et à mesure que le Québec devient de plus en plus « français », les sociétés doivent adopter les deux langues.

» D'ailleurs il est difficile à un Canadien de méconnaître la vitalité de cette autre culture, que ce soit dans le domaine du film, ou des livres, ou surtout de la chanson.

— Avez-vous le sentiment que, pour la classe politique canadienne, le bilinguisme est une donnée irréversible ?

— Le gouvernement conservateur, et surtout le premier ministre, ont pris l'engagement de maintenir et de renforcer cette politique. Il n'y a pas de doute à ce sujet. L'avenir du Canada appartient aux hommes politiques bilingues. Je ne dis pas que nous n'aurons plus d'hommes politiques unilingues, parce que le pays est immense et les citoyens ne vont pas parler indifféremment anglais ou français sur les trottoirs de Vancouver ou de Saint-Jean-de-Terre-Neuve. Telle n'a jamais été d'ailleurs la politique du gouvernement. Mais je pense que ceux qui regardent l'avenir, surtout les jeunes, trouveront que c'est un très grand avantage de parler les deux langues. »

Propos recueillis par
JACQUES CELLARD.

---

(1) Le premier ayant été M. Keith Spicer, nommé en 1969.
(2) Souvent importantes, telle l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI).
(3) Correspondant aux entreprises nationalisées en France.

DIPLOMATIE

Les États-Unis proposent à la Chine une station au sol du réseau de satellites Landsat

Pékin (A.F.P., Reuter). — Le secrétaire américain à la défense, M. Brown, a proposé à la Chine d'acquérir une station au sol pour la réception d'informations du réseau américain de satellites d'observation de la Terre Landsat, a indiqué, mardi 8 janvier, un porte-parole américain à l'issue d'un entretien de M. Brown avec les vice-premiers ministres Deng Xiaoping et Geng Biao.

Commentant cette annonce, qui était attendue, le porte-parole américain a souligné que, bien que le système Landsat soit destiné à des usages civils, *« la station est équipée de matériel très avancé, notamment dans le domaine des enregistreurs et des ordinateurs, et peut avoir des utilisations militaires »*.

La station que les Etats-Unis proposent à la Chine est destinée à la réception des images que diffusera le satellite Landsat-D (1). Celui-ci doit être mis en orbite en 1981. Il sera le premier exemplaire d'une nouvelle génération de satellites civils d'observation de la Terre. Comme ses prédécesseurs, il décrira une orbite circulaire vers 700 kilomètres d'altitude. Elle sera héliosychrone, ce qui signifie que chaque fois que le satellite repassera à la verticale d'un point quelconque de la Terre, il le fera à la même heure locale, donc observera ce point dans les mêmes conditions d'éclairement. Cette propriété facilite beaucoup la comparaison des images successives.

Landsat-1 a été mis en orbite en 1972, et a fonctionné jusqu'en 1978 — il fut alors remplacé par Landsat-3. Landsat-2 transmet des images depuis 1975. Les images sont enregistrées dans plusieurs bandes spectrales (bleu, vert, rouge, et infra-rouge), et sont diffusées en permanence. Tout pays équipé d'une station de réception peut les recevoir lorsque le satellite passe en vue de sa station. La station doit faire un travail complexe de décodage et de traitement des données, qui requiert des moyens électroniques perfectionnés.

Les images des premiers Landsat se sont révélés encore plus utiles qu'on ne le prévoyait. Elles permettent par exemple de faire un inventaire des récoltes, de repérer les zones touchées par un parasite ou une maladie ; elles mettent en évidence des structures géologiques importantes pour la recherche de gisements de minéraux ou d'hydrocarbures ; elles facilitent l'établissement et surtout la mise à jour des cartes géographiques ; elles donnent des informations précises sur la couverture de neige des zones montagneuses et permettent donc de prévoir les crues et les sécheresses.

Les premiers Landsat avaient une résolution de 80 mètres — mais permettaient de voir des objets nettement plus petits quand le contraste était suffisant. Avec Landsat-D la résolution sera de 30 mètres. De plus, la station doit pouvoir ultérieurement être adaptée à la réception d'autres satellites, par exemple le satellite français d'observation de la terre, Spot, qui sera lancé en 1984, et qui aura une résolution encore meilleure que celle de Landsat-D. Depuis quelques mois, la Chine a manifesté un certain intérêt pour ce satellite.

---

(1) Il deviendra Landsat-4 dès sa mise en orbite.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* se rendra en visite officielle à Koweït, dans le cadre d'une tournée dans le Golfe, du 1er au 3 mars prochain. L'ambassadeur de France à Koweït, M. Pierre Blouin, a rencontré, le mardi 8 janvier, un responsable du ministère koweïtien des affaires étrangères, M. Mohamed As Saddah, pour examiner les préparatifs de cette visite ainsi que celle du ministre français du commerce extérieur, M. Jean-François Deniau, prévue vendredi 11 janvier.

● *Un dîner de travail* a réuni, le mardi 8 janvier, à Paris, les ministres français et luxembourgeois des affaires étrangères, MM. Jean François-Poncet et Gaston Thorn. Il a été notamment question du siège de l'Assemblée européenne. M. Thorn avait récemment déclaré que le gouvernement luxembourgeois n'avait pas l'intention *« de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux prérogatives reconnues à la ville de Strasbourg »*.

Le Monde

politique

LES RETOMBÉES DE L'EXAMEN DU BUDGET DE 1980

M. Barre se propose d'en appeler à l'opinion publique si le R.P.R. ne tempère pas son attitude à son égard

C'est un euphémisme de dire que M. Raymond Barre avait été agacé par les commentaires que l'annulation de la loi de finances pour 1980 avait suscités au sein de l'état-major gaulliste, où l'on s'était empressé d'interpréter la décision du Conseil constitutionnel comme une condamnation sans appel de la procédure utilisée par le gouvernement pour imposer sa politique malgré l'opposition du R.P.R.

Les allégations selon lesquelles il aurait alors violé la Constitution en dépit des avertissements prodigués par le président de la République avaient d'autant plus affecté le premier ministre qu'il n'a, jusqu'à présent, jamais manqué une occasion d'affirmer son attachement au bon fonctionnement des institutions.

C'est la raison pour laquelle M. Barre avait soigneusement préparé, pendant la trêve des confiseurs, la mise au point qu'il a présentée lundi soir à l'Assemblée nationale et dont l'objectif principal était de dégager sa responsabilité personnelle dans la situation abracadabrante où se trouve aujourd'hui le Parlement.

A l'hôtel Matignon on ne conteste pas qu'il y ait eu, entre le président de la République et le chef du gouvernement — après le rejet, en première lecture, de l'article 25 du projet de budget relatif à l'équilibre général des recettes et des dépenses, — une divergence d'interprétation à propos de l'article 40 de l'ordonnance du 2 janvier 1959. En vertu de ce texte, *« la seconde partie de la loi de finances ne peut être mise en discussion devant une Assemblée avant le vote de la première partie »*.

Comme M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, M. Barre avait estimé que, dans cet article, le mot *« vote »* pouvait être traduit simplement par « mise au voix » ou « délibération » et non, impérativement, par « adoption ». En revanche, M. Giscard d'Estaing était d'un avis contraire, et le Conseil constitutionnel lui a donné raison.

Cette divergence d'interprétation n'a provoqué entre le chef de l'Etat et le premier ministre aucun désaccord politique, semble-t-il, puisque les conditions dans lesquelles le gouvernement a été autorisé à engager sa responsabilité ont été débattues en conseil des ministres sous l'autorité de M. Giscard d'Estaing.

Telle est du moins l'appréciation de l'Hôtel Matignon qui n'accorde aucune signification politique aux réserves officiellement exprimées à l'Elysée depuis la fin octobre.

Dans l'entourage de M. Barre, on note, au demeurant, qu'il était légitime, en la circonstance, que le président de la République, en sa fonction suprême de gardien des institutions, se montrât soucieux de résoudre cet inédit problème de procédure constitutionnelle, même si, en qualité de chef de l'Etat, il avait avalisé la position adoptée par le chef du gouvernement à l'égard du Parlement. Une position que M. Barre a aujourd'hui beau jeu de justifier *a posteriori* en soulignant que toute initiative de sa part à l'encontre de la décision prise par le président de l'Assemblée nationale, avec l'accord de la majorité, aurait sans aucun doute déclenché contre lui l'ire des parlementaires unanimes.

Visites en province

Si la session extraordinaire doit permettre de remédier au vice de procédure, la question de fond demeure posée : en effet, si l'usage fréquent de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter sans vote les textes jugés essentiels par le gouvernement n'est pas contraire à la lettre de celle-ci, on est fondé à douter qu'elle soit conforme à son esprit.

A l'occasion de la cérémonie des vœux de la presse, mardi soir 8 janvier, à l'hôtel Matignon, M. Barre a assuré qu'il n'en était rien. Il a indiqué que sa détermination à user de cette procédure chaque fois que cela apparaîtra indispensable évitera que cette disposition constitutionnelle ne tombe en désuétude et contribuera ainsi, au contraire, à affermir les institutions.

Manifestant d'autant plus d'opiniâtreté qu'il a le sentiment d'œuvrer pour la postérité gouvernementale, le premier ministre estime notamment que sa conception de l'usage de l'article 49-3 permettra à ses successeurs d'être mieux armés pour l'avenir. A son avis, en effet, le Parlement ne connaîtra plus, désormais, de groupe dominant, mais uniquement des majorités composites qui se livreront à des rivalités telles qu'elles pourraient, si l'on n'y prenait garde, favoriser le retour à un régime de partis.

Cette analyse confirme que le premier ministre n'entend pas modifier son attitude face aux revendications du R.P.R. La fermeté lui paraît être, en l'occurrence, le meilleur moyen de ramener un jour les dirigeants du mouvement gaulliste sinon à de meilleurs sentiments, du moins à un comportement plus réaliste. Et si, comme cela est probable dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981, l'état-major du R.P.R. accentue sa guérilla contre le gouvernement, malgré les concessions faites par celui-ci, M. Barre en appellera systématiquement à l'opinion publique.

En cas de nouveaux blocages à l'Assemblée nationale, le premier ministre pourrait aussi réserver au Sénat la primeur de l'examen des textes les plus importants.

Outre les travaux parlementaires, M. Barre se propose d'expliquer à nouveau à l'opinion publique, au cours des prochaines semaines, la nécessité de ne pas modifier le cap de sa politique économique et sociale en arguant des nouvelles difficultés internationales pour rejeter, en ce domaine, toute possibilité d'alternative. Il le fera dès le jeudi matin 10 janvier en répondant aux questions des chefs d'entreprise réunis à Paris à l'occasion du traditionnel forum de *l'Expansion*, puis au cours d'une série de visites en province. La première de celles-ci doit avoir lieu en principe le mardi 22 janvier en Languedoc.

Le chef de l'Etat a donné au premier ministre un nouvel encouragement à persévérer dans ses orientations en acceptant, comme il l'avait fait en 1979, que le gouvernement prenne immédiatement, et en bloc, les décisions rendues nécessaires par le nouveau « choc pétrolier ».

Pour le président de la République, cette stratégie présente l'avantage de regrouper des mesures impopulaires plus d'un an avant l'échéance de 1981. Le temps de les faire, autant que possible, oublier.

En ce sens, M. Barre participe déjà, directement, à la préparation de la campagne électorale giscardienne tout en fortifiant son image de marque personnelle, puisqu'il continue d'apparaître comme l'homme de confiance du chef de l'Etat, capable, comme lui, de résister aux pressions des partis.

Il est significatif que certains « barristes » fassent aujourd'hui observer — à toutes fins utiles — que si le premier ministre n'exprime aucune ambition personnelle sa fonction le conduirait inéluctablement à briguer la présidence de la République dans l'hypothèse où, pour des raisons imprévisibles, M. Giscard d'Estaing ne serait plus dans la compétition.

ALAIN ROLLAT.

M. Chaban-Delmas souhaite « la plus large concertation » pour une révision de la procédure budgétaire

Dans une lettre adressée lundi 7 janvier à MM. Foyer et Vivien, respectivement présidents des commissions des lois et des finances de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas indique qu' « il convient d'étudier sans tarder les modifications qui doivent être apportées aux textes en vigueur (N.D.L.R. : la loi organique du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances et le règlement de l'Assemblée nationale) afin que la procédure de discussion de la loi de finances pour 1981 puisse se dérouler sans ambiguïté ».

Le président de l'Assemblée nationale fait observer que la décision du Conseil constitutionnel du 24 décembre 1979 déclarant « non conforme à la Constitution » la loi de finances pour 1980 « soulève un certain nombre de problèmes concernant les modalités de discussion et de mise aux voix des divers articles et de l'ensemble des lois de finances ». M. Chaban-Delmas a informé de sa démarche le premier minstre et le président du Sénat, « de façon que la plus large concertation s'instaure entre tous ceux qui participent à la procédure budgétaire ».

Le souhait émis par le président de l'Assemblée nationale intervient après que M. Barre eut justifié, lundi 7 janvier, devant les députés, l'attitude qui fut la sienne tout au long de la discussion budgétaire.

L'argumentation développée par le chef du gouvernement tend à démontrer que, face à la situation sans précédent créée par le rejet de l'article 25 de la première partie de la loi de finances, et ce à l'initiative du groupe R.P.R., la mécanique institutionnelle, qui aurait dû prendre le relais après l'arrêt momentané du « jeu majoritaire », ne l'a pas pu, tout simplement parce que les textes eux-mêmes furent rédigés en fonction d'une situation précise, c'est-à-dire pour un chef de l'Etat qui avait le soutien quasi inconditionnel de sa majorité. Or tel n'est plus le cas. L'erreur du premier ministre réside donc essentiellement dans le fait d'avoir sous-estimé toutes les conséquences de cette évolution.

Sur le reste, c'est-à-dire sur les raisons qui ont conduit à l'imbroglio budgétaire, les explications du premier ministre, pour tardives qu'elles soient, apparaissent comme justifiées par des dispositions législatives et réglementaires restrictives, voire contradictoires. Il faut reconnaître d'autre part que l'hostilité des députés gaullistes ne laissait pas à M. Barre une très grande liberté de manœuvre.

Force est de constater qu'en reprochant au premier ministre de ne pas avoir engagé la responsabilité du gouvernement sur la première partie du projet, le Conseil constitutionnel ne tient pas compte de divers obstacles, que M. Barre a énumérés lundi devant les députés. L'article 25 ayant été repoussé, le gouvernement ne pouvait, théoriquement, avoir recours à l'article 49-3 de la Constitution qu'à la faveur d'une seconde délibération. Or cette procédure, régie par l'article 101 du règlement de l'Assemblée nationale, n'est autorisée qu'au terme de l'examen de l'ensemble d'un texte, avant les explications de vote. Sur ce point, l'argumentation du premier ministre semble sans faille.

On peut en revanche s'interroger sur la lecture que fait M. Barre de l'article 49-3 de la Constitution. Selon lui, les dispositions prévoyant que le gouvernement peut engager sa responsabilité, devant l'Assemblée nationale, *« sur le vote d'un texte »*, doivent être interprétées dans un *sens restrictif*, à savoir sur *« un texte tout entier »*. M. Barre en veut pour preuve le fait que le gouvernement a « toujours » engagé sa responsabilité sur l'ensemble d'un projet ou d'une proposition de loi et non sur une partie seulement de ses articles. La décision du Conseil constitutionnel vient donc à propos pour mettre un terme à une ambiguïté juridique.

Le gouvernement pouvait-il, d'autre part, après le vote négatif sur l'article 25 et la décision de M. Chaban-Delmas de poursuivre la discussion sans qu'un vote positif ne soit intervenu sur la première partie de la loi de finances, retirer le texte de l'ordre du jour ? Répondant par la négative, M. Barre invoque des raisons *« de convenance et de morale politique »*. Au-delà de celles-ci, tout porte à croire, comme le souligne le premier ministre, que les délais constitutionnels impartis pour l'examen du budget risquaient d'être dépassés. Dès lors, il restait la procédure des ordonnances, prévue par l'article 38 de la Constitution. Or une telle décision aurait eu un caractère autoritaire marqué si elle avait été prise pour un texte aussi essentiel que le budget de la nation.

Pour des raisons politiques évidentes, le recours à l'article 38 eût été délicat. De plus, il n'est pas sûr que le Conseil d'Etat eût approuvé une telle procédure. Le gouvernement aurait pu, il est vrai, présenter un autre projet de loi de finances (M. Barre a précisé à cet égard que celui-ci n'aurait pu être *« sensiblement différent du précédent »*) et engager immédiatement sa responsabilité sur ce texte. Pour les mêmes motifs que précédemment, le chef du gouvernement pouvait-il prendre le risque de supprimer toute possibilité d'amendement aux députés, compte tenu du « climat majoritaire » ?

L'article 44

Enfin, au dernier stade de la procédure, un vote « distinct et successif » sur les deux parties du projet de budget était-il possible à la faveur de la seconde délibération ? Le premier ministre a expliqué à ce sujet : *« Compte tenu des articles 44 et 49 de la Constitution, qui n'autorisent le gouvernement à demander le vote bloqué ou à engager sa responsabilité que sur l'ensemble d'un texte, il ne m'a pas paru possible de le faire. »*

En ce qui concerne l'article 44, il s'agit là d'une inexactitude dont on ne peut que s'étonner, compte tenu du soin manifeste avec lequel M. Barre a préparé sa réponse. L'article 44 stipule en effet clairement : *« Si le gouvernement le demande, l'Assemblée saisie se proonnce par un seul vote sur tout ou partie du texte en discussion en ne retenant que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement. »* L'article 44 n'interdit donc absolument pas au gouvernement de soumettre à un vote unique une partie seulement d'un projet de loi. Il faut alors constater que l'argumentation du premier ministre sur ce dernier point ne repose que sur une interprétation « à la lettre » de l'article 49 de la Constitution.

Il reste que l'on peut s'interroger sur le point de savoir pourquoi le premier ministre a attendu le lundi 7 janvier pour rendre publiques des explications aussi complètes et qui, sur certains points, ne manquent pas de fondement. A l'Assemblée nationale, M. Barre a invoqué la déférence due à l'égard du Conseil constitutionnel, qui lui interdisait de commenter « à chaud » la décision de la haute juridiction, et la courtoisie, qui lui dictait de réserver aux députés la primeur de ses déclarations.

Pour réels qu'aient pu être ces deux motifs, il semble malgré tout étrange que le chef du gouvernement n'ait pas voulu, au moins officieusement (les « indiscrétions » ne sont-elles pas courantes dans la vie politique ?), expliquer son attitude et désamorcer ainsi une partie des critiques des députés R.P.R. qui se chargèrent, sans déplaisir, d'expliquer à l'opinion publique que le principal fautif de la déviation de la procédure budgétaire était le premier ministre.

La seule réponse qui soit plausible est peut-être la plus simple : ce n'est qu'avec un certain délai que les services du premier ministre ont pu préparer une argumentation qui puisse apparaître comme — presque — sans défaut.

Lundi, le premier ministre évoquait l'imbroglio budgétaire en parlant d'une *« affaire complexe liée, comme on a pu l'écrire, à un difficile problème d'interprétation posé par un texte mal rédigé et peu clair »*. On ne saurait mieux dire...

LAURENT ZECCHINI.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra ce mercredo 9 janvier en fin d'après-midi, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

LA SUITE DE LA « DISCUSSION » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale devait se prononcer mercredi 9 janvier, en fin d'après-midi, sur les deux motions de censure déposées par les groupes communiste et socialiste, à la suite de l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur la première partie de la loi de finances. Au cours du débat qui devait précéder ces votes, MM. Emmanuelli (P.S.) et Rigout (P.C.) devaient intervenir. Il paraissait acquis mercredi matin qu'à l'issue du rejet des deux motions de censure le gouvernement engagerait immédiatement sa responsabilité « sur la seconde partie ainsi que sur l'ensemble de la loi de finances », selon les termes employés par le premier ministre lundi 7 janvier devant l'Assemblée nationale.

Dans ces conditions, c'est-à-dire si aucun des rapporteurs ne pouvait rentes commissions et si la discussion rentes commission et si la discussion générale sur la seconde partie était de ce fait supprimée, l'Assemblée pourrait se prononcer dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 sur les deux nouvelles motions de censure que l'opposition devrait déposer à la suite du nouveau recours à l'article 49-3 de la Constitution par le gouvernement. Le Sénat pourrait alors commencer l'examen du budget dès le mardi 15 ou le mercredi 16 janvier. Si les sénateurs n'apportaient aucune modification au texte de la loi de finances, celle-ci pourrait être adoptée définitivement à la fin de la semaine prochaine.

● *M. Alain Juppé, directeur des finances de la Ville de Paris.* — Le maire de Paris vient de nommer M. Alain Juppé, inspecteur des Finances, directeur général de la commune de Paris, et chargé des fonctions de directeur des finances et des affaires économiques. Il remplace M. Paul Reverdy qui a demandé à être déchargé de ses fonctions. *(Bulletin municipal officiel* du mardi 8 janvier

● *PRECISION.* — M. Jean Liberman, rédacteur en chef de *Presse-Nouvelle-Hebdo*, dont le nom figurait parmi ceux des militants communistes signataires d'une pétition critiquant l'intervention soviétique en Afghanistan (*le Monde* du 8 janvier), nous précise qu'il partage *« pour l'essentiel les positions exprimées par les signataires de cet appel »*, mais qu'il n'appartient plus, *« actuellement »*, au P.C.F., *« du fait de son orientation anti-unitaire »*.

M. LECANUET : un « geste » du premier ministre serait inutile si le R.P.R. a le projet de présenter un candidat en 1981.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F. a déclaré mardi 8 janvier, après la réunion du conseil national de cette formation : *« En politique intérieure, ce qui domine aujourd'hui, c'est la nécessité de l'unité des Français, à commencer par l'unité de la majorité. Il en découle, pour l'U.D.F., deux orientations très fermes : d'une part notre refus de toute polémique et la mobilisation de toute notre énergie pour coopérer à la solution des problèmes réels, d'autre part, notre détermination à soutenir l'action du gouvernement et du premier ministre. Celui-ci apparaît, dans les circonstances actuelles, comme un roc de fermeté.*

» Nous déplorons les difficultés qui ont pu lui être faites. J'emploie à dessein le passé pour signifier mon espoir de voir les comportements s'atténuer et les rapports au sein de la majorité retrouver un cours normal. Je souhaite que le comportement de nos partenaires se délivre de l'agressivité que nous avons connue dans les mois qui précèdent. »

Interrogé sur l'attitude du premier ministre à l'égard du R.P.R., M. Lecanuet a indiqué : *« Nous souhaitons aussi que M. Barre ait les gestes qui s'imposent pour rétablir la sérénité. Mais du moment où je dis cela un doute me vient à l'esprit : quand une formation politique a le projet de présenter un candidat à l'élection présidentielle, elle est conduite à souligner les différences, à manifester un désaccord. Un candidat ne peut pas être le candidat d'un parti. Il doit témoigner d'une capacité d'union et incarner un projet politique. Donc, si le R.P.R. veut présenter un candidat en 1981, le geste que nous souhaitons de M. Barre sera inutile.*

» La clef de toute situation politique est l'élection présidentielle. Conduire des analyses sur les caractères de M. Barre ou de M. Chirac ne règle rien : il y a des forces plus profondes et c'est la finalité de l'élection présidentielle qui conditionne, par récurrence, les attitudes politiques réelles. »

DGET DE 198

ouhaite « la plus large

sion de la procédure

M. Charbonnel veut organiser un « courant regardant vers la gauche » au sein du R.P.R.

A la suite de la nomination de M. Jean Charbonnel comme délégué général du R.P.R. chargé de la participation et des relations avec les autres mouvements gaullistes, les élus locaux membres de la Fédération des républicains de progrès, que présidait le maire de Brive, ont approuvé cette décision. Ils précisent dans un communiqué signé par M. Boiché, adjoint au maire de Bourges, qu'ils *« souhaitent la constitution d'une majorité nouvelle ancrée à gauche »* et qu'ils font confiance à cet égard à M. Charbonnel, car ils considèrent que *« développer et affirmer le pôle progressiste du gaullisme demeure plus que jamais une nécessité »*.

Ces élus, dont la plupart appartiennent à des municipalités d'union de la gauche, réaffirment *« leur fidélité »* à l'accord passé en 1977 avec les formations de gauche.

M. Dominique Gallet, président du club Gaullisme et Prospectives, *« se félicite »* de la nomination de M. Charbonnel, mais estime que *« l'essentiel ne sera résolu que par un dialogue entre tous les gaullistes »*.

L'initiative de M. Charbonnel est, en revanche, totalement désavouée par M. Jacques Blache, qui avait fondé la Fédération des gaullistes de progrès, en dissidence de la Fédération des républicains de progrès. M. Blache, qui est adjoint au maire communiste de Montereau (Seine-et-Marne), assure : *« C'est un homme seul qui rallie les fourgons de la majorité giscardienne et du R.P.R. fascisant. »*

M. Jacques Debû-Bridel, président de l'Union démocratique du travail, nous indique : *« Un seul délégué départemental sur les soixante que compte l'U.D.T. a accepté de prendre contact avec le R.P.R. »*

M. GUICHARD : une politique déplorable

Au sein du R.P.R., M. Olivier Guichard, ancien ministre, député de Loire-Atlantique, a, jusqu'à présent, été le seul à exprimer son désaccord avec les intentions de M. Charbonnel en affirmant : *« Le nouveau délégué général du R.P.R. a déclaré qu'il revenait dans ce mouvement pour y explorer les voies d'un dialogue de fond en vue de l'indispensable rapprochement entre gaullistes et socialistes. Il a bien voulu reconnaître que tout le monde ne partageait pas ses analyses : c'est mon cas.*

» Le R.P.R. a sans relâche condamné chez ses partenaires toute tentation de recherche d'une majorité nouvelle ou d'une majorité de rechange. Il ne doit pas reprendre à son compte cette politique déplorable. Et si la majorité fonctionne mal, le souci du R.P.R. ne peut être que de rechercher les moyens de la faire mieux fonctionner. C'est ainsi, seulement, qu'il donnera efficacité et crédibilité à ses idées. »

M. Charbonnel lui a répondu en disant, mardi 8 janvier, à Brive : *« M. Guichard a l'air de regretter que je demande à mes amis gaullistes de faire ce que lui-même accepte que le président de la République fasse ou cherche à faire à l'égard du parti socialiste. Le R.P.R. est un rassemblement où il y a une aile droite, proche des giscardiens, et je crois que M. Guichard la représente assez bien. Je souhaite, quant à moi, que s'y organise un courant qui regardera davantage vers le progrès et vers la gauche. »*

APRÈS LA MORT D'UN JEUNE MÉLANÉSIEN

Grève et manifestations sont prévues en Nouvelle-Calédonie

Après la mort de Théodore Daye, un Mélanésien de vingt-deux ans tué dans la nuit de dimanche à lundi par M. Raymond Ferriot, inspecteur de police (*le Monde* du 9 janvier), le Front indépendantiste a demandé aux Canaques et aux travailleurs de cesser le travail mercredi 9 janvier. Le Front indépendantiste a également appelé à une journée de manifestations en signe de protestation contre *« le racisme colonial »* samedi 12 janvier.

De son côté, M. Jimmy Ounei, président de l'Association des Canaques en France (A.C.F.), nous a notamment indiqué : *« Ce crime revêt une signification politique étant donnée la personnalité de l'auteur. En effet, M. Ferriot est connu dans les milieux indépendantistes pour son arrogance raciste à l'égard des Canaques et des progressistes. D'autre part, M. Ferriot n'a pas caché ces six derniers mois sa participation active au groupe fascisant MOP (Mouvement pour l'ordre et la paix). (...) Ce crime n'est donc pas une simple « bavure », c'est l'aboutissement logique de toute une stratégie de la tension poursuivie ces derniers mois par les nostalgiques d'Algérie et d'Indochine qui grouillent dans le MOP. »*

Quant à M. Roch Pidjot, député (N.I.) de la Nouvelle-Calédonie, président de l'Union calédonienne (principale formation du Front indépendantiste), il met en cause, dans un entretien publié mercredi matin par *le Matin*, les militants du MOP et du R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, proche du R.P.R.), *« qui se retrouvent ensemble lors des manifestations anti-canaques »*.

M. Ferriot qui, selon les autorités, était en état d'ébriété lorsqu'il a fait usage de son arme personnelle, a été arrêté et suspendu de ses fonctions.

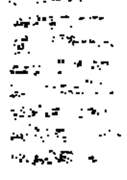
M. LOUIS MERMAZ DÉNONCE L'EXPLOITATION DES SONDAGES AU PROFIT DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Louis Mermaz, président du comité directeur du P.S., député de l'Isère, a affirmé mardi 8 janvier au cours d'une conférence de presse, la nécessité de « vacciner » l'opinion publique contre l'exploitation des sondages d'opinion et de *« désacraliser »* cet *« outil mystérieux »*.

M. Mermaz a estimé que *« la campagne des sondages d'opinion vise à assurer la réélection de M. Giscard d'Estaing en neutralisant le P.S. par le duel entre MM. Mitterrand et Rocard »*. Il a ajouté : *« Il s'agit d'empêcher le P.S. de choisir librement son candidat à l'élection présidentielle et de maintenir sa ligne politique (...). Ce n'est pas à l'opinion de choisir le candidat ou la plate-forme électorale du P.S. »*

Après avoir déploré que *« les commanditaires de sondages aient tendance à ne pas publier les résultats dans leur ensemble, à les expliciter et à les relativiser, créant ainsi dans le public un effet d'entraînement dû à la répétition des mêmes affirmations »*, Le député de l'Isère a exprimé le souhait que l'opinion publique *« soit mieux informée au sujet des sondages »*.

Enfin M. Mermaz, qui compte parmi les fidèles soutiens de M. Mitterrand, a souligné : *« C'est un débat qu'il convient de porter sans tarder devant le public. Ni les Instituts de sondages, ni les partis politiques, ni les citoyens ne peuvent se désintéresser du vaste champ que constituent la diffusion et l'utilisation des sondages, car nous sommes en présence d'une matière qui met en jeu le fonctionnement démocratique de nos institutions. »*



Le Monde

société

LA TENSION EN CORSE

Les autonomistes retiennent une vingtaine de personnes dans un hôtel d'Ajaccio

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Après l'intervention des forces de l'ordre à Bastelica, les membres du Collectif nationaliste se sont transportés, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 janvier, dans le centre d'Ajaccio. Vers trois heures du matin, une trentaine d'entre eux, se faisant passer pour des clients, ont occupé l'hôtel Fesch, non loin de la préfecture, conduits par M. Marcel Lorenzini.

Le Collectif de Bastelica, dont on a tout lieu de penser, mercredi 9 janvier, qu'il a rompu *de facto* avec l'Union du peuple corse de M. Edmond Simeoni, entend faire à la presse des « *révélations sur les polices parallèles existant en Corse* ».

En occupant l'hôtel Fesch, les « militants nationalistes » retiennent des clients de l'établissement, probablement une vingtaine En revanche, il semble que leurs trois premiers « prisonniers » ne se trouvent pas avec eux, mais en lieu sûr quelque part dans l'île. Les abords immédiats du bâtiment étalent complètement bouclés en fin de matinée, mercredi.

La chute de Bastelica

La veille, Bastelica, la bastide, Bastelica, la Bastille était tombée aux mains des forces de l'ordre, vers 15 h. 30, sans qu'un coup de feu ait été tiré. Depuis l'aube, cette commune de *montagne*, occupée par des hommes en armes, était coupée du reste de la *Corse* par d'*imposants* barrages. Les automitrailleuses légères Panhard de l'escadron de gendarmerie mobile d'Ajaccio s'étaient progressivement rapprochées du *Col* di Menta, à 3 kilomètres du village. Les jeeps et les camions tous terrains avaient bientôt rejoint les canons de 90 mm pointés droit devant. Au *sol*, des hommes en gilets pare-balles, munitions engagées dans les fusils-mitrailleurs, montaient la garde. Dans les airs, les hélicoptères, en mission d'observation, tournoyaient.

C'est en arrière-plan de cette animation que commençait, dans la matinée, un long dialogue de sourds entre hommes du « collectif nationaliste de Bastelica » et la préfecture. Cette dernière exigeait la libération des « prisonniers » avant 15 h. 30. Les autonomistes répondaient par une rafale d'exigences : retrait de toutes les forces de l'ordre, possibilité pour les journalistes de se rendre au village et présence d'un juge d'instruction, accompagné du procureur de la *République*, afin de remettre les « *barbouzes de Francia* » à la justice.

De ces fausses négociations il ne pouvaient rien sortir. N'était-il pas clair que la préfecture n'entendait pas accepter le *scénario* proposé par le collectif nationaliste, c'est-à-dire une conférence de presse suivie de la remise solennelle de MM. Bertolini, Olliel et Léonelli aux autorités ? Etait-il vraisemblable, enfin, que le collectif nationaliste accepte le scénario du préfet ?

Aussi tout se décida-t-il rapidement. En début d'après-midi, M. Pierre Porri, maire de Bastelica, fut prié de prévenir ses administrés « *de se retirer de leurs maisons* ». A 15 h. 15, les lignes téléphoniques du village étaient mises en « dérangement » et quelques minutes plus tard les forces de l'ordre investissaient en douceur Bastelica la rebelle. Un village en partie déserté par ses maîtres de la veille et en tout cas vide de « ses » prisonniers.

Comment ? Pourquoi ? Tard dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 janvier, il semble qu'un « prisonnier », le commandant Bertolini, ait été évacué en grand secret par le « collectif » vers une cache, à l'extérieur du village. Le deuxième « prisonnier », M. Olliel, aurait *suivi le* même chemin, à l'aube, alors que les forces de l'ordre, désormais en nombre *suffisant*, *pouvaient* quadriller un immense périmètre autour de Bastelica.

Le sort de M. Yannick Léonelli, vingt-cinq ans (dont l'état-civil est sujet à caution) demeure plus obscur. Des *informations* dignes de foi indiquent en effet qu'il aurait pu jouer auprès du commandant Bertolini le rôle d'agent provocateur ou d'élément autonomiste infiltré.

Les membres du colectif ont enregistré sur bande magnétique une sorte de « confession » de M. Léonelli. Il y indique que c'est pour des raisons personnelles qu'il a accepté d'entrer au SAC (Service d'action civique). Il précise : « *J'ai infiltré le SAC plus que Francia car une différence existe entre les deux officines* ». Cette confession doit être considérée avec la plus grande prudence. M. Léonelli déclare qu'un haut fonctionnaire, directeur du cabinet du préfet de région (M. Dominique Renucci) et un inspecteur de police d'Ajacio sont des militants du SAC.

Leurs dispositions prises à l'égard des prisonniers, un certain nombre de militants nationalistes auraient alors quitté leur P.C., à la mairie, pour prendre le maquis. D'autres se seraient réfugiés dans plusiuers maisons, se fondant parmi la population. A cette tactique, les forces de l'ordre répondirent par l'encerclement puis la fouille des maisons des familles Lorenzoni, Tiroloni et Felli. Plus tard, onze autres personnes étaient à leur tour arrêtées par la police judiciaire, portant à dix-neuf le nombre des militants autonomistes interpellés.

M. Pierre Porri, maire du village (sans étiquette) et conseiller général (divers gauche) adressait alors un message au préfet pour annoncer sa démission.

En intervenant, la préfecture a, sans conteste, mis un terme à une situation aberrante. Pour autant, la réflexion d'un leader nationaliste affirmant « *rien n'est fini, tout commence* », n'est pas dénuée de fondement. Deux personnes, dont l'une a reconu avoir été le chef du mouvement clandestin FRANCIA (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie), auteur de nombreux attentats, et l'autre être membre du Service d'*action civique* (SAC) et de FRANCIA étaient toujours, le mercredi 9 janvier, détenues illégalement par des éléments « nationalistes » sans que l'on sache où, cette fois.

LAURENT GREILSAMER.

M. VIEILLESCAZES SOULIGNE LE FOSSÉ QUI EXISTE ENTRE LA POPULATION ET DES « IRRESPONSABLES »

Ajaccio. — *M. Claude Vieillescazes, préfet de région, a fait, le mardi soir 8 janvier, à Ajaccio, la déclaration suivante :*

« Le dimanche *6* janvier, trois personnes ont été enlevées et séquestrées. Elles étaient prétendument soupçonnées par leurs agresseurs de vouloir porter atteinte à la sécurité de l'un d'entre eux. Devant cette atteinte caractérisée à la liberté et aux droits des gens comme à l'autorité de l'Etat, les forces de l'ordre, après avoir contrôlé les accès du village de Bastelica, ont dû pénétrer dans celui-ci pour tenter de retrouver les otages et d'appréhender les auteurs de ce rapt et leurs complices.

Cette opération s'est déroulée sans incident. Il n'a malheureusement pas été encore possible de retrouver les otages ni certains de ceux qui se sont désignés comme les principaux auteurs de ce forfait. Il a été néanmoins procédé à l'arrestation d'individus ayant participé à cette séquestration et à la récupération d'armes, dans les lieux où ils se trouvaient.

Je tiens à rendre hommage à nos compatriotes corses qui se sont géographiquement et contre leur gré trouvé mêlés à cet odieux incident pour leur comportement qui a été exemplaire de calme et de dignité, soulignant par là même le fossé qui existe entre l'immense majorité de la population de l'île et ces délinquants irresponsables et leurs complices.

Les opérations de recherche seront poursuivies sans défaillance pour retrouver les otages et se saisir des criminels. »

Le défi

(Suite de la première page)

Peut-être faut-il — sans minimiser les risques de « dérapage » que peut connaître l'affaire de Bastelica — ramener les choses à leur juste proportion. Par tempérament, les Corses aiment à extérioriser leurs sentiments, surtout lorsque le respect de la justice leur paraît mal assuré. Eux-mêmes mettent en garde leurs interlocuteurs contre leurs propres excès de langage et avouent être des acteurs-nés : des Méditerranéens.

Au demeurant, la « fierté corse » explique cette propension insulaire à provoquer l'autorité de l'Etat et à se jouer de ses réactions lorsque celui-ci coiffe la casquette du gendarme. La tradition des « bandits d'honneur » et de la vendetta n'est pas morte. Même si elle est au service d'une cause qui mérite la plus grande attention. La forme — souvent contestable — de la revendication corse ne doit pas cacher ce que, au fond, elle a de justifiée.

Le drame d'Aléria était né des actions frauduleuses de certains agriculteurs pied-noirs et de l'attitude jugée trop « tiède » des pouvoirs publics. Aujourd'hui, l'affaire de Bastelica met en lumière l'existence de polices parallèles et de mouvements clandestins qui opposent leur violence à celle des « nationalistes ».

Jusqu'à maintenant, les pouvoirs publics se sont davantage préoccupés de démanteler — avec un succès certain — le réseau F.L.N.C. dont de nombreux membres ont été condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat. Mais n'ont-ils pas fait preuve de lenteurs coupables en ne manifestant pas un égale énergie dans l'interpellation des plastiqueurs de l'autre bout ? La colère des autonomistes n'est pas sans fondement.

Il serait simpliste de vouloir, à leur suite, expliquer cette politique par une collusion ouverte entre certains hauts fonctionnaires et les membres de ces polices parallèles. En revanche, on peut admettre que des « amitiés » existent entre des politiciens de la majorité et des hommes au comportement trouble, ce qui, à l'évidence, gêne l'action des pouvoirs publics.

Quoi qu'il en soit de ces accusations lancées dans un climat passionnel, il n'en reste pas moins vrai que la Corse fera parler d'elle aussi longtemps que l'on continuera — comme actuellement à Paris et à Ajaccio — de la traiter comme une région « de droit commun », quitte à faire appel, pour expliquer ses sautes d'humeur, à la fameuse « *théorie des climats* » chère à Montesquieu.

JACQUES DE BARRIN.

● *Les sections locales corses des journalistes de FR 3* (S.N.J., C.F.D.T., S.N.J.-F.O., C.G.T.) et l'ensemble du personnel ont dénoncé, mardi 8 janvier, « *la façon dont a été tronqué leur reportage sur les événements de Bastelica* ». « *L'information*, précise le communiqué, *a été totalement dénaturée et le reportage réalisé par une équipe d'Ajaccio complètement déformé.* »

Dans la somme

La mort d'un Africain

De notre correspondant

Amiens. — Régulièrement, le quartier Saint-Leu à Amiens (Somme) fait parler de lui. Cette fois, c'est à propos d'un meurtre. La police a en effet découvert qu'un garçon de quinze ans avait poussé dans la Somme, le 4 novembre 1979, un homme de vingt-quatre ans, M. Camara Salif, Sénégalais, demeurant au foyer Sonacotra de la ville. Sept amis du jeune coupable, tous mineurs, avaient assisté à la scène et aucun n'avait esquissé un geste pour sauver le malheureux se débattant dans la rivière. Il est mort noyé. Ils ont tous été arrêtés.

Le principal inculpé s'était enfui d'un centre pour jeunes délinquants. Ce n'est qu'au cours du week-end dernier que les policiers, après avoir entendu un témoignage tardif, ont pensé que la victime ne s'était pas suicidée ou n'était pas morte accidentellement. « *La misère caractéristique du quartier Saint-Leu a atteint un point tel que la colère des habitants s'est manifestée d'une des manières les plus cyniques et paradoxales,* écrit le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.). *Bien plus que des concurrents, ces adolescents et ce jeune Sénégalais étaient des compagnons de misère. Pourtant une chose les séparait : le racisme.* »

Au pied de la plus haute cathédrale gothique de France s'étend ce qui fut autrefois le cœur de la cité : le quartier Saint-Leu. Le long des multiples bras de la Somme, moulins, teintureries et autres fabriques faisaient vivre tout un petit peuple qui s'entassait dans des maisons de bois, les pieds dans l'eau.

Aujourd'hui tout cela est à l'abandon. Certains canaux sont comblés : des maisons éventrées sont achevées au bulldozer, d'autres sont habitées par ceux qui n'ont pas les moyens de payer un loyer élevé. Ce qui naguère pouvait être qualifié de pittoresque n'est plus maintenant que misérable.

MICHEL CURIE.

UN VILLAGE DU GARD FACE AUX HANDICAPÉS

Les infirmes insupportables

De notre envoyé spécial

Nîmes. — Vestric-et-Candiac (Gard), cinq cent trois habitants, est divisé. Il n'y a pas eu cette année de fête votive. Deux clans se sont formés. Le 7 octobre 1979, la réélection d'un conseiller municipal leur a permis de se compter : cent quarante voix pour le candidat de M. Georges Gabian, maire de la commune depuis trente-six ans, cent soixante-trois pour M. Aimé Arsac, un membre de l'équipe « jeune et dynamique ». La moitié du village assistait au dépouillement. Jusque-là, M. Gabian administrait sa commune sans histoire, mais en trente-six ans, il a pris l'habitude et même le goût du pouvoir. Il a rendu aussi bien des services. *« Vestric, c'était une grande famille avec un bon maire. »*

En 1973, des étrangers s'installent à Vestric. La Ligue nationale belge d'aide aux paralysés cérébraux achète le château du village. Une quinzaine de grands handicapés viendront passer là les vacances. *« C'est un village plat, pour les handicapés, c'est ce qu'il faut, et le « château » a de larges portes qui permettent aux voiturettes de passer. »* Depuis, M. Jean-Marc Bogaert, le directeur, cherche le contact. L'association fondée pour la gestion du centre de vacances a été baptisée « Vestric - Vacances » et soins, traitement, rééducation de l'infirmité cérébro-motrice. *« Ça n'a pas été sans mal. Il y a sept ans que les enfants disent bonjour à des gens qui ne leur répondent pas. »* Peur sans doute de passer pour des adversaires du maire, qui n'a qu'une idée en tête : chasser les « estropiés ». Depuis 1973, les tracasseries n'ont pas cessé. Le 6 août 1973, M. Bogaert est prévenu par arrêté municipal des *« réactions diverses que ne manquerait pas de susciter la présence de ces malades sur les voies et places publiques du village »*. Le conseil, alors bien en main, donne à l'unanimité un avis défavorable à l'installation du centre. En janvier 1974, un autre arrêté est placardé sur la porte du château pour que cesse la construction d'une piscine. En juillet, le conseil municipal interdit *« d'implanter un centre de soins et de traitement de paralisés d'origine cérébrale »*. Le préfet annule, le maire saisit le tribunal administratif, la querelle s'envenime.

Les jeunes conseillers municipaux relèvent la tête. Le 22 avril 1978, la rupture est consommée : M. Gabian est mis en minorité. Les Belges ne seront pas chassés, et le budget de la commune n'est pas voté. Dans la cour du château, une plaque de marbre commémore l'événement : *« A Alain Pagès* [le meneur de la « rebellion »] *et à ses amis qui ont fait le bien pour l'amour du bien lui-même. » « Courrouce-toi contre l'injustice. »* La lutte est serrée. Personne évidemment n'est contre les handicapés, *« ce serait inhumain ! De pauvres malheureux ! »*. Mais le carré des partisans du maire tient bon. *« Ils poussaient leurs handicapés dans les rues du village ! Des campeurs, cet été, sont venus se plaindre. On les comprend, en vacances cen n'est pas drôle »*, affirme M. Jacky Pascal, adjoint au maire. Il ajoute : *« Si vous les voyiez l'été, tous alignés devant le château, ce n'est pas un spectacle pour notre gamines. »*

On s'inquiète pour les femmes enceintes, il s'en trouve de temps en temps au village. *« Vous êtes sans ignorer* (sic), écrivait le maire, en 1974, aux parents d'une handicapée, *puisque vous l'avez peut-être éprouvé vous-même, que ce genre de maladie des enfants provient souvent d'une émotion de la mère en état de grossesse, et même pendant l'allaitement. »* La simple vue d'un handicapé ferait donc « tourner les sangs », « gâter le lait » ? *« Je ne suis pas médecin... peut-être »*, M. Pascal s'interroge. La dame de l'alimentation comprend : *« J'avais une sœur handicapée, nous préférions la garder à la maison que la montrer à tout le village. »* Une jeune fille s'inquiète pour ces étrangers qui *« n'ont qu'à retourner chez eux »*. *« L'autre jour, j'ai freiné pour les laisser passer*, raconte un membre de la société de pêche. *Il y avait trois handicapés en petite voiture, et c'était des handicapés qui les poussaient. Vous imaginez la scène... »*

M. Bouget, fervent soutien du maire et voisin du château, se plaint : ils poussent des cris dans leur piscine. M. Bogaert a hissé les drapeaux belge et français. Le lendemain, les gendarmes arrivent : *« Le vent les fait claquer, les voisins ne peuvent pas dormir. »* On les promène dans les rues du village. Une vieille dame entrouvre ses volets : *« Où est-ce que vous allez sans autorisation ? »* Les canalisations de la station d'épuration sont encrassées, explication du maire : leur piscine et la pénicilline qui se dépose au fond... M. Pascal M. Pascal explique : *« Quand ils se sont installés, ils avaient promis de ne pas mettre le nez dehors. Ils contreviennent au règlement intérieur du village. »*

Le curé d'Uchaud dessert la paroisse de Vestric. *Pour la messe de Noël l'an dernier, il n'a pas voulu que les voiturettes encombrent son église »*, se souvient M. Bogaert. Mais un paroissien rétablit la vérité : *« Il en a accepté trois sur des chaises, comme tout le monde. » « Je leur dis constamment de continuer à dire bonjour, de faire comme si de rien n'était. Dès que nous arrivons, pour ne déranger personne, nous rentrons dans le château, puis nous faisons des excursions l'été pour ne pas être constamment au village. »* Ils sont encore trop visibles. A chaque sortie, le maire est tenu informé. Il y a deux ans, M. Gabian a alerté la gendarmerie : on lui avait signalé trois voiturettes dans un chemin du côté d'Uchaud.

Aujourd'hui, le vieux maire n'ouvre plus sa porte. La guerre contre les Belges a rallumé des conflits plus locaux. *« Le mur de « son » école touche celui de ma maison »* proteste l'un. *« Son » chemin goudronné traverse mon champ »*, accuse l'autre. Les jeunes lui décochent des *« flèches vestriçoises »*, feuilles polycopiées, vengeresses, d'une opposition qui

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS DIVERS

● *Arrestation d'un complice de Jacques Mesrine.* — L'un des anciens complices de Jacques Mesrine, Michel Schayewski, âgé de trente-cinq ans, a été arrêté, mardi 8 janvier, en début d'après-midi, à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence) par les enquêteurs de la brigade de recherches et d'intervention (B.R.I.) de Nice et des policiers du groupe de répression du banditisme de Versailles. Michel Schayewski est connu pour avoir été l'un des membres du « gang à Nénesse », spécialisé dans le racket, le proxénétisme et les attaques à main armée dans le sud de la région parisienne (*le Monde* des 5 octobre et 1er décembre 1979).

● *Quatre morts par asphyxie à Vénissieux (Rhône).* — Une mère de famille âgée de vingt-neuf ans, Mme Josiane Perego, et ses trois filles, âgées de sept ans, de cinq ans et de dix-sept mois, ont été découvertes mortes, asphyxiées par une fuite de gaz, mardi matin 8 janvier, à Vénissieux (Rhône).

● *Attaque du train Mantes - Paris-Saint-Lazare.* — Deux malfaiteurs armés de pistolets ont attaqué lundi 7 janvier, vers 21 heures, en gare de La Frette-sur-Seine (Val-d'Oise), le train Mantes - Paris-Saint-Lazare. Ils se sont emparés de huit sacs plombés qui représentaient la recette journalière des gares riveraines de la ligne (pas plus de 8 000 francs). Les deux hommes se sont enfuis à bord d'une automobile. — *(Corresp.)*

● *Vingt mille téléphones détruits dans un incendie.* — Un incendie, — le deuxième en quatorze mois — s'est déclaré, le mardi 7 janvier, aux constructions téléphoniques de Bretagne, au Pont-de-Buis (Finistère). Le magasin, qui a entièrement brûlé, contenait quelque vingt mille postes téléphoniques sur palettes destinés aux P.T.T. et un compresseur alimentant en air comprimé les trois chaînes de fabrication de l'usine.

JUSTICE

L'ARRÊT DE LA COUR DE PARIS AYANT ÉTÉ CASSÉ

La cour d'appel de Versailles sera saisie du différend entre Dubuffet et Renault à propos du « Salon d'été »

La cour d'appel de Versailles va devoir se prononcer, dans les mois à venir, sur le différend qui oppose depuis plusieurs années Jean Dubuffet à la régie Renault à propos de la réalisation d'un ensemble monumental intitulé « Salon d'été », conçu par lui pour être édifié sur le terrain du siège social de la Régie à Boulogne-Billancourt.

La première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. Charliac, a cassé, le mardi 8 janvier, l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 2 juin 1978, qui avait débouté Dubuffet de ses prétentions et autorisé la régie Renault à ne pas poursuivre la construction de cet ensemble monumental de 50 mètres sur 60 et à procéder à la démolition des ouvrages déjà réalisés.

Conformément au contrat passé le 26 novembre 1973 avec la régie Renault, Jean Dubuffet lui avait livré, en septembre 1974, contre versement de 400 000 francs, les maquette, plans et descriptifs nécessaires à l'édification de ce monument dont la Régie prenait à sa charge la réalisation par des entreprises de son choix dans le plus grand respect des formes, des couleurs et des matières premières prévues par Dubuffet.

C'est en octobre 1975 que la Régie, invoquant des motifs d'ordre technique, décida d'interrompre les travaux et que l'artiste l'assigna pour qu'elle soit condamnée à terminer la construction de cette œuvre en cours de réalisation, dont il était l'auteur, soutenait-il.

Dans leur arrêt, les magistrats de la cour d'appel avaient déclaré qu'à défaut d'apporter la preuve d'un apport original de sa part, au-delà de l'achèvement de la maquette, Dubuffet *« ne pouvait se prévaloir d'un droit moral sur l'œuvre issue de sa maquette, car le rôle qui lui avait été dévolu ne lui permettait pas de faire acte de création puisqu'il n'avait pas apporté sa marque personnelle dans la partie de la construction déjà effectuée, la Régie ayant au surplus le droit, en vertu du contrat, de ne pas réaliser l'œuvre »*.

Tel n'a pas été l'avis de la première chambre civile de la Cour de cassation, qui, statuant sur le rapport de M. Devismes, conseiller, les observations de M. Lyon-Caen, dans l'intérêt de Dubuffet et de Mᵉ Labbé, pour la régie Renault, et les conclusions de M. Aymond, avocat général, a estimé que *« l'auteur d'une maquette originale d'après laquelle une construction monumentale est réalisée est titulaire d'un droit moral sur cette dernière dans la mesure où celle-ci tient son originalité de la maquette et réalise la conception de l'auteur de celle-ci »*.

Elle en a déduit que la cour d'appel de Paris *« n'avait pas donné de base légale à sa décision en déniant à Dubuffet tout droit moral sur la construction inachevée du Salon d'été »* au seul motif *« qu'il ne justifiait pas d'un apport original au-delà de la maquette »*.

● *La plainte de M. Claude Evin, député (P.S.) de Loire-Atlantique* — qui demande à l'Etat un franc de dommages-intérêts pour avoir été blessé par les forces de l'ordre lors d'une manifestation, — a été jugée recevable, lundi 7 janvier, par le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire qui l'examinera le 31 mars. Lors d'une première audience en décembre dernier, l'Etat avait soulevé l'incompétence du tribunal de grande instance estimant qu'une *« telle affaire relevait de l'unique compétence du tribunal administratif »*. Mᵉ Jacques Ribs, avocat de M. Evin, qui a été suivi par les magistrats, demandait au contraire *« un jugement sous le regard du public et non dans un prétoire plus feutré »*.

ÉDUCATION

HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre série d'« Hypothèses d'écoles », dont le premier article est paru dans notre numéro du 4 janvier 1980.

Gentils enfants de Port-de-Bouc

par JEAN-PIERRE CHABROL (*)

A six ans, glop ! l'école l'avale, le digère et beurk ! le rend dix à vingt ans plus tard. Méconnaissable. Tout le monde regarde ça en rond, et se demande ce qu'on pourrait bien en faire (1). Vous me direz, on savait déjà pas tellement au départ, quand il a été condamné à ses dix ou vingt ans de travaux scolaires.

Et pourtant, au départ, c'était quelqu'un, ce petit n'importe lequel. Papa breton — maman parigotte, ou pa corse et man catalane, ou Niçois-Normande, Gascon-Italienne,... des vacances en Berry ou à Aubervilliers ou chez Pépé le Mataf' ou chez Mémé la gaveuse d'oies,... des tournures familiales, des tics à tonton, des us et coutumes du parc Montsouris ou de la SONACOTRA,... à six ans, c'était tout un petit monde déjà, une aurore bien *personnelle*. Ses dix ans tirés, il est bon pour la chaîne, s'il tire plus, bon pour l'ENA, tout dépend du *moule*, du berceau d'abord.

Y a des parents qui sont un peu là, qui poussent. Ah ! les smicards, quand ils s'y mettent, sur le dos de leur petit prodige, leur revanche ! Pa-man couvent le poulain, éperons et avoine, pas tous, y en a qui s'en foutent, des parents d'élèves, sans conscience, des las. L'idéal, c'est que le môme en veuille aussi, faut lui insuffler ça, le souci du lendemain pour commencer, l'a qu'à regarder autour de lui, *at home*, et ce *souci*-là, *ça reste indélébile, pour* la vie, jusqu'à la hantise des vieillards, même cousus d'or.

« *Bourre-toi la tête, petit, t'auras toujours le temps de jouer...* »

Et tant plus ça va, tant plus que c'est pire. Le diplôme, c'est encore ce qui se fait de mieux contre le chômage, si, si, enfin ça peut pas faire de mal : « *Devant le chef du personnel, glisse donc un subjonctif ou deux.* » S'en sortir, s'élever dans l'échelle sociale, et primo, qu'il passe pas par où nous sommes passés ! En un mot, arriver. A quoi ? à être heureux ? Non. A... euh... à être quelqu'un. *Que les voisins en bavent !* les cousins itou !

Au départ : le dressage. Faut les briser. L'enseignement ne tombe à pic que dans le vide. Les gens de peu sont naturellement grossiers. Des rustres, des rustiques, des simples. Ils parlent mal, ils « *causent* », ils savent pas se tenir : « *Ouais, tu entends peut-être ça chez toi, mais ici, à l'école, c'est une faute...* » Sous-entendu : méprise tes vieux. Du piquet aux bizutages, l'enseignement, c'est briser la fierté d'être ce qu'on est.

Et apprendre, à la place, la distinction. Le grand chic reste encore, allons ! le dix-septième : « *Ariane, ma sœur, de quel amour blessé...* » Et des « *mourûtes* » et des « *fûtes* », des rimes riches et conjugaichiches plein le bas de soie ! Pas facile à caser dans la conversation de nos jours au prix où est *le beurre quand y a plus* de jeunesse. Dans la rue, à l'atelier, le ridicule c'est pas comme à l'école, c'est inverse, tout juste. Et pas que pour les gueulantes, pour presque chaque circonstance, chaque besoin de ton train-train, tu peux te servir de rien de tes programmes scolaires, au contraire ça te gênerait plutôt... La vie, c'est le contraire de l'école, pour toi comme pour tes parents. Pardon, il peut arriver des occasions : « *Ma muse prend ton luth et me donne un baiser...* », ça peut aider, si tu dragues une *sucrée* (2)...

Ça sert à rien

Tout ce qu'on apprend des années durant, ça sert à rien, je le répète, on le sait bien mais on s'en fait une raison, parfois même une gloire. Dans les salons, là, pardon ! tu peux y aller à *haute* dose, la cuistrerie bien maniée, c'est patte blanche pour les Rastignacs, un pied à vite glisser dans la porte qui se ferme, une pointe de vernis. Briller, sourire en coin : cette complicité des gens qui peuvent servir un zeste de Verlaine avec une larme de whisky... obscène. Le mot rare, l'allusion mythologique, ça peut tomber comme un rideau de fer entre le minot d'H.L.M., la graine d'O.S., et le pur rejeton de cultivé, le fils d'instit' ou la fille de cadre.

Et les attristants petits boursiers, ces nouveaux riches du savoir, comme ils font ronfler la phrase ! Ils seront ingénieurs, le regard qu'ils jettent sur papa prolo...

Le jeudi 28 juin dernier, j'étais à Port-de-Bouc, invité. Dans les écoles publiques, on avait étudié quelques-uns de mes textes ; *j'allais répondre aux questions* des enfants. Ils étaient là, au centre culturel ; il faisait beau, la mer était à côté, ils avaient eu le choix. Sept à quinze ans. Des questions inattendues :

« *Les payasages qui sont dans vos livres, vous les connaissez ?*

— *Oui.*

— *Une fois que vous les avez décrits, que c'est publié, quand vous repassez par là, les paysages, vous les revoyez de la même façon ?* »

(1) Et quand on le voit tout de suite, ce qu'on pourrait en faire, c'est encore plus navrant !

(2) De toute façon, je te conseille Edith Piaf : « On s'aimera quelques jours, tu verras mon amour, que la vie sera belle... »

C'est un gamin malingre, un peu bancal, remuant, gênant de perspicacité. Et ainsi de suite deux heures durant. Les pères sont ou étaient ouvriers dans les chantiers navals. Tout ferme dans le coin, Port-de-Bouc part en brioche ; il y a un salarié sur deux au chômage. Ces gosses, devant moi, qu'est-ce qu'ils vont devenir ? A seize ans, ils prendront ce qui se présentera, et vite, trop heureux... Quel gâchis !

Leurs questions, leurs remarques, m'éblouissaient. Elles révélaient un tel bouillonnement d'intelligences et d'imaginations dans ces clapiers de béton. Plus un métissage de cultures méditerranéennes, des langages, la promesse d'une nouvelle culture populaire... Mais l'enseignement n'est pas là pour ça. *Britannicus* avant tout. *Racine* écrivait avec mille mots ; le peuple, à son époque, parlait avec vingt-cinq *mille*... Racine, mille mots triés pour plaire au roi, aussi beaux et aussi utiles que l'épée d'un académicien, ses « *transports* » n'étaient pas le métro, même *pas* la patache ! Qui nous rendra les vingt-quatre mille mots de nos pères ? Qui sauvera les mots et les idées de nos enfants rustauds ?

Toutes les portes du savoir

Je contemplais ébahi, parole ! Les mômes de Port-de-Bouc, je mesurais leurs sensibilités, leurs intelligences palpitantes, fragiles, des écorchés ! Je ruminais, en rentrant, rageusement, que si l'on ouvrait vraiment toutes les portes du savoir à ceux-là, et librement, bon Dieu ! le remède contre le cancer serait vite trouvé, la nouvelle énergie aussi ! Le neveu de Rameau, musicien comme tonton, soupirait déjà : « *Le sort a voulu que je le fusse* (musicien), *tandis qu'il y a, à Montmartre peut-être, dans un moulin, un meunier, un valet de meunier, qui n'entendra jamais que le bruit du cliquet, et qui aurait trouvé les plus beaux chants ! Rameau, au moulin ! Au moulin, c'est là ta place...* » (Ça y est, j'y suis allé, moi aussi, de ma petite cuistrerie.)

Jeunes chômeurs demain et, pour trois ou quatre, les « chançards » des études, des diplômes, ils seront lonla, doucettement, suavement ligotés, enfermés dans le convenable.

Installés au début du siècle, les chantiers navals ferment. Dans les années 20, ils avaient attiré ici les Maltais, soudeurs pour la plupart, les Italiens, charpentiers sur bois, les Espagnols, charpentiers sur fer et forgerons, les Grecs, manœuvres dans la chimie, les Sardaignols... Après la guerre, étaient arrivés les Algériens, les Turcs, les Bretons, les Corses, les Lorrains... Chaque ethnie apportait plus ou moins sa spécialité professionnelle, ses *spécialités culinaires, ses façons* de vivre, de rire, de chanter, de s'aider, de s'aimer, de se pleurer... Ils se mêlaient, se démêlaient, se rassemblaient dans la grande fête populaire, le lancement de chaque navire qui était leur œuvre, et les instit's amenaient là rituellement les enfants des écoles, au bord du quai. Pour l'occasion, la laïque descendait de son nuage Grand Siècle pour se frotter aux bittes d'amarrage. L'enseignement, la culture, ça descend toujours, ça monte jamais. La culture populaire, c'est ce que le peuple claquant du bec reçoit, comme *l'oisillon, déjà mâchée, prédigérée.* Et alors ?

« *Si l'enseignement voulait leur être vraiment utile*, me souffle un enseignant, *faudrait les orienter vers une formation pétro-chimique, mais encore, qui sait ?...* »

Dans dix ans, dans vingt ans, quand ils sortiront des écoles, que sera devenue la pétrochimie ? Ça dépend de qui ? Du gouvernement ? De la Bourse ? Des multinationales ?...

Condescendante, l'école d'une société condamnée forme vaguement ces gosses merveilleux pour un avenir dont on ne sait rien, *sauf qu'il ne sera rien de ce que* nous prédisent hautement les brillants produits d'une école condescendante.

Quant au bouillonnement culturel des Maltais, Grecs, Sardaignols, Turcs, Algériens, Lorrains... qui s'unissaient pour lancer les navires de leurs mains et de leurs chants ? Il n'en sortira rien. Dans dix, dans vingt ans, aucun de ces gosses n'entendra : « *Toi, alors, on voit bien que tu es de Port-de-Bouc ! Oh !, dis, comment c'était là-bas quand vous chantiez avec les Maltais ?...* » Parce que ce port-là, ça ressemblait à rien d'autre, parait-il.

★ Jean-Pierre Chabrol, né en 1925, dans un petit village cévenol, où son père était instituteur, a plusieurs cordes à son arc puisqu'il est journaliste, cinéaste, conteur pour la télévision, dessinateur à l'occasion et écrivain. Parmi une œuvre romanesque déjà imposante, on ne doit pas manquer *la Dernière Cartouche, Un homme de trop, les Fous de Dieu, les Rebelles, la Gueuse, l'Embellie, le Canon fraternité, la Folie des miens*, etc. Une grande partie des romans ont été publiés chez Gallimard.

Homme de verve au tempérament de baroudeur, Jean-Pierre Chabrol aime brosser de grandes fresques historiques qui mettent en scène le monde des paysans cévenols ou restituent les événements qui portèrent les espérances populaires. Son œuvre fait de Jean-Pierre Chabrol un témoin de son temps.

Prochains articles :

PIERRE DANINOS ET ANATOLE TEMKINE

Le goût de tout changer

par LÉON SCHWARTZENBERG (*)

L'école est le premier carrefour de la vie : rencontre de l'enfant avec d'autres enfants, qu'il va côtoyer le reste des jours à venir, son monde, son temps à lui : *les mêmes*. A la fois plus éloigné d'eux et plus proche que de tous les membres de sa famille, dont il est séparé par le grand obstacle de cette période de la vie : l'âge.

Premier contact du petit d'homme avec la société, l'école doit lui offrir déjà, presque d'emblée, l'image du monde où il se *trouve jeté, et réunir dans le* même creuset (*melting pot*) des enfants de toutes origines et de tous milieux. C'est sa deuxième entrée dans le monde après celle de sa naissance. Il va lui falloir apprendre à y vivre. Mais il doit apprendre à *vivre* libre. A comprendre d'abord. A étudier les signes qui permettent aux hommes de communiquer entre eux, lettres et chiffres : à les tracer. Mais à *laisser aussi s'exprimer son* imagination, aller sa sensibilité, parler ses rêves, dont témoignent parfois les admirables barbouillages en couleurs des écoles maternelles.

Développer chez l'enfant les aptitudes, mais aussi déceler les dispositions cachées. Révéler avant tout ce pourquoi l'enfant ne semble pas « doué ». Plutôt que des performances sportives chez les meilleurs en « gym », l'expression corporelle chez tous. Plutôt que viser d'emblée Polytechnique ou Centrale chez les forts en « maths » en laissant sur la touche ceux qui ne sont bons qu'en « français », essayer de donner à ceux-ci le goût des mathématiques avec les délices de l'abstraction et les beautés de la mise en nombre des *secrets de l'univers* ; pendant que les « matheux », par une meilleure connaissance des textes littéraires, prendraient le goût d'une autre forme de compréhension du monde : celle des poètes et des philosophes. Au lieu qu'aujourd'hui *c'est l'inverse* ; fabriquant dès le plus jeune âge de futurs techniciens de la science, de la physique, quand ce n'est pas de la médecine, pour s'apercevoir un jour qu'il faut leur coller aux basques des professeurs en psychologie pour leur apprendre à se conduire avec les malades...

Futurs technocrates de l'économie, de la musique, des beaux arts, de l'administration, du gouvernement, qui mettent les sociétés en équations, les humains en chiffres et le monde en pièces... Spécialisés dès le jeune âge... Alors que c'est plus tard que le mauvais élève peut avoir la révélation de la science, de l'histoire, de la métaphysique, de la médecine, du droit. On élimine. On sélectionne. Tôt. Toujours trop tôt. On coupe les ailes avant qu'elles aient poussé. L'école n'est pas faite pour créer des génies, et Albert Einstein était le dernier de sa classe ; mais combien de futurs petits génies empêchons-nous de pousser ? On juge de l'aptitude dans des cabinets ministériels. Au nom du « rendement ». Faire « rendre » un individu comme on fait « rendre » une machine, une voiture ou un puits de pétrole. Sacrifier au dieu de l'efficacité opposé au diable du rêve. A l'aide de la compétition. De l'ambition. De l'écrasement des autres. Fabriquer des plus forts pour leur donner le pouvoir. (« *Les éducateurs sont les ingénieurs des âmes* », disait Staline.)

Tous les enfants des hommes arrivent nus sur cette terre, mais certains demeurent nus plus longtemps que les autres. Pour les riches, l'école c'est normal. Pour les pauvres c'est fastueux. Pour les premiers, c'est la route normale vers les « grandes » écoles et les facultés. Pour les autres, ceux qu'on appelle aujourd'hui les défavorisés, les sous-développés, les *immigrés*, alors qu'ils restent depuis des siècles tout simplement les pauvres, l'instruction ce n'est pas seulement le collège technique, l'école professionnelle, l'apprentissage d'un métier manuel, cela veut dire aussi : culture, science, art, littérature. Ils savent que l'apprentissage trop précoce à un métier c'est déjà l'acceptation de la condition d'esclave. Ils veulent que leurs enfants soient libres et souhaitent pour eux *non seulement* l'instruction qui aide à travailler le bois, le cuir, le fer, *mais aussi* celle qui aide à comprendre les choses, les gens, le monde.

Eviter de faire de l'école un moule pour le service de l'Etat, de préparer les individus à devenir de simples rouages — que pour tous la formation *professionnelle* aille de pair avec la culture générale. L'enseignement tue l'intelligence et l'imagination en les condamnant aux spécialités. Il faudrait pouvoir demander à tous ce qu'ils aimeraient faire. Certains savent tôt (ceux qui ont une « *vocation* »), d'autres plus tard, vers la fin de la scolarité. *Offrir à chacun le maximum de chances pour lui permettre de réaliser le « programme » avec lequel il est arrivé sur cette terre.*

Quelques suggestions... D'abord une culture générale. On apprend tout à tout le monde. La couture et la cuisine aux garçons, la mécanique et le bricolage aux filles. Jamais plus de vingt élèves par classe tout au long des études. Pas plus de quatre heures de cours par jour (cinq éventuellement dans les classes terminales). Deux jours de congé par semaine. *Le reste du temps, sports, danses,* promenades, musique, peinture, sculpture. Etude de l'histoire à rebours, en remontant le temps au lieu de le descendre, mieux à même de comprendre l'histoire des ancêtres de la Grèce et de l'Orient lorsqu'on connaît déjà celle de ses parents et de ses grands-parents. Permettre l'étude de la langue maternelle, quelle qu'elle soit. Ne pas sacrifier l'étude du latin ou du grec. Lorsqu'on entend un haut personnage, un ministre, se moquer des « langues mortes » cela témoigne toujours de la pauvreté de son esprit. Etudier « *ce qui ne sert à rien* » : ce qui ne sert à rien pour se placer dans la compétition sociale, mais qui sert à faire comprendre et à accepter l'héritage des siècles passés, notre longue histoire à tous.

Un pays dans lequel n'existe plus, *le soir, une chambre* dans laquelle un enfant apprend le grec ou le violon, est un pays perdu. Et si, un peu plus tard, ses enfants cherchent à s'évader dans l'alcool ou dans la fumée de paradis artificiels, c'est parce qu'ils recherchent désespérément *ce coin de ciel bleu que n'a pas* été capable de leur offrir l'éducation familiale ou scolaire : il peut exister une part de bonheur dans le déchiffrage des notes sur une portée musicale et dans la lecture de ce qu'on appelle les « humanités ».

Plus tard, au moment de ce que l'on nomme l'orientation, devraient entrer en ligne de compte d'abord le choix de l'élève, ensuite ses possibilités. Mais il est rare qu'un choix profond ne trouve pas en soi-même des possibilités d'exécution. Au lieu de *la sélection* par ceux qui « savent », *le choix* par ceux qui veulent « apprendre » (« *L'amour est de telle nature qu'il transforme l'être humain en les choses qu'il aime* », maître Eckhart.)

L'école prépare la société de demain : des femmes et des hommes organisés d'en haut ou des êtres libres, des personnes respectables ou des personnes respectueuses, des individus ouverts ou des individus fermés. L'Etat doit assurer l'éducation de *tous* les enfants. L'école pour tous, quelle que soit leur origine. L'école *indépendante* de l'autorité des organisations politiques ou religieuses. *Le* budget de l'éducation nationale doit être supérieur au budget militaire de la nation. La nation s'y retrouvera. Et nous tous. On apprendrait véritablement à nos enfants à « lire ». Dans leur langue d'abord. Puis dans toutes les langues. A avoir mauvais esprit. C'est-à-dire de l'esprit. On risquerait de donner aux enfants de notre pays le goût de tout comprendre et de tout changer, à la manière des mathématiciens, des philosophes et des poètes : les gens, la vie, le monde, notre monde...

(*) Médecin, professeur agrégé de cancérologie. Auteur, avec Pierre Viansson-Ponté, de *Changer la mort*.

LES VŒUX DE M. CHRISTIAN BEULLAC

Collège unique et cohésion nationale

Quelle sera l'« *Image de la France de demain* » ? Comment le système éducatif peut-il se préparer à son évolution ? C'est à cet exercice prospectif que s'est livré, dans un style tout giscardien, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, en présentant ses vœux à la presse le mardi 8 janvier.

Le « *nouvel état du monde* » s'accompagnera, selon lui, de tels « *bouleversements* » que la démarche visionnaire de M. Beullac est loin d'être rose : baisse démographique qui fera de la France un « *petit pays* », absence de matières premières sur notre territoire, chômage (« *qui n'est pas seulement un problème économique mais un problème culturel* ») crise... « *Au seuil de vingt années qui vont peut-être tout bouleverser et devant une actualité lourde de menaces, la France prend conscience d'entrer dans un monde qui n'est plus maîtrisé.* »

Comme le président de la République, et en se référant à plusieurs de ses déclarations, M. Beullac a insisté sur les « *circonstances dangereuses* » dans lesquelles nous vivons et la nécessité de « *renforcer notre cohésion* », notre « *unité* ».

Malgré ses craintes, le ministre se refuse à céder au « *pessimisme* ». C'est en termes de « *stratégie* » qu'il envisage l'avenir du système éducatif. Ainsi la cohésion passe-t-elle « *par l'avenir du collège unique qui, en rapprochant tous les jeunes Français, peut contribuer de façon décisive à la constitution d'une communauté nationale étroitement soudée.* »

Face au manque de ressources *énergétiques et au* prévisible développement industriel des pays du tiers-monde, « *notre véritable richesse, ce sont nos hommes et nos femmes* » qui doivent être préparés à une certaine forme de compétition : « *La France de demain sera un petit pays, obligé de se battre sur le plan international pour maintenir son niveau de vie.* »

Il sera donc nécessaire de « *faire preuve de plus en plus de compétence* ». Le ministre de l'éducation — qui assure pour quelque temps encore l'intérim du ministre du travail — en a profité pour rappeler l'importance qu'il attache à la formation professionnelle et à l'ouverture de l'école sur l'entreprise. Pour insister aussi, non seulement sur la nécessité de donner aux jeunes des « *connaissances solides* » mais surtout de les préparer « *à l'autonomie, à la liberté, à l'innovation* ». De bonnes intentions. Il reste à les voir réaliser sur le terrain.

CATHERINE ARDITTI.

● *Mise à sac d'un local syndical à l'université de Paris IV.* — Le local de l'association générale des étudiants UNEF ex-Renouveau (proche des communistes) de Paris-Sorbonne (Paris IV) a été saccagé puis incendié mardi 8 janvier par un commando d'une dizaine de personnes. Selon l'AGE, cette agression est le fait d'éléments d'extrême droite. Les responsables de l'université de Paris IV ont décidé de porter plainte.



Le débat sur le rôle des théologiens s'amplifie

Quatre revues catholiques consacrent leur dernier numéro aux remous provoqués dans l'Eglise par les sanctions prises par Rome contre plusieurs théologiens postconciliaires. Les trois premières, « la Lettre » (1), « Notre combat » (2) et « Jésus » (3), font un bilan — négatif dans l'ensemble — de la première année de pontificat de Jean-Paul II.

Le prochain numéro de la revue dominicaine de Lyon, « Lumière et Vie » (4), qui doit sortir fin janvier, comportera deux articles d'une grande actualité — quoique fortuite — qui aideront à aller au fond de la question sous-jacente aux récentes condamnations : la conception de la théologie, son articulation avec le magistère et son rôle dans l'expression de foi de la communauté croyante.

Sous le titre « Vers un nouveau consensus fondamental en théologie catholique », Hans Küng dialogue avec son confrère Edouard Schillebeeckx, alors que Jacques Pohier, dans un autre article, explique : « Pourquoi dire Dieu ? Comment ? A qui ? ».

« Oser parler de Dieu avec des mots humains »

Les « affaires » Pohier, Schillebeeckx et Küng — trinité maudite taxée d'hétérodoxie par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) — soulèvent trois questions fondamentales sur le fonctionnement du magistère dans l'Eglise, c'est-à-dire sur la manière dont le pape et les évêques exercent leur charge d'enseignement doctrinal.

Premièrement la forme, ou les procédures utilisées par l'autorité centrale pour juger de l'orthodoxie des théologiens incriminés. Qu'il s'agisse de la procédure « *extraordinaire* » (le Père Pohier fut sommé de se rétracter, puis sanctionné sans être entendu), de la procédure « ordinaire » (le Père Schillebeeckx fut invité à comparaître devant le tribunal romain (ou de la condamnation *in absentia* (l'abbé Küng fut condamné après délibération au plus haut niveau), la réprobation des méthodes employées a été générale. Examen secret des écrits du suspect, confrontation de celui-ci — par lettre ou *viva voce* — avec des juges et des défenseurs choisis unilatéralement, verdict *sans appel* — de telles pratiques ne sont plus aceptables aujourd'hui, et même des évêques, comme le cardinal Etchegaray ou Mgr Saudreau en France, reconnaissent qu'il y a un problème.

Ensuite, les points litigieux. Si la presse a largement évoqué le premier aspect, en faisant état des remous provoqués par ce qui a été *diversement qualifié de « reprise en main par Jean-Paul II, « chasse aux néo-modernistes »* et « *procédés inquisitoriaux* », il a été peu question, en revanche, des reproches concrets, faits sur le fond, à tel ou tel théologien.

Les principaux griefs

La raison en est simple. D'abord, les accusations sont multiples et, comme l'a souligné Etienne Borne (5), « *les théologies dans lesquelles l'autorité ecclésiale ne reconnaît pas le tout de la foi catholique sont fort diverses quant aux problématiques, aux méthodes et aux conclusions* ». Mais surtout, il s'agit de points doctrinaux souvent techniques et d'une pensée théologique qui ne se laisse pas « encapsuler » dans des propositions simples ou accessibles au grand public, sans être schématisée ou déformée. C'est d'ailleurs ce que reprochent justement les théologiens aux autorités romaines : de vouloir enfermer leur pensée et leurs recherches dans des formulations dogmatiques rigides, fussent-elles aussi vénérables que les articles du *Credo*.

Voici cependant, grossièrement résumés, les principaux griefs faits par l'ex-Saint-Office aux trois théologiens en question :

● JACQUES POHIER. Parmi les « *dix propositions équivoques* » relevées par Rome dans le livre du dominicain « *Quand je dis Dieu* », les principales portent sur « *la négation de la résurrection corporelle du Christ, la transcendance divine, la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, le rôle spécifique du prêtre dans l'accomplissement de cette présence et la vie éternelle avec Dieu comme vocation de l'homme* ».

Sans prétendre résumer la pensée du Père Pohier (1), voici deux de ses affirmations sur le point central, la Résurrection, qui expliqueront le malaise des théologiens romains : « *La résurrection de Jésus-Christ n'est pas le centre du christianisme*, affirme Pohier. *Le Christ est vivant, non pas parce qu'il est ressuscité, mais parce qu'il est Dieu. Dieu n'a pas besoin de ressusciter.* » Et encore : « *Les Grecs et les juifs, au temps du Christ, croyaient à la résurrection ; ce n'est donc pas à cause de Jésus que l'on croit à la résurrection. Abraham, Moïse, Jérémie, Elie, eux, n'y croyaient pas, mais ils croyaient en Dieu. Ce que je dénonce justement, c'est la réduction du Dieu chrétien, du Dieu de Jésus-Christ à l'opération-résurrection. Je reconnais pourtant que c'est un problème.* »

● EDOUARD SCHILLEBEECKX. — Le dossier établi par Rome à partir du livre du théologien flamand, *Jésus, histoire d'un vivant*, relève neuf points où ses écrits « *s'éloignent de la doctrine officielle de l'Eglise* » : la vérité révélée, le contenu de la foi et le sens du salut chrétien ; le caractère normatif des conciles œcuméniques et de l'enseignement infaillible du pape ; la valeur salvatrice du sacrifice du Christ ; la conscience de Jésus d'être le Messie et fils de Dieu ; la divinité du Christ comme fils de Dieu et personne préexistante ; Jésus et l'institution de l'Eucharistie ; la réalité objective de la résurrection du Christ ; et la conception virginale de Jésus.

Ici encore, citons un passage de Schillebeeckx sur l'essentiel : la réalité objective de la résurrection : « *La réalité objective de la résurrection est évidente dans son livre*, affirme Schillebeeckx, *mais je ne mets pas l'accent sur le tombeau vide ni sur les apparitions. Je dis seulement que la genèse de la foi en la résurrction est une espèce de conversion au Seigneur après la mort. La conversion des Apôtres qui, après sa mort, ont expérimenté sa présence dans l'Esprit. Ils ont écrit cela sous forme d'apparitions. Mais, pour moi, ce n'est pas l'apparition comme telle qui est fondamentales pour notre foi.* »

● HANS KUNG. Il y a de nombreux points sur lesquels le théologien suisse contredit une longue tradition de l'Eglise — l'ordination des femmes, le célibat des prêtres, la possibilité, sans les cas extrêmes, pour des laïcs de célébrer l'eucharistie, la reconnaissance des ministères protestants, la conception virginale de Jésus, la virginité perpétuelle de Marie, le caractère sacrifiel de la Croix, etc. — mais la goutte qui a fait déborder le vase était son interprétation du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Comme le Père Congar l'a récemment expliqué dans nos colonnes (7), Hans Küng « *remplace l'idée d'infaillibilité par celle d'indéfectibilité : selon lui, l'Eglise vivra finalement dans la vérité et la professera malgré les erreurs qu'elle a commises et commettra, y compris par son magistère. On en peut être asuré d'avance qu'elle prononcera une parole infaillible* ».

La fonction de la théologie

La troisième question soulevée par le climat de répression actuelle est celle, plus vaste mais capitale, de la fonction même de la théologie dans l'Eglise. Car, au-delà des procédures romaines, que l'on pourra toujours réformer, et de la régulation légitime en matière de doctrine qui revient au magistère ordinaire et universel (c'est-à -dire au pape et aux évêques) et nécessaire pour éviter que l'Eglise ne devienne un groupement vague de personnes partageant de chaleureux sentiments envers Dieu et les hommes, il reste à définir, ou à redéfinir, les droits et les devoirs, entre ce magistère et les théologiens.

Car, et c'est le fond du problème, la vision et la démarche théologiques vues de Rome ou par la majorité des théologiens post-conciliaires sont diamétralement opposées. elon les théologiens de Curie, l'Eglise « possède » la vérité, sous forme de « dépôt de la foi » qu'il faut garder et défendre. Dans cette optique, les théologiens sont plutôt des pédagogues qui doivent enseigner et expliquer ce corpus doctrinal aux fidèes. L'attitude des nouveaux théologiens, en revanche, a été bien résumée par le théologien protestant Tillich qui met en garde contre « *les images de Dieu fabriquées par les hommes* » et dénonce « *le théologien qui n'attend pas Dieu parce qu'il le possède enfermé dans une construction doctrinale, enfermé dans un manuel, enfermé dans une institution* ».

Depuis le concile, on constate d'inconstestables « déplacements » de la théologie : d'une approche dogmatique et déductive à une approche plus inductive ; de lieux officiels et des lieux plus libres ; d'une théologie cohérente, centrée sur elle-même et sur son propre discours à des théologies à l'écoute du monde dans des situations concrètes, et où les sciences humaines prennent une place prépondérante ; de la transmission d'un savoir à l'émergence d'une création collective à partir des événements et de l'expérience.

Hier, le théologien était sûr de lui. Autoritaire, il maîtrisait son savoir, l'enseignait au moyen de « *traités* » cohérents à partir desquels on pouvait mesurer le savoir des étudiants. Son discours faisait autorité. Aujourd'hui, il a beaucoup moins d'assurance, il se sent solidaire d'un groupe qui se livre à une production théologique collective dans une situation bien déterminée, en réponse à des questions posées en dehors du champ proprement théologique.

Tous les théologiens actuellement sur la sellette ont adopté cette nouvelle démarche. Dans son article de *Lumière et Vie* Jacques Pohier écrit : « *Le Dieu caché ne peut être vraiment présenté qu'à travers une pluralité de manifestation d'écritures, de liturgies et de traditions dont aucune ne saurait l'épuiser. Ce qui est déjà vrai du Nouveau Testament l'est tout autant des vingt siècles si divers du christianisme. (...) Je ne peux donc prétendre confesser la foi de façon totalisante ou synthétisante. (...) Je ne puis être que moi, et ne confeser que ma foi.* »

Même son de cloche chez Schillebeeckx qui dit, en parlant de son ouvrage contesté : « *J'ai écrit ce livre en m'identifiant aux hésitations concernant le Christ de l'Eglise, que je retrouvais exprimées autour de moi, de façon aiguë aux Pays-Bas, et partout où j'alais. (...) J'ai donc voulu poursuivre une recherche de façon « méta-dogmatique », c'est-à-dire en passant par dessus le dogme de l'Eglise, pour suivre des pistes sans savoir où cela me mènerait.* » Hans Küng de même écrivant dans *Lumière et Vie*, pense qu'il faut « *transmettre la Bonne Nouvelle sous une forme qui, à la fois, la respecte dans son intégralité et la présente de manière compréhensibles aux contemporains.* » Pour lui, les dogmes sont « *des poteaux indicateurs qui, posés au bord du chemin à travers les siècles, doivent garder l'Eglise, chaque individu, et naturellement aussi chaque théologien, contre le risque de mal comprendre la Bonne Nouvelle chrétienne* ».

Il est évident que cette nouvelle approche comporte des dangers. L'enracinement excessif de la théologie dans la réalité humaine peut produire des excès, et certaines théologies de la libération ou lectures matérialistes de la bible risquent de vider la Révélation de sa transcendance. Mais, depuis l'évolution de l'herméneutique, c'est-à-dire l'art de comprendre et d'interpréter les textes bibliques en fonction de leur milieu d'origine et de l'existence humaine en rapport avec la parole de Dieu, on ne saurait s'en tenir à « *une orthodoxie verbale identique pour tous, mais qui risque de ne transmettre qu'un passé mort* » pour ne citer le dominicain Claude Geffré.

Ne faudrait-il pas plaider auprès des gardiens de la foi romaine dont la sincérité est évidente, en faveur d'un espace de liberté pour permettre au débat théologique de se développer librement, quitte à tolérer l'émission d'hypothèses « hétérodoxes », au moins temporairement ? « *Il faut qu'il y ait des hérésies parmi vous* », disait saint Paul lui-même.

« *L'Evangile seul est éternel, la théologie n'est que passagère ; elle doit toujours traduire de façon nouvelle l'Evangile éternel pour le temps qui change*, écrit Heinz Zahrnt (8). *Nous devons oser sans cesse de nouveau cette chose inouïe que des hommes osent parler de Dieu avec leurs mots humains.* »

ALAIN WOODROW.

(1) « Lettre ». « Jean-Paul II : une réussite ? Essai d'analyse critique », n° 254, *Temps présent*, 68, rue de Babylone, 75007 Paris, 7 F.

(2) *Notre Combat*. « Où va Jean-Paul I Iet notre Eglise ? », n° 115, décembre 1979, 49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, 14 F.

(3) *Jésus*. « L'Eglise fait-elle machine arrière ? », n° 23, décembre 1979, 3, avenue Vavin, 75006 Paris, 12 F.

(4) *Lumière et vie*. « Les confessions de foi ». n° 145, 2, place Gailleton, 69002 Lyon, 25 F.

(5) *La Croix* du 4 janvier 1980.

(6) Voir l'article d'Yves Le Gal, « Se risquer à dire Dieu » (*le Monde* du 17 novembre 1979).

(7) *Le Monde* du 2 janvier 1980.

(8) Cité par Bruno Chenu dans son livre *Au pays de la théologie*, Editions du Centurion, 1979.

Dix propositions de Hans Küng

Voici les dix propositions élaborées par Hans Küng en vue d'un « *nouveau consensus fondamental en théologie chrétienne pour les hommes d'aujourd'hui* » :

« 1) La théologie ne doit pas être une science ésotérique valable seulement pour des déjà-croyants ; elle doit au contraire avoir une intelligibilité aussi pour des non-croyants.

» 2) Elle ne doit être ni l'exaltation d'une « pure » foi ni la défense d'un système ecclésiastique ; elle doit être un effort mené pour la vérité, sans compromis et en toute scientificité.

» 3) Les adversaires au plan idéologique ne doivent être ni ignorés, ni anathématisés, ni théologiquement récupérés ; ils doivent être interprétés « *in optimam partem* » de la manière la plus large et la plus tolérante *qu'il est possible d'adopter*, et en même temps soumis à une discussion menée *avec fair play* sur le fond même des choses.

» 4) Il ne s'agit pas seulement de réclamer l'interdisciplinarité, mais de l'exercer : dialogue avec les sciences également concernées par l'objet dont on traite *soi-même* et *concentration sur* sa propre spécialité vont de pair.

» 5) Le face-à-face hostile mais aussi le côte-à-côte de séparation pacifique sont à exclure ; il faut développer, au contraire, un être-avec à la fois critique et dialogal, spécialement entre théologie et philosophie, théologie et science de la nature : religion et rationalité vont de pair !

» 6) Ce ne sont pas les problèmes du passé qui doivent avoir la *priorité*, *mais* les vastes et complexes problèmes des hommes et de la société humaine d'aujourd'hui.

» 7) La norme qui commande à toutes les autres normes d'une théologie chrétienne ne peut jamais être une tradition ou une institution ecclésiale ou théologique quelle qu'elle soit, mais l'Evangile seul, le message chrétien originel lui-même ; il nous faut une théologie partout référée au donné biblique historico-critiquement analysé.

» 8) Il ne faut parler ni avec des archaïsmes bibliques et des expressions dogmatiques d'origine hellénistico-scolastique, ni dans un jargon philosophico-théologique au goût du jour, mais dans la langue communément compréhensible qui est celle de l'homme d'aujourd'hui : il n'y a pas à craindre d'avoir à se forcer pour le faire !

» 9) Théorie crédible et praxis vivable, dogmatique et éthique, piété personnelle et réforme des institutions ne sont pas à séparer, mais à considérer dans leur *inviolable connexion*.

» 10) Toute mentalité confessionnaliste est à répudier ; il faut promouvoir, au contraire, une largeur de vue œcuménique qui accorde considération aussi bien aux religions du monde qu'aux idéologies moderne. Une tolérance aussi grande que possible à l'égard de l'extra-ecclésial, du religieux en général et de l'humain quel qu'il soit, et une élaboration approfondie du spécifiquement chrétien vont de pair. »

SPORTS

AUTOMOBILISME

Les Talbot de formule 1 seront équipées de moteurs turbo-compressés

Le constructeur français Talbot a annoncé, mardi 8 janvier, sa décision de construire une voiture de formule 1 et de s'engager pour les championnats du monde dès 1981. Pour diriger sa nouvelle équipe de course, Talbot a fait appel à un Allemand, M. Jochen Neerpasch, responsable de la compétition chez B.M.W., qui n'a aucune expérience concrète de la formule 1. Le choix de M. Neerpasch est sans doute lié à sa bonne connaissance des moteurs turbo-compressés, solution technique retenue par Talbot pour sa formule 1.

Même si Talbot laisse entendre qu'il lui sera possible de recourir aux conseils de son partenaire Matra, l'association des deux noms Talbot et Matra, a été écartée pour la formule 1. Talbot montre ainsi qu'il compte bénéficier seul des éventuelles retombées de la course. Il est évident qu'une participation plus officielle de Matra au programme de formule 1 aurait dispersé l'attention au détriment du but publicitaire recherché par Talbot. Le peu de succès qu'a remporté dans l'opinion le lancement de la marque, la difficulté de faire percevoir et accepter le nom de Talbot, l'absence, surtout, de modèles nouveaux pour accréditer l'idée qu'il s'agit bien d'un nouveau constructeur, ont certainement contribué à ce que Talbot prenne le risque de se lancer dans la plus difficile, mais aussi la plus spectaculaire des aventures techniques et sportives.

Le choix de la suralimentation indique que Talbot a fait la même analyse que Renault, Alfa-Romeo et Ferrari. Au début de 1980, lorsque les Talbot de formule 1 feront leur apparition sur les circuits, ces quatre constructeurs disposeront de moteurs turbo-compressés opérationnels. Renault, qui a montré la voie, court depuis trois ans avec ce genre de moteur et il entre dans les projets de Ferrari comme d'Alfa-Romeo de mettre en service, dans le courant de 1980, de nouvelles monoplaces équipées de moteurs turbo-compressés. Il est au demeurant possible que, durant un temps, Ferrari et Alfa-Romeo conservent les deux types de motorisation, atmosphérique et suralimenté, l'état actuel de développement des moteurs turbo-compressés ne permettant pas encore de considérer qu'il s'agit d'une solution tout à fait polyvalente, convenant à chaque circuit.

Les cartes seront en tout cas nettement distribuées en 1980. Les constructeurs industriels — Talbot, Renault, Ferrari-Fiat, Alfa-Romeo — auront recours à la suralimentation avec leur propre moteur alors que les constructeurs artisans — Lotus, Williams, Ligier, Brabbham, Tyrell Mac Laren, — devront, si la suralimentation démontre à court terme ses pleins avantages, trouver ce genre de moteurs sur le marché. Plus qu'avant encore, il y aura d'un côté les « grands », de l'autre les « petits ».

Le budget de Talbot pour la formule 1 est à situer dans une fourchette allant de 10 à 30 millions de francs, mais il y a fort à parier que, les comptes faits, ces sommes seront de beaucoup dépassées. Chez Talbot, on doit être assez bien informé pour savoir ce que coûte réellement une saison de course à la régie Renault. Rien n'interdit de penser que Talbot sera le troisième constructeur — avec Ferrari et Renault, — équipé de pneus Michelin.

FRANÇOIS JANIN.

REDORER LE BLASON

L'aventure de la formule 1 répond avant tout pour Talbot à un besoin commercial urgent. L'ex filiale de Chrysler Corp. souffre, depuis des années, d'une image de marque floue, aggravée par les changements successifs de propriétaires, d'un réseau instable et surtout d'une gamme de modèles incomplète, trop ramassée dans un seul créneau — les voitures moyennes. « Ils n'ont toujours qu'un seul modèle qui « marche » et qui « cannibalise » le précédent », assurent — mauvaises langues ? — les concurrents du plus petit constructeur français. Ce n'est pas complètement faux : le succès des chrysler « 1307 » et « 1308 » a été largement entamé non seulement par le lancement de voitures concurrentes (Renault 18, 305 Peugeot), mais surtout par celui de la toute récente « Horizon ». La « 1307 », qui représentait, en 1978, 4,2 % des ventes françaises, est retombée, en 1979, à 2,9 % du total, pendant que l' « Horizon », qui l'année de son lancement avait « pris » 5 % du marché, s'est stabilisée, en 1979, à 4,4 % de celui-ci.

Les contreperformances commerciales ont été aggravées par le changement de marque (le sigle de Simca-Chrysler a été partout remplacé par le « T » de Talbot), imposé par les circonstances, et qui, en dépit d'une campagne massive, a désorienté le réseau et les acheteurs.

Résultat, les ventes en France de Talbot ont fortement chuté en 1979 pour n'atteindre que 175 508 unités, soit 8,8 % du marché contre 207 844 unités (10,7 % du marché) l'année précédente. Encore compte-t-on dans ces chiffres les voitures Matra, ainsi que les Sunbeam, produites en Grande-Bretagne. Sans ces véhicules, la chute des immatriculations de Talbot est encore plus forte (plus de 20 % d'une année sur l'autre) et la part du marché plus faible (8,1 % du total).

En dépit d'une augmentation (+ 6,9 %) des exportations, notamment vers la Grande-Bretagne, où 44 500 voitures ont été expédiées (contre 24 778 l'an passé), la firme de Poissy n'est pas parvenue à maintenir sa production qui, avec 390 000 voitures particulières, a diminué de 15 % en 1979 par rapport à l'an passé.

Le lancement d'une « formule 1 » Talbot arrive donc à point pour tenter de redorer un blason de plus en plus terni et donner à la marque une image « sportive » quelque peu oubliée depuis que son associé Matra a lui-même abandonné la compétition. Cette initiative constitue, pourrait-on dire, le prolongement de la campagne publicitaire de lancement de la marque. Suffira-t-elle à redonner confiance aux acheteurs ? « Il faut deux ou trois saisons pour être au point », assure la régie Renault qui parle d'expérience. D'ici là, il faudra « tenir » le réseau, ce qui ne pourra se faire que par le lancement de nouveaux modèles grand public. Gageons qu'ils auront, eux aussi, une image aussi « sportive » qu'il se peut... — V. M.

SKI

Stenmark battu par deux coureurs de l'Est

Depuis les derniers championnats du monde de ski, en 1978, il ne faisait pas de doute qu'à l'Est on préparait « quelque chose ». Mais qui pouvait inquiéter le génie suédois Stenmark, solide athlète qui jaillissait immanquablement vainqueur des entrelacs de piquets les plus serrés ? Eh bien, un Bulgare, Petar Popangelov, vingt et un ans à la fin du mois, a mis fin à un an de victoires en slalom spécial du Suédois.

Entraîné par son propre père, le skieur de Borovets a gagné, mardi 8 janvier, le slalom spécial de Lenggries (R.F.A.) comptant pour la Coupe du monde de ski (nos dernières éditions). Deuxième au terme de la première manche, remportée par le « vieux » Gustavo Thoeni, le Bulgare a attaqué les piquets du second tracé comme un boxeur et a réussi le meilleur temps total (48 sec. 18 plus 47 sec. 99).

Ce succès d'un coureur de l'Est (1) dans une épreuve de Coupe du monde est d'autant plus significatif de l'évolution du rapport de force dans le ski mondial que le Suédois Stenmark a été battu par un autre coureur, le Soviétique Alexander Zhirov, magnifique athlète de vingt et un ans, qui partait en vingt-quatrième position. Etudiant en éducation sportive à Moscou, il avait été le meilleur slalomeur de la dernière Coupe d'Europe (*le Monde* du 28 mars 1979).

Après les très bonnes places des descendeurs soviétiques Makeev et Tsyganov dans les premières courses de l'année, la résistible ascension des skieurs de l'Est avant les Jeux d'hiver de Lake-Placid est confirmée par le bon classement de deux Yougoslaves, Krizaj (huitième) et Kuralt (dixième), et d'un autre Soviétique, Andreyew (quatorzième), à Lenggries.

Tous apparaissent désormais comme des rivaux sérieux des champions suédois, suisses et autrichiens qui tiennent encore le haut du pavé dans les classements de la Coupe du Monde. — A. G.

(1) En mars 1972, à Banff, le Polonais Bachleda avait été le premier skieur de l'Est à s'imposer dans une épreuve de coupe du monde.

RUGBY. — *Le comité de sélection de la Fédération française de rugby (F.F.R.) a arrêté, mardi 8 janvier, la composition suivante de l'équipe de France qui jouera le premier match du Tournoi des cinq nations, le 19 janvier, à Cardiff, contre le Pays de Galles : arrière, Aguirre (Bagnères); trois-quarts, Gourdon (Bagnères), Bertranne (Bagnères), Codorniou (Narbonne), Costes (Montferrand) ; demi d'ouverture, Caussade (Lourdes) ; demi de mêlée Gallion (Toulon); troisième ligne, Rives, capitaine (Stade toulousain), Maleig (Oloron), Joinel (Brive); deuxième ligne : Haget (Biarritz), Marchal (Lourdes) ; première ligne, Salas (Narbonne), Paco (Béziers), Paparemborde (Pau). Remplaçants : Dintrans (Tarbes) Revallier (Graulhet), Traille (Oloron), Laffarge (Montferrand), Pardo (Bayonne), et Pedetour (Bègles).*

CARNET

Naissances

— Christian ESVON et Madeleine RIVIÈRE ont la joie d'annoncer la naissance de

Elise,

le 25 décembre 1979.
31, rue de la Colonie,
75013 Paris.

— Sophie, François DE VALENCE DE MINARDIÈRE et leurs enfants Julie et Agathe, ont la joie de faire part de la naissance de

Louise,

le 31 décembre 1979.

Mariages

— Marie-Christine CONTENT,
et
Gérard RAYMOND,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans la stricte intimité familiale, le 15 décembre 1979, à Dole (Jura).
4, rue Pierret, Neuilly-sur-Seine.

Décès

ANDRÉ FARAGGI

— Nous apprenons le décès de

M. André FARAGGI,

survenu le 7 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-troisième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Selon les volontés du défunt, il n'est pas envoyé de faire-part, les obsèques ayant lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 11 janvier, à 11 heures, en l'église de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

La Buchaille, 20, rue de Montfort, 78490 Galluis.
45, boulevard Suchet, 75016 Paris.

— Le président, le conseil d'administration et tout le personnel de l'Office général de l'air ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 7 janvier 1980, de

M. André FARAGGI,
fondateur et président d'honneur
de l'Office général de l'air.

[Né le 13 décembre 1897 à Montesson, dans l'ancienne Seine-et-Oise, M. Faraggi est lieutenant aviateur en 1916. Après avoir été attaché à la mission militaire française d'aviation en Espagne et au Portugal, il continue une double carrière aéronautique : militaire et civile. Il prend sa retraite en 1946 comme lieutenant-colonel de l'armée de l'air, mais, entre temps, a fondé en 1921 l'Office général de l'air, organisme chargé de promouvoir les exportations françaises dont il sera le président-directeur général, puis, à partir de 1970, le vice-président. M. André Faraggi avait aussi en 1958 fondé dans le même esprit l'organisation Europavia, dont il resta le président jusqu'à son décès.]

— M. et Mme Roger de Larambergue,
Le docteur et Mme Robert André,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges ANDRÉ,
née Emily Sebald,

survenu le 5 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de Marly-le-Roi, le jeudi 10 janvier 1980, à 14 h. 45.

L'inhumation se fera au cimetière de Montreuil, à Versailles, le même jour vers 16 h. 30.

9, boulevard Carnot, 21000 Dijon.
63, rue Montval,
78160 Marly-le-Roi.

— Mme Pierre Barragué,
M. et Mme Pierre-Philippe Dequeker et Sophie,
M. et Mme Jacques Chevallier, Laure, Nicolas, Julie et Marc,
M. et Mme Claude Vercambre, Marie-Laure, Constance et Isabelle,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Emmanuel Gardié, sa sœur,
M. et Mme Robert Louppe,
M. et Mme René Louppe,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Gardié, Rouede et Louppe,
Les religieuses, les médecins, le personnel de la clinique du Château de la Maye,
ont la douleur de faire part de la disparition du

docteur Pierre BARRAGUÉ,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la Faculté,
chef de service honoraire
du Centre hospitalier de Versailles,
président d'honneur
de la clinique du Château
de la Maye,
président honoraire
de la Ligue départementale
contre le cancer,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

pieusement décédé le 8 janvier 1980, en son domicile.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 11 janvier, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, rue Georges-Ville, place Elisabeth-Brasseur à Versailles, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière des Gonards.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Pavillon de la Maye,
2, avenue des Eudistes,
78000 Versailles.
199, rue de Lourmel, 75015 Paris.
17, rue Chantereine,
78250 Meulan-Hardricourt.
21, rue de l'Abreuvoir,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
Clinique du Château de la Maye,
47, rue du Parc-de-Clagny,
78000 Versailles.

— M. et Mme Jean Bécarud et leurs enfants François et Catherine,
Mère Marie-Rose Stazio, religieuse dominicaine,
M. et Mme Joseph Bécarud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert BÉCARUD,
née Marie Stazio,

leur mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, endormie dans la paix du Seigneur, le 4 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en la basilique de Saint-Maximin (Var), le 5 janvier 1980.

— Mme Walter Bing, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
M. et Mme Erwin Bing et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Walter B. BING,
journaliste,
docteur en droit,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 5 janvier 1980.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le mardi 8 janvier 1980, dans le caveau de famille, au cimetière d'Osny.

— Mme Jacques Bouvier,
Mme et M. Lucien Hartmann,
Mme et M. Marcel Savi et leur fils,
M. et Mme Philippe Bouvier et leurs enfants,
Mme Auguste Micheiller,
Mme Henri Fargier,
Mme et M. Yves Jacques-Alexandre,
Mlles Marie et Julienne Baratier,
Ses associés et amis :
Docteur Robert Mandrou,
Docteur Michel Vogelsen,
Docteur Jean-Louis Andreani,
font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

docteur Jacques BOUVIER,

décédé à l'âge de quarante et un ans, le 25 décembre 1979.

Selon les volontés du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Lalevade-d'Ardèche

La messe a été célébrée par le Père Jean Bianchi.

« Et j'en suis sûr,
Je verrai la bonté du Seigneur
Sur la terre des vivants. »
(Psaume XXVI.)

Centre médical Saint-Marc,
84370 Bédarrides.
Valence (Drôme).
Vizille (Isère).
Chambéry (Savoie).
Vals-les-Bains (Ardèche).
Paris.

— Odile Jaoul,
Laurent Dibos et Philippe Grenier, ses amis,
M. et Mme Gaston Dollé,
Mme Philippe Masure,
ses grands-parents,
Jean et Sabine Dollé, ses parents,
Anne, Mathilde et Jérémie,
Béatrice et Christian,
Marie,
Nathalie,
Dominique,
ses frères et sœurs,
Ses oncles et tantes,
Ses vingt-deux cousins et cousines,
ont la douleur de faire part de la mort en montagne, à l'âge de vingt-cinq ans, de

Emmanuel DOLLÉ,

dans la tempête de la Vanoise, à Pralognan, le 30 décembre 1979.

La cérémonie a eu lieu à l'église de Saint-Bon, le 3 janvier 1980.

Il repose face aux montagnes au côté de son ami

Fabrice TINAYRE.

72, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

— L'Association des français libres,
L'Amicale des cadets de la France libre (Saint-Cyr),
Les parachutistes S.A.S.,
Les A.C. de Dien-Bien-Phu,
ont la tristesse de faire part de la mort en service commandé, le 18 décembre 1979 à Tsevie (Togo), du

colonel des troupes de marine
Marcel H. EDME,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des T.O.E.

Une messe sera célébrée en sa mémoire en la chapelle Saint-Louis des Invalides, le lundi 14 janvier, à 16 heures.

— Mme Paul Ghika,
Mlle Jeanne Ghika,
Le professeur et Mme Bernard Glorion et leurs enfants,
Les familles Ghika, Rivet, Garcin, de Mayès,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GHIKA,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 janvier 1980, à Paris-8e, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 janvier en l'église de la Madeleine, à 8 h. 30 précises.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Etretat (Seine-Maritime), dans le caveau de famille.

23, boulevard Malesherbes,
Paris (8e).
132, boulevard Malesherbes,
Paris (17e).
13, boulevard Preuilly, 37000 Tours.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marguerite HALLER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien chargé de cours
des facultés de droit,
vice-président honoraire
au tribunal de grande instance
de Paris,

survenu le 15 décembre 1979, à Neuilly, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques et le service religieux ont été, selon le désir de la défunte, célébrés dans la plus stricte intimité le 27 décembre 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Que Ta volonté soit faite. »
(Matthieu, XXVI, 42.)
« Elle a fait ce qui était en son pouvoir. »
(Marc, XIV, 8.)

[Née le 4 août 1898 à Belleville (Meuse), diplômée en droit et sciences économiques Mlle Marguerite Haller avait été chargée de cours à la faculté de droit de Poitiers entre 1939 et 1941, puis magistrat dans divers tribunaux, dont celui de Lille, où elle avait été nommée vice-président le 12 mars 1955. Conseiller à la cour d'appel de Douai (mai 1961), elle avait été désignée comme vice-président honoraire au tribunal de grande instance de Paris.]

— Mme Pierre Landa et Agnès Landa,
Ainsi que les familles Kaliez, Wisniak et Klapholz,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LANDA,

survenu le 8 janvier 1980, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 10 janvier 1980.

On se réunira au cimetière de Grenelle, 174, rue Saint-Charles, Paris (15e), à 14 heures précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
123, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Jean Korchia,
Les sociétés Pierre Landa Publicité-Grégoire Aronoff,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LANDA,
leur directeur général,

survenu le 8 janvier 1980, à l'âge de quarante-neuf ans.
3, rue Tronchet, 75008 Paris.

— Nous apprenons le décès de
Gilbert MICHARD,
proviseur du lycée Buffon à Paris, survenu le 8 janvier 1980.

[Né le 21 septembre 1931, Gilbert Michard, qui était professeur d'anglais, a commencé sa carrière administrative en 1965 comme censeur à Compiègne, puis à Montmorency. Après avoir été proviseur au lycée de Sartrouville (Yvelines), il exerçait cette fonction depuis 1975 au lycée Buffon à Paris. Membre du Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires (FEN), dès le début de sa carrière administrative, il en était le secrétaire général depuis deux ans.]

— Mme Hans-Georg Pflaum, son épouse,
M. et Mme Raymond Steckel, ses enfants,
Jean-Frédéric et Adrien-Georges Steckel, ses petits-fils,
Les familles Pflaum, Schlesinger, Heinisch,
Et ses élèves de l'Ecole pratique des hautes études,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hans-Georg PFLAUM,
directeur de recherches honoraire
au C.N.R.S.,
docteur « honoris causa »
des universités de Berne
et de Fribourg-en-Brisgau,
membre correspondant
de l'Académie britannique,
membre des Instituts archéologiques
allemand et autrichien,

survenu brusquement le 26 décembre 1979, à Linz (Autriche), dans sa soixante-dix-huitième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

8, rue Poulletier, 75004 Paris.

— Mme Benaissa, Rabah, son épouse,
Patrick, Karim, Edgard Rabah, ses fils,
ont la profonde douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 3 janvier 1980, du

Bachaga Benaissa RABAH,
né en 1908 à Sidi-Bel-Abbès
(Algérie),
officier supérieur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole
et du Mérite social,
président de l'Association nationale
France-Maghreb,
vice-président
de la Fraternité d'Abraham,

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

77, rue de la Réunion, 75020 Paris.

Remerciements

— Très touché par les nombreuses marques de sympathie qu'il a reçues lors du décès de sa sœur

Anne GREEN,

dont les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, Julien Green, de l'Académie française, adresse à tous ceux qui ont pris part à son chagrin ses remerciements les plus émus.

Anniversaires

— A tous ceux qui ont connu et aimé

Camille BORNERIE-CLARUS,

pour ce troisième anniversaire, une pieuse et fidèle pensée est demandée en ce 10 janvier.

Avis de messe

— Le dimanche 13 janvier, à 11 h. 30, pour le vingt-huitième anniversaire de la mort du

maréchal
Jean de LATTRE de TASSIGNY,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, à sa mémoire et à celle de ses soldats morts pour la France ou disparus.

Messes

— Une messe sera célébrée en souvenir de

Erik d'ORNHJELM,

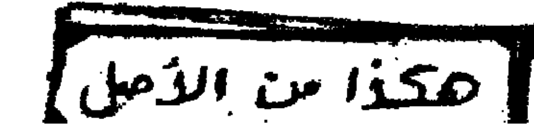
le 11 janvier 1980, à 11 heures, en la chapelle Sainte-Thérèse (paroisse Saint-Honoré d'Eylau, 71, rue Boissière, 75116 Paris).

Ses amis sont invités à se joindre à cette messe ou à la prière.









Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Pirandello en Italie

A l'ombre de Mussolini



BIEN qu'aucun anniversaire ne puisse servir de prétexte, l'année 1979-1980 en Italie est celle de Pirandello : en une seule saison, onze de ses œuvres ont connu une mise en scène nouvelle, deux de ses textes ont été mis à l'affiche d'un même théâtre — le Stabile Turin — un colloque lui a été consacré. Pendant les années 70, il est devenu, tout comme Shakespeare et Brecht — qui commence maintenant à décliner — une valeur sûre, un auteur de consommation, pour le bonheur de ses héritiers. En 1986, ils ne devraient plus percevoir de droits, le délai légal s'étant écoulé, mais ont déjà déposé une demande de prolongation.

Malgré l'attitude des intellectuels critiquant la prétention de sa philosophie dépassée, il semble que Pirandello fasse son entrée parmi les classiques. Jusqu'à présent, à l'exception des fameuses lectures-critiques de la Compignie de Lullo et de la mise en scène des *Géants de la montagne*, par Georgio Strehler, dans les années 60, ses œuvres avaient surtout servi quelques acteurs en quête d'exploits. Aujourd'hui, ses textes sont *interprétés, fouillés*, re-élaborés, démystifiés comme le sont habituellement ceux d'auteurs plus éloignés dans le temps. C'est en tout cas ce qui se produit pour quatre des nouvelles mises en scène, parmi les plus remarquables de la saison, et qui recouvrent d'une manière significative trois époques dans la vie et la production de l'auteur : époque juvénile (*le Bonnet du fou*), philosophique (*Comme tu me veux* et *A chacun sa vérité*), approche du mythe, dans sa dernière pièce, inachevée (*les Géants de la montagne*).

∴

Le Bonnet du fou constitue un évènement. D'abord l'interprète en est, pour la quatrième fois dans sa carrière, Eduardo de Filippo, le plus grand des dramaturges italiens vivants. Acteur, il est, à presque quatre-vingts ans, dépositaire de la grande tradition du théâtre napolitain. Sa compagnie — Il Teatro di Eduardo — ne joue habituellement que ses textes à lui ou ceux de son père spirituel, Eduardo Scarpetta — acteur-auteur napolitain du début du siècle. En récupérant Pirandello, Eduardo de Filippo fait acte de reconnaissance : il a débuté avec ce même *Bonnet du fou*, avant que ne meure l'auteur, et en a gardé une partie des thèmes dans son œuvre personnelle. Pour cette reprise, monstre sacré lucide et hagard, il interprète le rôle principal. Il a travaillé le scénario comme s'il s'agissait d'un texte à lui : il l'a traduit en dialecte napolitain et l'a transplanté à Naples. Il a ôté à ce drame de la jalousie et de l'honneur, si profondément sicilien, ses richesses de langage et ses références immédiates, il en a souligné la trame naturaliste plus que la construction dialectique. Le jeu minutieux des gestes précis et des objets quotidiens prend en charge le poids encombrant d'un cérémonial de classe, celui de la bourgeoisie.

C'est dans le sens d'une « représentation en costumes » bien enracinée dans son époque — l'Italie préfasciste ou la première décennie mussolinienne — que s'orientent les relectures de Pirandello, même si dans le *Comme tu me veux*, de Susan Sontag, la recherche du milieu est la toile de fond d'une sorte d'oratorio métaphysique. Les mythiques *Géants de la montagne*, dans la mise en scène de Mario Missiroli, sont situés par les costumes, par le jeu cinéma muet-art nouveau d'Annamaria Guarnieri (Ilse). Et les poupées-mannequins grandeur nature, parmi lesquelles les acteurs évoquent le rituel de la représentation, renvoient à l'atmosphère de Carrà ou de Chirico. L'ensemble est plongé dans un univers beckettien, dans les limbes technologiques d'un décor métallique clos, claustrophobique — dû à Enrico Job.

La résidence des Scagnolati, où la compagnie des comédiens errants rencontre la communauté marginale des nostalgiques de l'imagination n'est plus l'abrupte montagne inventée par Pirandello, mais une sorte d'entonnoir convexe. On en descend, catapulté par un tobogan, et il n'y a aucune possibilité d'y remonter. Le conflit dogmatique, l'évocation poétique, toutes les spéculations philosophiques, sont volontairement dévaluées par la puissance de ce décor. Ne reste qu'une fête d'effets scéniques efficaces, mais limités à eux-mêmes, reste la *mise en spectacle de la futilité*, dans la représentation gratuite que les deux groupes organisent entre eux, une fête entre spécialistes qui figure le théâtre d'aujourd'hui. Le vrai public absent, ce sont les géants, serviteurs fanatiques de la vie, qui se tiennent au-delà de ce ghetto. A la fin, ils manifestent leur présence en *jetant de la terre et des cailloux* par le tobogan.

Il y a treize ans Strehler faisait des géants les témoins douloureux d'une impuissance, celle de l'artiste entravé par l'indifférence du monde. Misiroli semble dire que l'inaptitude de l'art à rejoindre les géants est aussi responsable de la rencontre manquée entre le théâtre et la vie que leur refus de la dimension imaginaire.

∴

Dans *A chacun sa vérité*, dirigé par Massino Castri pour le Centre théâtral de Brescia, l'art et son système se trouvent encore confrontés à une société. Ils apparaissent même comme identification de l'inconscient collectif : un village entier vit de façon obsessionnelle un conflit entre deux immigrés, belle-mère et gendre. Ils se disputent la femme — épouse et fille. Mais qui est-elle ? Chacun lui attribue une identité différente, chacune accuse l'autre de folie. Dilemme obscur, mis en avant, peut-être, pour se protéger d'un autre secret, réel, qui les oppose. Le chœur pirandellien, chargé du commentaire, est traité de façon si ridicule, que ses paroles en perdent tout sens. Plus que les élucubrations ironiques dans lesquelles se débattent ces figurines, compte leur stylisation en formes emblématiques. Ils composent une société où les chefs de famille sont en noir avec nœud papillon et petites moustaches, les épouses en gris, les jeunes filles en robe blanche tourbillonnante. Noyau bourgeois typique à l'intérieur d'un espace neutre, trois murs de rideaux gris.

Les personnages obéissent à des règles bien définies, dansent un ballet agité ou s'en remettent à leurs ombres démesurément agrandies, dans une magistrale alternance d'éclairages, dans la répétition incessante de quelques notes au piano. Les trois rôles principaux sont comme les projections de leur conscience. Ils leur ressemblent, d'ailleurs, et jusque dans leurs vêtements. Ils portent des manteaux beiges, qu'ils ôteront, sans pour autant résoudre *l'énigme de leur identité*... Entre la belle-mère et le gendre, il n'y a plus d'opposition irréductible, mais la force d'une liaison, peut-être un inceste comme dans les *Six personnages en quête d'auteurs*.

Dans *A chacun sa vérité* les autres, assis sur des chaises alignées, ou ramassés en groupe de spectateurs, font en écho un discours clair qui se dégrade en bavardage, ou bien ils représentent à nouveau l'histoire, répétant les mêmes répliques. Formalisme glacé du théâtre dans le théâtre, dans un temps ralenti, dans un mouvement circulaire des situations, qui réussit à la fois à démystifier le texte et à en approfondir la substance dramatique.

∴

Le spectacle a été contesté par les héritiers de Pirandello et par son actrice préférée Marta Abba, détentrice des droits, qui en ont interdit la retransmission télévisée.

Pourtant il représente le sommet du retour à Pirandello, de l'amour-haine que lui porte la nouvelle génération. Le metteur en scène, Castri, a trente-cinq ans. Il en est à sa troisième réalisation révolutionnaire de Pirandello. D'une manière significative, la représentation se termine par un coup de revolver tiré de derrière le rideau sur le personnage qui, dans la pièce, est le porte-parole de l'auteur, de son scepticisme à propos de l'impossible vérité.

Ainsi est marquée la relation de l'écrivain et du metteur en scène. Mais cette exécution du pirandellisme n'implique pas le refus d'une œuvre codifiée depuis des années, et qui, à bien des égards, reste à découvrir.

FRANCO QUADRI,
journaliste italien.

(Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro.)

La deuxième vague du « rétro »

La guerre n'est pas seulement l'obsession, réelle ou supposée, des chefs d'Etat. *Elle est aussi*, pour ceux qu'on appelle les « créateurs » (hommes de cinéma, de théâtre, de télévision...), un thème de réflexion très actuel. Si les Américains, avec des films comme *Voyage au bout de l'enfer* et *Apocalypse Now*, ont choisi de se regarder dans le miroir du conflit vietnamien, les Européens se retournent, une fois de plus, vers la deuxième guerre mondiale et vers les années qui l'ont précédée pour essayer de comprendre ce qu'ils sont devenus.

Ce « rétro » nouvelle manière n'est pas celui que l'on a connu il y a quelques années. Il ne s'agit plus de réinventer, comme par nostalgie ou fascination du mal, le climat trouble de l'occupation pour y faire vivre quelques personnages singuliers, mais de tenter une analyse historique de cette période afin d'expliquer comment on en est arrivé là.

En France, le cinéaste Jean Chérasse décrit *« la prise du pouvoir par Philippe Pétain »*, entreprise qu'il définit comme *« l'autopsie d'une société en voie de décomposition »*. Jean-Pierre Vincent, au Théâtre national de Strasbourg, prépare un spectacle sur Vichy, tandis qu'à la Cartoucherie de Vincennes Ariane Mnouchkine s'interroge avec *Méphisto* sur la responsabilité des intellectuels dans la montée du nazisme. Les grandes rétrospectives du Centre Georges-Pompidou, Paris-Berlin et Paris-Moscou, ont ouvert la voie à ces recherches et à ces rapprochements.

En Angleterre, la Hayward Gallery s'intéresse aux années 30 ; en Allemagne, Volker Schlöndorff, avec son film *le Tambour*, déroule, à travers les yeux d'un enfant-témoin, vingt ans d'histoire allemande. En Italie, comme le souligne Franco Quadri dans l'article ci-contre, est proposée une relecture de Pirandello enracinée dans son époque.

Ce sont là quelques exemples parmi d'autres. Ils suggèrent que, entre la réalité sociale des années 30 et celle des années 70, des analogies sont perceptibles qui attestent la rémanence de la droite éternelle, mais aussi l'impuissance persistante de la gauche à détourner le cours des choses : le réexamen du stalinisme, en ce sens, vient *relayer l'enquête sur le fascisme*.

THOMAS FERENCZI.

UNE SELECTION

cinéma

LE CHEMIN PERDU DE PATRICIA MORAZ

Le second film de la cinéaste *suisse Patricia Moraz (« Les Indiens* sont encore loin »). Les années d'apprentissage d'une fillette dans *une famille « rouge » de La Chaux-de-Fonds*, à l'ombre tutélaire d'un grand-père mythique qui a serré la main de Lénine (admirable composition de Charles Vanel). Où la politique rejoint les chemins plus secrets de l'imaginaire, quand les fantasmes enfantins recoupent l'engagement *de l'âge adulte*.

LE VOYAGE EN DOUCE DE MICHEL DEVILLE

Un film tendrement impudique, une escapade de deux jeunes femmes où elles se disent tout, s'étourdissant peut-être pour oublier qu'elles ne sont pas heureuses, que le temps les rattrape.

Un couple parfait, de Robert Altman : un divertissement intelligent, mais frustrant. **Les Enchaînés**, d'Alfred Hitchcock : les merveilleuses histoires d'oncle Alfred. **Buffet froid**, de Bertrand Blier : jusqu'au bout d'une logique sens dessus dessous. **Le Testament du docteur Mabuse**, de *Fritz Lang : la menace* de mort était dans les rues. **Rataplan**, de Maurizio Nichetti : les bons gags d'un gentil farfadet. **Fin d'automne**, de Yasujiro Ozu : à voir, inlassablement. **Manhattan**, de Woody Allen : étrange comme tout le monde se sent correspondre à l'humour doux-amer de Woody Allen.

théâtre

UNE FILLE A BRULER A CHAILLOT, MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS

Après Avignon, parmi les moulages et les moulures, entre une Vierge bleue et une idole blonde au sourire vivant, *le chemin de Jeanne*. Jeanne la Pucelle, *qui mène la guerre de l'amour et de la liberté* avec les mots charnels de Joseph Delteil. (A partir du 14.)

La Tour de Babel, à l'Odéon : le lyrisme baroque du jeu des miroirs. **L'Atelier, au Gymnase** : reprise du grand succès de Jean-Claude Grumberg, dix ans dans la vie du petit peuple du Sentier. **Le Bébé de Monsieur Laurent, au Marie-Stuart** : la vitalité de Jean-Christian Grinevald et l'humour ravageur de Topor. L'île-prison, à Essaïon : plaidoyer contre les injustices. **Méphisto**, à la Cartoucherie, par le Théâtre du Soleil : la grande fresque épique du temps d'aujourd'hui.

musique

TRISTAN ET SIEGFRIED

Deux événements wagnériens cette semaine : à Paris, en concert, l'Orchestre de Paris donne le deuxième acte de **Tristan**, celui du sublime duo d'amour, avec Jeannine Altmeyer, l'Américaine qui a subjugué Bayreuth, en 1979, dans Sieglinde, Gerd Brennels, un nouveau Tristan, Yvonne *Minton* et Matti Salminen, sous la direction de D. Barenboïm, qu'on découvrira avec intérêt *dans* Wagner (Palais des Congrès, le 10, à 20 h. 30, et le 12, à 15 heures). A Strasbourg, troisième volet de la Tétralogie *réalisée* par Nicolas Joël, *originale*, pleine d'idées, un peu irrespectueuse (Palais de la Musique de Strasbourg, les 14, 17, 20 et 23 janvier).

DEUX « SEPTIÈME » de MAHLER

La « 7e Symphonie » de Mahler, mystérieuse et intense, avec ses trois nocturnes, son final complexe, est restée longtemps indéchiffrable ; on la découvre vraiment maintenant ; en voici deux exécutions la même semaine, par l'Orchestre de Bordeaux, sous la direction d'un jeune chef français de grand avenir, Jacques Delacôte (Bordeaux, le 10 janvier), et par l'Orchestre national, sous la direction d'un excellent chef israélien, Garry Bertini (Champs-Elysées, le 14).

UNE INTÉGRALE MOZART

Mozar avait une prédilection pour les soli d'instruments à vent qu'il a si bien fait chanter avec les voix dans ses opéras, mais il a écrit aussi de nombreux concertos pour hautbois, clarinette, basson, flûte, cor, dont l'Ensemble orchestral de Paris va donner l'intégrale en trois concerts (Gaveau, les 12 et 15 janvier, *à 21 heures*, et le 13 janvier, à 17 h. 30).

A. Ciccolini (Gaveau, le 10) ; **l'Art de la fugue**, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo (Saint-Germain-des-Prés, le 11) ; **la Gioconda**, de Ponchielli (Nice, les 11 et 13) ; **Otello** (Monte-Carlo, le 12) ; Beethoven, Schubert, Schumann, par le Quatuor Kreuzberger (Gaveau, le 12, à 17 heures) ; Strauss, Schoenberg, Mozart, par les Solistes de l'Orchestre de Paris (Théâtre d'Orsay, le 13, à 11 heures) ; Schubert, Schumann, Wolf, par Barbara Hendrickx (Athénée, le 14) ; Rachmaninov, Prokofiev, Liszt, par E. Malinine (Cortot, le 14) ; Beethoven, Berg, Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, avec H. Harper (Radio-France, le 15) ; Schumann, par Gérard Souzay (Gaveau, le 16) ; **Cosi fan tutte**, mise en scène J.-P. Ponnelle, dir. J. Lopez-Cobos, avec Berganza, Berbié, Doese, Bacquier, Krause, Rendall (Opéra de Paris, le 16, à 20 heures).

expositions

FLAMANDS ET HOLLANDAIS AU MUSÉE DU LOUVRE

Les responsables des peintures de l'Europe du Nord entraînent le visiteur *dans les secrets d'un catalogue* où l'on apprend comment les tableaux arrivent au musée, *comment* ils sont identifiés, comment les attributions sont souvent remises en question. De la pédagogie intelligente.

DALI AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Cent soixante-huit tableaux, deux *cent dix-neuf* dessins et quelques sculptures réunis pour la première fois en France ; dans le forum, une architecture labyrinthique, où l'on accède par une authentique porte de métro due à Guimard et où l'on voit des bijoux, des objets, des « machines à penser ». Un monument au délire « paranoïaque » du dernier des surréalistes.

DENNIS OPPENHEIM A L'ARC

On connaît mal, à Paris, cet Américain dont l'ARC propose les toutes dernières productions, que l'artiste appelle des « factories » — des usines — et qui relèvent d'un bricolage spectaculaire. On peut y voir comment d'échafaudages en entonnoirs, de pylônes en gouttières, de disques tranchants en chariots remplis de cailloux, un sculpteur construit des machines où circule de l'énergie et qui sont censées fonctionner comme le mental.

variétés

MERCEDES SOSA AU THEATRE DE LA VILLE

La musique populaire traditionnelle argentine, mais aussi les chansons de Daniel Viglietti, Violetta Parra, *Maria-Elena Walsh et Pancho* Cabral.

Michel Jonasz à l'Olympia : le rythme enraciné dans une sensibilité profonde à la manière d'un chanteur de blues ou de soul. **Jean-Roger Caussimon à la Gaîté-Montparnasse** : voyage nostalgique dans le temps et l'espace.

jazz

MUSICIENS FRANÇAIS A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

Cinquante-cinq jours de musique improvisée, en un festival organisé par la FNAC et « le Monde de la musique », et quarante musiciens parmi les meilleurs : du 9 au 11, Jeanneau - Texier - Humair, avec Portal le 9, Lubat le 10, Lockwood le 11 ; du 12 au 15, le groupe Arcane V ; du 16 au 18, le jauk d'Armand Lemal.

LA MUSIQUE DES « LATINOS » D'AMÉRIQUE

La passion de

Les « Hispano-Américains » ou « Latinos » vont bientôt devenir la plus grosse minorité des Etats-Unis. Selon « *Time* », le nombre des Latinos vivant actuellement aux Etats-Unis s'élèverait à dix-neuf *millions*, dont près de sept millions, les « alambristes », dépourvus de carte d'immigration, la plupart d'entre eux ayant franchi clandestinement les frontières. A l'intérieur du pays, la croissance démographique est si élevée dans cette communauté que, compte tenu des entrées clandestines, les Hispano-Américains sont un million de plus chaque année.

New-York, Philadelphie, Miami, San Francisco, sont leurs principales villes d'accueil. Mais des Mexicains affluent chaque jour aux frontières du Texas et de la Californie et se dispersent ensuite dans la campagne américaine, où ils servent le plus souvent de *main-d'œuvre agricole à bon marché* aux riches fermiers du Sud. Ce qui constitue les Latinos en une communauté, c'est, *bien sûr*, la langue espagnole, qu'ils continuent de parler même lorsqu'ils sont intégrés depuis longtemps, et une tradition catholique qui tente de faire entendre sa voix au milieu du protestantisme anglo-saxon. Pour le reste, peu de chose rapproche vraiment la petite bourgeoisie cubaine de Miami des « chicanos » de Los Angeles et encore moins des Portoricains de New-York. Ce sont ces derniers surtout qui essaient depuis quelques années de faire prendre conscience à l'ensemble des Latinos de leur culture commune.

Leur arme et leur argument majeurs : la salsa. Une musique, une façon de vivre, de bouger, qui leur ressemble et dont le succès se répand en Amérique, en Afrique, comme une traînée de poudre, et qui s'infiltre lentement mais sûrement sur le marché européen. A Paris, la chapelle des Lombards est devenue grâce à Pierre Goldmann le haut lieu de ces rythmes. *Dérivée directement de la musique cubaine et revendiquant une* materaité africaine, la salsa se présente avant tout comme une musique de danse et de réunion, un cri de ralliement jailli du pavé new-yorkais, qui est plus que tout autre son univers.

A l'origine, il y a une quinzaine d'années, la salsa hantait l'aile est de Harlem, rebaptisée Spanish Harlem. C'est là qu'on trouvait le plus grand nombre de clubs. Un d'entre eux, le Cheetah, est resté célèbre puisqu'il fut le creuset d'une foule de modes dont le fameux charanga du flûtiste Johnny Pacheco. Aujourd'hui, le quartier général des jeunes salseros, c'est le Lower East Side, soit une tranche de Manhattan située de la sixième rue à Houston Street, entre les avenues A et B. Comme le Spanish Harlem, le quartier est misérable. Désert même, car la pauvreté se cache derrière des façades rongées par l'âge et l'humidité. De temps en temps, on voit passer des familles entières transportant tout ce qu'elles possèdent sur des petits chariots bricolés hâtivement. On apprend alors qu'un nouvel incendie s'est déclaré dans le quartier, pratique courante des propriétaires d'immeubles pour vider les squatters, qui ne leur rapportent pas un sou, et toucher le montant de l'assurance incendie en attendant que le quartier « s'assainisse ».

Seule une minorité de gens travaillent dans la légalité. Les rues et les porches sont plutôt le théâtre de trafics en tout genre (drogue, armes à feu) ou le lieu de réunion de ces fameux « street-gangs », groupes d'enfants et d'adolescents, dont certains sont musiciens, qui survivent d'agressions et de petits « braquages » dans une ignorance déconcertante de l'instinct de conservation. C'est en se promenant dans ces rues délaissées par les autobus et les taxis qu'on entend souvent, émergeant d'une bâtisse désaffectée, d'une cave ou d'un terrain vague, des orchestres de salsa d'une étonnante rigueur instrumentale, qui répètent.

Jouer chez Figaro

Dans la troisième rue, au coin de l'avenue B, il y a un ancien théâtre rénové par la Human Arts Association, qui abrite nombre de ces rencontres. Salseros et jazzmen s'y côtoient souvent dans les mêmes formations, réalisant une cohabitation harmonieuse entre la fureur de la percussion latine et l'univers modal du jazz. Mais ce ne sont le plus souvent que des « jams » de bon voisinage, une façon pour les musiciens du quartier de tuer le temps en jouant ensemble. Les préoccupations des musiciens de jazz et de salsa soucieux de sortir de l'anonymat demeurent divergentes et les expériences de fusion approfondie restent donc isolées. La scène actuelle des clubs où l'on peut écouter de la salsa fait en général assez peu cas des musiciens. Des clubs comme le Chico East, le Cabor*rogeno*, à *Manhattan*, le *Salsol*, le Stardust Room, dans le Bronx, le Ectasy, le Banana Boat, Lost Merengueros, à Brooklyn, ou encore le Aretama, dans le Queens, sont devenus des dancings tout à fait traditionnels, où l'esprit de communication entre l'orchestre et le public, cher à la salsa, n'existe plus. On y entend cependant de bons groupes si on accepte le code : cravate obligatoire très fréquemment, interdiction de danser seul, alternance orchestre-disco venant parfois même interrompre les musiciens dans leur élan.

Les clubs qui livrent la salsa brûlante et sans retenue sont rares. Citons-en deux. Le premier n'est qu'un pub aménagé en salle de spectacle, le Gallery, au nord de Broadway, à la limite ouest de Harlem, là où s'est établie une petite colonie dominicaine. L'orchestre le plus régulier est celui des Salsa refugees formé par Mario Rivera, par ailleurs premier saxophoniste chez Machito, mais il accueille en son sein tous ceux qui manifestent leur désir de *jouer. La sélection s'opère rapi*dement, de façon naturelle, car les rythmes complexes tenus par l'orchestre ne souffriraient pas la moindre baisse de tension.

Le New Rican Cafe, situé en plein cœur de l'aile portoricaine du Lower East Side, est, plus encore que le Gallery, le lieu de la musique vivante. Le patron, Eddie Figaro, très au fait des dernières tendances, est si exigeant sur la qualité des orchestres que son établissement, quoique modeste et distant de la vie animée du centre, sert de référence. Dans le milieu latino-new-yorkais, quiconque a *joué* au New Rican bénéficie d'une présomption de qualité et peut espérer enregistrer un jour pour Coco, Vaya, Salsoul ou *même* Fania. Des groupes tels que Conjunto Libre, Willy Velez Y la Fortaleza *Latina*, sont des habitués du New Rican et des notables de leur quartier. Le circuit de ces clubs reste cependant très à l'écart de toute préoccupation commerciale de grande envergure.

TROISIÈME GUERRE MONDIALE ?

NON, SALSA...

Les grosses vedettes de la salsa se produisent plutôt à l'Averty Fisher Hall, au Casablanca (ex-Birdland), au Corsa *ou alors carrément au Madison* Square Garden ou au Yankee Stadium. Certains d'entre eux comme Larry Harlow, unique vedette de la salsa à n'être pas un Latino, tirent profit de cette situation. Harlow, assisté de sa femme Rita, recrute dans les bas quartiers de quoi former sa propre écurie de musiciens qu'il grime et oriente en fonction des caprices de la mode, en s'éloignant quelque peu de l'idiome original de la salsa. Ils se sont spécialisés, semble-t-il, dans la production de groupes entièrement féminins. Le plus connu d'entre eux, Latin Fever, a déjà conquis les hit parades et les juke-boxes de la ville. Cependant, si féminine soit l'image de marque de Latin Fever, elle est tout, sauf féministe. Telles qu'elles se présentent, les cinq musiciennes, par ailleurs très habiles, revêtent plutôt les attributs de la femme considérée dans un esprit machiste, assez répandu chez les Latino-Américains.

Larry Harlow reste toutefois un marginal de la production, car celle-ci est concentrée pour 80 % dans les mains du producteur Jerry Masucci et celles du chef d'orchestre Johnny Pacheco, associés-fondateurs de la firme Fania. Pour l'écrasante majorité du public conquis aux Etats-Unis par les rythmes « latins », Fania égale salsa et, en dehors d'Eddie Palmieri et de Rafael Cortijo, qui officient sous le label Cortijo, *il n'est de salsero vraiment célè*bre qui ne soit membre des Fania All Stars. Encore peut-on citer l'exception de Bobby Paunetto, qui a fondé sa propre compagnie, Pathfinder Records, mais sans grand succès.

Eddie Palmieri, quant à lui, reste, du côté des productions internationales de grande envergure, le seul représentant (avec peut-être, plus modestement, le trombone Willie Colon et son orchestre) d'une salsa authentiquement progressiste. Monument de culture musicale, Palmieri a su assimiler toutes les tendances qui se côtoient dans les îles d'Amérique centrale : folklore espagnol, jazz américain, musique indienne, musiques de l'Afrique, dont il connaît à fond l'histoire et la géographie. Il réalise des arrangements très habiles où il mêle au brutal contraste entre cuivres à embouchure et percussions la rondeur et la souplesse d'une section de saxophones. Son piano s'envole au-dessus de cet espace polyrythmique comme un chant torturé et dissonant qui se superpose à la voix du chanteur. Palmieri connaît maintenant la popularité dans de nombreux pays du globe. Cigare aux lèvres, il affiche sa fausse ressemblance avec Fidel Castro sur de grands panneaux publicitaires dans les rues et le métro de New-York. Il apparaît comme le seul pôle de création suffisamment solide pour résister à la mainmise Fania.

La mainmise Fania

C'est bien, en effet, une absorption quasi totale de la concurrence que se livre la grande compagnie. Peu à peu, les petites marques indépendantes tombent, faute de distribution, entre les mains de Fania, qui, elle-même, par une logique triste et immuable se voit absorbée peu à peu par C.B.S. En clair, depuis que la C.B.S. a obtenu l'exclusivité de distribution Fania, plus aucun de ses produits ou presque ne ressemble à de la vraie salsa. Tout au plus s'agit-il d'un jazz-rock douteusement teinté d'esprit latin, trop souvent hélas ! une musique à ambiance tropicale.

Le chanteur Azuquita apporte une nuance à cette affirmation. « *Tous les disques récents de Fania*, dit-il, *c'est le cas du mien, ne suivent pas cette direction. Si la majorité, cependant, propose une musique beaucoup*

la Salsa

plus standardisée, c'est pour éduquer le public. Masucci et Pacheco savent bien où ils veulent en venir. Ils espèrent drainer peu à peu le grand public vers la musique authentique en l'habituant progressivement à sa brutalité. Un peu comme un plat trop épicé qu'on voudrait rendre plus digeste aux touristes en accentuant progressivement la dose de piment pour leur permettre d'apprécier la cuisine locale à moyen terme plutôt que de les en dégoûter tout de suite. »

Pour l'amateur de vérité musicale, seules restent valides et dignes d'intérêt les apparitions en public des artistes, libérés des « guest stars » attitrés des studios et de leur apport artistique si conventionnel. En réaction, quelques groupes qui avaient suivi la ligne Palmieri opèrent un brusque retour à la *tradition*, excessif trop souvent, et se plongent dans le folklore cubain des origines. Les meilleurs artisans de cette volte-face s'appellent Libre, dirigé par Andy Genzales et Manny Oquendo, Tipica 73 ou encore Saoco. Andy Gonzales, bassiste et co-fondateur de Libre, a une longue expérience de la *latin thing* et de ses liens avec le jazz, puisqu'il joua aux côtés de son frère Jerry dans le Latin Jazz Quintet, avec Kenny Dorham, Dizzy Gillespie et Eddie Palmieri.

Il explique : « *Il ne faut jamais oublier les sources d'une musique. La salsa trouve son origine à Cuba et intègre aussi bien des éléments purement africains que des idées empruntées au jazz américain, qui reste pour nous un phénomène exemplaire. Au lendemain de la prise du pouvoir par les castristes, l'influence régulière en provenance de Cuba qui permettait aux orchestres new-yorkais de recharger leurs batteries a cessé. La scène musicale de La Havane s'est trouvée isolée des Etats-Unis, et la musique afro-cubaine est tombée en désuétude. Aujourd'hui nous avons renoué les relations et nous organisons même des festivals jumelés avec La Havane. Un de nos maitres à penser est le Cubain Israel « Cachao » Lopez. Il est bassiste et compositeur, et nous le considérons un peu comme notre Mingus. Il a considérablement fait progresser la musique cubaine. Les Fania ignorent tout ceci ; ils sont bien trop occupés à exploiter l'énorme brèche commerciale qu'ils ont ouverte.* »

Le discours des frères Gonzales est celui de la frange la plus politisée des Portoricains. Tous deux sont d'anciens Young Lords, les Black Panthers des Hispano-Américains.

Libre, qui enregistre sous le label Salsoul, a vendu à près de cinquante mille exemplaires chacun de ses deux disques. C'est beaucoup dans l'absolu, mais peu en comparaison des Fania All Stars, qui vendent de cinq à vingt fois plus. Jerry Masucci, Johnny Pacheco et, avec eux, Izzi Sanabria, Paquito Navarro, l'establishment intellectuel de la salsa et aussi les principaux activistes du mouvement latino célèbrent aujourd'hui *leur victoire*. Grâce à leurs efforts conjugués, des Portoricains autrefois méprisés de l'opinion américaine sont devenus riches, célèbres et enviés. Des stations de radio sont largement ouvertes à la salsa, à laquelle elles consacrent parfois des journées entières d'antenne; des chaines télévisées organisent des shows mélant en alternance jeux et salsa. Le magazine *Latin N. Y.*, derrière son rédacteur en chef, Izzy Sanabria, se fait l'écho en langues anglaise et espagnole des modes et des succès dus aux Latinos. Tout y passe : les acteurs, les hommes d'affaires et surtout les musiciens, de Tito Puente aux Lebron *brothers, en passant par Carlos* Santana, le plus célèbre d'entre eux peut-être mais qui n'avait pas su créer derrière lui un mouvement social et culturel. Dans chacun de ses éditoriaux, Izzy Sanabria exhorte les Latinos de tous les horizons à plus de fierté et à une meilleure adaptation à la société américaine. Pour lui, les New-Ricanos, *les* Nuevo-Yorkinos, comme ils se nomment eux-mêmes, sont les prototypes du nouveau citoyen en marche de l'Amérique. Dans son discours *se côtoient* de *véhéments propos* anticolonialistes et d'autres qui expriment une confiance totale dans le rêve américain. A l'en croire, les Latinos ont les moyens de retourner à leur avantage le système anglo-saxon, et ce par le biais des modes les plus spectaculaires : la danse, la musique, la façon de s'habiller, de vivre en général.

La victoire des Nuevo-Yorkinos

Un artiste parmi tous les autres est *particulièrement le reflet du* Latino moderne et adapté ; il s'agit d'Angel Canales. Chanteur et chef d'orchestre, Canales pousse au paroxysme le comportement « macho ». Provoquant et hâbleur, il déchaine les foules avec sa voix trainante et canaille totalement détachée de la tonalité dominante, volontairement dissonante. Derrière lui, il y a le plus moderne peut-être des orchestres de salsa, le seul en tout cas qui étonne et émerveille la scène du jazz contemporain new-yorkais (sa renommée étant, à la différence de celle de Palmieri, limitée à cette seule ville). Canales est le Nuevo-Yorkino par excellence et il rassemble sous une même bannière des qualités artistiques indiscutables et un comportement scénique racoleur digne d'un sex-symbol de série B. En termes de création il se situe dans la grande lignée des chanteurs à qui la salsa doit son originalité et son grand succès populaire. Les meilleurs ont pour nom *Hector Lavoe, « Cheo »* Feliciano, Ismael Rivera, Justo Betancourt Ismael Quintana, Pete « El Conde » Rodriguez, Lalo Rodriguez et, bien sûr, la chaleureuse Celia Cruz. A côté d'eux, plus célèbres encore, les percussionnistes Ray Barreto, Nicky Marrero, Mongo Santamaria.

Leur réussite exemplaire a entraîné un véritable mouvement, puisqu'il existe de nombreux groupes de salsa dans les Antilles françaises, au Mexique, à Belize, au Honduras, à Panama, au Venezuela, dans de nombreux pays d'Afrique occidentale et maintenant en Europe. Paradoxalement, à Porto-Rico, le disco a fait disparaître presque totalement toute forme de musique authentique. Les Chicanos de la West-Coast unissent leurs forces et leurs espoirs à ceux de leurs frères de New-York et leur emboîtent le pas sur la voie de la salsa.

La salsa a cimenté entre elles presque toutes les couches de ces habitants des Etats-Unis de langue espagnole. Leur refus d'oublier leur langue maternelle et même, pour certains, d'apprendre la langue anglaise a conduit les industriels à tenir compte de cette situation nouvelle. A New-York, on considère *que le quart de la population ne* parle que l'espagnol, et de nombreuses banques et sociétés accueillent maintenant la clientèle dans cette langue. Bref, les Etats-Unis sont contraints de compter avec les Latinos autant qu'avec les Noirs américains. Les membres des deux communautés sont ensemble des « coloured people », bien que *le* métissage soit beaucoup plus important chez les premiers et, du point de vue purement musical, on peut noter une collaboration de *plus en plus fréquente* entre des artistes de jazz et des musiciens de salsa. Ira-t-on, à l'image du jazz moderne, vers la « free » salsa, la « creative » salsa ou encore la *new latin thing ?* Pour l'instant, cette musique existe sans qu'elle ait eu besoin de se trouver un nom, et les amateurs de musiques du Nouveau Monde restent attentifs et pleins d'espoir.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Presque tous les disques d'Eddie Palmieri et de Rafael Cortijo sont « a priori » d'excellente qualité. Conseillons tout de même, dans l'abondance des disques de Palmieri, deux chefs-d'œuvre : « Unfinished Masterpiece » (Coco) et « In Concerto » (Tico), ce dernier enregistré en public à la prison de Sing-Sing.

Egalement : Israel Lopez : « Cachao » (Salsoul) ; Azuquita : « Llio te dijo » (Fania) ; Johnny Pacheco et Celia Cruz (Fania) ; Los Virtuosos : « Juliana » (Discolor) ; Angel Canales : « Livre at Roseland » (TR Records) ; Fania All Stars : « Live at Cheetah » vol. 1 et 2 (Fania) ; Libre : « Con Salsa con Ritmo » (Salsoul) ; Grupo Folkloro Experimental Nuevo Yorkino : vol. 1 et 2 (Salsoul) ; Saoco : « Papa e Montero » (Salsoul).

Il existe dans tous les grands magasins de disques des bacs réservés à la musique afro-cubaine et à la salsa. Cependant l'amateur exigeant trouvera chez « Anvers-Musique », 35, boulevard de Rochechouart, un choix d'importations beaucoup plus vaste que partout ailleurs.

Témoignage

Les «segas-tambours» de l'île Rodrigues

COMBIEN de gens pourraient situer l'île Rodrigues ? Combien de gens en France pourraient dire où est Port-Mathurin ? Et pourtant, il vient de s'y passer un événement extraordinaire...

Dans un océan Indien si grand qu'il paraît vide, à 350 miles à l'est de l'île Maurice, s'élève doucement, patiemment, l'une de ses dépendances. Avec 15 kilomètres de long et 15 kilomètres de large, Rodrigues s'émiette dans un très grand lagon. Trente mille personnes, en grande majorité d'origine cafre, y vivent. Pauvrement, de plus en plus pauvrement. Car, sur cette « perle de l'océan Indien », comme la nommeraient les agences de voyages, on cultive du maïs, des oignons, on élève des vaches, des cochons, on pêche des poissons, c'est tout, mais, dans le monde de 1980, il ne semble pas qu'il y ai tencore de place pour de telles communautés : balance commerciale catastrophique, dépendance alimentaire alarmante, chômage et émigration galopante. Pour couronner le tout, de violents cyclones se sont succédé beaucoup plus vite que les décennies précédentes, érodant, écordant, ravinant profondément l'île, emplissant le lagon de terre, maintenant déserté par le poisson. Bref, une île oubliée, laissée pour compte et sur laquelle la nature s'acharne un peu.

Et c'est pourtant sur cette île qu'il s'est passé, à la mi-décembre, un événement merveilleux.

Alors que les grands de ce monde font un bras de fer, alors que « tout va mal », l'île Rodrigues a organisé seule, sans aucune aide extérieure, une fête de la musique, invitant les Seychelles, la Réunion et l'île Maurice à jouer, mais aussi à écouter, de la musique rodriguaise et à témoigner de la vitalité de son folklore.

Polkas et mazurkas

Pour mieux apprécier cet événement, il faut dire que l'île Rodrigues a su conserver envers et contre tous les envahisseurs « rock », « pop », « disco » et « musique touristes », des danses, un univers musical doté d'une âme. Depuis deux cents ans, folklores français et africains se sont côtoyés, heurtés et parfois mariés.

On a donc le bonheur de voir danser ces danses que les « folkeux » occidentaux redécouvrent, polkas, polkas russes, mazurkas, scottish, valses, quadrilles et tant d'autres, mais on a autant de plaisir de s'apercevoir que toutes ces danses n'ont pas éclipsé le sega, danse typique des îles créoles de l'océan Indien. Segas d'ailleurs tout à fait particuliers à l'île Rodrigues, appelés « segas-tambours », beaucoup plus rapides, plus essoufflants que les segas mauriciens, seychellois ou réunionnais.

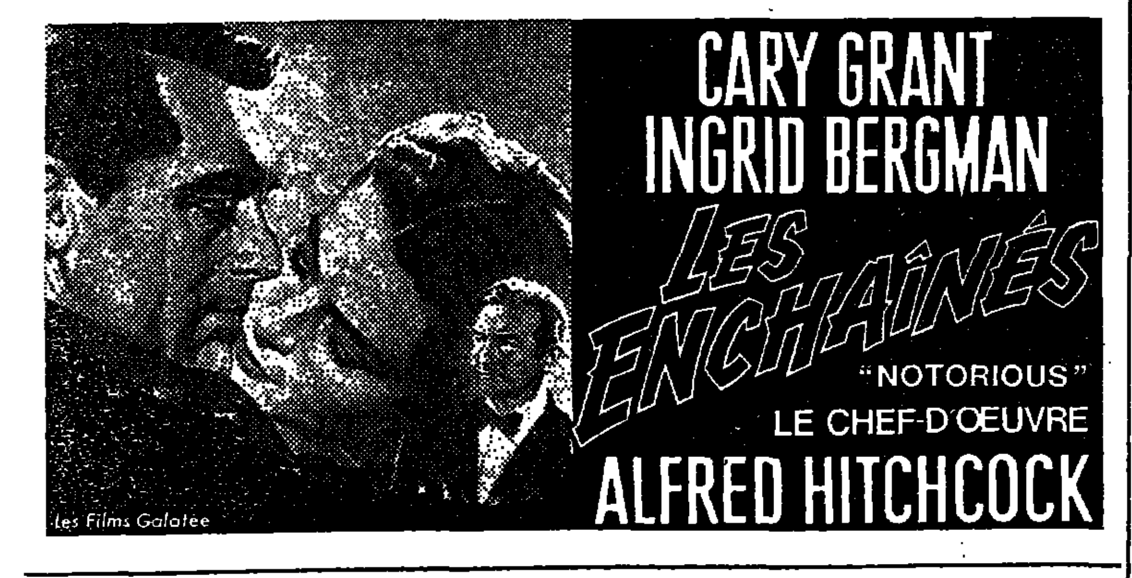
Devant un folklore aussi riche, aussi préservé, on se demande où est passé le folklore ancien de la Réunion, de Maurice et des Seychelles. On n'ose pas s'avouer qu'il a été nivelé, uniformisé, truqué, en un mot commercialisé... Bien sûr, on trouve encore quelques vieux créoles à la Réunion adeptes de l'accordéon diatonique, du violon ou de la mandoline, qui parlent du « temps-longtemps » où l'on dansait toutes ces danses. Bien sûr, aux Seychelles aussi, quelques groupes tentent de redécouvrir leur folklore ancien, mais la majeure partie de ces danses et musiques est perdue pour toujours.

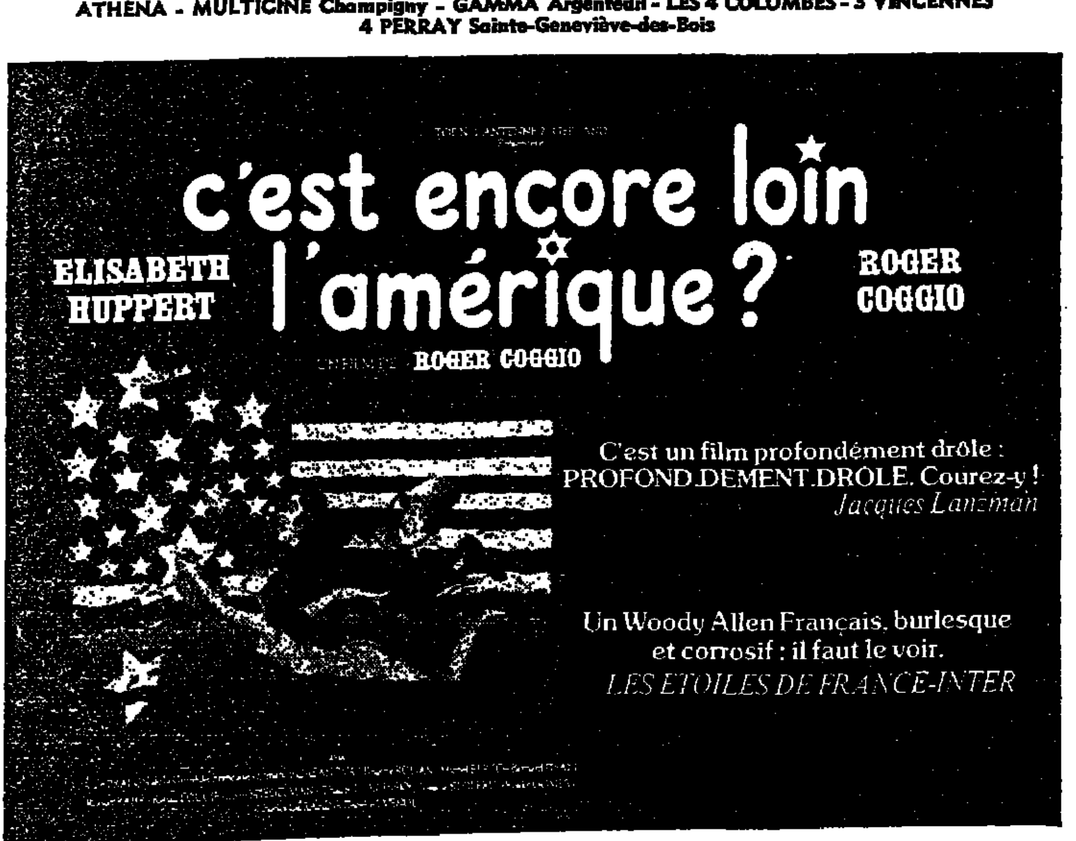
A Rodrigues, pas besoin de redécouvrir, on n'a jamais cessé de vivre et de pratiquer ce folklore. Aussi, il n'est pas étonnant pour un Rodriguais que, pour cette fête de la musique, il y ait eu treize mille spectateurs, soit près de la moitié des habitants de l'île...

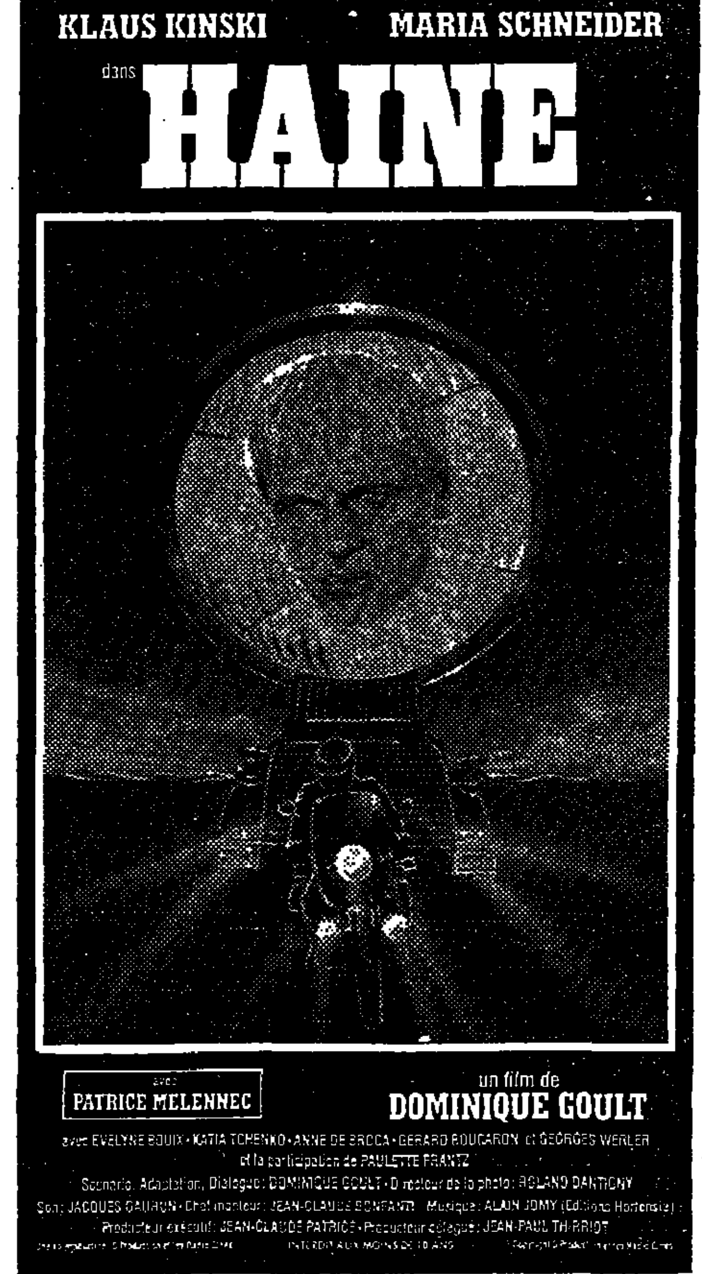
En revenant de Rodrigues, on se prend à rêver à ce peuple, tragiquement pauvre, mais qui sait encore ce qu'est la fête.

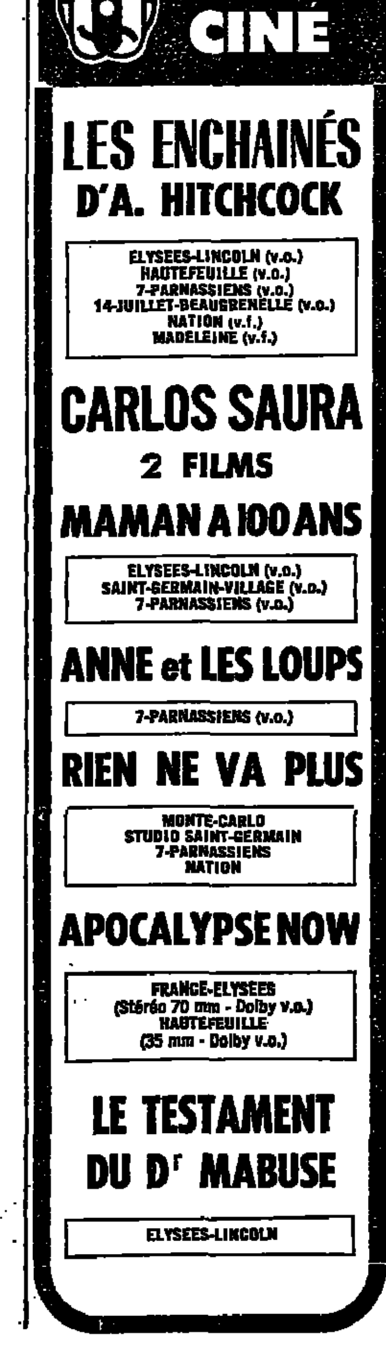
ÉTIENNE HAINZELIN.



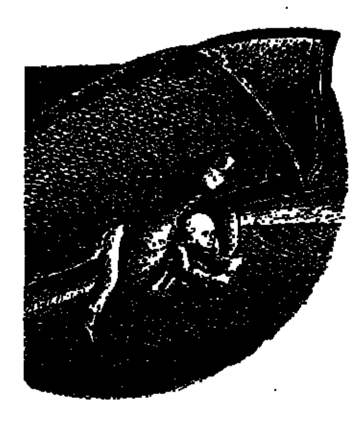








LIVRES



Cinéma

POUR PASOLINI

SOUS la direction de l'actrice Laura Betti, qui fut son interprète et son amie, et défend farouchement sa mémoire, une trentaine de textes et des témoignages ont été rassemblés dans ce livre (paru en Italie en 1977) pour faire l'historique des procès intentés à Pier-Paolo Pasolini, poète, écrivain, cinéaste italien, mort assassiné le 2 novembre 1975.

Tout a commencé en 1949, à Casarsa, dans le Frioul, où Pasolini, jeune professeur inscrit au parti communiste, fut inculpé, selon des faits rapportés par la « rumeur publique », de détournement de mineurs et d'attentat à la pudeur dans des lieux publics. Premier scandale qui fit apparaître sa « différence » et lui valut d'être exclu du parti. A mesure que grandissait sa renommée et jusqu'à la fin de sa vie, Pasolini — établi à Rome — devait être poursuivi pour des délits divers (dont l' « immoralité » de certains de ses romans et de ses films) et même s'il fut, pratiquement, toujours acquitté, on ne peut pas ne pas voir, dans cette cascade de procès, l'hostilité permanente d'une société à l'égard d'un homme qui dérangeait à la fois par son attitude politique, ses créations et sa vie sexuelle. Aucune idéologie — voir, ici, ses rapports difficiles avec le P.C.I., auquel il resta, pourtant, fidèle — ne pouvait s'accommoder de sa singularité. Il faut bien dire qu'en France on ne s'était pas rendu compte de l'étendue d'une persécution masquée, chez nous, par la notoriété de l'intellectuel et de l'artiste.

L'édition française de cet ouvrage collectif révèle une existence difficile, inconfortable, dans l'intolérance et l'hostilité, retrace la préparation, sur des années, d'une mise à mort terriblement logique dans son contexte italien, et intolérable. L'enchaînement des faits rapportés inspire émotion et colère. Le meurtre du 2 novembre 1975 ne fut pas un fait divers crapuleux, la mort d'un homosexuel assortie à sa vie « dangereuse », mais une exécution dont les coupables occultes, eux, n'ont pas été jugés. J. S.

★ *Pasolini : chronique judiciaire, persécution, exécution*, éditions Seghers, 304 pages illustrées.

L'ANNEE DU CINEMA 1979, de Danièle Heymann et Alain Lacombe. — Les films sortis en France de juillet 1978 à juin 1979. Choix et critiques des meilleurs, catalogue général, festivals, grandes reprises, fiches techniques, une mine de renseignements. Excellente présentation. (Editions Calmann-Levy, 256 pages ill.)

LIFE A HOLLYWOOD. — Album grand format de photographies de cinéma publiées dans le magazine américain *Life*, depuis 1936. Du règne des stars (qui eurent souvent droit à la couverture) aux films et aux coulisses des studios. A feuilleter pendant des heures, c'est passionnant. Textes et commentaires en français. (Editions Time-Life, Amsterdam, 304 pages.)

Arts

L'AGE D'OR DE L'ENLUMINURE, de Marcel Thomas. — L'auteur, inspecteur général des Bibliothèques de France, ne se contente pas de commenter longuement chacune des quarante enluminures reproduites, choisies dans les plus beaux manuscrits de l'époque de Jean de Berry fin du quatorzième et début du quinzième siècle. Son introduction les replace dans leur contexte historique et social (mécénat, bibliophilie), passe en revue les enluminures, étudie leur technique, leurs influences réciproques, aide à goûter l'enchantement des formes et des couleurs. (Editions Vilo.)

LE REGARD DU TEMOIN, de Folon. — Album de vingt-six aquarelles, avec un texte de l'auteur. Toute la beauté du monde vue et révélée par l'œil solaire. (Alice édition, diffusion Weber.)

DURER, de Simon Monneret. — Un texte nourri, « portrait de Dürer » précise ceux qui accompagnent chacune des trente-cinq reproductions, en couleurs, en pleine ou en double page. (Collection le Peintre et l'Homme-Henri Screpel.)

SAINT SEBASTIEN DANS L'HISTOIRE DE L'ART DEPUIS LE QUINZIEME SIECLE, de François Le Targat. — Une sorte de « Body-Art » en cinq siècles de culture et deux cents chefs-d'œuvre. Erotisme et sadisme servis par la beauté. (Jacques Damase, éditeur.)

COROT, de Madeleine Hours. — La connaissance de toutes les techniques dont dispose l'auteur, directrice du laboratoire des musées de France, a permis l'étude approfondie d'une œuvre rendue présente par soixante-quatorze reproductions en noir et près de cinquante planches en couleurs. (Editions Cercle d'art.)

CLAVE, de Pierre Cabanne. — Une monographie enrichie de cent reproductions en pleine page. (Denoël.) — J.-M. D.

DISQUES



Rock

MADNESS : One step beyon. — Le ska c'est l'ancêtre du reggae (début des années 60 en Jamaïque), le rythme est plus rapide, le climat plus jovial, le discours plus anodin et en ce moment on ne parle que de ça en Angleterre. Le coup de foudre. Un nouveau courant parent de celui des Mods et des Skinheads et dont les protagonistes essentiels ont pour nom : The Specials, The Selecter et Madness. C'est drôle, original et ça remet la danse et les surboums au goût du jour. Les disc-jockeys en profitent pour immoler la vieille disco dans les temples de la danse. Composé de sept musiciens, Madness est le groupe de l'instant, une espèce de tranche de rock'n roll, dépouillée à la manière du début des années 60 et mâtinée de ska. Rien n'est laissé au hasard : un saxophone déglingué, des pulsions éthyliques, des voix à couper au rasoir, une image désopilante, des thèmes qui frôlent la « ringardise » et parfois même, un violon tsigane. Comment y résister ? (Stiff Distr. Barclay 940822.)

SHAM 69 : *The adventures of Hersham Boys.* — En Angleterre, ils sont actuellement le groupe de rock'n roll le plus populaire dans le sens littéral du terme: un public de jeunes prolétaires, de buveurs de bière et d'amateurs de football. Sham 69 a également récupéré le public des Sex Pistols. La violence qui accueille chacun de leur concert, les obligeant à sortir invariablement de scène après deux morceaux, les a conduits à stopper leurs prestations scéniques. Un rock fruste et efficace, enlevé avec des mélodies simples (Polydor 2442 165).

THE BEAT. — The Beat appartient à la nouvelle scène de Los Angeles qui pratique un rock inspiré des années 60 avec l'énergie et les rythmes suractivés du moment. Le *fun* assuré avec des compositions colorées, des mélodies attrayantes et une production soignée (C.B.S. 83895).

SHOES : *Present tense.* — Des voix sériennes qui chantent à l'unisson, un rock qui fonctionne au charme avec des interventions senties et délicatement mises en place sur des compositions aux reliefs subtils (W.E.A. W.E. 351).

MARIANNE FAITHFULL : *Broken English.* — On la croyait perdue dans sa légende, mutilée par les Stones, elle nous revient avec tout son mystère, sa voix pénétrante et magique sur des compositions un peu superficielles (Phonogram 9123 052).

FRANK ZAPPA : *Joe's garage.* Acts II et III. — Après l'acte I publié en septembre dernier voici les deux actes suivants de *Joe's Garage* qui a la dimension d'un opéra-rock, qui est l'une des œuvres les plus cohérentes, les plus riches d'inventions, les plus rigoureuses aussi d'un des musiciens essentiels du rock (33 t. C.B.S. 88475). — A. W.

COURRIER

PIGALLE SANS FÊTE

Mlle Evelyne Sensier, de Paris, nous a adressé la lettre suivante, en réponse à l'article de Bernard Raffalli sur « La fête à Pigalle » publié dans le Monde *du 2 janvier :*

Tout d'abord, et au contraire de ce qu'avance ce journaliste, la fête n'en est pas une pour tout le monde. Et je le mettrai au défi de citer un chiffre prouvant que les baraques foraines offrent des prix inférieurs à ceux des attractions de la Foire du Trône.

Ensuite, je le remettrai au défi de trouver *une seule* femme se promenant *seule* dans cette fête, fréquentée exclusivement par des hommes, attirés — comme il le souligne si bien — par des spectacles de strip-tease allèchants. Les femmes, elles, ne peuvent pas se prévaloir d'être poètes (esses) pour avoir le droit de se promener dans une telle fête foraine.

Quant à l'élucubration poétique de M. Raffalli, elle est vraiment bien peu en rapport avec ce que vivent les immigrés qui défilent le long des baraques ; mais cela, pas un mot ne vient nous le rappeler : j'aimerais à ce sujet avoir l'opinion de M. Tahar Ben Jelloun.

De plus, M. Raffalli doit vraiment être un *Rimbaud* qui s'ignore, pour parler aussi légèrement et poétiquement des strip-teaseuses qui font leur numéro ! Cinq filles pour cinq francs, ça, par contre, ce n'est vraiment pas cher ! Que dirait-il s'il était, lui, exhibé pour un franc devant un public soulevé de « gros rires », et arborant « des yeux brillants » (de quoi, au juste ?).

Je pense qu'il est tout à fait prêt à admirer la prochaine restructuration du quartier de la Goutte-d'Or, car il en appréciera le folklore — et cette fois à juste titre, — puisqu'il ne restera d'immigrés que le strict nécessaire pour conserver au quartier ce piment de misère, de sordide, si attrayant pour l'œil du poète.

هكذا من الأصل

L'ARCHITECTURE MISE EN PAGES

Le printemps des éditeurs

AU cours d'une vente aux enchères récente, le 10 novembre, qui se déroulait à l'hôtel Drouot, l'Institut d'art et d'archéologie, déjà dépositaire du fonds Jacques-Doucet, l'Ecole des Beaux-Arts et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, se portaient acquéreurs de nombreux volumes anciens d'architecture et d'ornement. Près de ces nobles institutions quelques particuliers aussi permettaient aux quatre-vingt-dix-huit planches du premier tome des grands prix de l'Académie, publié en 1739, d'atteindre un peu plus de 10 000 F et aux quatre volumes de *l'Architecture française*, de Blondel (1752-1756) de « faire », comme on dit là-bas, 49 000 F : prix élevés, et même très élevés, qui confirmaient l'excellente tenue de ces ouvrages anciens.

Côté livres modernes, la satisfaction pouvait être moindre ces dernières années. Hormis quelques ouvrages régulièrement réédités, ou trop vite abandonnés parce que leur diffusion s'avérait difficile (mais *l'Espace Temps Architecture*, de Giedion, la belle édition, est resté longtemps en solde avant de disparaître, créant un besoin que l'édition de poche de Denoël ne comble que partiellement) ; hormis, en France, l'éternel Picard, qui n'en finit pas d'épuiser Hautecœur (les trois volumes du tome I ont cependant été réédités, quand le tome II, épuisé, est devenu introuvable) ; hormis les publications très spécialisées de Dunod (« Aspects de l'urbanisme »), de la S.A.D.G., ou encore du CERA, l'architecture n'avait guère d'éditions en langue française que techniques (les éditions du Moniteur), et l'on allait chercher en italien ou en anglais les belles images ou le savoir dont on pouvait aimer bercer ses nuits.

La théorie et l'histoire

Voici que depuis deux ans, depuis un an surtout, le vent tourne et prend une vitesse qui vous fait chaud au cœur. La progression du nombre de publications paraît maintenant suivre une courbe exponentielle et, si les éditeurs n'y laissent pas trop de plumes, la situation du livre d'architecture en France pourrait bien devenir « convenable ». Ce phénomène laisse sans doute supposer qu'un marché s'est ouvert — cela est certain dans plusieurs domaines — sous l'influence des modes, d'une « crise » qui ne demande qu'à se résorber, peut-être encore de l'action gouvernementale, qui, de discours en « Mille jours pour l'architecture », de remaniements en « Année du patrimoine », peut avoir communiqué ses inquiétudes aux Français. Mais un marché aussi se crée : et il faut parler ici du courage de quelques éditeurs, qui n'ont pas attendu l'issue de sondages dont les résultats eussent été probablement négatifs pour créer un produit (presque) nouveau et en faire ainsi naître le besoin. Certes, il s'agit d'éditeurs qui ont en général d'autres cordes à leur arc, et des reins assez solides : l'éditeur belge Mardaga, dont les spécialités ordinaires sont scolaires, Berger-Levrault, Dunod, Denoël ; mais il en est de neufs et fragiles, comme l'Equerre. Qu'il s'agisse de collections ou de maisons spécialisées, le risque reste en tout cas le même.

Profitant de ce printemps, le livre « d'architecture » s'est diversifié : certaines catégories ont pris une grande importance, comme l'architecture traditionnelle ou vernaculaire ; d'autres sont de toutes pièces apparues, comme l'architecture solaire ou comme ces éditions dites marginales et qui mettent au départ l'architecte à la porte...

De cette dernière catégorie, on ne parlera pas ici, bien qu'il ne faille pas en minimiser l'importance : elle préconise une autarcie, un essaimage du pouvoir de construire, sa redistribution aux futurs habitants, qui témoignent bien de la crise de confiance dont se sont rendus victimes les architectes et leurs commanditaires, mais qui témoignent aussi d'un individualisme assez régressif. Près d'une abondante littérature anglo-saxonne, on mentionnera l'effort de sérieux des éditions Alternative et Parallèles, dont la collection, fort bien nommée, « Anarchitecture » fait songer aux bons vieux manuels d'éclaireurs.

On mentionnera de la même manière le très riche marché qu'a ouvert l'architecture solaire, sur laquelle vient de paraître aux éditions de l'Equerre quelque chose comme un manuel à la portée de tous. Il a pour titre : *l'Habitat solaire : comment ?*

Doit prochainement paraître, aux éditions du Moniteur, *Maisons solaires régionales*, qui présentera quarante réalisations intéressantes au moins pour leurs qualités techniques.

Troisième grand volet : l'architecture traditionnelle. En ce domaine, l'ethnographie, hors de France, se manifeste encore timidement, mais l'architecture rurale française donne une quantité, parfois une qualité de publication passablement surprenante : il suffit de rappeler la collection de l'architecture rurale française dirigée par Jean Cuisenier, dont *le Midi toulousain et pyrénéen* est récemment sorti. Berger-Levrault — après avoir racheté Serg — détient là un *quasi-monopole*.

L'approche du monumental corpus de Berger-Levrault est d'ordre ethnographique, systématique et scientifique, et on peut le situer dans l'ensemble plus vaste dont cette maison d'édition paraît se faire une spécialité : le patrimoine. Domaine refuge lorsqu'il est mal compris, c'est-à-dire avec nostalgie et sans dynamisme, il doit donner lieu, dans les années à venir, à une belle brochette d'ouvrages, cloisonnés, enfermant tantôt un homme et son œuvre dans une monographie à caractère systématique (Guimard en 1980), tantôt un aspect particulier de l'architecture du passé : on en est, par exemple, au troisième tome du *Dictionnaire des châteaux de France* (Franche-Comté), dirigé par Yvan Christ. On attend *l'Art nouveau* pour les grands, et, pour les enfants, les quatre volumes qui leur raconteront, à partir d'exemples réels, l'histoire d'un château, d'une abbaye, d'une cathédrale, d'un port. Ces quatre volumes, dûment estampillés « Année du patrimoine », seront coédités par la *Caisse nationale* des monuments historiques.

Côté patrimoine, il y a en tout cas d'acquis les deux remarquables publications de Picard que sont *les Premiers Travaux de la commission des monuments historiques (1837-1848)*, de François Bercé, (*le Monde* du 27 décembre) et *les Grands Magasins*, de Bernard Marrey : ce livre d'histoire, où foisonnent les reproductions de gravures et les photographies, cache derrière sa couverture un peu mode (Picard renierait-il sa vénérable poussière ?), derrière son aspect cadeau de dernière minute, une étude aussi sérieuse que documentée.

Mais nous voici dans le cœur du sujet, le saint des saints, l'architecture, ou ce qu'il en reste après qu'on l'a ici évacuée, là honorée pour son glorieux passé. L'architecture comme entité en soi, avec son histoire et ses théories : les théories sur son histoire et l'histoire de ses théories.

S'il est un domaine dans lequel ce qu'il est convenu d'appeler la « crise » de l'architecture s'est manifesté — crise d'identité autant que crise économique, crise semblable à celle que rencontrent d'autres arts, plus aiguë seulement de ce qu'elle touche le cadre de vie. — c'est bien celui de l'édition. On assistait depuis plusieurs années à un double mouvement paradoxal de désacralisation et de sacralisation excessive ; des hauteurs d'un savoir d'autant plus hautain qu'il se marginalisait mieux, on disséquait l'architecture, on en faisait un interminable procès où juges, avocats, procureur ne faisaient qu'un et retardaient donc l'échéance du jugement qui les eût privés de leur raison d'être.

Des mots pour survivre

Littérature d'inquisiteurs, littérature d'insinuateurs, qui cachait derrière un foulard rouge l'aristocratique nœud papillon de l'architecture, qui faisait du vingtième siècle le tout-puissant et ultime contempteur des siècles précédents, forçant chaque pierre à avouer ses crimes ou ses noires intentions pour arriver enfin à l'évidence que le palais d'un roi est un palais de roi, une construction bourgeoise, de caractère bourgeois, que l'architecture, en somme, est à l'image de ceux qui la produisent. Littérature d'insinuation qui a emprunté à la philosophie ses tics les moins crédibles, son jargon le plus tape-à-l'œil, le plus indésirable, le mieux porteur de ces flous linguistiques qui permettent de contourner l'objet d'un discours sans le prendre de front. Littérature d'insinuation, elle a emprunté en particulier à Michel Foucault, le trahissant souvent en s'en faisant un alibi, son style, son approche par vagues déferlantes, ses conditionnels attentistes, mais sans en garder l'essentiel, le désossant pour s'en faire un manteau, en somme.

Ce qu'a porté et continue malheureusement de porter ce « savoir » sur l'architecture n'en est pas toujours faux pour autant. Simplement, la théorie et l'histoire de l'architecture se sont mises à tourner à vide, disjointes de leur objet quand elles pensaient le cerner au plus près. Disjointes, et cela est plus grave, du public, des futurs architectes, des étudiants souvent exsangues de culture déjà et qui, se nourrissant d'une telle littérature, ont perdu volontiers la lucidité qu'ils pensaient y trouver ; beaucoup ont perdu foi en leur métier, quelques-uns sont devenus niaisement doctrinaires.

Dans ce contexte, le renouveau de l'édition d'architecture laisse percer un certain espoir. Non que s'en dégage vraiment de plus convenables approches, mais parce que cela laisse la possibilité d'un choix ; parce que, si l'architecture a vraiment besoin de mots pour survivre, le long discours qui longtemps témoigna de son authenticité et du génie propre de l'architecture redevient *maintenant accessible* à travers de nombreuses rééditions, parce que, enfin, quelques bonnes sommes réservées aux lecteurs de langues étrangères sont maintenant disponibles en français.

Côté rééditions, Berger-Levrault paraît s'être assez vite fatigué, après avoir lancé la série de ses Viollet-le-Duc.

Mais Mardaga, qui, simultanément, avait lancé les siens, persévère. Il y a eu le recueil de textes choisis et préfacés par (ah ! Foucault !) Françoise Fichet : *la Théorie architecturale à l'âge classique* ; les écrits d'Antoine Laugier : *Essai* et *Observations sur l'architecture* ; il y a maintenant les *Dix livres d'architecture* de Vitruve ; Vincent réédite ses souvenirs ; le *Palladio* de Loukomski (1927) (en attendant Gabriel, Vignole, Romain, Sangallo, tous en réimpression) vient de sortir, avec un à-propos non contestable.

Voici Le Corbusier

On exhume les classiques, on exhume les grands architectes, et ce métier perturbé qui veut bien à nouveau se confier au public paraît en retrouver son sens. Voici Le Corbusier, l'architecte, pas l'urbaniste, dont les éditions de l'Equerre publient une somme considérable de dessins, sortant le crayon du maître de la poussiéreuse, autarcique et passablement jalouse fondation qui porte son nom. Et voici, pour lier l'ensemble, de nouvelles (en français) grandes histoires. Elles nous sortiront peut-être de l'indigeste et péremptoire Tafuri, dont le *Théories et histoire de l'architecture* (S.A.D.G., 1976), si douloureusement traduit, vient de trouver un petit frère : *Projet et utopie*, chez Dunod. C'est chez Dunod encore que sont sortis à quelques mois d'écart les deux tomes de l'*Histoire de l'architecture moderne*, par Bénévolo (paru à Milan en 1960), bourrés de renseignements et d'images.

Mais le grand œuvre, c'est Berger-Levrault qui maintenant l'entreprend avec l'*Histoire mondiale de l'architecture*, patronnée par Nervi, dont un premier volume, *l'Architecture baroque et classique*, signé par Christian Norberg Schultz, est paru en français, après avoir eu les honneurs de l'italien, de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol. Cette collection comprendra quatorze volumes d'un assez grand format, et, si jamais les textes ennuient, les nombreux dessins et photographies qui les meublent permettront d'y voir plus clair.

Va-t-il désormais falloir qu'on parle de l'édition d'architecture en langue française ? Certaines de ces publications, et d'autres non citées, le méritent maintenant amplement. Les éditeurs en sont assez conscients, puisqu'ils organisent à la veille du printemps une première quinzaine du livre d'architecture, qui donnera son gage aux « mille jours » du ministère de l'environnement et du cadre de vie.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril.

ATELIERS AUJOURD'HUI 19. — Pierre Gaudu/Enos. Jusqu'au 18 février.

MATISSE dans la collection du M.N.A.M. — Jusqu'au 13 janvier.

WOLS. Photographie. — Jusqu'au 14 janvier.

MINASSIAN. — Jusqu'au 27 janvier.

JACQUES DAMASE. Trente ans d'édition d'art. — Jusqu'au 14 janvier.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

DESIGN ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE. — Jusqu'au 14 janvier.

MAISONS DE BOIS. — Jusqu'au 25 février.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 17 mars.

MUSEES

TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN. Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 14 janvier.

RICHESSES D'ART ET ARCHITECTURE DU MANTOIS. — Grand Palais, porte A. Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE. A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures n° 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

LA FAMILLE DES PORTRAITS. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14) Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 18 février.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

TENDANCES DE L'ART EN FRANCE 1968 - 1978/79. Partis pris autres : Bay, Boltanski, Buren, Cadere, Dunoyer, Le Gac, Messager, Poirier, etc. — DENNIS OPPENHEIM. Projects 1978-1979. — ABC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 20 janvier.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

L'AFFICHE JAPONAISE du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 janvier.

ARMES ET ARMURES DU JAPON ANCIEN. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 3 février.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F (gratuite le 25 février). Jusqu'au 3 mars.

MUSEE HENNER. Salles rénovées, 43, avenue de Villiers (763-42-73). Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F.

SCULPTURES MEDIEVALES DE PARIS. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'à fin février.

LE GOTHIQUE RETROUVE. Avant Viollet-le-Duc. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 17 février.

COULEURS : Photographies de Dermez, de Fraeye, Gangler, Le Gall, Grégoire, Schklowsky. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Du 11 janvier au 8 mars.

L'AFFICHE DE CINEMA ENTRE LES DEUX GUERRES. Collection Bonneaud (1898-1971). — Grand Orient de France, 16, rue Cadet (523-20-92). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 janvier.

LES PARISIENS AU FIL DES JOURS (1900-1960). Photographies Séeberger frères. — Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée (272-68-36). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

LE PRINCE IMPERIAL. — Musée national de la Légion d'honneur (292-12-65), 2, rue de Bellechasse. Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 2 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet.

HERITAGE DU NEPAL. — Hall du Musée de l'homme, palais de Chaillot (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 février.

CENTRES CULTURELS

INITIATION A L'ARCHEOLOGIE. — Rotonde de La Villette, 1, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-38). Sauf lundi et jours fériés, de 14 h. à 18 h. Jusqu'à fin janvier.

EVERT LUNDQUIST. Peintures. — Jusqu'au 22 janvier. — DESSINS D'ARTISTES FRANÇAIS ET SUEDOIS DU XVIIIe SIECLE. — Jusqu'au 25 janvier. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

HOLGER MATTHIES. Affiches publicitaires. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Du 10 janvier au 1er février.

EXPOSITION DE POCHE : Poche d'hommes ? Poche de femmes ? — Goethe Institut, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 janvier.

HENDRICK GOLTZIUS (1558-1617). Dessins, gravures, clairs-obscurs. — ANNE METZ. Dessins, pastels, eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

LE PATRIMOINE DE LA VILLE ET LA COMMISSION DU VIEUX PARIS (1898-1980). — Mairie annexe du 19e arrondissement, 5-7, place Armand-Carrel. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Du 11 janvier au 10 février.

CODES. Exposition-parcours de Maurice Guillaud. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 janvier.

NOELS D'HIER. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 janvier.

RAYMONDE GODIN. L'espace et les signes. — DUMOUCHEL, LEROUX-GUILLAUME, S. TOUSIGNANT. Trois générations de graveurs québécois. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier.

KASUO SHINOHARA, architecte : Trente-trois maisons au Japon. — S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dimanche et fêtes, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127 - 129, rue Saint - Martin (271 - 26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Enrée : 10 F. Jusqu'au 13 janvier.

MADELEINE WAGNER. Peintures et céramiques. — Espace Ecureuil, 33, boulevard de Sébastopol. Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 15 à 17 h. Jusqu'au 30 janvier.

ROBERT MAZAS, LILIANA MOTTA, MIRCEA THEODORESCU, TARIF HUSSEINI, ION CONDIESCU. Peintures, aquarelles, sculptures, photos. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 21 janvier.

TRENTE ARTISTES VENEZUELIENS A PARIS. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 1er février.

TRENTE ANS DE TYPOGRAPHIE FRANÇAISE. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-90-90). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 janvier.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspect de la photographie scientifique. — Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 janvier.

L'ARCHE DE NOEL. Jouets-animaux, objets de collections 1850-1945. — Salons de la société Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim. et jours fériés, de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 12 janvier.

GALERIES

PIERRES DE REVE. Les racines du paysage. — Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57) Jusqu'au 27 janvier.

FOIRE INTERNATIONALE D'ART POSTAL AUDIO ET VISUEL. — Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51) Jusqu'au 31 janvier.

DANAE OU LA PLUIE D'OR. d'après Titien, par les artistes de l'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 31 janvier.

PROPOSITION POUR UN JEUNE COLLECTIONNEUR. Peintures, aquarelles, dessins. Œuvres d'Appel, Bissière, Cardenas, Charchoune, Fautrier, Hartung, Laubies, Oppenheim, etc. — Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte (354 - 59 - 09). Jusqu'au 20 janvier.

DESSINS ET AQUARELLES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — La Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10).

IMAGES EXTRAVAGANTES ET OBJETS SINGULIERS. Œuvres de Chabot, Gaussot, Giai-Minjet, Lebovici, Ogier, Zdunek et quelques autres. — Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 20 janvier.

TSUBA. Gardes de sabres japonais. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (354-67-36). Jusqu'au 9 février.

DIGAN, sculptures. - LEPAREUR, peintures. — Axe galerie jardin, 33, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'à fin janvier.

ENCRAGE/PASSAGE : Rougemont, Matieu, Atelier Bordas lithographie. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud Jusqu'au 20 janvier.

SONIA DELAUNAY ET SES AMIS : Arp, Calder, Brancusi, Max Bill, Léger, Kijno, Magnelli, S. Taeuber, P. Raynaud, Gilioli, Hartung. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). A partir du 10 janvier.

CHARLES - HENRY BAINVILLE. Lithographies hip et réalistes. — La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 14 janvier.

BERTHOLLE. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 16 février.

VICTOR BURGIN. Zoo 78. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

VERONIQUE COTE. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 26 janvier.

SALVADOR DALI. Dix recettes d'immortalité. — Arts contemporains, 2, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 20 janvier.

FRANÇOIS DECK : « Labyrinthes ». Dessins. Librairie-galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 1er mars.

ERTE. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 1er février.

HOMMAGE A JEAN FRELAUT. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 15 janvier.

FRIEDLANDER. Aquatintes pour les « Illuminations » de Rimbaud. — Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 15 janvier.

JACQUES GAUTIER. Œuvre-bijoux. — 36, rue Jacob (260-34-33). Jusqu'au 31 janvier.

EDWARD KIENHOLZ. Œuvres récentes. — Galerie Maeght, 12, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

BERTRAND LAVIER. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 19 janvier.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN. Autour de la beauté usée. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 14 février.

MAD-JAROVA. — L'Arc-en-Ciel, 3, rue Perrée (271-50-88). Jusqu'au 28 janvier.

MANFRED MOHR. Dessins génératifs. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 26 janvier.

OLIVIER O. OLIVIER. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 19 janvier.

CHRISTIAN RENONCIAT. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'en février.

CLAUDE DE SORIA. Ciments : tiges et plis. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Du 10 janvier au 16 février.

SILVIA STEIGER. — Galerie de Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 15 janvier.

UBAC. Ardoises, empreintes, livres illustrés. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 18 janvier.

VIVIN. Peintures. — Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'à fin janvier.

REGION PARISIENNE

GARCHES. Bande dessinée et vie quotidienne — Exposition du C.C.I. Centre culturel, 86, Grande-Rue. Janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Les plus belles toiles de Jouy. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, sam., dim. et jours fériés, de 14 h. à 17 h. Jusqu'en juin.

MARCOUSSIS. Alternances urbaines. — Exposition du C.C.I., Maison pour tous. Mairie. Janvier.

MITRY-LE-NEUF. Regard sur un exil. — Photographies de C.-R. Dityvon sur la vie des immigrés en Seine-Saint-Denis. Centre culturel, 7, avenue de Verdun (427-18-05). Jusqu'au 30 janvier.

POISSY. Trains-jouets et jouets-trains. — Musée du jouet, 2, enclos de l'Abbaye. Sauf lundi et mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 13 janvier.

PONTOISE. Dessins et aquarelles. Acquisitions et dons récents. — Jouets anciens. — Musée, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LE PRE-SAINT-GERVAIS. Avec des jouets par milliers. — Exposition du C.C.I. Maison des loisirs et de la culture, 23, rue Jules-Jacquemin. Janvier.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier-objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert, pl. de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 janvier

EN PROVINCE

ABBEVILLE. Qui décide la ville ? — Exposition du C.C.I. Maison pour tous, 1, place Saint-Jacques. Janvier-février.

ANGERS. Cafés, bistrots et Cie. — Exposition du C.C.I. Centre Jean-Vilar, place Jean-Vilar. Janvier.

ANNECY. Qui décide la ville ? — Exposition du C.C.I. Syndicat des architectes, 2, avenue d'Alery. Janvier-février.

AUBAGNE. Boîtapoèmes. — Bibliothèque municipale, chemin du Riquet (70-16-73). Jusqu'au 28 janvier.

BEAUVAIS. Hommage à Maurice Boudot-Lamotte (1878-1957). — Collection de M.-J. Boudot-Lamotte. Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 25 février.

CHALON-SUR-SAONE. Les trésors de la Société française de photographie. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Christian Boltanski : les modèles. — Maison de la culture. Jusqu'au 20 janvier.

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'Islam. — Jusqu'au 15 mars. — Toni Grand. Sculptures 1976-1979. André Villiers. Jusqu'en février. Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48).

CHANTILLY. — La Madone de Lorette, de Raphaël. — Musée Condé. Jusqu'au 14 janvier.

DIEPPE. George Ball. — Musée (84-19-76). Jusqu'au 30 janvier.

GRENOBLE. Ernest Pignon-Ernest : interventions-images. — Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel. Jusqu'au 17 février.

HENIN-BEAUMONT. Cafés, bistrots et Cie. — Exposition du C.C.I. M.J.C., rue de l'Abbaye. Janvier.

LA ROCHELLE. Alechinsky à l'imprimerie. — Chapelle du lycée Fromentin, 18, rue du Collège. Jusqu'au 27 janvier.

LYON. Otto Dix. Cinquante gravures sur la « guerre ». — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Du 11 janvier au 10 février.

MACON. Gérard Schlosser, peintures. — Centre d'action culturelle, avenue Charles-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 27 janvier.

MARCQ-EN-BAROEUL. — Afrique noire : arts d'hier et d'aujourd'hui. Septentrion, fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 27 janvier.

MARSEILLE. La vie quotidienne des artisans de pharaon. Musée Borely (73-21-60). Jusque fin janvier.

MARTIGUES. L'imagerie politique. — Exposition du C.C.I. Office municipal socio-culturel, 19, quai Paul-Doumer. Janvier.

MONT-DE-MARSAN. De Sumer à Babylone. — Musée Despiau-Wlérick (75-00-45). Jusqu'au 27 janvier.

MULHOUSE. Les tissus imprimés d'Issey Miyake. — Cent dessins textiles japonais contemporains. Musée de l'impression sur étoffes, 3, rue des Bonnes-Gens. Jusqu'au 24 février.

NICE. — Peintures de T'ang. Galerie des Ponchettes, 77, q. des Etats-Unis (85-65-23). Jusque fin janvier.

ROUBAIX. Henri Goetz, pastels et peintures. — Centre culturel du Forum, 2, rue Pierre-Motte. Jusqu'au 20 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Collections de marine du musée. Jacques Launois : œuvres récentes. David Chambard : dessins. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 10 février.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Bernard Moninot — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 janvier.

STRASBOURG. Le « Couloir tactile », de M.-J. Pillet. — Musée d'art moderne. Ancienne Douane, Pont - du - Corbeau (35-29-06). Jusqu'au 10 février.

TOURCOING. — Architectures en Allemagne 1900 - 1933. Exposition du C.C.I. Centre d'animation culturelle, 82, bd Gambetta. Janvier.

TOURS. — La musique et l'enfant. Bibliothèque municipale, place Anatole - France (05 - 60 - 66). Jusqu'au 29 janvier.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vend., sam., dim. eSa plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

MUSCADE 297-51-36 36, rue Montpensier, 1er. T.l.j.	Au Palais-Royal, à l'intérieur ou sur les jardins. Son Buffet froid (Assiette Nordique). Buffet chaud avec plat du jour.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
LA TOUR HASSAN. Rés 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines, Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Dejeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. 265-87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
LA CHAUMIERE EN L'ILE 4, rue J.-du-Bellay, 4e. 354-27-34	Fermé lundi-mardi midi. Pour vos déjeuners d'affaires, dans le calme de l'île Saint-Louis. Spécialités Foie gras maison. Terrine de canard. Poissons. Noisettes d'Agneau. Parking Pont - Marie - Notre - Dame.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv dim.
BISTRO DE LA GARE 38, bd des Italiens, 9e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c., son feuilleté chaud, le fameux « Paillard » de veau et les autres choix, jusqu'à 1 h. du mat, ouv. dim
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	J. 21 h. 45. Ouvert depuis 1964. Cadre Sec Empire authent. Foie gras frais. Canard maison. Poisson aux légumes. Salons de 6 à 45 couverts.
PAGODA 874-81-48 50, rue de Provence, 9e.	Prix Baguettes d'Or de la gastronomie chinoise et médaille d'argent de Paris Spécialités crevettes et canard laqué. Tous les jours
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La marée dans votre assiette », avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
LA ROSE BLEUE 878-37-39 15, rue Choron, 9e. T.l.jrs	J. 3 h. matin Cadre confortable et intime. Déj. - Diners aux chand., ses 18 entrées et ses 16 viandes. MENUS 28 et 52 F. Parking facile
L'EMIR F/dim. et lundi matin 8, rue d'Hauteville, 10e. 770-51-00	Dans un cadre raffiné et très confortable : Grillades et Spécialités orientales, Couscous 20 à 35 F, Tagines 32 F. Menu 24,50 F s.c./b.n.c.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e	Dejeuners. Diners. Soupers aprés minuit Fermé le lundi et le mardi. Huitres, Fruits de Mer, Gibiers. Salons. Parking.
LE GRAND CHINOIS 723-98-21 6, avenue de New-York, 16e.	Prix Crustacé de Vermeil de la gastronomie chinoise. Fruits de mer à la chinoise et canard laqué Pékinois Fermé lundi.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT T.l.j. 123, av Wagram, 17e. Park assuré (Salons pour réceptions), 227-61-50	Menu 98 F t.c. DEJ. D'AFF., DINERS, SOUPERS jusqu'à 2 h. matin SPECIALITES A LA CARTE, GIBIERS DE SAISON, FRUITS DE MER VENTE A EMPORTER AU MEILLEUR COURS. Ouvert le dimanche
GOLDENBERG-WAGRAM 227-34-79 69, avenue Wagram, 17e. T.l.jrs	Jusqu'à 22 heures sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe Centrale : Zakouskis, Blinis, Cheese Cake, Vodka aux herbes.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
AU CLOCHER DE MONTMARTRE 10, r. Lamarck, 18e, 264-90-23. F/mar.	Jusqu'à 22 h. 30. SPECIALITES AUVERGNATES. Cochonnailles. Potée, Choux farci, Civet de Marcassin, Plateau de Fromages. P.M.R. 50/70 F.

RIVE GAUCHE

AU CLOS DES BERNARDINS 14, rue de Pontoise, 5e 354-70-07	Angle boulevard Saint-Germain. Menu 78 F. Gastronomique 105 F. Déjeuners Diners aux chandelles Fermé le lundi (Cartes de crédit)
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,90 F s.n.c. Jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande carte de desserts. Ouv. dim
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,90 F s.n.c. Décor classé monument historique Jusqu'à 1 h du matin Grande Carte de Desserts. Ouv dim
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard, 15e.	Ouverte tous les jours Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES - 350 PLACES
CHEZ FRANÇOISE 561-87-20 Aérog Invalides F/lundi 705-49-03	Foie gras frais Maison Barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise » Aiguillettes de Canard au citron.
LA MANDRAGORE 331-69-01 22, rue des Gobelins, 13e	Déjeuner, Diner jusqu'à minuit. Fermé dimanche et lundi midi. Cadre intime. Spécialités et plats du jour. P.M.R. : 100 F.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE ●●●● Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres. F. le lundi. Tél. : 093-21-24.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e T.l.jrs	Jusq. 1 h Décor de Dubout unique au monde. Diners, Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais servis par nos moines. P.M.R. 120 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda Diners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 Huitres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

BOFINGER 372-87-82. Ouv. dim. 5, rue de la Bastille. Spéc. carré d'agneau - Poissons Fruits de mer - Parking facile American Express - Diner's Club

LE CONGRES Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24 80, av Grande-Armée POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées.

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huitres. SPEC POISSONS - GRILL.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 033-21-68 Au piano Yvan Mayer

WEPLER 14, place Clichy. 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis 200-19-90 Fermé lundi-mardi. HUITRES - FRUITS DE MER - Crustacés - Gibiers

CHEZ HANSI 3, pl 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute Fruits de mer toute l'année Ouvert jusqu'à 3 h. du matin Tél : 548-96-42

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

VAGENENDE 142, bd St-Germain. (6e) - 326-68-18 T.l.jrs jusqu'à 2 h. du matin Son banc d'huîtres - Foie gras fr

GUY 6, rue Mabillon, 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978 Feijoada - Churrascos - Camarocs

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes Poissons, grillades, sa cave

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50) : le 18, à 20 h. : Cosi fan tutte.
SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.
COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 9, à 20 h. 30 : l'Œuf ; le 12, à 20 h. 30 ; les 13 et 16, à 14 h. 30 : Dom Juan ; les 14, 15 et 16, à 20 h. 30 : Simul et Singulis.
CHAILLOT (772-81-15) : relâche.
ODEON (325-70-32), les 9, 10, 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 15 h. : la Tour de Babel.
PETIT ODEON (325-70-32), relâche.
T.E.P. (797-96-06), les 9, 11, 12, 15 et 16, à 20 h. 30 ; le 13, à 15 h. : Pezza contre Tchorba ; le 10, à 20 h. ; le 12, à 14 h. 30 : films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 15 et 16, à 20 h. 30 : Intimité.
CENTRE POMPIDOU (277 - 12 - 33) (mardi), théâtre : les 9, 10 et 14, à 19 h. 30 ; les 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 16 h. : Drôles de gens, débats ; le 10, à 18 h. 30 : l'Odyssée des familles ; cinéma : le 9, à 18 h. et 20 h. 30 ; les 10, 11, 12 et 13, à 15 h., 16 h. 30, 18 h. et 20 h. 30 : Comment l'homme devient humain.
CARRE SILVIA - MONFORT (531-29-34), le 10, à 14 h. ; les 12 et 13, à 14 h. et 16 h. 30 ; le 16, à 15 h. : Cirque Grüss à l'ancienne ; le 14, à 20 h. 30 : Hommage à Maurice Clavel.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 9, 10, 11, 12, 15 et 16, à 18 h. 30 : *Mercedes Sosa ; les 9, 10, 11 et 16,* à 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; les 12 et 15, à 20 h. 30 ; le 13, à 14 h. 30 : Gin game.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une drôle de vie (à partir du 12.
ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h. 30 : Jacques Thibault (à partir du 13).
ARTS-HEBERTHOT (387-23-23) (D., soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Audience ; Vernissage.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Fraicheur de l'aube.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Silence, on aime (à partir du 10).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08), lundi, mar., ven., sam., à 20 h. ; mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Méphisto. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Coup de poing sur la pointe du couteau.
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), mer., jeu., ven., sam., à 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine (à partir du 15).
CITE INTERNATIONALE (589-67-57), Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été (à partir du 10). — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : Le Farré sifflera trois fois. — La Resserre, 20 h. 30 : Thyeste (à partir du 15).
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Cuisine des anges.
DUNOIS (584-72-00), mer., jeu., ven., sam., 18 h. 30 : les Ikons et les Miliques.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
ESSAION (278-46-42) (D., L., Ma.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : l'Ile-Prison (D.), 22 h. 30, mat. sam., 17 h. : Apartheid.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Trois Jeanne ; 18 h. 30 : la Voix humaine (à partir du 15).
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (dim., mar.), 21 h. : Ici dérisoire.
GYMNASE (246-79-79) (L.), 20 h. 30 : l'Atelier (à partir du 10).
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Malade par amour.
LA BRUYERE (874-76-99) (le 9, D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I : 19 h. : En compagnie d'Antonin Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : Albert. — II : 18 h. 30 : Un certain plume ; 20 h. 30 : Dog's dinner ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, ma. dim., 15 h. : Tovarich.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir L.), 21 h., mat. D., 15 h. : les Frères ennemis.
MICHEL (265-35-02 (L.), 21 h. 15, mat. L., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (le 9, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : Coup de chapeau.
MODERNE (874-94-28) (L.), 21 h., mat. D., 15 h. : Célébration.
MONTPARNASSE (320-89-90), II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop. — III (D. soir, L.), 22 h., dim., 16 h. et 18 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
NOUVEAUTES (770-52-73) (le 9, J., D. soir), 21 f., mat. D., 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. D., 16 h. : les Miroirs d'Ostende.
ŒUVRE (874-42-52) (les 9, 10, D. soir, L.), 20 h. 45, mat. S., 18 h., D., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53), I, les 9, 10, 11, 15, 20 h. 30 : Zadig ; le 12, 20 h. 30 ; le 13, 15 h. : Wings. — II, 20 h. 30 : Elle est là (à partir du 15).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (le 11, J., D. soir), 20 h. 45, mat. S., 15 h. 30, D. 18 h. 30 et 14 h. 30 : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques (à partir du 15).
LA PENICHE (205-40-39) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. : Bécassouille (à partir du 10).
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30, le Bleu du ciel (à partir du 15).
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
PRÉSENT (203-02-55), 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ? (A partir du 15.)
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Les orties ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
STUDIO - THEATRE 14 (700-19-31), 20 h. 30 : Burst Rats (dernière le 13).
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51), les 10, 11 et 12, à 20 h. 30 ; le 13, à 14 h. : les Bonnes.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : l'Avare.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Arlequin défenseur du beau sexe.
THEATRE 13 (627-36-20), 20 h. 30, dim., à 15 h. : la Belle Sarrasine (dernière le 13).
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.

Nouveaux spectacles

Cartoucherie de la Tempête : Compagnie Augusto Boal (9).
Cité internationale (grande salle) : le Farré sifflera trois fois (9).
Péniche-théâtre : Becassouille, avec Stéphanie Loïk (10).
Bouffes - Parisiens : Silence, on aime (10).
Galerie de la Cité internationale : le Songe d'une nuit d'été (10).
Théâtre Antoine : Une drôle de vie, de Brian Clark (11).
Thètre de la Commune, Aubervilliers : la Poule d'eau, par Philippe Adrien (11).
Théâtre de l'Union : le Jeu de l'amour et du hasard (11).
Petit Montparnasse : On a feûlé chez Mr. Sloop, avec Rosine Favey (11).
Théâtre de la Villa : la Cagnotte, de Labiche (12).
Les Athévains : Jacques Thibault, par Armand Badeyan (13).
Comédie-Française : Simul et singulis (14).
Chaillot, musée des monuments historiques : Une fille à brûler, de Joseph Delteil (14).
Théâtre Jean-Vilar, Suresnes : la Voix humaine (15).
Plaisance : le Bleu du ciel, de Georges Bataille, par Serge Martin (15).
Petit TEP : Intimité, de Charles Tordjmann (15).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
BLANCS - MANTEAUX (887 - 16 - 70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma tête est malade ; V., S., à 23 h. 15 : Triboulot.
CAF'CONC' (372-71-15) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : R. Baron ; 23 h. : Segelstein ; 23 h. 30 : Raton.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle ; dim. et lun., à 22 h. 30 : Popeck (dernière le 15).
CAFESSAION (278 - 46 - 42) (L.), 21 h. 30 : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
COUPE - CHOU (272 - 01 - 73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h., mat. mer. et sam., à 17 h. : le Silence de la mer.
COUR DES MIRACLES (548-85-60), 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches.
L'ECUME (543 - 71 - 16), le 15, à 20 h. 30 : G. Leimat ; 22 h. : Astier (jusqu'au 12), à partir du 15 : Claudius Pupuce.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : jusqu'au 11 : P. Lai (à partir du 12 : F. Brunold) ; 21 h. 15 : le Président.
LA GRANGE DU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Pinatel.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. : A. Mirapeu (dernière le 15).
MIRANDIERE (229-11-13), mar, à 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; mer., jeu., ven., sam., à 19 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; (L.), à 22 h. 15 : Flick et Drac.
LE PETIT CASINO (278-36-50), I. : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Obaldia. — II. : 20 h. 45 : Abadi-don ; 23 h. 30 : R. Marino.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle. 21 h. 30 : J. Danno. 22 h. 30 : les Pieds Nickelés sont épatants.
LE SELENITE (354-53-14) (D.), 20 h. 30 : P. Prévost, 22 h. : Bravo and Son. — II. 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
SOUPAP (278-57-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes. 21 h. 30 : la Plus Forte. Le Défunt.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h. 20 : Cherche homme pour faucher terrain en pente (dernière le 12). Le 15 : Y. Dautin. 21 h. 20 : les Jumelles.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) *(D., L.), 22 h. 15 : J. Bériac.* Dernière le 15
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : D. Kaminka. 21 h. 30 : Magnifique... magnifique. 22 h. 30 : On vous écrira.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : la Tournée. 23 h. : C. Marchand, Boireaud et Ferrier, L. Klein.
LA VINGTIEME MARCHE (636-72-45) (D.), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigoureux.

Dans la région parisienne

ATHIS-MONS, Skydom (938-79-78), le 12 à 21 h. : Eskaton.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 11, 12 à 20 h. 30 ; le 13 à 17 h. ; le 15 à 20 h. 45 : la Poule d'eau.
BOBIGNY, Mairie, le 11 à 20 h. 30 : le Chant général.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 10 à 21 h. : Witold.
CHEVILLY-LARUE, C.C. (686-54-48), le 12 à 21 h. : Kenny Clarke et le Jazz Five.
CHILLY-MAZARIN, C.C., le 12 à 21 h. : Cuarteto Cedron.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P. Eluard (890-89-79), le 12 à 21 h. : Chantal Grimm et le groupe Sybil.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 11 à 20 h. 30 : Journal fou d'une infirmière ; le 12 à 20 h. 30 : Charlelie Couture.
LA COURNEUVE, 20, avenue Lénine (D. soir, mer., J.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : le Cirque impérial.
CRETEIL, Maison A. Malraux (899-90-50), le 10 à 14 h. ; le 11 à 14 h. et 20 h. 30 : Jacques Thibault ; le 13 à 15 h. 30 : Faut être gentil avec les dames.
ELANCOURT, Apasc (062-82-81), le 11 à 21 h. : B. Hendricks, I. Cage (Schubert, Debussy, Mahler).
EVRY, Agora (077-93-50), le 15 à 21 h. : P. Blacher (Rameau, Chopin, Villa-Lobos, Beethoven, Ravel). — Salle des Arènes, le 12 à 21 h. : F. Béranger.
FONTENAY-AUX-ROSES, Salle des Fêtes, le 14 à 21 h. : les Jeanne.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 15 à 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 9 à 17 h. : Ecole de clowns. — Le 12 à 21 h. : Vague alarme.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 12 à 21 h. : Hootenanny et Bal Folk.
MEUDON, C.C. (626-41-20), le 12, à 21 h. : Orchestre de Chambre P. Kuentz, dir. P. Kuentz (Charpentier, Haendel, Bach...).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25), le 11, à 20 h. 30 : la Confrérie des fous ; le 15, à 20 h. 30 : Anna Prucnal.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), les 11, 12, à 21 h. : Bernard Haller.
SAINT-GRATIEN, Forum des Cholettes (989-24-42), le 11, à 20 h. 30 : Queen Ida.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-88), le 11, à 21 h. : Ars Antiqua de Paris.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 11, à 21 h. : P. Chatel et I. Mayereau ; le 15, à 21 h. : la Voix humaine.
VILLE-D'AVRAY, Château, le 13, à 17 h. : Quatuor Parennin (Debussy, Brahms).
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) le 15, à 21 h. : George Dandin.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), les 11, 12, à 21 h. : les Deux orphelines.
VINCENNES, Petit Théâtre Sorano (374-73-74). I : (D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : En camarades (dernière le 13) ; II : les 9, 10, à 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 12, à 21 h. : Martial Solal.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h. 45, mat. le 13 à 17 h. : Pierre Perret (dernière le 13). — A partir du 15 : Jacques Villeret.
CENTRE CHAILLOT-GALLIERA, le 21, à 21 h. : Danses et chants du folklore grec.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : les Frères Jacques.
CREPERIE AR BARADOZ, 15e, le 11, à 21 h. : Acousmie.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 18 h. 30 : Antoine Tome ; 20 h. 30 : Armande Altaï ; le 14, à 20 h. 30 : Libre parcours, variétés avec Pauline Julien, P. Garnier, Blas Sanchez.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Jean-Roger Caussimon ; 22 h., mat. dim., 16 h. 30 : Marianne Sergent.
INTERCLUB 17 (227-68-81), les 11, 12, à 20 h. 30 : J.-L. Guitard.
MARIGNY (256-04-41) (J., Mar.), mat. dim., 15 h. : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 17 h. : Michel Jonasz (dernière le 13). — A partir du 14 : Henri Tachan et J.-C. Monteils.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 12, à 21 h. 30 : Yvan Dautin, Yves Lecoq.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Dalida.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D., L.), 22 h. 15 : Jean Berlsc (dernière le 15).
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Contraste.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand orchestre du Splendid.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), le 9 à 15 h. ; les 11, 12 à 20 h. 30 ; le 12 à 14 h. 30 ; le 13 à 15 h. 30 : l'Auberge du cheval blanc.
RENAISSANCE (208-18-50), les 9, 12, 13 à 14 h. 30 ; les 11, 12, 15 à 20 h. 45 ; le 13 à 18 h. 30 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole...Ane.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Raymond ou comment s'en dé... babarasser ?

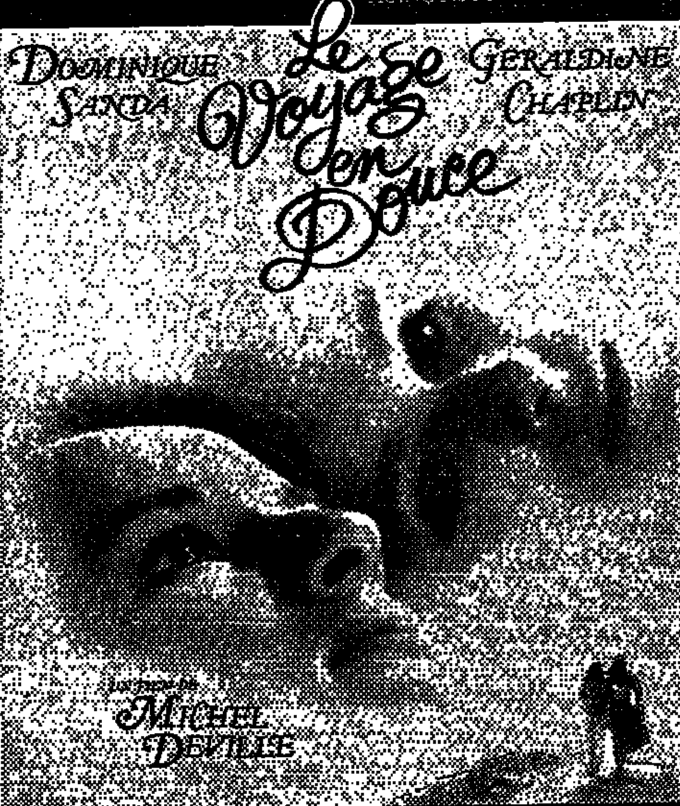
La danse

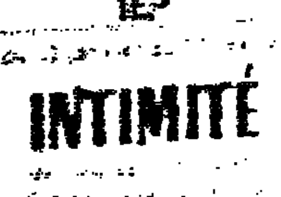
AMERICAN CENTER (354-99-92), le 15 à 21 h. : Jane Honor (Rond-point).
LUCERNAIRE (544-57-34), le 13 à 18 h. 30 : Compagnie Carmel O'Beirne.
THEATRE NOIR (797-85-14), les 9 et 10, à 20 h. 30 : Ballet Théâtre Lemba.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 15, à 20 h. 30 : groupe anonyme.
BATACLAN (700-30-12), le 13, à 18 h. : Annette Peacok.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), les 9 et 10, à 22 h. : Memphis Slim.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), les 9, 10 et 11, à 20 h. 30 : Trio Jeanneau, Texier, Humair ; les 12, 14 et 15, à 20 h. 30 : Arcane V ; 22 h. 45 (D.) : Azuquita y su Melao.
CITÉ INTERNATIONALE (589-67-57), le 14, à 21 h. : P. Couton, G. Fischer, folk.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Maurice Vander, trio.
DUNOIS (584-72-00), les 9 et 10, à 20 h. 30 : duo J. Thollot, F. Tusques ; les 9 et 10, à 23 h. : duo J. Querlier, D. Levallet ; les 11 et 12, à 20 h. 30 : orchestre J. Thollot ; le 14, à 20 h. 30 : Big Band Lumière ; les 11 et 12, à 23 h. : duo J. Querlier, D. Levallet.
EGLISE AMERICAINE, le 12, à 20 h. : Bobby Few, Quartet Bruce Grant, Quartet Chance Evans.
GIBUS (700-78-88), les 10, 11 et 12, à 22 h. : The Martian School Girls ; le 15, à 22 h. : Betrave rock.
LUCERNAIRE (544-57-34) (mer.), 22 h. 30 : Eric Boell, Laurent Rouback, guitare.
PALACE (246-10-87), le 11, à 20 h. : Specials ; le 13 à 17 h. : Stiff little fingers ; le 14 à 20 h. 30 : Live wire.
PAVILLON DE PARIS (205-44-12), le 12 à 20 h. : Trust ; le 15 à 20 h. : Blondie.
RANELAGH (288-64-44), le 15 à 21 h. : Ran Blake.
RIVERBOP, 21 h. : Allien Quartet.
SLOW CLUB (488-84-30), 21 h. 30 : Marc Laferrière (jusqu'au 12).
THEATRE NOIR (797-85-14) (D. soir, L.), les 11, 12 et 15, à 20 h. 30, le 13 à 16 h. : Groupe Odyssée.







PEZZA CONTRE TCHORBA

INTIMITÉ

Concerts

MERCREDI 9 JANVIER

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : M. Atzmon. London Choral Society, dir. : N. Cleobury (Mendelssohn).

THEATRE EN ROND, 18 h. : Quintette à vent de Paris.

LUCERNAIRE-FORUM, 18 h. 30 : Quatuor Daniel (musique contemporaine) ; 21 h. 20 : Ensemble Continuo (Corelli, Vivaldi, Quantz, Bach).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Magda Tagliaferro, A. Schic, A. Musso, M. Moreira, M. Llerena, P. Strauch, A. Pfister (Villa-Lobos).

JEUDI 10 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm ; solistes : J. Altmeyer, Gerd Brenneis, Y. Minton, M. Salminen (Wagner).

RANELAGH, 20 h. 15 : F. Pennetier, M. et B. Cousin (l'Amour victorieux de R. et C. Schumann).

SALLE GAVEAU, 21 h. 15 : Aldo Ciccolini.

CORTOT, 21 h. : Patrick de Hooghe, piano (Beethoven).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : Y. Cuenot, orgue (Alain, Widor, Vierne, Franck, Bach).

EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT, 18 h. 30 : S. Provost, orgue (Balbastre, Dandrieu, Bach, Brahms, Franck).

LUCERNAIRE, 18 h. 30, voir le 9 ; 21 h. 20 : M. Virlojeux-Henriet, piano ; G. Zanlonghi, cello ; J. Duhem, violon (Schubert, Haydn).

VENDREDI 11 JANVIER

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France ; dir. : J.-P. Izquierdo ; sol. : P. Moll, clavecin (Bach).

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : Orchestre de Chambre de Saint-Denis ; dir. : P. Menet ; sol. : M.-T. Chailley, altiste (Hindemith, Rossini, Roussel).

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 9. 21 h. 20 : le 10.

SAMEDI 12 JANVIER

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 9. 21 h. 20 : voir le 10.

BIBLIOTHEQUE FAIDHERBE, 15 h. : J. Horreaux, J.-M. Tréhard, luths, guitares (Haendel, Sor, de Falla).

THEATRE EN ROND, 18 h. : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy ; dir. : J.-C. Malgoire (Monteverdi, Vivaldi).

SALLE GAVEAU, 17 h. : Kreuzberger Quartet (Beethoven, Webern) ; 21 h. : Ensemble orchestral de Paris ; dir. : J.-P. Wallez (Mozart).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Les Lauréats du Concours International de Chant (Prokofiev, Britten, Milhaud, Charpentier).

PALAIS DES CONGRES, 15 h. : voir le 10.

DIMANCHE 13 JANVIER

RANELAGH, 17 h., voir le 10.

LUCERNAIRE, 18 h. 30, voir le 9.

TEMPLE DE PENTEMONT, 17 h. : A. Ferrand (l'orgue en Europe au dix-septième siècle).

SALLE GAVEAU, 17 h. 30, voir le 12.

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : J.-P. Lécot (orgue (Jimenez, Scheidemann, Mozart...).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : G. Poulet, P. Bride, violons ; G. Causse, J.-P. Vasseur, altos ; P. Muller, D. Markevitch, violoncelles ; C.-E. Nandrup, piano (Brahms).

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : Membres de l'orchestre de Paris. Dir. A. Moglia (Strauss, Schoenberg, Mozart).

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : J. Nirouet, contre-ténor ; A. Bedois, orgue (Léo, Vivaldi, musique italienne du dix-huitième siècle).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : G. Wachowsky, orgue (Buxtehude, Bach, Mozart, Liszt).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Solistes de la grande écurie du Roy. Sol. : G. Bezzina (Bach).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux. Dir. : H.-R. Haaser. D. Agrafiotis (Beethoven).

LUNDI 14 JANVIER

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 9.

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Y. Mallinin, piano (Rachmaninov, Prokofiev, Liszt).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Dong Suk Kang, F. Duchable, pianos.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. G. Bertini (Mahler).

ATHENEE, 21 h. : Barbara Hendricks, soprano, I. Gage, piano (Schubert, Schumann, Wolf).

MARDI 15 JANVIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Amy, sol. : H. Harper, soprano, P. Crossley, piano (Berg, Beethoven, Strauss).

SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 12.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : M. Colomer, D. Adam, F. Boyer (Butor, Kagel, M. Colomer).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Duo J. Ballot, flûte, J.-M. Mourat, guitare (Vivaldi, Boccherini, Gossec, Scheidler, Chopin, Méranger).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Trio d'Anches de Montmartre, J.-M. Wilmaut, J.-P. Gauvin, R. Pierry, M. Prady, J.-M. Phillips, M. Varjabedian, P. Lieutaud, R. Bernier, D. Ferrand-Teulet (Guillaume, Kai, Matsuoka, Wilmaut, Vallier, Phillips).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 JANVIER

15 h. : le Territoire des autres, de F. Bel et G. Venne ; 18 h. : Cinéma hongrois : Pâques fleuries, d'I. Gyongyassy ; 20 h. : Les images de la folie : Lilith, de R. Rossen ; 22 h. : le Procès, d'O. Welles.

JEUDI 10 JANVIER

16 h. : Berlin, symphonie d'une grande ville, de W. Ruttmann ; 18 h. : le Court métrage ; 20 h. : Né, de J. Richard ; 22 h. : le Voyage fantastique, de R. Fleischer.

VENDREDI 11 JANVIER

16 h. : la Foule, de K. Vidor ; 18 h. : Taris ou la natation, de K. Vidor ; l'œuvre de J. Richard : le Catch du samedi soir, le Rouge de Chine ; 20 h. et 22 h. : Relâche.

SAMEDI 12 JANVIER

16 h. : Son homme, de T. Garnett ; 18 h. : Cinéma hongrois : Kikiomfi, de K. Makk ; 20 h. : L'œuvre de J. Richard : Nature morte ; Frankenstein ; les Ecrans déchirés ; 22 h. : le Couteau dans l'eau, de R. Polanski.

DIMANCHE 13 JANVIER

15 h. : Faust, de F.-W. Murnau ; 18 h. : Cinéma hongrois : les Contrebandiers, de F. Mariassy ; 20 h. : Le démon s'éveille la nuit, de F. Lang ; 22 h. : Les images de la folie : l'Obsédé, de W. Wyler.

LUNDI 14 JANVIER

Relâche.

MARDI 15 JANVIER

16 h. : Le cinéma et l'opéra : Satan conduit le bal, de C. Gallone ; 18 h. : Cinéma hongrois : Hors du temps, de F. Kosa ; 20 h. et 22 h. : Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 9 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : les Aventures extraordinaires de M. West au pays des bolcheviks, de L. Koulechov ; 19 h. : la Bru, de H. Narkiev) ; 17 h. et 21 h. : Cinéma hongrois (17 h. : la 39e Brigade, de K. Makk ; 21 h. : Quatorze vies en danger, de Z. Fabri).

JEUDI 10 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : le Rayon de la mort, de K. Koulechov ; 19 h. : J'ai vingt ans, de M. Khoutziev) ; 17 h. et 21 h. : Cinéma hongrois (17 h. : Actualités rouges ; 21 h. : les Imposteurs, de F. Mariassy).

VENDREDI 11 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Chtchors, d'A. Dovjenko ; 19 h. : Tendresse, d'E. Ichmoukhamedov) ; 17 h. et 21 h. : Cinéma hongrois (17 h. : Requiem pour une révolutionnaire, de P. Grunwalsky ; 21 h. : Entre deux eaux, de G. Olah).

SAMEDI 12 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Namous, d'A. Beck-Nazorov ; 19 h. : les Années de feu, d'Y. Solntseva) ; 17 h. : Les images de la folie : la Chute d'un corps, de M. Polac ; 21 h. : Cinéma hongrois : Printemps à Budapest, de F. Mariassy.

DIMANCHE 13 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : les Ailes du serf, d'Y. Paritch ; 19 h. : Neuf jours d'une année, de M. Romm) ; 17 h. : Les images de la folie : Gesl, de V. Blanchet et A. Van In ; 21 h. : Cinéma hongrois : Un lopin de terre, de F. Ban.

LUNDI 14 JANVIER

15 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique (15 h. : Un débris de l'empire, de F. Ermler ; 19 h. : Grains amers, de V. Gajiu et V. Lysenko ; 17 h. et 21 h. : Cinéma hongrois (17 h. : le Caporal et les autres, de M. Keleti ; 21 h. : Identification, de L. Lugossy).

MARDI 15 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A.) (*), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

ALYAM ALYAM (mar.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

AIRPORT 80 CONCORDE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BUFFET FROID (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-38).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.

COURAGE FUYONS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88).

CUL ET CHEMISE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-63) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (Fr.), v. it. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It.) (*) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Ternes, 17e (380-10-41).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Mercury, 8e (325-75-90), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nations, 12e (343-04-67), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (387-50-70).

IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25).

LE PULL OVER ROUGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 1e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

ROCKERS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41 16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02).

UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE, film français de Roger Coggio : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (503-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

HAINE, film français de Dominique Goult (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LE CHEMIN PERDU, film français de Patricia Moraz : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METEOR, film américain de Ronald Neame : (v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA FEMME FLIC, film français d'Yves Boisset : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

ALORS HEUREUX, film français de Pierre et Marc Jolivet et Claude Barrois : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA BANDE DES QUATRE, film américain de Peter Yates : (v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) (Mer., Ven., Lun.).

ADALEN 31 (Suède, v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

ANNE ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34) (J., S., D., Mar.).

ARTISTES ET MODELES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CAP HORN (F.) : Styx, 5e (633-08-40), Mac Mahon, 17e (830-24-81).

CLEOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : George V, 8e (225-41-46).

LE CABINET DU DOCTEUR CALIGARI (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CYCLONE A LA JAMAIQUE (A., v.f.) : Denfert, 14e (354-00-11).

LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Panthéon, 5e (354-15-04).

LA DERNIERE FOLIE DE MEL

Cinéma

BROOKS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) (J., S., L.).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DIABOLO MENTHE (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DUELLISTES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-33), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67).
ERIC TABARLY ET LES AUTRES (F.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FARENHEIT 451 (F.), A. Bazin, 13e (337-74-39).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), mer., vend., dim., mar.
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Espace Gaieté, 14e (320-99-34).
JIMMY HENDRIX (A., v.o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE JOUR SE LEVE (F.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LADY SINGS THE BLUES (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (534-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
METROPOLIS (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
*ORANGE MECANIQUE (A., **, v.f.)* : Haussmann, 9e (770-47-55).
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
PARIS BEGUIN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
PARFUM DE FEMME (It., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA PETITE (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LE SOURIRE VERTICAL (Fr., **) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
REBECCA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
RETOUR (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
SERIE NOIRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-26-42).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., (sf S., D.).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELES (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34). Mer., S., 14 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap. v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA FEMME GAUCHERE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e 325-95(99), 12 h. 20 (sf D.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
LA MACHINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSIDOR (Suis.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 45 et 22 h. 45.
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Mer., S., 14 h. 30.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Studio Acacias 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

Les festivals

HITCHKOCK, v.o., New-Yorker, 6e (770-63-40). mer., jeudi : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lundi : Complot de famille.
FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeudi : la Grande Farandole ; ven., sam. : Swing Time ; dim., lundi : Top Hat ; mardi : Carrioca.
ROBERT MITCHUM, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50). mer. : la Vallée de la peur ; jeudi : Ciel rouge ; ven. : Macao, le paradis des mauvais garçons ; sam. : la Nuit du chasseur ; dim. : Pendez-moi haut et court ; lundi : Yakuza ; mar. : l'Aventurier du rio Grande.
RITA HAYWORTH, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer., jeudi : L'amour vient en dansant ; ven., sam. : O toi ma charmante ! ; dim., lundi, mar. : Cover-Girl.
PORTRAITS DE PARIS, Action-République, 11e (805-51-33) ; mer., jeudi : Mr. Klein ; ven., sam. : les Quatre Nuits d'un rêveur ; dim., lundi : Moulin-Rouge ; mar. : Brigitte et Brigitte.
CALIBRE 38, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : l'Arnaqueur ; jeu. : le Bal des vauriens ; ven. : Lifeboat ; sam. : le Grand Sommeil ; dim. : Shanghai Gesture ; lun. : le Port de la drogue ; mar. : Un justicier dans la ville.
CINEMA SUISSE ((Tanner), Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Retour d'Afrique ; jeu., ven. : Messidor ; sam. : la Salamandre ; dim., lun. : Jonas ; mar. : le Milieu du monde.
ALTMAN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : mer., jeu. : M.A.S.H. : ven. : Nous sommes tous des voleurs ; sam. : John McCabe. Miss Miller : dim. : Trois femmes : lun., mar. : Welcome to L.A.
PANTHERE ROSE, Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : mer., sam. : le Retour de la panthère rose : jeu., dim. : Quand la panthère rose s'emmêle ; ven., lun. : la Malédiction de la panthère rose.
HOMOSEXUALITE, Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : vend. : Outrageous ; la Conséquence ; Sébastiane ; la Tendresse des loups.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 5e (325-85-78). Mer. : les Passagers de la nuit. Jeu. : la Mort n'était pas au rendez-vous. Ven. : la Femme à abattre. Sam. : Casablanca. Dim. : Key Largo. Lun. : les Fantastiques Années 20. Mar. : Une femme dangereuse.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Monkey Business. Jeu. : Une nuit à l'Opéra. Ven. : Chercheurs d'or. Sam. : les Marx au grand magasin. Dim. : la Soupe au canard. Lun. : Un jour aux courses. Mar. : Plumes de cheval.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83). Mer. : les Chevaliers de la flemme ; Prenez garde au lion. Jeu. : les Joyeux compères ; Les bons petits diables. Sam. : Les montagnards sont là ; Maison de tout repos. Dim. : Les aventures de Laurel et Hardy ; Les deux vagabonds. Lun. : Les deux légionnaires ; Livreurs, sachez livrer ; Au-dessous de zéro. Mar. : Bons à tout, bons à rien ; Les rois de la gaffe.
STUDIO 28, 18e (606-36-07), v.o. : Mer. : Passe ton bac d'abord. Jeu. : Prête-moi ton mari. Ven. : Dracula. Sam. : le Pull-over rouge. Dim., mar. : Maman a cent ans.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. I. : 10 h. 30 : John McCabe ; 12 h. 40 : Easy Rider ; 14 h. 20 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 20 : Le charme discret de la bourgeoisie ; 18 h. 15 : Prova d'Orchestra ; 19 h. 45 : l'Œuf du serpent ; 22 h. 10 : Délivrance. V., S., 24 h. : Flash Gordon. — II. : 11 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : le Lauréat ; 17 h. 30 : New-York New-York ; 20 h. : Alphaville ; 21 h. 45 : Midnight Express ; V., S., 13 h. 50 : The song remains the same.
CALYPSO, 17e (380-30-11), v.o. I. : 13 h. 15 : Cat Ballou ; 15 h. 15 : le Souffle de la tempête ; 17 h. 30 : Retour ; 20 h. : Tout va bien ; 22 h. : la Poursuite impitoyable ; V., S., 0 h. 15 : Klute. — II. : 13 h. 30, S. 23 h. 40 : Salomon (v.f.) ; 16 h. 10 : la Mousson ; 18 h. 30 et V. 23 h. 40 : Lord Jim (v.f.) ; 21 h. : Ambre.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93). Mer., sam., dim., 14 h. 15 : Tom et Jerry ; mer., sam., dim., 16 h. : les Aventures de Robin des Bois (v.f.) ; 17 h. 45 et 20 h. : Hair (v.o.) ; 22 h. 15 : If (v.o.).
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), v.o. : mer., sam., dim., 14 h. : Hip Hip Hip Tom et Jerry ; mer., 15 h. 30 : Oliver (v.f.) ; sam., dim., 15 h. 30 : Alice au pays des merveilles (v.f.) ; mer., 18 h. 30, sam., dim., 17 h. et 18 h. 30 : Festival de dessins animés : Tex Avery (v.o.) ; 20 h. 15 (sf L., Mar.) : Quoi de neuf Pussycat (v.o.) ; 22 h. 15 (sf L., Mar.) : Psychose (**) (v.o.) ; Lun., 14 h. 15, 21 h., mar., 14 h. 15 : Macbeth (v.o.) ; lun., mar., 16 h. 30. mar., 21 h. : Casanova de Fellini (v.o.).
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o. : mer., ven., 21 h., sam., 21 h. 30, dim., 19 h. : Marathon Man ; jeu., lun., 21 h., sam., 19 h. : Todomodo ; mer., 18 h., dim., 21 h. 30 : les Mille et une nuits ; mer., 14 h., sam., 17 h. 15, dim., 15 h. 30 : les Aventures d'Aladin ; sam., 15 h. 30 : dim., 17 h. 45 : la Ballade des Dalton ; mer., 16 h., sam., 13 h. 45, dim., 17 h. 15 : Tintin et le lac aux requins.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), v.o. : le Ballon rouge, Crin Blanc, Parade, le Crime de l'Orient Express, le Bon, la brute et le truand.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v.o. : mer., sam., dim. 14 h. et 15 h. 30 : la Flûte à six schtroumpfs ; mer., sam., dim., 17 h. : Jour de fête ; jeu., ven., lun., mar., 13 h. 45, 15 h. 30, 17 h. 15 : Bilitis ; mer., jeu., ven., sam., 18 h. 45 : la Femme de Jean ; dim., lun., mar., 19 h. : les Sentiers de la gloire ; 20 h. 30 (sf dim.) : l'Année dernière à Marienbad ; dim., 20 h. 30 : les Feux de la rampe ; mer., jeu., ven., sam., 22 h. 20 : Jérémiah Johnson ; dim. et lun., 22 h. 20 : le Jardin des supplices ; mar., 22 h. 20 : Silent running.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 14 h. : Tueur d'Elite ; 16 h. : Girl Friend ; 18 h. : Rollerball ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Théâtre de sang.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), v.o., mer., dim., à 14 h. : Peau d'Ane ; samedi, dim., à 15 h. 40 : le Petit Poucet ; mer., à 15 h. 40 ; sam., à 14 h. : Goldorak ; mer., jeudi, ven., sam., mardi, à 22 h. 30 ; dim., à 16 h. 55 : Sweet Movie ; dim., à 20 h. 45 ; jeudi, à 17 h. : Cul-de-sac ; sam., à 19 h. 20 ; mar., à 15 h. : Family Life ; jeu., à 20 h. 30 ; mar., à 17 h. : El Topo ; jeu., 19 h. ; ven. 16 h., sam. 21 h. : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; lundi 14 h. 30 et 19 h. 30 : le Chagrin et la Pitié ; mardi 19 h. 15 : Céline et Julie vont en bateau ; mer., ven., à 20 h. 10 ; samedi, à 17 h. : Mort sur le Nil ; ven., à 0 h. 15 ; dim., à 22 h. 30 : Performance ; mer., ven., à 17 h. 40 ; dim., à 18 h. 25 : la Religieuse ; Nuit du fantastique, v.o., sam. 0 h. 15 : la Malédiction d'Arkam ; l'Horrible cas du docteur X... ; l'Emprise de la terreur.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. — I. : 14 h. 10 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 et samedi 0 h. 40 : Cabaret ; 22 h. 35 et ven. 0 h. 40 : Orange mécanique. — II. : 14 h. 10 : Citizen Kane ; 16 h. 05 : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : *Marathon Man* ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour ; ven., sam., à 0 h. 15 : A bout de souffle.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., mar : Alice dans les villes ; jeudi, dim. : la Lettre écarlate ; ven. : l'Aangoisse du gardien de but au moment du penalty ; sam. lundi : Faux mouvement.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : les Bronzés font du ski ; mar., 21 h. : le Fouineur (v.o.) ; la Légion saute sur Kolwezi.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Femme-flic ; Météor ; jeu. soir. : Annie Hall.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Femme-flic ; Buffet froid ; le Voyage en douce ; la Gueule de l'autre ; la Légion saute sur Kolwezi.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II *(969-69-65) : le Voyage en douce ;* Météor.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : le Gagnant ; le Toubib ; les Moissons du ciel.
LES MUREAUX, Club AZ (474-38-90) : Un million de dollars ; la Femme-flic. — Club YZ : Airport 80 Concorde ; le Voyage en douce ; mar. soir : Midnight Express (**).
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : le Grand embouteillage. — Ciné-cal (976-38-17) : les Bronzés font du ski.
MANTES, Domino (082-04-05) : I... comme Icare ; Airport 80 Concorde ; la Légion saute sur Kolwezi. — Normandie (477-02-35) : Météor.
MAULE, Etoiles (090-85-74) : le Toubib.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : I... comme Icare ; la Femme-flic ; Airport 80 Concorde ; la Légion saute sur Kolwezi.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Apocalypse Now (*).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L *(963-04-08)* : Météor ; le Livre de la jungle.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : I... comme Icare ; la Gueule de l'autre ; la Femme-flic ; Airport 80 Concorde.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Manhattan ; la Bande des quatre ; la Guerre des polices ; Météor ; le *Livre de la jungle* ; Airport 80 Concorde ; V., S. : Furia (*). — *C 2 L (950-55-55) : L.* comme Icare. — Club (950-17-96) : Voyage au centre de la Terre ; Andreï Roublev ; Perceval le Gallois ; les sœurs Brontë.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : The Servant (v.o.).
BOUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Manhattan ; Cul et Chemise ; Meteor ; La Légion saute sur Kolwezi.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : *Cul et Chemise ; le Livre de la jungle* ; La Légion saute sur Kolwezi ; Meteor.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Livre de la jungle ; Airport 80 Concorde.
ETAMPES, Ciné (494-07-32) : la Madriguera ; les Belles Manières.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : I comme Icare ; la Femme-Flic ; Rien ne va plus ; Cul et Chemise ; le Livre de la jungle.
GIF, Val Courcelles (907-44-18) : le Secret de la banquise ; les Joyeuses Colonies de vacances ; Sept jours de janvier (*) ; Festival ; *Dessins animés*.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; le Renard de Brooklyn.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : C'est encore loin, l'Amérique ; Rien ne va plus ; Airport 80 Concorde ; le Livre de la jungle.
VERRIERES-LE-BUISSON, salle des fêtes, le 11, à 21 h. : les Petites Fugues.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Airport 80 Concorde ; Cul et Chemise.

HAUTS-DE-SEINE

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Voyage en douce ; I comme Icare.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Cul et chemise.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Molière ; Torre Bella (v.o.).
CHAVILLE (926-51-96) : Norma rae : Rien ne va plus.
COLOMBES, Club (724-94-00) : Manhattan ; Météor ; Moonraker.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Arsenic et vieilles dentelles ; le Tambour.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : les Bronzés font du ski.
GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (798-80-04) : le Mors aux dents ; Utopia.
LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : Semaine du cinéma finlandais.
MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), les 12 et 13 : Cher papa (v.o.).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-22-25) : Sans anesthésie (v.o.).
NEUILLY, Village (722-63-05) : Météor.
RUEIL, Ariel (749-46-25) : I comme Icare ; la Femme Flic.
Studio (749-19-47) : Jack le magnifique ; l'Homme à la hache ; la Rage de la casse.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : les Demoiselles de Wilko ; Courage, fuyons.
Gémeaux (660-05-74) : Renaldo et Clara ; le Cri du sorcier.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : les Aventures du Baron de Munchausen ; la *Gueule de* l'autre ; Marathon Man (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Don Giovanni. Le 12, à partir de 19 h. 30 : la Nuit de l'horreur (le Masque du démon, Carrie, les Chasses du comte Zaroff, le Retour de Frankenstein) (**).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : la Femme-flic, le Livre de la jungle, Cul et chemise, Airport 80 Concorde. — Prado : Buffet froid. Jeudi, 21 h. : Femme entre chien et loup.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : le Cameraman ; l'Occupation en 26 images ; la Luna.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : le Piège à cons. — Salle Giono (847-18-27) : Barracuda.
GAGNY, T.M.C. (302-48-25) : Allegro non troppo ; les Petites Fugues.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : la Femme-flic ; Rien ne va plus ; Cul et chemise.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Météor ; Cul et Chemise ; la Légion saute sur Kolwezi.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Météor. Le 9, à 17 heures : Little Big Man.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : le Voyage en douce ; Météor ; le Livre de la jungle ; Un million de dollars ; Airport 80 Concorde ; la Légion saute sur Kolwezi.
ROSNY, Artel (528-80-00) : I comme Icare ; Buffet froid (*) ; Manhattan ; Cul et chemise ; Airport 80 Concorde.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Alien (*).
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Buffet froid. Mar. soir : En route vers le Sud (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-54 : la Femme flic ; Alors heureux ? ; C'est encore loin l'Amérique ; Rien ne va plus ; I comme Icare.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Buffet froid (*) : la Bande des quatre ; la Légion saute sur Kolwezi ; les Bronzés font du ski ; Airport 80 Concorde ; le Livre de la jungle.
LA LUCARNE (207-38-67) : les 39 Marches ; Nighthwaks (**).
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : le Pull-Over rouge.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Météor.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Voyage en douce ; Météor ; le Livre de la jungle.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : la Gueule de l'autre ; la Fureur de vaincre ; Airport 80 Concorde.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Manhattan ; le Voyage en douce ; la Bande des quatre ; La légion saute sur Kolwezi. — Port : la Gueule de l'autre.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Météor ; Airport 80 Concorde.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Voyage en douce ; I comme Icare ; Rien ne va plus ; la Gueule de l'autre ; Cul et Chemise ; la Femme Flic.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Hair.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Cul et Chemise ; Météor ; la Gueule de l'autre.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : C'est encore loin l'Amérique ; Alors heureux ? Rien ne va plus.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07). Manhattan (v.o.) ; C'est encore loin l'Amérique ; Un million de dollars par meurtre (*) ; *la Gueule de l'autre ; Cul et Chemise* ; La légion saute sur Kolwezi ; Gamma (981-00-03) : Alors heureux ? Airport 80, Concorde ; Meteor.
BEZONS, Théâtre (982-20-88) : les Vacances de M. Hulot.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : I comme Icare ; Buffet froid (*) : la Gueule de l'autre ; Airport 80, Concorde.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : I comme Icare ; la Femme-Flic ; Buffet froid (*) ; la Bande des quatre ; Meteor ; le Livre de la *jungle. — Marly : le Voyage en* douce.
GARGES-LES-GONESSE, Dame-Blanche (986-51-10) : le Syndrome chinois ; Lina Braake fait sauter la banque.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Moonraker.
SAINT-GRATIEN, Tolles (989-21-89) : Moonraker ; Au revoir, à lundi.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : I comme Icare ; Alors heureux ? le Livre de la jungle ; Meteor ; Alors heureux ?





RADIO-TÉLÉVISION

VU

La vie de quelques-uns

D'où vient que les peuples aient si mauvaise mémoire ? Les événements les plus frappants de leur récente histoire, les leçons, les avertissements, rien de tout cela, ou pas grand-chose, ne reste gravé dans le souvenir de la collectivité. Un exemple entre cent : la demande de rançon, la prise d'otages, voilà qu'on les découvre, horrifiés, comme si on n'en avait jamais entendu parler, comme si les vaillantes troupes hitlériennes n'avaient pas renoué, au cours de la dernière guerre mondiale, avec cette noble tradition héritée du Moyen Age.

D'accord, il y a eu Nuremberg entre-temps, il y a eu Tokyo, il y a eu Genève, il y a eu des conventions dûment signées, contresignées, ratifiées. Plus jamais personne nulle part n'aurait recours au procédé. Et puis ça a recommencé. Télé-Poche nous rappelle cette semaine, à l'occasion de ces « Dossiers de l'écran », l'enlèvement — moi-même je l'avais complètement oublié — de Manuel Fangio, le champion automobile, par les castristes, à La Havane, en 1958. Première initiative, largement suivie et développée depuis.

Munich, Stockholm, La Haye, Entebbe. Rome hier, Téhéran aujourd'hui, sont les villes-étapes d'une formidable escalade dans le chantage devenu l'arme privilégiée de groupes ou de minorités politiques, voire de toutes fanatisées. Ce qui est arrivé en Iran dépasse, il est vrai, le cadre habituel du détournement d'avions ou de l'occupation de consulats ou d'ambassades parce que, cette fois, c'est un acte de gouvernement, donc un acte de guerre si les choses avaient encore un nom.

C'est ce que tentaient d'exprimer les téléspectateurs dont les appels ont, d'entrée de jeu, accusé les invités au débat de partialité. Il y avait là, en effet, une jeune étudiante iranienne portant le tchador, véhémente et assurée ; et deux ou trois avocats français, allemand, argentin. Leurs arguments ressemblaient à des plaidoyers en faveur du terrorisme. Ici on l'assimilait, façon de noyer le poisson, aux moyens employés par telle junte ou telle dictature militaire pour imposer une autorité contestée. Là, c'est le cas de l'Iran, on y voyait une simple riposte à un acte d'agression intolérable, le visa d'entrée aux Etats-Unis délivré au chah. Enorme bévue politique, tout le monde est d'accord là-dessus, prévue plusieurs mois, selon des documents saisis à l'ambassade. On en a cité un, longuement, au studio.

Cependant, nous, devant nos carreaux, on n'était pas convaincu, pas content. On éprouvait même un léger malaise, un sentiment de vertige devant cette complaisance ou plutôt cette absence de réaction. On aurait aimé des jugements plus tranchés et plus sévères. On admirait pour sa fermeté la femme de l'un des conseillers économiques américains détenus en Iran. A la sauvegarde de son mari, elle préférait celle d'une certaine idée de la démocratie. Elle voulait, appuyée en cela par un diplomate de son pays et un professeur de droit italien, préserver les règles élémentaires du droit international et de la coexistence entre nations civilisées. A tout prix. Traduisez : au prix de la vie de quelques-uns pour la survie du plus grand nombre.

CLAUDE SARRAUTE.

Le secrétaire d'État aux P.T.T. assurera la tutelle de Télédiffusion de France

Le conseil des ministres devait, ce mercredi 9 janvier, décider de transférer au secrétariat d'État aux P.T.T. *la tutelle de Télédiffusion de France* (T.D.F.) jusqu'à présent exercée par le ministre de la culture et de la communication. Cependant, celui-ci conservera la responsabilité des dérogations éventuelles au monopole de diffusion.

Cette mesure administrative était souhaitée par la plupart des spécialistes ; par M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., qui, depuis deux ans, la réclamait ; par le parti socialiste qui la souhaitait à condition qu'aucune privatisation des réseaux des transmissions ne s'ensuivent ; et surtout par le rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société.

Pourquoi était-il devenu nécessaire de rapprocher T.D.F. et P.T.T. ? Ceux-ci par le canal des télécommunications, transmettent des signaux par câble ou par voie hertzienne pour les besoins du téléphone, du télex et de la téléinformatique. Or, T.D.F. n'a pas recours à des techniques fondamentalement différentes pour acheminer dans les foyers l'image e tle son, la télévision et de la radio.

La situation qui prévalait jusqu'à ce jour peut-être comparée à un réseau routier où voitures individuelles et poids lourds circuleraient sur des voies séparées relevant de ministères différents. La cohérence technique et la rationalisation des investissements poussaient à rapprocher T.D.F. et P.T.T. à un moment où l'accroissement des communications, les exigences de l'exportation et l'avènement des satellites auraient rendu insupportable une guerre des administrations chargées d'assurer les transmissions.

Certains voyaient dans ce rapprochement une astuce pour faire supporter au budget d'investissements — très confortable — des télécommunications, certaines dépenses que T.D.F. peine à mener à bien et, par exemple, la « colorisation » des chaînes de télévision ou la suppression des « zones d'ombre » de l'Hexagone. Les télécommunications ne dégagent-elles pas, en 1980, un excédent d'exploitation de 10,2 milliards de francs ?

M. Michel Noir, député (R.P.R.) du Rhône, notait, devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, dans son rapport sur le projet de loi de finances 1980 : *« le solde créditeur ne donne qu'une faible idée de la marge brute impressionnante dégagée par les télécommunications : 26 milliards, soit près de 55 % du chiffres d'affaires (...) Ce niveau de marge, anormal s'agissant d'un service public, s'explique par la nécessité de faire face à un volume d'investissement qui est, et sera, encore quelques années, exceptionnellement élevé (...). En revanche, la marche de l'entreprise, si elle devait se perpétuer à ce niveau, dégagerait un excédent finançant d'autres équipements que le téléphone »*. Delà à prévoir le détournement vers la télévision d'une partie de la manne budgétaire, il n'y avait qu'un pas...

La puissance financière de la direction générale des télécommunications n'a d'égal que l'appui accordé en permanence par l'Elysée à son dynamique directeur, M. Gérard Théry. L'arrivée de T.D.F. dans le giron des P.T.T. *pourrait tourner à l'absorption* pure et simple, par l'administration des télécommunications qui détiendrait alors un pouvoir presque absolu su rles communications en France. Le contrôle parlementaire — non plus que celui des Finances, — ne se sont pas révélés suffisamment efficaces pour écarter les dangers d'un monopole d'Etat. L'ingénieur des télécommunications pourrait, plus subtilement, mais tout aussi efficacement que son collègue atomiste d'Electricité de France, engager l'Etat et la société dans des choix irréversibles à longue échéance.

A ces espoirs et à ces craintes, M. Bernard Grasset, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat aux P.T.T., répond par des démentis catégoriques. *« La mesure décidée représente simplement un transfert d'une tutelle exercée au nom du premier ministre*, explique-t-il. *Pour assurer cette tutelle, il va être constitué, au sein du cabinet du secrétaire d'Etat aux P.T.T. une structure légère de deux ou trois hommes. En aucun cas, la direction générale des télécommunications n'absorbera T.D.F., qui restera placée sous la responsabilité de son conseil d'administration. Il n'est pas question non plus que T.D.F. puise dans la caisse des télécommunications, ce que ne fait pas la poste. »*

L'avenir dira si les pesanteurs techniques ne l'emporteront pas sur ce louable souci de diviser quelque peu les techniciens, afin de ne pas se laisser mener par eux.

ALAIN FAUJAS.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 JANVIER

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 10 JANVIER

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, parle de la sécurité des Français, au cours du journal de TF 1, à 13 heures.

LUNDI 14 JANVIER

— *M. François Mitterrand* sera l'invité de l'émission « Cartes sur table », de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel, le 14 janvier, à 20 h. 30, sur Antenne 2.

Mercredi 9 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Votre enfant part en classe de neige : ce qu'il faut savoir.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Joséphine ou la comédie des ambitions » (la Répudiation).
par R. Mazoyer, avec D. Lebrun, D. Merguich, C. Vernet, J.-L. Moreau.
22 h 10 Trésor des cinémathèques.
God bye India.
Une émission de B. Besson. Réalisation : J.-M. Leblon.
L'Inde de Kipling et des maharadjahs vue à travers les documents de la cinémathèque de Cambridge.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-fugue mi-raison.
La nuit de l'étrange.
22 h 35 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Sans oublier les infirmières.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Euréka.
18 h 55 Tribune libre.
Carrefour social-démocrate.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (un film, un auteur) : « Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ».
Film italien d'E. Petri (1969), avec G.-M. Volonte, F. Bolkan, G. Santuccio, A. Dominici, O. Orlando, S. Tramont. (Rediffusion.)
Un policier italien, mégalomane et névrosé sexuel, a tué sa maîtresse. Pour s'affirmer puissant et intouchable, il accumule les preuves contre lui, au cours de l'enquête, persuadé qu'on n'osera pas le déclarer coupable.
Cette étude d'un cas pathologique passa un peu trop vite pour un film politique important. La mise en scène baroque et l'interprétation de Gian-Maria Volonte font le véritable intérêt de cette œuvre surfaite.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, La science en marche : A l'écoute des molécules.
20 h., La musique et les hommes : Nietzsche et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : « Paris-hebdo ».

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Cycle de musiques sacrées : « Paulus », de Mendelssohn, en direct de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Nouvel Orchestre philharmonique, London Choral Society, direction M. Atzmon, avec I. Garcisanz, soprano, B. Conrad, alto, W. Hollweg, ténor, W. Schoene, basse.
23 h., Ouvert la nuit : « La voix » ; 23 h., Le lied schubertien : Autour de Schiller (1811) ; 0 h. 5, Musique du XXe siècle inspirée par l'enfant : œuvres de Copland, Satie, Milhaud, Poulenc, Janacek.

Jeudi 10 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
« La toilette du nouveau-né. »
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 3, Le petit moulin ; 14 h. 25, Transports d'enfant ; 14 h. 30, Eustache à la neige ; 14 h. 55, Le sens du sacré ; 15 h. 5, Le temps d'un rêve ; 15 h. 30, Images animées : du tableau au plan ; 15 h. 50 : L'interview ; 16 h., Les contes du Solstice : la Vallée perdue ; 17 h., La fonction ludique ou le rôle du jeu dans le développement de l'enfant.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
« Intuition O ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Votre enfant ne part pas en classe de neige : voici pourquoi.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération Trafics.
Réal. Christian-Jacque.
Procédure exceptionnelle.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
Au sommaire (sous réserve) : la situation en Afghanistan ; l'Inde : une interview de Mme I. Gandhi ; le Nicaragua : où en est la révolution sandiniste ? les aiguilleurs du ciel : le prix de la responsabilité ; les derniers français de Téhéran.
22 h 35 Journal.
22 h 45 Cinéma : « Belle de jour ».
Film français de L. Bunuel (1967), avec C. Deneuve, J. Sorel, M. Piccoli, G. Page, F. Rabal, P. Clément, F. Fabian.
Une bourgeoise, riche et tendrement attachée à son mari, va assouvir ses obsessions érotiques dans une maison de rendez-vous où elle se prostitue anonymement.
D'après un roman de Joseph Kessel, une étude clinique du masochisme féminin, parée d'un percutant humour noir, de gags surréalistes. Catherine Deneuve, transformée, étonnante.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon oncle et mon curé.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les célibataires.
15 h Série : Le fugitif.
On ne peut pas perdre toujours.
16 h L'invité du jeudi : Michel Berger.
17 h 20 Fenêtre sur.
La vallée des hommes.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Satanas et *Diabolo* ; *Je veux être... dentiste.*
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « Une case de vide ».
De et avec Jacques Martin.
Un homme abandonné par sa femme raconte. Conventionnel, ni drôle ni émouvant.
22 h 10 Courte échelle pour grand écran.
Avec des extraits de cinq films d'humour : *Rien ne va plus ; Alors heureux ? ; C'est encore loin l'Amérique ; Qu'il est joli garçon l'assassin de papa ; la Guerre de l'autre.*
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : la Roumanie ; B... comme bricolage : comment déboucher une tuyauterie ?
18 h 55 Tribune libre.
Le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Romy Schneider) : « les Choses de la vie ».
Film français de C. Sautet (1970), avec R. Schneider, M. Piccoli, L. Massari, G. Lartigau, J. Bouise. (Rediffusion.)
Un homme, victime d'un grave accident d'automobile, revit des bribes de son existence et ses problèmes sentimentaux dans les deux heures qui précèdent sa mort.
Le film qui imposa Claude Sautet, dont la carrière piétinait depuis des années. Perfection technique de la mise en scène dans les retours en arrière, l'imbrication du présent et du passé (d'après un roman de Paul Guimard).
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales* : Il était une fois la montagne.
8 h., Les chemins de la connaissance : sous le sceau de la calligraphie arabe ; 8 h. 32, La conscience éducatrice ; 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Naître est une longue patience », de P. Dehaye.
11 h. 2, La musique yougoslave : la Slovénie (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Une vie de poète », de S. Jacquemard.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue de Saorge (Comté de Nice) ; l'orgue italien dans le goût théâtral.
14 h., Sons à la campagne : Bretagne, de la traite au puits.
14 h., Un livre, des voix : « Tirano banderas », de R. Del Valle-Inclan.
14 h. 42, Départementale : si Paris n'existait pas.
16 h. 50, Actualité : un certain environnement gustatif.
17 h. 25, Contact.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après G. Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la tumeur de Burkitt.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « L'amour élémentaire », de L. Atlan, avec C. Sellers.
22 h. 30, Nuits magnétiques : peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de 4 à 7 ans).
9 h. 17, Le matin des musiciens : autour d'Albeniz, œuvres d'Albeniz, Monpou, Breton, et « Pepita Jimenez », acte III (Albeniz).
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de C.-M. Ziehrer, Nadermann, Hagen, Brahms ; 14 h. 30, Les chants de la terre : psalmodies, psaumes, cantiques ; 15 h., Mélodies : « Le Journal d'un disparu » (L. Janacek) ; 16 h., Musiques symphoniques : « Symphonie n° 6 » (Mahler), « Fantassio Grandioso » (C. Baillif).
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : récital de piano par A.-S. Schic, œuvres de M. Philippot, Debussy et Villa-Lobos.
20 h., Des notes sur la guitare : les duos de guitare argentins.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : Piccolo, saxo, cuivres, œuvres de Boisson, Fontbonne, Agricole-Genin, Damase, par L.-L. Beaumadier, piccolo et J. Koerner, piano, « 9 mars 1971 » (M. Constant), « Nacht Stück » (J.-J Werner), « Quatre convergences » (P. Arma), par le Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France, « Music for Stonehenge » (A. Tisne), « Extase » (T. Scharchen).
22 h. 30, Ouvert la nuit : le XXe siècle, La musique se livre ; 23 h., Portrait d'un chef : Roger Désormière dirige des œuvres de Debussy, Bizet et Ravel ; 1 h., Jazz Forum.

T.D.F., le gardien du monopole de diffusion

Le changement de tutelle, dont Tédédiffusion de France (T.D.F.) est l'objet, n'est, en fait, qu'un pèlerinage aux sources. Jusqu'à la fin de l'année 1958 en effet, la Radiodiffusion-télévision française n'était qu'une annexe des Postes, Télégraphe et Téléphone. Par l'ordonnance du 4 février 1959, la R.T.F. devient un *« établissement public de l'Etat, à caractère industriel et commercial, doté d'un budget autonome et placé sous l'autorité du ministre de l'information »*.

Cette décision politique n'avait été prise, en fait, que pour « sortir » les techniciens de la radio et de la télévision de la grille rigoureuse de la fonction publique, afin de les mieux rémunérer : le général de Gaulle avait été choqué en apprenant qu'un des préposés à l'enregistrement d'une de ses conférences télévisées ne gagnait que 40 000 anciens francs par mois ! L'ordonnance de février 1959 devait renforcer la position dominante des techniciens à la R.T.F., qui allaient peser d'un grand poids dans l'orientation et les choix structurels de l'établissement public, jusqu'en 1974.

Lors de la réforme du 7 août 1974, Télédiffusion de France, *« établissement public et commercial, doté de l'autonomie administrative et financière, reçoit mission d'assurer la diffusion des programmes de radio et de télévision en France et vers l'étranger »*, devient l'héritier putatif de l'ex-O.R.T.F. en tant que gardien du monopole de diffusion.

Cette énorme machine, que préside M. Jean Autin et dont le directeur général est M. Maurice Rémy, emploie 3 200 personnes. T.D.F. règne sur six réseaux de radio (diffusés par 318 émetteurs), trois réseaux de télévision (325 émetteurs principaux, 5 270 réémetteurs), soit encore 51 212 kilomètres de voies hertziennes, plus une station terrienne de liaison par satellites (Pleumeur-Bodou). T.D.F. contrôle également huit filiales (d'ingénierie, d'aide technique ou financière) et a constitué, avec le Centre national d'études de télécommunications, le C.C.E.T.T., centre expérimental de Rennes.

Le compte d'exploitation prévisionnel de T.D.F. pour 1979 s'établissait à 1 156,64 millions de francs hors taxes et le compte d'investissement à 426,90 millions de francs. Ses recettes proviennent essentiellement des sociétés de programmes auxquelles T.D.F. loue ses installations et ses services. La répartition s'établit ainsi : TF 1 : 281,70 millions de francs ; Antenne 2 : 280,10 millions de francs ; FR 3 : 223,80 millions de francs ; Radio-France : 227,50 millions de francs ; prélèvement direct sur la redevance : 53 millions de francs.

Ayant engagé, en 1976, un programme de « couverture » de la télévision en couleurs étalé sur sept ans (fin 1983), T.D.F. a fait également porter ses efforts sur la recherche et le développement des nouveaux médias. C'est ainsi que, depuis décembre 1974, T.D.F. participe à l'exploitation des satellites Symphonie, résultat d'une coopération franco-allemande, dont les zones d'émission sont, l'une eurafricaine, l'autre dite américaine.

Les systèmes de télétexte ayant pour objet de fournir la visualisation, sur un récepteur de télévision, de textes constitués de caractères alphabétiques et numériques ou de graphismes simples, ont abouti, à T.D.F., à la mise au point d'Antiope. Ses premières applications concernent la Bourse, la météorologie et la poste.

Enfin, T.D.F. a joué, en 1979, par l'entremise de son président *M.* Autin, un rôle *décisif dans* la décision prise par le gouvernement de construire et de lancer en 1983, en collaboration avec l'Allemagne fédérale, un satellite de télévision directe, malgré l'option déjà prise pour l'envoi d'un satellite de télécommunication, « patronné » par la direction générale des Télécommunications.

Harmoniser, mais...

Depuis vingt ans, l'O.R.T.F. et les P.T.T., puis T.D.F. et la D.G.T. se conduisent comme des « frères ennemis ». Pendant longtemps, la règle de l'avantage a tourné en faveur du premier, c'est-à-dire tant que la télévision marchait mieux que le téléphone. Cette époque est révolue. En un temps où la concurrence étrangère — et singulièrement américaine — *se fait impitoyable, il eût été* dangereux de ne pas harmoniser les efforts. Reste à savoir dans quelles conditions.

Avec les multiples applications de la télématique, la concentration de l'audiovisuel et du téléphone « dans une même main », celle de la D.G.T. — donc de l'Etat, — serait de nature à créer en effet une structure de surveillance et de manipulation des citoyens qui ne devrait pas laisser *indifférents* leurs *représentants* au Parlement.

CLAUDE DURIEUX.

ARCHITECTURE

LE GRAND PRIX DE L'ARCHITECTURE EST DÉCERNÉ À M. CLAUDE PARENT

Le Grand Prix national de l'architecture vient d'être décerné à M. Claude Parent par un jury présidé par M. Joseph Belmont, directeur de l'architecture. Créé en 1975, le Grand Prix a déjà été remis à MM. Jean Willerval, remis à MM. Jean Willerval, Roger Taillibert, Paul Andreu, Roland Simonet et Jean Renaudie.

[Né en 1923, Claude Parent a privilégié dans son œuvre le béton brut et les formes puissantes et brutales. Auteur, avec Paul Virilio, de l'église Sainte-Bernadette de Nevers (1963), il a construit, de 1967 à 1970, plusieurs centres commerciaux à Ris-Orangis, Reims, Sens et Epernay.

Il a expliqué, dans un livre publié en 1975 chez Laffont, sa théorie de la « fonction oblique » et son goût pour les plans inclinés, mis en œuvre dans un immeuble d'habitation construit à Neuilly en 1970. Claude Parent est, d'autre part, architecte-conseil d'E.D.F. et il a étudié des projets de centrales nucléaires.]

هكذا من الأصل

d'État aux P.T.T. ...
Télédiffusion ...

T.D.F., le gardien du monopole de dif...

ARCHITECTURE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UN DES PREMIERS
GROUPES ALIMENTAIRES FRANCAIS
(C.A. 2,5 milliards)
structuré en

CENTRES DE PROFITS AUTONOMES

se renforce de

DEUX DIRECTEURS

en prévision de la création programmée de nouveaux Centres.

- 30 ans minimum
- de formation supérieure HEC - ESSEC - ESCP - AGRO ayant 2 à 5 ans d'expérience de la distribution produits grande consommation
- gestionnaires commerciaux
- animateurs d'équipe de vente
- disponibles géographiquement

Leur rémunération sera fonction de leurs réalisations passées et évoluera selon leurs propres résultats.

Ecrire (avec photo) à L. JUSTET - Psychologue
18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON.



GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour usine chimique
travaillant en 3 x 8 heures
400 personnes
120 km PARIS

JEUNE INGENIEUR ARTS ET METIERS
MÉTHODES D'ENTRETIEN

Logement assuré.
Possibilité évolution de carrière intéressante.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 11113
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Important organisme financier
à DIJON
recherche d'urgence

ADJOINT A CHEF COMPTABLE

Formation minimum B.T.S. ou équivalent et possédant une expérience de 2 à 5 ans.
Il sera chargé plus particulièrement :
— de suivre la comptabilité générale et d'animer un bureau de 3 personnes ;
— de superviser l'utilisation d'un ordinateur (Bull 61).
Une formation complément spécifiq. sera ass. par la société.
Ce poste est évolutif à moyen terme tant sur le plan technique que sur le plan hiérarchique.
Merci d'adresser votre C.V. en indiquant votre dernière rémunération annuelle sous référence 927 à

C. et G. JOUBLIN
Conseil d'Entreprises
62, av. de Wagram. 75017 Paris.



THOMSON-CSF
DIVISION AVIONIQUE
Centre électronique
de BORDEAUX-PESSAC

ingénieurs électroniciens

ESE - ENSAE - ENSTA - ENSERB
Débutants ou ayant courte expérience (2 ans).
Adresser C.V. avec photo - Service du Personnel
B.P. 94 - 33605 PESSAC.

La filiale française d'un important groupe *chimique européen*, recherche un candidat de formation supérieure, à fort potentiel, pour lui confier un poste de :

MARKETING

- Rattaché au Directeur Général, il assiste fonctionnellement les Directeurs de vente «branches» (produits grand public et industriels) pour la prévision, la planification, la publicité.
- Depuis 3 ans au moins dans un poste opérationnel, il a acquis une expérience de vente sur le terrain de produits P.G.C.
- Il a vécu le marketing et le merchandising appliqués dans la Grande Distribution.
- Il désire poursuivre sa vie professionnelle dans un poste de responsable marketing avec possibilités d'évolution.
- Il possède parfaitement l'anglais et/ou l'allemand.

Ecrire avec curriculum vitae à G. STIKER sous la référence 3276 F, à :

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban»
201, rue Colbert 59800 - LILLE
ORES MEMBRE SYNTEC

Recherche pour important hôpital région Sud-Est CHEF DE SERVICES TECHNIQUES, chargé de rénover bâtiments, surveillance mat. technique, direction équipe entretien.
Formation ingén. souhaitée.
Exp. demandée. Salaire C.C. 51
Adres. C.V., photo et lettre manuscrite à 63000 HAVAS Clermont-Ferrand, n° 018178.

STANLEY-MABO
BESANCON
Société d'outillage à main, *dans le cadre du développement* de son Service Informatique et de la *mise* en place d'un système « temps reel », recherche

CHEF DE PROJET-ANALYSTE

Sous l'autorité du Directeur Informatique, il sera responsable :
— *du Service Programmation*
— de la mise en place d'un système de télécommunicat.
Connaissances et expériences demandées Honeywell Bull 64, T.D.S. COBOL. Le salaire sera fonct. de l'expérience du cand.
Ecr. C.V .man. avec photo et prét. à STANLEY-MABO, direction du Personnel. B.P. 1579
25009 BESANÇON CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE
MATIERES PLASTIQUES
rég. Sud-Ouest, recherche

TECHNICIEN DE MISE AU POINT PROCÉDÉS NOUVEAUX

BTS génie chimique avec expér., bureau d'études ou BTS études avec expérience génie chimique. 5 ans exp. min. Pratique allem ou anglais.
Ecrire Agence HAVAS PAU D 192.321 qui transmettra.

Impt Groupe National de négoce Produits Sidérurgiques rech. pour LYON

CADRE COMMERCIAL

30 ans minimum, pouvant assurer ventes auprès grosses entreprises et contacts niveau élevé région stéphanoise et Rhône-Alpes.
Connaissances techniques souhaitées.
Ecr. avec C.V. sous réf. 8715 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES
de PICARDIE
cherche

COLLABORATEUR DYNAMIQUE

ayant au moins cinq (5) ans expérience en cabinet de conseils juridiques pour assurer la Direction d'un Bureau.
Ecrire au journal avec curriculum vitae, photo et prétentions qui transmettra.
Ecr. no 7295 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

spécialiste moteurs thermiques

POUR UN POSTE DE

DIRECTION GENERALE

Nous sommes une Entreprise de service, (30 personnes) très spécialisée dans le domaine du réglage, de l'entretien et de la rénovation des systèmes d'injection et de régulation sur les moteurs Diésel Marine. Notre technicité et la qualité de nos services sont reconnus et ont permis un développement continu de notre entreprise. Notre Clientèle est constituée des grandes compagnies d'armement françaises et européennes.

L'homme que nous recherchons est un Ingénieur (de préférence Ecole Navale - Marine Marchande), technicien confirmé de la propulsion Diésel. Une connaissance des milieux maritimes serait un atout *appréciable sur le plan commercial.*

Totalement responsable de la gestion et des résultats, sa mission sera de conduire l'évolution de l'entreprise sur le plan de l'innovation technologique comme sur le plan du rayonnement commercial.

Le poste est à pourvoir dans le Nord de la France.

Ecrire avec curriculum vitae à A. BIGOT sous la référence 34096 à :

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban»
201, rue Colbert 59800 - LILLE
ORES MEMBRE SYNTEC

Pour faire face à son expansion et à son important programme de développement, une société filiale d'un Groupe spécialisé dans la recherche et la fabrication de matériels d'interventions sous-marines recherche un

INGENIEUR HYDRAULICIEN
Confirmé

Issu d'une école d'Ingénieurs (INSA - ENSEM - AM) ayant 4 à 5 ans minimum d'expérience dans l'industrie, connaissant les techniques de manutention et d'asservissement électrohydraulique et maîtrisant parfaitement l'anglais.

Le futur titulaire prendra en charge au sein de la Direction Technique, le département Manutention Hydraulique. Il aura pour fonction la conception, l'étude et le développement des matériels hydrauliques et de manutention. Il animera une équipe composée d'Ingénieurs, de Techniciens et de Dessinateurs.
Poste à pourvoir rapidement à MARSEILLE.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à

COMEX Industries
B.P. 49 - 13314 MARSEILLE CEDEX 3

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS T.P. ET BATIMENT
recherche pour **l'IRAK**

2 Directeurs Travaux

(35 ans minimum, Grande Ecole, lisant et parlant Anglais couramment)

- l'un pour construire 160.000 m2 de viaducs et ponts en béton précontraint — Réf. 1
- l'autre pour créer 75kms d'autoroute (9 millions m3 terrassements, 4 millions m3 matériaux de chaussée, 40.000 m3 béton). — Réf. 2

Possibilité de partir en famille.

Envoyer CV, photo et prétentions à
D.T.P. Tour Eve - LA DEFENSE
92806 PUTEAUX

Chef des Services Comptables
(Générale + Analytique)
± 140 000

Nous sommes une société internationale située au NORD de la BOURGOGNE. Nos fabrications sont destinées à l'industrie en général et plus particulièrement l'industrie automobile. Notre pénétration est importante et notre plan de développement ambitieux.

Le service que vous dirigerez comprendra :
- la comptabilité générale et financière.
- la comptabilité industrielle et vous assurerez la mise en place du tableau de bord et de la gestion prévisionnelle qui permettra le *contrôle* de gestion. A ce titre vous ferez un large recours à l'informatique existante.

Votre excellente formation comptable (de préférence supérieure), ainsi que votre expérience professionnelle de plusieurs années (comptabilité générale et analytique indispensable) et votre goût *de l'organisation vous permettront de maîtriser* ce poste avec compétence et efficacité. La connaissance de l'allemand est très appréciée.

Si vous vous sentez concerné et si vous voulez en savoir plus, écrivez en joignant votre C.V. détaillé sous REF. *N° 3003 M à notre conseil qui traitera* votre dossier confidentiellement.

40; rue du Tivoli
67000 STRASBOURG
managing

MEDIA PA.

POUR IMPORTANT CHANTIER
SUD EST ASIATIQUE
recherchons

Conducteur de Travaux

- Expérience au moins 5 ans en ouvrages d'Art précontraints.
- Langue anglaise parlée obligatoire.
- Disponible rapidement.

Ecrire avec CV et photo à D.T.P.
Tour Eve La Défense - 92806 PUTEAUX

IMPORTANT COMPLEXE AGRO INDUSTRIEL
AFRIQUE DE L'OUEST
recherche

CHEF COMPTABLE

- Responsable devant Directeur Financier de l'ensemble des opérations de comptabilité générale, il établira les situations et rapports mensuels ainsi que le bilan annuel et assurera les relations avec Service Informatique.
- Le candidat, âgé de 33 ans environ, sera de formation supérieure type E.S.C. plus D.E.C.S., et aura un minimum de 5 ans d'expérience en milieu industriel ou dans important Cabinet d'expertise comptable.

Contrat expatrié garantira tous avantages sociaux habituels, retraite, voyages, congés etc...

Ecrire avec C.V., photo récente, références et prétentions sous réf. 3366 M, à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

THOMSON-CSF
CENTRE ÉLECTRONIQUE
de BREST
recherche pour
Étoffer son Équipe VIDÉODISQUE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Les candidats devront obligatoirement être diplômés d'une grande école d'Ingénieurs et pouvoir justifier d'une dizaine d'années d'expérience dans les études et le développement de produits électroniques de haut de *gamme à grande diffusion.*

Adr. curric. vite, photo et prét. à THOMSON CSF, Service du Personnel, route du Conquet, 29283 BREST CEDEX

BUREAU D'ETUDES PLURIDISCIPLINAIRES
recherche

MARSEILLE et NICE
INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

35 ans minimum, expérience bâtiment souhaitée, profil commercial nécessaire pour responsabilités de haut niveau.

INGÉNIEUR PRINCIPAL BATIMENT

30 ans minimum, grande expérience études et travaux TCE bâtiment.

Envoyer curriculum vitae sous n° T 017.524 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Pour intégrer à équipe exécution grands ouvrages d'art, recherchons

UN DESSINATEUR EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

3 ans d'expérience minimum en construction métallique.

Région agréable.

Ecrire sous pli personnel, avec curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 93, à M. AUTHIER, Sté BAUDIN-CHATEAUNEUF, Boîte Postale n° 19. 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

ÉCONOMISTE PLANIFICATEUR

Consultant ayant approché les projets d'Éducation nationale (si possible dans *le tiers-monde*), rémunération intéressante et avantages expatriement dans pays francophone stable et agréable.

Adresser C.V. et photo sous n° T 017.499 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MONDEMPLOIS
voir rubrique EMPLOIS
Informations DIVERS.

NOUVELLE-ZELANDE
Electric., plomb. et autres pers. diplômées. Sal. élevé, aide au logement, accueil à l'aéroport. Anglais indispensable.
Ecr. à Tradesmen, PO Box 2331, Aniéland, Nouvelle-Zélande.

FILIALE DE L'AIR LIQUIDE AU MAROC
rech. INGENIEUR GDE ECOLE nat. marocaine exigée pr poste responsab. ds usine production gaz industriels.
Ecr. L'Air Liquide, 16, rue Aldebert, 13006 MARSEILLE.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Belfort recherche pour son service Conseil aux P.M.I.

ASSIST. TECHN. INDUSTRIE

(25 ans minimum)
— *Formation ENI, INSA,* IUT, méc. + complément gestion + exp. P.M.I.
— Goût contacts humains.
Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à C.C.I., B.P. 142
90004 BELFORT CEDEX.

ELEKTOR Publications d'électronique *pour labo* et loisirs, crée un poste de

TECHNICO-COMMERCIAL

av. une expérience commerciale et ayant quelques connaissances de base ou s'intéressant à l'électronique.
Permis de conduire nécessaire pour déplacements fréquents.
Un atout serait la pratique de l'anglais, l'allemand ou le néerlandais.
Env. C.V. et prét. à Robert SAFIE, ELEKTOR, réf. T.C. B.P. 59 - 59940 ESTAIRES

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

proche banlieue sud de Paris
Boîte Postale 57 - Le Plessis-Paté - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche :

PRÉPARATEURS MÉTHODES
niveau III à V
Pour chiffrage de matériels. Expérience en mécanique générale exigée. (Référence D1.)

CHEF D'ÉQUIPE
niveau III 3
Expérience souhaitée en tôlerie fine prototype. Sera chargé encadrement petite équipe et réalisation d'ensembles électroniques. (Référence D2.)

CABLEUR P1 - P2
Pour montages et câblages de petits ensembles électroniques. (Référence D5.)

TECHNICIEN TECHNOLOGUE
niveau V 2
Expérience minimum 5 ans dans la technologie.
Connaissances exigées en composants actifs et micro-circuits (mémoires, microprocesseurs). (Référence D3.)

AGENTS TECHNIQUES
30 ans minimum, niveau IV ou V
1) Formation électromécanique ou mécanique, B.T. ou équivalent. Expérience en fabrication de pièces usinées. Notions de contrôle qualité pour définition et mise au point des spécifications et outillages de contrôle.
2) Formation mécanique ou électromécanique, B.T.S. ou équivalent. Expérience en étude et mise au point de prototypes pour suivi d'études et définition des outillages de test d'ensembles électromécaniques.
3) Formation électronique, B.T.-B.T.S. ou équivalent. Expérience en techniques analogiques pour test et mise au point d'ensembles unitaires. (Référence D6.)

ÉLECTRONICIENS
B.T.S.-DUT ou équivalent. 3 à 3 ans d'expérience pour suivi d'affaires et mise en service d'installations automatisées ou de contrôles d'accès sur sites. Chantiers France et étranger. Anglais ou espagnol souhaitable. (Référence D4.)

CONTROLEUR-MÉCANICIEN
30 ans minimum, niveau IV ou V
Expérience indispensable du travail sur pièces élémentaires des sous-ensembles pour encadrement d'une section de contrôle. Notions de qualité appréciées. (Référence D7.)

Transport assuré par service de cars Paris - Banlieue.

Adresser curr. vitae manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel.

Société expertise comptable et commissariat aux comptes recherche
COLLABORATEURS
N.3 - N.4
STAGIAIRES
1re et 2e ANNEE
PRÉ-STAGIAIRES
Ecrire avec C.V. et prétent. à SODIP, 60, rue du Rendez-Vous, 75012 Paris.

GROUPE BANCAIRE
A.-PROGRAMMEURS
COBOL - ANS - IBM 30-33 MVS
Salaire 90.000 F/an
INGÉNIEURS SYSTÈME
sous DOS - CICS ou VSAM
Salaire 120.000 F/an
Mme FABIEN - 337-99-22

Recherchons places stables
ANALYSTES-PROGRAMMEURS 61/40 et PROGRAMMEURS
Tél. : 379-81-40 pour rdez-vous

Société d'ingénierie générale BATIMENT ET INFRASTRUCTURE ayant son siège à Montreuil-sous-Bois (93) recherche jeune ingénieur diplômé génie civil (E.T.P. - A.M. - I.N.S.A. ou équivalent) pour assurer la coordination T.C.E. d'études et de travaux. 2 à 3 ans d'expérience souhaitée en B.E.T. ou entreprise.
Ecrire à OPF (no 4.272) 2, rue de Sèze, Paris (9e).

D.D.E. 92 recherche
TECH. SUP.
Responsable maintenance stations de pompage du réseau Assainissement.
Diplômes exigés : I.U.T. - Electricité, traitement des eaux (connaissances Assainissement et mécanique souhaitées).
Ecrire ou téléph. à : D.D.E. 92 Subdivision Assainissement Nord 5, r. Nieuport, 92150 SURESNES. Téléphone : 772-54-33 - Poste 316.

SOCIÉTÉ L'AIR LIQUIDE
recherche pour son service EXPORT PARIS
UN TECHNICIEN TRANSIT DOUANE
30-35 ans.
5 ans d'expérience minimum chez transitaire anglais souhaitable, disponible rapidement.
Ecrire L'AIR LIQUIDE SRSS, 75 quai d'Orsay, 75007 PARIS.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Adjoint au Directeur Commercial

150 000 F - Voiture *Normandie*

Filiale d'un groupe multinational, une société française (CA 250 millions de F.), spécialisée dans la fabrication et la vente d'emballages industriels (métalliques, plastiques pour liquides et pulvérulents), recherche un adjoint à son directeur commercial. Dans le cadre d'une politique définie au niveau du Directoire, il assurera la prospection et le suivi d'une clientèle industrielle (chimie, pétrole, alimentation...) répartie sur tout le territoire national. Il disposera de l'appui des services logistiques de la société (chefs de produits, techniciens) et sera responsable de la réalisation d'un budget défini. Le candidat, 35 ans minimum , diplômé d'une école commerciale (Sup. de Co...) aura démontré ses qualités de négociateur et de vendeur par une expérience antérieure de plusieurs années, acquise dans la vente (ou l'achat) de produits industriels, si possible dans le domaine de l'emballage. Il aura une bonne connaissance de l'anglais et acceptera des déplacements fréquents. Ecrire à A. Leclercq - Réf. M 8120.

Ingénieur développement informaticien

Grande banlieue Est

Filiale d'un puissant groupe industriel français, une société spécialisée dans la production d'appareils électroniques d'exploration médicale et de contrôle industriel recherche, dans le cadre de son expansion, un ingénieur informaticien. Dépendant du directeur recherches et développement, il sera responsable de l'étude et de la réalisation de petits systèmes informatiques utilisés dans les appareils produits par la société. Il travaillera en liaison avec les ingénieurs de projets, définira les spécifications techniques des matériels de son domaine, pilotera les opérations de sous-traitance qui s'avèreraient nécessaires. Agé d'au moins 28 ans, ingénieur diplômé, ayant d'excellentes connaissances en informatique, il aura une expérience d'études et de développement dans le domaine de la mini-informatique. Ecrire à Y. Blanchon - Réf. M 9303.

Ingénieur Conseiller Technique

Bâtiment

La filiale française d'un groupe étranger de promotion immobilière recherche, dans le cadre de son expansion (C.A. de l'ordre de 100 millions de francs en progression rapide), un ingénieur. Celui-ci dépendra du directeur général dont il sera le conseiller technique. Il définira, en liaison avec les architectes, les documents contractuels, participera au choix des entreprises, contrôlera en tant que représentant du promoteur l'exécution des travaux dans un souci constant de qualité et de rentabilité. Il aura au moins 30 ans, une formation d'ingénieur bâtiment, parlera bien anglais. Son expérience sera celle d'un spécialiste en béton ayant assuré la conduite de chantiers en France et si possible à l'étranger. Le poste implique dans l'immédiat une résidence, de l'ordre d'un an, dans une grande ville du Sud de la France. Ecrire à Y. Blanchon - Réf. M 9298.

Discrétion totale assurée.

La filiale française d'une société internationale de première importance (2500 personnes en France, 5 divisions autonomes) recherche

un contrôleur de gestion confirmé

(HOMME OU FEMME)

Mission :
En collaboration avec les divisions, il participe :
- à l'élaboration des budgets et des plans à moyen terme
- à la réalisation des études économiques
- à l'amélioration des méthodes de contrôle
- à la définition des systèmes d'information de gestion.

Profil :
Diplômé d'une Ecole Sup. de Co. avec option gestion, ou de formation universitaire, ISA + ICG ou équivalent, le candidat recherché possède une expérience de 5 ans environ comme contrôleur en planification dans une société à filiales autonomes.
Il a de bonnes connaissances en informatique.

L'importance de notre Groupe permet au candidat d'envisager une évolution en rapport avec ses capacités.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à No 39.786 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra et garantit la plus grande discrétion.

ORGANISATION PATRONALE
recherche pour
SON SERVICE DES QUESTIONS JURIDIQUES, FISCALES ET SOCIALES

Jeune Diplomé/ée en Droit

de préf. avec une ou deux années d'expérience profess. Notions de documentalisme appréciées

Env. C.V. et photo sous référence 9744 à

Publicité Alain LITAS
27, avenue de Lattre-de-Tassigny
94220 CHARENTON

SOPRA ingenierie des systèmes d'information.

analystes analystes programmeurs

Notre groupe compte actuellement 450 personnes et nous sommes implantés en France et à l'étranger. Nous concevons et réalisons des applications de gestion, utilisant des réseaux et des bases de données réparties, pour des entreprises importantes des secteurs privés et publics.

Nous prévoyons un fort développement de nos activités en 1980 et nous recherchons des

ANALYSTES
(3/4 ans d'expérience)
et des
ANALYSTES PROGRAMMEURS
(1/2 ans d'expérience)

qui seront intégrés à nos équipes de réalisation et formés à nos méthodes.

Profil : formation de base en informatique et connaissance d'une méthode de programmation (WARNIER, CORIG, STRUCTUREE) exigée.

Expérience d'une base de données ou du télétraitement appréciée.

Postes à pourvoir à Paris, Lyon, Grenoble.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à SOPRA Recrutement référence 801, 90 rue de Flandre, 75019 Paris.

MANIA-SYSCEM

SOPRA

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78) (IBM 370/158 sous OS/VS1)

INGENIEUR INFORMATICIEN APL

- Diplômé Grandes Ecoles, possédant une expérience d'au moins 4 ans en APL. Des connaissances en gestion seront appréciées.
- Il lui sera confié la conception et la réalisation de progiciels sur un ordinateur de grande puissance dédié à APL. Ces applications, principalement orientées Utilisateurs, s'intégreront dans un système d'information d'aide à la décision.
- Possibilité d'évolution vers des activités en Organisation et Informatique.

Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf SQ 11 à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
(siège Paris Champs-Elysées) recrute

3 INGENIEURS CHIMISTES

pour mission technico-commerciale

La préférence sera donnée à des ingénieurs ayant déjà 2 à 3 ans d'expérience
- soit dans l'industrie des adhésifs
- soit dans l'industrie électronique
- soit dans l'industrie du papier
- soit dans les applications industrielles des tensio-actifs.

Déplacements fréquents dans toute la France.
Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et photo s/réf. 5749 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche un

organisateur - concepteur

Intégré dans l'équipe gestion-organisation du siège, ce Cadre confirmé aura pour mission d'élaborer et de mettre en place un système informatisé de gestion industrielle.

Une expérience industrielle de plusieurs années dans les domaines approvisionnement, lancement, ordonnancement, gestion des stocks..., utilisant des outils informatiques sophistiqués, est indispensable. La participation à l'élaboration et au démarrage de ces systèmes sera particulièrement appréciée.

Une formation initiale d'ingénieur mécanicien est souhaitée, mais nous examinerons toutes les candidatures de gestionnaires ayant acquis l'expérience nécessaire.

Le poste se situe à PARIS et nécessite de fréquents déplacements de courte durée dans les usines de province.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions à No 39.765, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra. Nous garantissons en retour une discrétion totale et une réponse à toutes les candidatures.

GROUPE BANCAIRE PRIVÉ PARIS 8e
recherche pour son service gestion
CREDITS AUX PROMOTEURS

Collaborateur (trice)

— Expérience dans gestion immobilière appréciée.

Envoyer C.V., prétent. et photo s/réf. 10257 COFAP 40, r. de Chabrol 75010 Paris q.tr.

L'AGENCE
Levi-Tournay Publipress
Annonces classées dans toute la presse
31, Bd Bonne Nouvelle Paris 2ème
Tél. 236.69.00

vous présente ses meilleurs voeux et vous souhaite de trouver, grâce à elle, l'Oiseau rare !

Qui lit les Annonces d'Emploi? Quand? Comment? Pourquoi?

Les responsables de recrutement choisissent de plus en plus les Annonces Classées du Monde pour recruter des cadres.
Leurs offres d'emploi y obtiennent de meilleurs résultats. Le niveau des candidats est mieux adapté à leurs exigences. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer le nombre et la qualité des annonces insérées dans nos colonnes.

Pour répondre à la confiance des annonceurs, Le Monde a réalisé une enquête – la première en France – sur les habitudes et la manière dont ils considèrent les offres qui leur sont faites dans les différents journaux.

Cette étude confirme la position privilégiée du Monde auprès des utilisateurs d'annonces d'emploi. Mais, elle apporte aussi de nombreuses informations permettant aux annonceurs de mieux définir les "profils" qu'ils recherchent et de sélectionner en toute connaissance de cause les journaux les plus consultés et les plus appréciés par les cadres qu'ils souhaitent atteindre.

Une présentation de cette étude pourra être organisée pour les responsables de recrutement qui en feraient la demande, en complétant le coupon ci-dessous et en l'adressant à :

LE MONDE / Régie Presse
85 bis, rue Réaumur
75002 PARIS - Tél. 233.44.21.

Entreprise : ____________________
Nom et Fonction : ____________________
Tél. : ____________________ poste : __________
Adresse : ____________________
____

مكذا من الأمل

MSL international

...djoint au Directeur Co...ercial

...ngénieur développement ...

...ngénieur Conseiller Te...

3 INGENIEURS C...

Qui lit les Annonces ... Quand? Comment...

offres d'emploi

SMITHKLINE

représenté par
les Laboratoires GREMY-LONGUET
et SMITH KLINE & FRENCH
engage dans le cadre
de son développement rapide

DOCUMENTALISTE

EXPERIMENTEE
Bilingue anglais

POSTE :
organisation pratique de la documentation médicale, de l'exploitation des données et de l'orientation des recherches bibliographiques selon les directives du Médecin responsable de l'information.

PROFIL :
- spécialiste diplômée, ou expérimentée INSERM, industrie pharmaceutique ou assimilée
- connaissance pratique des techniques récentes de documentation informatisée
- bonne maitrise du langage scientifique et de l'anglais.

Nombreux avantages sociaux, dont 13è mois et 5 semaines de congés (HIVER - ETE).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata, à Direction du Personnel, Référ. F S - 15, rue Jean Jaurès
92807 PUTEAUX.
Réponse et discrétion assurées.

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

proche banlieue sud de Paris

Boîte Postale 57 - Le Plessis-Paté
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche :

ANALYSTES

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation B.T.S. - D.U.T. ou équivalent

1) pour études et mises en service de systèmes automatisés à base d'ordinateurs ; nécessaire posséder expérience miniordinateurs, exemple : PDP 11, MITRA 15,105.
Déplacements possibles France et étranger.
Anglais souhaitable. Référ. B1.

2) Pour programmation sur mini-ordinateurs, mise en service et assistance technique dans affaire P. et T.
Déplacements France. Référ. B2.

Transport assuré par service de cars Paris-Banlieue.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste à la Direction du Personnel.

VILMORIN recherche

UN INGENIEUR HORTICOLE

Ce poste, créé dans le cadre de la Boutique de Paris, intéresserait un Ingénieur capable de seconder sur le plan technique et commercial le Directeur de la Boutique.
Pour remplir ces fonctions, il sera chargé :
- de la responsabilité des approvisionnements semences et phytosanitaires,
- de conseiller la force de vente,
- d'assister les utilisateurs dans leur choix.

Il participera également à la gestion de l'unité. Les fréquents contacts avec la clientèle étrangère nécessitent une bonne connaissance de l'anglais.
Ce poste présente au sein de l'entreprise un caractère rapidement évolutif.

Pour cet emploi basé à Paris, les candidats intéressés sont priés d'adresser un dossier détaillé sous référence 125 M à Société VILMORIN - LA MENITRE - 49250 BEAUFORT EN VALLEE.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE IMPORT-EXPORT

PARIS (8e)

C.A. 100.000.000 F

recherche

CHEF COMPTABLE

- Expérience 10 années dans affaire similaire.
- Connaissance parfaite législation fiscale, sociale et droit des sociétés.
- Connaissance gestion informatique.
- Bonnes notions allemand, anglais souhaitées.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec prétentions sous no 82.551 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Discrétion et réponse assurées.

USINE ÉLECTRONIQUE

région SUD-OUEST de PARIS, recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Formation générale
avec spécialisation en *électronique et informatique*.
Pour développement d'équipements électroniques en vue de réglages et de contrôles automatisés, pour production de série.

Ecrire avec C.V. et prétent. nº 39.443, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP, Mines... Directeur industriel
référence CJ 345 CM

UNE SOCIETE FRANÇAISE (500 personnes) ayant créé son produit et devenue leader sur le marché international, y compris les USA : biens d'équipement à dominante mécanique, crée le poste de Directeur Industriel.
Poste de haut niveau, qui conviendrait à un ingénieur grande école, ayant très solide expérience opérationnelle dans la fabrication de biens d'équipement sur devis, capable de diriger des équipes qualifiées, de réaliser des fabrications mettant en œuvre des technologies en constante évolution, de participer au développement des produits.
POSTE DE PREMIER PLAN POUR CANDIDAT MOTIVE PAR L'ANIMATION DES HOMMES ET LES REALISATIONS TECHNIQUES.
Connaissance anglais souhaitée.
Rémunération : 220.000 F +
Poste : ville universitaire Ouest France.

Cadre commercial haut niveau
référence BK 346 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS fabrication et vente de produits industriels, recherche un Cadre Commercial de Haut Niveau pour lui confier de larges responsabilités de négociation et d'animation.
Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, formation supérieure, ayant une solide expérience commerciale impliquant un suivi constant de clientèle et témoignant de qualités très marquées de dynamisme et d'animateur.
Ordre de grandeur de rémunération : 180.000 F.
Poste à Paris.

Chef de service exportation
référence FM 348 CM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMEE recherche un candidat de valeur, diplômé d'une grande école, ayant l'expérience du commerce international (avec bonne connaissance du marché européen) dans le secteur des produits industriels.
Il assumera la responsabilité des exportations qui correspondent à un pourcentage important du chiffre d'affaires de la société : marketing, animation d'un réseau d'agents, contact clients industriels niveau élevé, direction de son service.
Situation intéressante pour candidat dynamique, d'excellent contact, parlant couramment anglais, rompu au commerce international.
Ordre de grandeur de rémunération : 170.000 F.
Poste à Paris.

Responsable des ventes ALGERIE poste basé à Paris
référence KR 352 AM

IMPORTANTE FIRME INTERNATIONALE fabricant et diffusant produits industriels concernant un vaste secteur d'activités, recherche pour sa filiale française, un Responsable des Ventes Algérie.
Il s'agit d'un poste intéressant et avenir dans un marché ouvert en expansion qui peut convenir à **jeune ingénieur diplômé école commerciale** ou niveau équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience vente et qualités marquées de vendeur et d'organisateur de marchés.
Formation aux produits assurée.
Basé à Paris, ce poste implique mi-temps voyages Algérie. Possibilités ultérieures fixation sur place ou poste métropole.

Ingénieur grande école responsable technique
référence HO 350 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE, *réalisant des biens d'équipement en* aciers spéciaux, recherche un **Ingénieur diplômé grande école** (ECP, Mines, AM ou équivalent) et ayant une première expérience professionnelle en études et/ou développement, acquise dans un secteur métallurgique.
Il aura la responsabilité : • d'animer une équipe chargée d'étudier des appareils complexes • de développer les méthodes de calcul, l'analyse de la valeur, la standardisation...
Poste intéressant et évolutif pour candidat ayant le goût de la technique, inventif, réaliste et de très bon contact.
Anglais lu et écrit.
Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F.
Poste à Paris.

Responsable promotion des ventes
référence BI 344 AM

BAYARD PRESSE recherche le **Responsable de la Promotion d'une de ses publications.**
Il s'agit d'un poste opérationnel, impliquant marketing, conception et réalisation des campagnes promotionnelles, animation des réseaux de diffusion.
Poste intéressant et actif qui conviendrait à un candidat ESSEC, ESC, ayant environ un ou deux ans d'expérience comme Assistant Chef de Produit ou dans un service publicité d'annonceur, témoignant d'imagination, de dynamisme et d'excellentes qualités de contact.
Poste à Paris.

Ingénieur grande école ventes exportation
référence IP 351 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, leader dans son domaine (biens d'équipements industriels) réalisant plus de 50 % du CA à l'exportation, recherche un **Ingénieur diplômé grande école,** désireux de valoriser une première expérience réussie de ventes à l'exportation.
Il assumera des responsabilités variées : commercialisation des produits existants, montages d'opérations à l'exportation, développement de produits nouveaux.
Poste actif et évolutif pour candidat de premier plan, résolument tourné vers la vente au niveau international.
Anglais indispensable.
Poste à Paris.

Ingénieur chef des études excellent professionnel du wagon
référence XJ 340 AM

IMPORTANTE FIRME DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DE WAGONS TOUS RESEAUX EUROPEENS recherche pour son usine près grande ville CENTRE EST FRANCE, un **Ingénieur Chef de Bureau d'Etudes.**
Il s'agit d'un poste intéressant et avenir permettant large développement de carrière pour **excellent professionnel du wagon** capable concevoir et projeter tous types de wagons pour tous réseaux.
Une formation d'ingénieur ou niveau équivalent, une longue expérience pratique (âge minimum 38 ans) sont indispensables.

Chef de service information relations extérieures
référence EL 347 AM

***UNE ASSOCIATION D'AIDE A L'ENFANCE* ayant des activités sur le plan national et international,** recherche un **Chef de Service Information-Relations Extérieures,** rattaché au Directeur Général.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, motivé par l'action sociale, imaginatif et dynamique, ayant le goût des contacts et des facilités de rédaction, capable d'animer des actions promotionnelles.
Poste à Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

FILIALE D'UN GROUPE BANCAIRE

RECHERCHE

POUR DES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉ LOCALES

UN INGÉNIEUR DE FORMATION BATIMENT T.C.E.

30 ans minimum

ayant acquis une expérience de plusieurs années en entreprise et/ou ingénierie de bâtiment, comme Maître d'ouvrage délégué, ayant des aptitudes à négocier et à prendre en compte les données économiques et financières des projets.

Lieu de travail à PARIS et déplacements de courte durée en province.

Adresser curriculum vitae man. et prétentions. Ecrire sous le numéro 7.298, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, CEDEX 09.

CORT

Conseil en Organisation

recherche pour son
DEPARTEMENT GESTION INFORMATIQUE

CONSULTANTS

Dans le cadre de sa politique de développement notre société, dont la notoriété est reconnue, recherche deux Ingénieurs Grande Ecole ou Université, ayant acquis l'expérience de l'Organisation et de la Gestion des Entreprises, dans l'INDUSTRIE ou le Conseil.

Ces postes comportent une large autonomie d'action et la possibilité de traiter en permanence des problèmes variés et intellectuellement stimulants.
Il est demandé la pratique de la langue anglaise et une disponibilité pour effectuer des déplacements fréquents.
Ecrire avec CV, photo et prétent. s/réf 2598 M

CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES D'INGENIERIE SITUEE A PARIS
recherche

INGENIEUR DIPLOME

(option Automatisme et Informatique)

possédant quelques années d'expérience acquise dans ces spécialités.
Il participera au sein d'une équipe, à des études d'avant projets ou de projets d'automatisation et de gestion informatique s'insérant dans la conception ou la réalisation d'ensembles industriels.
Connaissance de l'Anglais exigée.
Ce poste pourra impliquer des déplacements de courte ou longue durée à l'étranger.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 4082 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

COMMUNE DE BRETIGNY-SUR-ORGE
plus de 20 000 habitants
recrute
pour le 1er juin 1980

• UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

— Logement attribué par utilité de service. Ayant une grande expérience dans les secteurs : scolaire, enfance, aide-sociale, culturel, socio-éducatif.

• UN ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

pour seconder le Secrétaire Général.

Ecrire à Monsieur le Maire de Brétigny-sur-Orge, Conseiller général de l'Essonne, avec C.V. détaillé.



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
recherche pour différentes régions en FRANCE

Ingénieurs Routiers débutants

Diplômés E.S.T.P., Mines de Douai, Mines d'Ales ... Les candidats suivront une formation «Entreprise» de 6 à 8 mois, à la suite de laquelle ils seront affectés.
Le métier requiert dynamisme, esprit de décision, sens de l'analyse et de la synthèse, disponibilité.

Si vous êtes l'un de ces «Passionnés», écrivez (photo, CV, rémunération souhaitée) sous référence IF. 01 au
Service du Personnel 11, Bd Jean Mermoz
92202 Neuilly sur Seine Cedex

Lai Tourney Pub

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GROUPE DE SOCIETES recherche son :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

LE POSTE NECESSITE :

Une connaissance approfondie et une grande expérience droit des sociétés immobilier et social.

QUALITES D'ORDRE ET DE METHODE INDISPENSABLES.

Env. photo et C.V. et prétentions s/réf. 7356 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

---

Société d'investissement, propriétaire d'immeubles à caractère industriel et commercial recherche un

commercialisateur

POUR SON PATRIMOINE LOCATIF

Le candidat retenu aura de préférence une formation supérieure. Il possédera une bonne connaissance du marché de l'immobilier industriel et commercial et une expérience des méthodes de prospection de clientèle.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. *n° 96.475, PUBLICITÉ ROGER BLEY,* 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ASSISTANT TO GROUP CONTROLLER

The largest non U.S. based manufacturer of branded jeans, with 10 sales companies in Europe, is seeking an ASSISTANT TO THE GROUP CONTROLLER. The job is based in PARIS but frequent trips abroad will be involved.

The successful candidate will have spent at least two years working in industry after international audit experience and must be fluent in English and French.

The work involved is principally in the areas of budget control, management accounting and corporate reporting but one of the immediate tasks will be to establish a common production costing system for the various manufacturing companies of the group.

Salary, depending on experience, will be in the range of 130.000 to 150.000 F.F.

Please write to REGIE-PRESSE, n° T 017.520 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME BANCAIRE
Siège Social à PARIS
recherche
pour son département
«CONTROLE GENERAL»

AUDIT INTERNE

Mission :
- analyser, apprécier les dispositions de surveillance prises au niveau des différentes activités de l'entreprise
- études des écarts et remèdes

Profil :
- diplôme universitaire ou équivalent + DECS
- expérience plusieurs années Cabinet audit souhaitée
- formation bancaire (CESB - ITB) appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 39444, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL
recrute

UN RESPONSABLE D'ANIMATION

Volonté de s'intégrer à une équipe militante sur un projet d'insertion d'un village de vacances (500 lits) à son environnement.

Envoyer C.V., photo, ss numéro T 17536 M, à Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE COMMERCIALE PRODUITS METALLURGIQUES
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
au Siège Social

Programmeur

- connaissance DIGITAL - PDP 11/34 - DIBOL et C.T.S. 300
- ou 2 ans expérience COBOL.
- Lieu de travail : NEUILLY (92).

Envoyer C.V., photo et prétentions à N.5594 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

FISCALISTE

3 à 4 ans d'expérience dans ce domaine INDISPENSABLE.

Formation ENI et/ou fiduciaire.

Lieu de travail : **Région VERSAILLES**

Envoyer C.V., salaire, photo et prét. à n° 40.048, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

UNE ENTREPRISE BATIMENT T.P.
Région parisienne, filiale d'un groupe industriel, recherche dans le cadre d'une réorganisation, son

DIRECTEUR

De formation Ingénieur, possédant une expérience réussie de la direction et de la gestion d'une entreprise du secteur du Bâtiment et disposant de la personnalité et du potentiel propres au chef d'entreprise.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 5050, à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE
située à Paris, recherche pour intégrer à son service électricité, un jeune

INGENIEUR diplômé

en électrotechnique pour participer aux études et suivi de réalisation de réseaux de distribution industriels et d'automatisation de processus de fabrication.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Adressez C.V. + photo sous la référence 47 M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 Paris qui transmettra

---

MDS
MDS FRANCE S.A.
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour PARIS et PROVINCE

Adresser curriculum vitae et photo à : MDS France S.A., Direction commerciale, 197, rue de Bercy, 75582 PARIS, CEDEX 12.

UN JEUNE COMMERCIAL

pour développer notre percée sur le marché parisien...

Nous sommes fabricant d'emballages imprimés, carton et plastique, situé en Rhône-Alpes. Nos clients sont toute l'industrie vendant à la grande distribution : électroménager, jouet, parfumerie, alimentation, etc... Notre marché est ouvert et tenons à nous développer rapidement. Vous avez quelques années de vente à l'industrie, le sens du service au client, de l'imagination, de l'initiative, de la combativité bien sûr et le désir d'être un interlocuteur responsable auprès de nos clients.

Merci de m'envoyer votre CV + photo + salaire (réf. QF) à

GÉRARD SCHNEIDER
conseil en recrutement
114 bd 11 novembre 1918
69100 villeurbanne

Important bureau d'études
Quartier La Défense
recherche
pour son département
BATIMENT-URBANISME

UN INGÉNIEUR

CONFIRME
ayant 10 ans minimum d'expérience.

Le candidat aura :
— Une formation d'Ingénieur (ETP - Centrale - A.M. - ENSAIS).
— Une autorité affirmée.
— Une bonne expérience de l'Entreprise et du B.E. (notamment en conditionnement d'air, chauffage, ventilation, fluides, dans les domaines du Bâtiment et de l'industrie).
Il sera responsable de ces techniques et interviendra dans les phases conception étude et contrôle de chantier en liaison directe avec le responsable de projet
— Une pratique courante de la langue anglaise.

Sérieuses références exigées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 38.156, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SSCI recherche

INGÉNIEURS et ANALYSTES

— Mat. CII-HB : 66/64/Mini 6 ou SEMS : Mitra/Solar
— Exp. Fortran ou Assembleur

SALAIRE ELEVE
Progression rapide pour candidat de valeur

Envoyer C.V. et prétentions :

BIO 118, rue de l'Abbé-Groult, Paris (15e)

P.M.I. 300 personnes recherche

CHEF COMPTABLE-DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Libre rapidement.
Ecrire ALBAUD, 73, rue La Fayette. — Paris (9e).

SOCIETE METALLURGIQUE
proche banlieue NORD
recherche

ACHETEUR

Produits sidérurgiques et fonderie.
Niveau technicien supérieur.

Ecrire avec C.V. et prétentions N° 40.148 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra. Paris 1er q. tr.

Cabinet Expertise Comptable recherche pour bureau à Paris

UN ASSISTANT CONFIRMÉ

3 ans d'expérience cabinet, diplômé d'une école supérieure de commerce. Adresser C.V. + lettre manuscrite + prétentions, n° T 017.545 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSOCIATION GESTIONNAIRE DE FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DANS LE 15e ARRDT
recherche
pour PARIS et REG. PARIS.

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL

format. DUT animat socio-cult. ou formation équivalente. Connaiss. du milieu migrant demandée. Véhicule nécessaire. T. Mlle Grosperrin 567-47-46.

Filiale France groupe multinational recherche pour Siège

COMPTABLE 2e degré

Conn. informatique, programmation, fiscalité, anglais usuel. Déplac. occasionnels province et étranger. Age environ 30 ans. Expérience 5 ans dans poste similaire. Libre rapidement.
Env. C.V., photo et prétentions :
BORAX FRANÇAIS
8, rue de Lorraine,
78102 ST-GERMAIN-en-LAYE

INGENIEURS

ÉLECTRONIQUE

logique ou analogique
Petite expérience appréciée

DIXIT ETT 18, rue Turbigo (2e)
Mo Etienne-Marcel — 233-11-23.

HANDICAPE VISUEL cherche LECTRICE ou SECRETAIRE 1 h., 2 ou 3 fois/sem., 18 F/h. Env. C.V. à M. Etienne Istillart 4, rue Dupin, 75006 PARIS. TEL. : 222-18-58.

SOCIETE ELECTRONIQUE
banlieue SUD
recherche

TECHNICIENS D'ETUDES

ayant 2 ou 3 ans d'expérience automatisme et microprocesseurs. cesseurs.

TECHNICIENS

de mise au point et de mise en service, si possible confirmés (DUT-B.T.S.)
Ecr. avec C.V. sous réf. 2.099 à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS Cedex 09.

ATTACHÉ CCIAL

pour Paris et région parisienne. - Connaissances générales de l'imprimerie. Niveau études secondaires min., ayant si possible une première année expérience commerc. Fixe + commiss. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. détaillé, motivation et prétentions : UGIP 39, rue Volta, 75003 PARIS.

FILIALE STE US
vendant des systèmes électroniques recherche

INGÉNIEUR DE VENTE GRAPHIQUE

120.000 F +

à qui elle confiera la responsabilité de sa ligne de traceurs automatiques, déjà implantée en France.
La connaissance de l'informatique, l'expérience de la vente, l'anglais courant, sont requis.

Envoyer C.V. et prétentions à : M.D. STEPHAN (référ. 336) I.T.S. 32, place de la Loire - Silic 441 94592 RUNGIS cedex.

IMPORTANT GROUPE de SOCIETES D'ASSURANCES
recherche

DIRECTEUR D'IMMEUBLES

pour le 19e arrondissement

Le candidat aura la responsabilité d'une équipe de gardiennage et de sécurité qu'il animera de son autorité.

— L'importance du groupe immobilier confié (I.G.H. et Centre commercial) nécessite de bonnes capacités de gestion mais également des connaissances techniques, tant sur le plan de l'administration d'immeuble que sur le plan de la sécurité, de l'entretien et des services généraux.
— Enfin une grande disponibilité et un sens des contacts humains viendront compléter les qualités nécessaires.

Logement assuré et nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prét. no 5.598 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion GROUPE DE PRESSE ASIE TIERS MONDE lance revue d'information et recrute :

UN (E) RESPONSABLE PUBLICITÉ PROMOTION

Très bonnes exp. et réf. exigées Fonction exigeant esprit entrep.

UN (E) DOCUMENTALISTE

EXPERIMENTE (E)
Anglais apprécié

Lieu de travail : banlieue Est. Adresser C.V. détaillé indiquant rémunér. actuelle et souhaitée à REGIE-PRESSE n° 827.255 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE REGION PARISIENNE
recherche

DESSINATEUR

Pour études d'installations de centrales thermiques partie mécanique, ayant CAP et/ou BP en chaudronnerie et tuyauterie, construction mécanique avec notions génie civil si possible. Libéré O.M.

Adr. C.V. et photo, à n° 39.375, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

information divers

MONDEMPLOIS

En Australie, Canada, Afrique, *Moyen-Orient*, Amériques, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS (serv. *M3*), 14, rue Clauzel, PARIS-9e.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

FIAT 500 1972 EN TRES BON ETAT. P. à p. 3.800 F. Tél. : 010-03-87 le soir.

5 à 7 C.V.

Vds GS 1220 CLUB BREAK 74 72.000 km, tr. b. état général. Prix : 8.500 F à débattre. TEL. : 844-47-70.

8 à 11 C.V.

504 BERLINE et BREAK 79-80 export, peu roulé, 63, rue Desnouettes, 533-69-95.

12 à 16 C.V.

Exceptionnel 1978 ROVER Boîte mécanique 1re main petit kilométrage. - 355-29-08

+ de 16 C.V.

Particulier vend JAGUAR XJ6 3L4 1976 BLANCHE ETAT NEUF int. cuir marine, radio cass. stéréo, urgent cause dép. étr. Tél. 354-29-20 prix 58.000 F.

divers

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT

VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat

BMw 525 modèle 79, 29.400 km, glaces teintées, montage stéréo, quelques travaux de tôlerie.
ALFA ROMEO Juiletta 1600 modèle 79, 5 vitesses, 26.000 km, très belle.
CITROEN 2 CV 4, mai 1979, 15.600 km.
TOYOTA Carina, février 1978, 56.900 km. Très bon état. Prix intéressant.
TRIUMPH spitfire juillet 79, 12.700 km avec Hard top. - Comme neuve.
INNOCENTI De tomaso, modèle 80 - 3.800 km, ét. neuf.
INNOCENTI 90 L février 79, 3.900 km. Impeccable.
Téléphone : 763-11-01

NEUBAUER PEUGEOT
100 VOITURES D'OCCASION !!!
DE DIRECTION OU D'EXPOSITION
MODELES 79 ET 80
104 - 305 - 504
505 - 604 !!!
PRIX EXCEPTIONNELS.
M. Gérard ou M. Hervé
Tél. 243-02-43
227, bd A.-France, Saint-Denis
Mo Mairie de Saint-Ouen.

locat.-autos

VEHICULES DE TOURISME Location défiant toute concurrence. 504-61-50

secrétaires secrétaires

TRÈS IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche pour sa
Direction *Marketing* Internationale

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE

avec langue maternelle anglaise (indispensable)

Lieu de travail : quartier Champs-Elysées.
5×8 - Avantages sociaux.

Env. C.V. à SANOFI PHARMA INTERNATIONAL, 39, av. Pierre-Ier-de-Serbie - 75008 PARIS.

SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE
forte expansion
recherche
pour responsable régional

UNE SECRÉTAIRE

B S E C ou BAC G1 ou équivalent

— 30 ans environ
— Sténodactylo rapide
— Excellente connaissance du français
— Sens de l'organisation ordre, méthode, initiatives
— Bon contact.

Lieu de travail.
Métro Charles-Michels.
Horaires 8 h.-12 h. et 14 h.-18 h.

Téléphonez pour rendez-vous : 577-65-25.

MAISON D'EDITION
Quartier Latin recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

excellente sténodactylo Bac. 35 ans min., libre rapidement
5 × 8 - 4 000 F × 13.
Avantages sociaux
Env. C.V. et photo
sous N° 83.974 BLEU, 17, r. Lebel - 94300 VINCENNES.

Cabinet Chapelle recherche
— 1 SECRETAIRE, 25 a. min., *expér., place stable.*
— 1 *STANDARDISTE DACTYLO* Contrat 8 mois.

45, avenue Trudaine, 75009. 285-72-77.

CANETTI ET COMPAGNIE S.A.
NEUILLY-SUR-SEINE
recherche
pour l'Administration des ventes exportation

SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Trilingue (Français/Anglais/Allemand)
ADJOINTE DU

DIRECTEUR COMMERCIAL

Elle assurera ed façon autonome la correspondance et les relations avec les clients ainsi que l'Administration Commerciale du service.

Ce poste convient à une candidate de formation commerciale ou technique (expérience 3 ans minimum) goût et sens du travail en équipe, très organisée et dynamique.

Envoyer C.V. détaillé manuscrit à l'attention du Service du Personnel M. DELABORDE J.-E. CANETTI ET COMPAGNIE S.A. 16, rue d'Orléans - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

proposit. com. capitaux

Prêt et placement de capitaux légal. CREDIPOOL Tél. (38) 68-09-14 ORLEANS

demandes d'emploi demandes d'emploi

SECRETAIRE GENERAL

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

55 ans - Formation supérieure - Très à jour
Large expérience - Importantes références

Etudie toutes propositions France ou Etranger.

Ecrire n° 1.809 «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Produits... Equipements... Services

FRANCE et EXPORT

Français 38 ans animateur et gagneur
NEGOCIATEUR PREMIER PLAN
Gestionnaire et manager actif
expérience internationale
Esprit Marketing - Rentabilité - Profit
Ingénierie... Contrats... Investissements

Ecrire n° 1.809 «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 Paris Cedex 09.

Jeune fille cherche famille au pair. Téléphoner 527-76-05

CADRE COMMERCIAL FRANÇAIS - 30 ANS
Actuellement adjoint de gérant dans une société française de distribution en République fédérale d'Allemagne, bilingue français-allemand, 7 ans d'expér. gestion, marketing, vente, recherche nouvelle situation dans une société française en R.F.A. sous n° 20009 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

CHEF D'ATELIER P.L., travaux publics, diesel et hydraulique, cherche poste CHEF DE PARC, expatriation envisagée. Ecr. à Jacques HERISSON, 1, place Olivier-de-Serres, 37100 TOURS 02.

INGENIEUR dipl. constr. civ. ARCH. URBANISTE + Gest., 38 a. Très exp. multidiscipl. Spécialisé Infrastruc. Aménag. Equipt. Opéral. Imm. 14 ans exp. opérat. envergure nat. Très introd. Col. Loc. M.O. Examine toutes proposit. même durée déterm., miss spécif., vacat. ou honor. France-Etranger. Ecrire n° 1.811 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Homme, 36 ans, 15 ans d'expérience milieu aéronautique, français-étranger, promotion vente, gestion contrats, etc.

Offre à entreprise de pointe, ses services pour dynamiser relations, rapports humains avec service officiel français et serait désireux de se voir confier poste de conseiller politique.

Ecrire no 61.049 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, PARIS (8e).

J.F., 25 ans, origine algérienne, bac, stage secrétariat, cherche emploi Paris. Ecrire no 7.279 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

Jeune fille, 23 ans, licence LEA, Anglais, Italien, Notions sciences économiques. Droit, dactylographie, ch. poste responsabilité. Ecr. n° 1808 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens. 75427 Paris ced. 09

Modèle - Mannequin
Pose T.L.J., de 13 h. à 19 h. Tél. le matin pr R.-V. 766-40-66

H., 29 ans, form. litt. poussée, très bonne culture, cherche emploi dans l'édition ou la librairie. Ch. ég. trav. litt. (rewriting de manuscrits de franç. en franç., traduction de l'hébreu en franç.) Envisage favor. dactylo de thèses ou autres textes. Tél. au 707-56-44 ou écrire M. Cohen Daniel, 23, rue Dumérll, 75013 PARIS

Homme, 36 ans, Agent de maîtrise, BTS électromécanique. Solide expérience après-vente. Sens des respons., ch. situation Paris, banlieue. Préavis 2 mois Ecr. n° 1827 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens. 75427 Paris ced. 09

J.F., 33 ans, Lower certificate Cambridge, préparant chambre de commerce britannique, sténodactylo sérieuse, ch. secrétariat Paris ou proche banlieue. Ecr. n° 1826 «le Monde» Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

INGENIEUR D'ETUDES
49 ans, très bonnes références électricité générale, industrie du bâtiment, rech. poste en bureau d'études à Paris ou région parisienne. Ecr. sous n° 82718 BLEU 17, r. Lobel, 94300 Vincennes

Docteur en lettres et arts, licencié en sociologie, licencié en cinéma, grande expérience pédagogique et socio-culturelle, enseignement secondaire et supérieur, recherche activités. Examinerait toutes propositions. Ecr. n° T 017.478 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme 27 ans niv. bac., low. certif. Cambridge, angl., italien, 3 a. exp. gde entrep. serv. ccial 2 a. import-export Sté japon. et 3 a. agce pub. édition, ch. pl. secrét. ou assis. Direct. bil. angl. avec responsab. et initiat. 6.000 × 13. Ecrire sous référ. n° T 017.530 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPERIEUR, gde exp. gestion indust. et cciale, spécialiste export, ch. poste Direction générale ou commerciale. Ecr. n° 4.036, P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Jeune femme, 25 ans, doctorat histoire - Italien - Anglais. Possibilité sténodactylo, cherche poste chargée d'études ou autre, si intéressant. Ecrire : BENOIST, 17, r. des Ursulines, 93200 SAINT-DENIS.

Hme, dyn., 36 a., anc. conseil pédagog., réalis. écrivain des méthodes d'anglais. Expér. indust. pétrole, télécom. Connais. édit. audiovisuelle, ch. poste/heures. Profess. d'Anglais. Téléphone 285-40-65.

J.F., ét. sup. psychologie, expér. profes. importante. Ch. travail mi-tps ou pl. tps sur Paris. Ec. n° T 017.483 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 ans, lic. d'enseignement DOCUMENTALISTE expér. Etudie toutes propositions pour AFRIQUE CENTRALE Ec. n° T 17.468 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., Africain, 27 a., titul. DESS Droit des sociétés, conn. angl., espagnol, cherche travail pour le Sénégal. Ecrire, référence n° 93.259 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 a., maîtrise droit privé, D.E.A. droit internat. privé et droit du commerce internation. Expériences diverses : admin., banque, restauration, édition. Cherche emploi lui permettant de mettre en valeur dynamisme et connaiss. jurid. Libre rap. Ecr. n° 93.223 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 a., maît. dr. privé, exp. 4 a. rédact. actes ccials, locat. secrét. jurid. chez adm. biens. Rech. poste Paris. Libre de ste. Statut cadre, avant. sociaux. Ecr. M. Georges, 201, avenue d'Argenteuil, 92 Bois-Colombes.

JEUNE ANGLAISE, parlant français et portugais cherche emploi mi-temps. Tél. 287-56-80.

CHEF COMPTABLE

E.S.C. - D.E.C.S.
14 ans solide expérience multinationale U S. et P.M.E., étudie toutes propositions. Ecrire sous n° 93.192 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TECHN. GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE

25 a., sérieux, bne présentat., libéré O.M., cherche emploi Paris ou région parisienne ou Midi-Toulousain. Ecr. n° 38.153, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Ch. importante sté en création ou à remonter qui ait besoin d'un homme de 42 ans passé de vendeur à

DIRECTEUR CCIAL

spécialiste vente directe porte-à-porte, coupons réponses, V.P.C. à créé, recruté, formé, animé, géré force de vente de 0 à 300 V.R.P. et cadres. Libre immédiat. Dernier salaire 200.000 F an. Ecr. à 4.804, PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 Paris qui transmettra.

J.F. 35 a., Secrétaire compta., rech. poste à mi-temps 2.200 F × 13. — Tél. : 651-19-72.

DIRECTEUR EXPLOITATION ET GESTION

50 a., animateur, hme de terrain Expér. de la vie des entrep., de la gest. analytique des aff. et des produits, l'organisat. et le dévelop. écon. de stés et pouv. assurer la gestion administrat., financière et comptable, ch. poste stable Paris ou province. Ecr. n° 1.822 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SUP. BANQUE

Fonction sec. général, connaissance approfondie
— Service étranger.
— Inspection.
— Service juridique, fiscal, formation.
rech. situation équivalente secteur bancaire ou entreprises. Ecr. n° 1.795 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens. 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR EXPORT 36 ans

Libre 18-1-1980
— Expér. agro-alimentaire ;
— Salaire 12.000 F × 13 ;
— M.-Orient, Afriq. Nord, Grèce.
Tél. : 943-35-78
PLAISANT, 2, rue Vlaminck, 91350 GRIGNY.

CONTREMAITRE

MÉCANICIEN

13 ans de maîtrise. ch. emploi étranger, préf. AFRIQUE DU NORD. Tél. (56) 92-05-63.

DIRECTION INFORMATIQUE

ET ORGANISATION
Ingénieur + IAE, 38 a., marié, 14 a. expér. Informatique et organisat., expér. direct. de gds projets informatiques centralisés et distribués. Expér. de gds projets organisation.

Ecr. n° 1.819 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

AGENT DE PROTECTION
assure protection, gardien. sécurité av. ou sans chien en court ou long contrat. Tél. 413-21-97

Exp. transit routier Europe Afrique Noire, ch. convoyage tous véhicules légers ou lourds, capacité organiser et dir. convoi Ecr. no T 017526 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F., 26 ans, maît. musique bne expér. audiovisuel et animation ds form. ch. ds secteur socio cult. et form., réf. 1er ord. Ecr. no T 017543 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Ingénieur conseil, son et lumière Anglais/Espagnol, 34 ans, rech. poste région parisienne. Ecrire M. GARDE, 5, square A.-Cachot, 75013 PARIS

Secrétaire de direction, 35 ans, intérêts variés, excel. référ., ch. poste 60.000/an. - 805-90-01

Homme, 36 ans, recherche poste commercial alliant gestion et organisation, Région parisienne. Tél. 881-88-57

Femme, 32 a., ch. empl. bur., écrit., chiffres, classem., not. dactylo à tps partiel ou complet, libre début janvier. Ecr. no 6147 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Libre rapidement jeune cadre 30 ans *dynamique*, 7 ans expérience dans entreprise tourisme pour la promotion des produits et la gestion des ventes recherche poste de responsable équivalent dans société en expansion région sud-ouest. Ecr. Havas 30.451, 33, cours du Chapeau-Rouge, 33000 Bordeaux.

J. F. 20 a., cél. sténodactylo, 3 ans expér. ch. pl. stable serv. commerc. travaux divers. Prét. 3.500 × 13. T. 379-08-27 ou écr. DAVID, 125, bd Charonne, 11e.

Etudiant 23 a., 3e an. Sc. éco., angl., esp., dactylo, ch. empl. tps pl. ou part. Paris, 068-55-95.

INGENIEUR D'ETUDES
49 ans, très bonnes références électricité générale, industrie bâtiment rech. poste en bureau d'étud. à Paris ou rég. paris. Ecrire sous le no 82.718 BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Jeune femme cherche emploi comme auxiliaire vétérinaire. Ecr. no 1.813 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 35. ESC BUSS. SCHOOL

CHEF DE GROUPE MARKETING - PUBLICITÉ

Exp. Stés internationales annonceurs agences. Cosmétique. Alimentaire. Hygiène. Equip. Foyer loisirs. Ecr. N° 1829 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

COMPTABLE

ser. réf. PME, connaiss. paye, déclaration sociale et fiscale ch. travx ou heures par mois. Tél. le matin : 280-34-4C.

مكبرا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

150, RUE SAINT-HONORE tout confort, 2 Pièces, renovées, 38 m2 : 380.000 F. - 550-34-00.

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe restauré Studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. 272-53-40 - 271-72-80

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
dans hôtel du XVIIIe siècle : appartement renové, 3 Pieces, 75 m2, poutres apparentes, colombages. Prix : 995.000 F. SERU : 327-52-20.

MARAIS, imm. 17e, 43 m2, tout confort, 1er étg., haut plafond 3,60 m., splendides poutres et parquets : 450.000 F. - 548-76-25.

SFPGI (Groupe Suez)
PLACE DES VOSGES
superbes apparts dans immeub. classe, du 3 au 6 pièces, grand confort, parking en sous-sol. Téléphone 271-72-80 - 272-53-40.

ILE DE LA CITÉ
Duplex 7 P., tt confort, 220 m2. MICHEL & REYL - 265-90-05

5e arrdt.

SFPGI (Groupe Suez)
dans très belle restauration : du studio au 6 pieces Téléphone : 271-72-80.

PES NOTRE-DAME
PONT DE L'ARCHEVÊCHÉ
CARACTERE - Calme - Intimité
Poutres - Colombages
Très belle cheminée dans grand living + **MEZZANINE** sur TERRASSE
3 CHBRES - Cuisine équipée 2 bains - 2 w.-c. — 563-28-15.

5e Affaire unique
VOLUME AMENAGE
en maison particulière avec cour anglaise privative, 340 m2 divisibles Serge KAYSER - 329-60-60

ENTRE PANTHEON ET CONTRESCARPE
9, RUE DE L'ESTRAPADE
Hôtel particulier classé STUDIO, 2 P., 3 P. en duplex. Livraison avril 1980 Sur place jeudi-vendredi, 14 h30 à 17 h. - BEGI : 267-48-01.

6e arrdt.

Luxembourg-Mézières - Original **SOLEIL** 5 P. 80 m2 354-95-10

8e arrdt.

Bel imm. avec ascens., 55 m2, tout confort. Prix : 450.000 F. Téléphone : 832-09-99.

10e arrdt.

PARTICULIER VEND
12, rue de Lancry, Mo République, immeuble P. de T., côté cour, calme, 1er étage : 2 Pieces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave, remis à neuf. Pour renseignements, téléphoner : 781-16-18.

GARE DU NORD
APPARTEMENTS OCCUPES
4 P., 1er ét., asc. : 200.000 F.
3 P., 3e ét., asc. : 165.000 F.
3 PCES en 3e étage : 160.000 F.
Renseignements : 281-27-59

11e arrdt.

LEDRU-ROLLIN
belle surface 84 m2 à aménager, autre 55 m2, possibilité duplex, immeuble rénové. Tél. 272-40-19.

NATION Parc des Vignoles
Espaces verts, immeuble 1970 BEAU 4 P., 91 m2, cuisine équipée - 600.000 F.
GROUPE SEFIMA
144, bd Haussmann - 622-35-05

Mo VOLTAIRE sur BOUL.
4 P. 110 M2. Imm. bourgeois pierre de taille, 2e étage Prix : 700.000 F. T. : 805-19-64.

12e arrdt.

NATION - BEL-AIR
3 pièces, 65 m2, parfait état, pierre de taille, 1er étage, 680.000 F. - 727-84-24.

DAUMESNIL
CHARMANTS PETITS 3 P. à aménager **+ 2 GRENIERS**
Prix intéressant. - 272-40-19.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS
(pied) Récent gd 4 pces, cuis. équipée, gd balcon, 2 sanitaires, box. 960.000 F. Tél. 734-36-17.

15e arrdt.

153-155, R. DE LOURMEL
Encore un très beau 3-4 pièces avec loggia, livrable immédiatement, cuisine équipée, double exposition, entrée et salle de bains éclairées.
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 19 h. Téléphone : 557-43-98

Convention, 1er étg., bon imm., bon plan, liv. dble + 3 chbres, 780.000 F. RARE. Tél. 320-99-80.

Rue ABBE-GROULT
2 P. Cuis., bains, w.-c., 30 m2 à neuf, s/rue. - 544-51-93.

16e arrdt.

AUTEUIL, immeuble classé : 240 m2, vaste séjour avec une grande hauteur sous plafond, 4 chambres, 4 bains, décoration, studio service. GARBI : 567-22-88.

JASMIN, 175 m2, bel immeuble, séjour double, salle à manger, 3 chambres, 3 bains. GARBI, Téléphone : 567-22-88.

PARIS XVIe
R. de Longchamp, ancien, étage élev., triple récept. + S. à M. (chem., boiser.), 5 ch. + 4 S. de B., 350 m2 habit. + 2 chb. et appt (2 P.) de serv., garage. Après 19 heures : 926-21-45.

AV. VERSAILLES (près)
3e étage, tapis escalier, beau 2 pièces, cuisine, bains, w.-c., chauff. central. Petits travaux à prévoir. - 325-75-42.

PARIS XVIe
R. P.-1er-de-Serbie, except. dern. étg., vue s/Paris, 400 m2 habit. + 140 m2 solar. + 100 m2 balc., séj. 80 m2 + 6 chb. + 5 S. de B., atten. 4 ch. + 2 S. de B. possib. divis. ou profess. libér. Après 19 heures : 926-21-45.

RECENT, très BEAU 5 PCES, *vue dégagée* SUR SEINE. Prix 1.600.000 F. Téléphone 548-76-25.

MUETTE 6 pièces, 200 m2, grand confort. MICHEL & REYL - 265-90-05

18e arrdt.

RUE ORDENER, 3 Pièces, entrée, cuisine, S. d'eau, balcon, parf. état, 230.000 F. 327-52-44.

Il existe à
MONTMARTRE
des appartements
EXTRAORDINAIRES
dans une demeure XVIIIe siècle au milieu d'un PARC EXCEPTIONNEL
Visites sur rendez-vous : 500-30-31.

19e arrdt.

Bon 19e - Récent, superbe
5 P. 2 bains, park. 580.000 F. Urgent - 766-49-94

Mo BELLEVILLE
Imm. de CARACTERE, rénové. 5 P. Tt cft. Soleil. Calme. 2e ét. Prix 515.000 F. — 526-33-11.

78 - Yvelines

BOIS-D'ARCY, beau 3/4 Pièces, dans petite résid. compren. : séj. dble. cuis., 2 chbres, w.-c., S. de B., balcon, cave, garage. A SAISIR. PRIX : 245.000 F. I N : 045-29-09.

LOUVECIENNES - près gare, résidentiel, très bel appartem. 170 m2, jard. privatif et loggia. 950.000 F. Téléphone : 727-36-62.

VERSAILLES, 3 min. gare, appt 78 m2, 3 P. + terras. est-ouest, parf. état. 339.000 F. - 958-14-68.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY
BEL IMM. P. DE TAILLE STANDING - 5e ET. - ASC.
BEAU 6 PIÈCES
CH. SERV. - CONFT - SOLEIL
PRIX 1.280.000 F
A RENOVER
Jeudi, vendredi, sam., 12 à 17 h. **166** AV. GAL-DE-GAULLE ou TEL. : 526-51-33.

COURBEVOIE près GARE
Propriét. vend ds imm. rénové 3 pièces, salle de bains, cuis., 65 m2, 5e étage, ascens., Soleil. 320.000 F + box, facil. 25.000 F. T. av. 10 h, apr. 18 h : 504-02-52

RUEIL SEJOUR + 3 CHBRES RECENT 80 m2 + BALC. 7 m2, garage, 2 parkings. 460.000 F. AGCE MALMAISON 749-00-30.

BOULOGNE RÉSIDENTIEL
Triple récept. 2 chbres, salon + TERRASSE CARACTERE Livrab. 2e trimestre 80. 683-68-08

94 Val-de-Marne

KREMLIN, récent, grand confort, 3 Pièces, 60 m2, balcons, soleil, parfait, 310.000. 535-56-92.

ST-MANDE RUE DE L'EPINETTE
Ds bel immeuble en rénovation Beaux 3 p. refaits neufs, 59 m2. H. LE CLAIR - 562-71-94

MAISONS-ALFORT
proximité Métro
Part. vend 2 pièces, cuis., salle d'eau, cave, appart. ensoleillé. Prix 125.000 F. - Tél. 875-07-70.

Face bois **VINCENNES**
Fontenay-sous-Bois - 200 m RER Immeuble très grand standing. 5/6 P. 140 m2 environ, 2 bains. Gd balc. terrasse, tél., garage. Calme - Soleil. — 766-87-74.

R.E.R. SAINT-MAUR CRETEIL Imm. récent. stdg, beau 2 P., cuis., bains, vue dégag., park. 260.000 F. Téléphone : 359-42-20.

95 - Val-d'Oise

PARMAIN, Isle-Adam, magnif. mais. bourg., 12 P. + dépend., s/parc 6.000 m2. Prix justifié. Téléphone : 747-54-29, matin.

Province

HAUTE-SAVOIE
LE PRAZ-DE-LYS (1.500 m.)
station été-hiver, près des GETS, studios et appartements à partir de 80.000 F avec 16.000 F comptant + crédit. Location par société spécialisée. ERIGE-VENTE - B. P. 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLAD. T. (50) 38-52-89.

MEGEVE EMPLACEMENT RARE
PRES CENTRE (Eglise 200 m)

GRIMAUD (Var)
Cœur du village
Maison 360 m2 + jard. 600 m2. Possib. division. - 267-37-37.

LES HAUTS DE DEAUVILLE
Dans un parc de 55 ha jouxtant le golf
DUPLEX de 170 m2
avec vue sur mer
Grand living, cheminée double, poutres apparentes, 3 chambres, 2 salles de bains. Etat excellent. Tél. 754-58-04

Dégagé - Vue - Soleil - Calme Résidence presque terminée Studios - 2 P. Balcons Terrasses Chauff. et eau chaude collectifs Vente directe constructeur Pour visite et dossier tél. (50) 21-39-63 et (93) 30-98-74

85-Noirmoutier, Part. vd dans pet. imm. rez-de-ch appartem., gd séj.-kitch., 2 chbres, S. de B., débarras, jard. privé clos 400 m2, à 200 m. plage. Prix : 220.000 F. Tél. : (40) 76-04-49.

Prop. vd compt., 10, bd de la Mer, 66700 Argelès-S/Mer, dans pet. imm. neuf de 12 appts : 2 Pces, entièr. équipé, av. jard. priv. 20 m2, indépend. totale, accès direct mer, expos. N.-E. Prix : 180.000 FRANCS.

CANNES - CROISETTE
Part., 120 m2 + terras. + chb. serv., wc, douche, gar. fermé. LEGENDRE, 14 bis, rue de l'Abreuvage, 06 Le Cannet. Tél. : (93) 45-89-06, heures repas ou matin de 8 à 9 heures.

appartem. achat

Surs acquéreur appartem. F 5, confort, préférence 14e arrdt. Règlement comptant. Ecrire à : Havas, Angers 49000, no 737.

RECH. appts 2 à 4 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, av. ou ss travx, paiem. compt. chez notaire. 873-23-55, toute la journée, même le soir.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire : Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e, 15e, 16e 17e, et Neuilly. — Téléphone : 261-39-78, Mme Laullier, et 900-84-25, le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

APPARTEMENT 4-5 PIECES
7e - 8e - 9e - 16e - 15e
Mme BEDOUET, 32, avenue de La Bourdonnais - PARIS 7e.

URGENT - RECHERCHE
5-7 P., tt cft, 8e - 16e - 17e - Rive gauche - Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

appartements occupés

TOLBIAC, immeuble P. de T., ascens.-desc., 2 Pces, cuis., wc, possib. S. de B. Prix 107.000 F, crédit 80 %. Occupé par dame âgée. Voir propriétaire, jeudi, de 14 h 30 à 16 h. 30, 145, RUE TOLBIAC (XIIIe).

constructions neuves

INVESTISSEZ
PARIS 5e, près PANTHEON PETIT PROGRAMME NEUF A partir de 11.000 F le m2 STUDIOS - 2-3 PIECES
707-20-29 65, rue Lhomond
13 à 19 h (sauf samedi)

locations non meublées Offre

Paris

3 P. PRES MOUFFETARD Part. - Imm. neuf Tél. Park. 3.350 F net. Jeudi 13/17 h. 6 bis, rue de Valence.

15e « LE GRAND PAVOIS » Imm. tt cft. Beau 5 pièces, 110 m2 + 50 m2 balcon-loggia, 11e étage, part. état, tél., cave, parking. SEICAP - 266-52-28.

PRÈS BD SAINT-GERMAIN
Bel appart. 4e étage avec asc., entrée, S. à M., grand salon, 5 chbres, 2 S. de B., 1 s. d'eau, cuis. équipée, dégagements, wc, parf. état. Prix 7.450 F mens. Lib. d'occupat. à part. 1er févr. Tél. : 261-04-52, de 9 à 12 h.

Région parisienne

Parc MAISONS-LAFFITTE très confort. maison moderne, 3 niveaux, 300 m2, séj. salle à manger, cuis. et dép., 4 chbres 2 salles de bains, 1 salle d'eau, tél., jard. en bordure petit bois. Tél. matin, SEGECO. 522-69-92

locations non meublées Demande

Paris

RECHERCHE
APPARTEMENT 100 M2 120 M2
BAIL COMMERCIAL dans PARIS - M. GOUET, 37, r. Vauvenargues, Paris 18e.

Région parisienne

Rech. APP. 2 Pces, tt confl, 1.600 max. avec charges comprises, Régions Maisons-Laffitte, Chatou, Rueil-Malmaison ou environs. Tél. tte la journée : 071-57-87

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL
rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 Pces et plus. - 285-11-08

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02

immeubles

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides - 563-83-33

ACHETE imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine

bureaux

Métro Rome, 15 burx 350 m2 à louer Clarté, calme, ch. central, 2 ascenseurs. ROC. 874-89-81.

Propriétaire loue directement
89, rue de la Faisanderie
dans un jardin de 1.600 m2
2.100 m2 de bureaux très clairs
Très bon état - 35 parkings Tél. : 723-61-25 poste 21 ou écrire : FELIX POTIN, 1, rue de Boccador, PARIS (8e).

GEORGE-V
pptaire loue 1 bureau ds imm. bon standing. - 723-55-18

CHAMPS-ELYSEES
à louer directement bureaux refaits neufs - 563-17-27

VOTRE SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
[illegible]
ASPAC - [illegible]

Propriétaire loue à bail 3-6-9
BASTILLE 1.600 m2 Impeccables
Climatisés. Libres. - 563-83-33.

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches Domiciliation v/siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone Télex Secrétariat ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. Tél. : 272-67-30.

11 km OUEST PARIS
300 m2 BUREAUX
tout confort, téléph. Parkings. VIMO - 951-32-70.

fonds de commerce

SAINT-CLOUD, cause retraite, vends direct. hôtel tourisme 1 étoile NN, 8 numéros, bon rapport. Tél. : 602-90-18.

A VDRE cause santé, magnif. papeterie-cadeaux, meubles-machines, 18 M vitrines, centre-ville Ouest. 250.000 habitants. C. A. 2.500.000 F Hors taxes. Ecr. no 7.271 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09.

FAUBOURG-SAINT-HONORE
Une adresse. Bon emplacement pr cadeaux, antiquités, timbres, livres, bijoux, armes, monnaies. Stand à céder. 742-51-12.

Plein centre Nice cause santé cède petite entreprise prêt-à-porter luxe locaux équipés 100 m2, bonne et saine clientèle France et export. Représentants dynamiques. Conviendrait à professionnels. Prix sacrifié. Ecrire HAVAS 06011 Nice cedex ref. 0965

PARIS EST
Librairie spécialisée enfants, 2 gdes pièces, cuis., s. d'eau, C.A. 360.000 F avec 150.000 F comptant

PROCHE BANLIEUE SUD
Librairie - Papeterie - Journaux en S.A., résidentiel C.A. 2.000.000 F à développer Prix 900.000 F.

TRANSADIX 225-63-59 256-10-10

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 p. + cave + grenier + w.-c.
Tél. : 430-19-00
Bail nf - Loyer min. 1.800 F m.

locaux commerciaux

Luxueux magasin, 40 m2 JARDINS DU PALAIS ROYAL cession 120.000 F, 3.800 F mens. Tél. : 297-53-13

Maison Suisse de premier ordre cherche local de magasin à Paris *d'au moins 100 m2* dans situation commerciale de première classe. Achat ou location. Paiement comptant. Offres sous chiffre 44-61-356 PUBLICITAS, Case postale CH-8021 ZURICH.

usines

RECH. USINES 1.000 à 5.000 m2 Toute ppté ou location max. en rez-de-ch. - T. 563-96-50.

locaux indust.

RUEIL IMM. AUTONOME 12 BUREAUX
200 m2 + locaux, réception et *archives* 160 m2. - Bail 9 ans. 9.000 F/mois. AG. MALMAISON 749-00-39.

pavillons

Fontenay-le-Fleury, direct montparnasse, coquette construction sur 450 m2, comprenant séjour double, cuisine, 3 chambres, wc, rangements, sous-sol complet, calme assuré. Prix : 505.000 F. I N : 045-29-09.

LE VAL-D'ALBIAN, beau pavil. 1972, 4 P., s.-sol total, jardin, calme, soleil, vue : 440.000 F + 35.000 F de C.F. EXCLUSIV. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

ANTONY, central, Pav. récent, 10 Pces, gar., jard., conviendr. profess. libér. Prix 1.200.000 F. *PESCHARD : 666-00-27.*

MAISON A VENDRE
Haut-Saint-Prix (95), site protégé, près forêt, proximité écoles 164 m2, S. à M.-Salon, cuis., bureau, terras., 1er étg., S. de B., wc, 3 chbres, gren., cave, garage 2 voitures, cour, atelier. chauffage central charbon, 319.000 F. T. 416-38-81 ap. 17 h.

GARCHES, résidentiel, séjour, 3 chbres, tt cft, garage, jardin. Prix : 682.000 F. Tél. 534-57-40.

Médecin spécialiste, marié, cherche à louer pavillon
4 Pièces ou plus grand, jardin, proximité R.E.R. Joinville, Nogent, Saint-Maur. Ecr. no 6.133, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

SARTROUVILLE 8' gare, dans tr. bon quart. Pav. neuf 5 p. s/ss-sol tot., séj. 33 m2, chff. cal gaz, 740.000 F. T. 913-20-14.

villas

BOIS-D'ARCY, proximité forêt, *solide construct., parfait état,* comprenant : sous-sol, entrée, séj. dble, « cheminée », cuisine, 4 chbres, S de B., cabinet de toil., sur 420 m2 clos. A SAISIR. Prix 540.000 F. I N : 045-29-09.

Jouy-en-Josas, 5 min. gare, très belle MAIS. BOURG., 250 m2 habit., 10 Pces, récept. 60 m2, 7 chb., s.-sol tot., garage, jard. Prix : 885.000 F. Tél. 950-14-60.

Versailles, GLATIGNY, gd atelier d'artiste + anc. écuries, + 6 P., 280 m2 habit. s/2 nivx, jard. 400 m2, idéal prof. MATIN 527-57-26 ou 747-54-29.

VERGER DE LA RAMCHERE
splendide VILLA, récept. 60 m2, chem., 6 chb., 4 S. de B., 3 wc, sur 2.500 m2 jard., 1.470.000 F. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

FACE MARNE
St-MAUR - VILLA DE CARACT. Grand séjour 72 m2, cheminée, poutres apparentes, 3 chambres. Très belle décoration. S/750 m2 jard. - Px 1.130.000 F E. BEL AIR - 340-72-06.

SAINT-GERMAIN - Centre
appt/villa, 170 m2. Situation unique. Séj. /jard. hiver 59 m2, s. à manger, 3 chbres, 2 bains, jard. boisé 480 m2. Très calme. RHODES, Le Vésinet. 071-33-84

maisons de campagne

Var 20 minutes mer Draguignan BASTIDE PROVENÇALE en pierre, en bordure d'un hameau, dans un cadre de verdure, 3 km. du centre, gde bastide du 18e s., pierres apparent., toiture en tuiles rondes, jardin atten. de 400 m2, très gde poss. d'aménag., idéal pour retraite ou résid. princip., eau, électr., tél. Prix 250.000 F av. 50.000 F compt., 200.000 F sur 20 ans, apr accept. du doss. de crédit. CATRY, Tél. : 16 (94) 70-63-38.

propriétés

78-MONTFORT-L'AMAURY
Forêt de Rambouillet, très belle propriété 3,5 hectares boisés, tennis, écuries, gardiens. 3.000.000 F. Immobilière Victor-Hugo : 848-54-55.

SABLONNIERES (77)
Près La Ferté-sous-Jouarre, vends belle propriété 5 P. cft. Parc paysagé de 3.300 m2. Prix 350.000 F. Crédit 80 % possible. TEL. : 936-12-51.

LES ANDELYS
Dans résidence au milieu des bois av. piscine, tennis, jolie PPTE s/ss-sol, cuis., liv. 40 m2, 3 chbres, s. de bns, dches, gar., jard., cft, jolie vue. 440.000 F. Me Lucas-Loclin, notaire, 27.700 LES ANDELYS. T. (32) 54-22-47.

PRES CHANTILLY
à vendre
IMPORTANTE MAISON
Luxueusement installée avec jardin de 2.500 m2 et dépendances. Possibilités pour usage mixte professionnelle-habitation. Ecrire sous no 676. Agence HAVAS STRASBOURG.

fermettes

FERMETTE 60 KM. PARIS A. EST, sur coteau, vue, 220 m2 couverts en 3 appartements dont un tout confort, terrain, verger 1.400 m2. Prix : 320.000 francs. Téléphone : 585-41-20.

viagers

+ de revenus — d'impôts mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète, indexation. Etude LODEL 35, bd Voltaire. - 355-61-58

LAMARCK-CAULAINCOURT
Beau 2 p., 75.000 cpt + 650 F occ. Homme 68 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie. - 266-19-00

hôtels-partic.

EXCEPTIONNEL - VIIe -SUR
VERDURE Très belle construct. gd standing 1.100 m2 hors œuvre, rez-chauss. + 3 ét. s/700 m2 terrain. Px élevé just. Ecr. Service no 2 Boîte postale M. du MAZET 186 - 75062 Paris Cedex 02 (qui transmettra).

16e HOTEL PART. - TR. CALME
FOCH - V.-HUGO
8/9 P. + service + PATIO ETAT NEUF - ASCENS. Prix élevé justifié. NEVEU et Cie - 742-96-96

manoirs

Avons acquéreur comptant Manoir avec ferme en Dordogne. Faire offre à Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS.

SYMPATHIQUE DEMEURE SOLOGNOTE
18 Pces, cft. Maison gardien. Communs. Gd ETANG au milieu magnifique PARC boisé de 25 ha. LIBRE VENTE. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92

domaines

LOIRE-ATLANTIQUE
Bord de mer.
Domaine à 40 km de Nantes, 3 hectares, site classé, bâtiment ancien restauré. 1.250.000 F. Immobilière Victor-Hugo : 848-54-55.

terrains

CLAYES-SOUILLY (77)
15 km PARIS, terrains industr. 2.500 et 5.250 m2. Prix : 100 F le M2. 936-12-51.

Part. vd nombreuses parcelles constructibles et inconstructibles bord ou proximité mer. Finistère-Sud. Tél. : 95-20-10.

FEUCHEROLLES
Domaine de la « POMMERAIE » 25 km OUEST - Il reste :
4 BEAUX TERRAINS
1.500 à 1.800 m2, gdes façades, ttes viabilités - Tennis, espaces verts, entièrement viabilisés. PRIX T.V.A. INCLUSE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

PARC MAISONS-LAFFITTE
beau 1.100 m2, fac. 40 m., 590 F le m2. Mercredi 11 h. à 17 h. 2, av. de Wagram. T. 962-31-39.

l'agenda du Monde

Demande de particuliers

Recherchons pour Paris et région parisienne possibilité d'hébergement temporaire bénévole pour JEUNES TOXICOMANES suivis par le Centre Médical MARMOTTAN. Pr ts renseign. complémentaires. Tél. 574-00-04 Françoise Doiret. serv. toxicom.

Animaux

Vends chiots SHIH-TZU, mâles, 4 mois LOF tatoués, vaccinés. Tél. : (16-94) 65-08-20.

Artisans

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84/893-30-02.

ENTREPRISE GENERALE
exécute rapidement ts travaux Peinture et Décoration. Devis gratuit. Téléphone : 885-14-38.

POUR VOS TRAVAUX
Maçonnerie - Carrelage
Chauffage - Plomberie
Electricité - Menuiserie.
TEL. : 878-00-75.

ALLO !
EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
Spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
1re mensualité à la commande. Remise 10 % jusqu'au 31-1-1980. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Documentation gratuite. Magnifique surprise.

Institut de beauté

Institut Cardinet « massage » reçoit de 12 h. à 19 h. Prendre rend-vs le matin. T. 766-40-66.

Bijoux

ACHAT-VENTE bijoux or brillants + or cassé, 136, rue Legendre, Mo Brochant, 17e.

PAIE CHER ET COMPTANT tous bijoux, or, diamants, déchets d'or - BIG-SHOP 50, rue du Four, Paris-6e. TEL. : 548-26-02.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.

Cours

APPR. A JOUER AU BRIDGE (LEARN BRIDGE) : COURS DONNES A VOTRE DOMICILE EN FRANÇ. OU EN ANGLAIS. Ecr. REG.-PRESSE no 93.227 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LANGUES IFLV (organ. privé) 46, bd St-Michel 75006, 326-08-70. Démonstr. gratuites : les mardis à 19 h. 30; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe, français.

Ecole secondaire CHATOU 5' du R.E.R. organise les mercredis, rattrapage MATHS PHYSIQUE, ts niveaux séances intens. de 2 à 4 pers. Téléph. : 952-57-39 et 361-47-55.

Cours particuliers tous niveaux diplômés grandes écoles IEPC TEL. : 224-17-95/97.

COURS D'ANGLAIS tous niveaux par profess. d'origine. 329-69-41.

Instruments de musique

Vends piano Pleyel 1/2 queue meuble ancien 6.000 F., visite banlieue Paris. - Tél. (40) 50-58-28.

Moquettes

GROS RABAIS
MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Pêche

CAP-VERT
DAKAR
PÊCHE SPORTIVE
AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

Perdu

Perdu 14e arrdt samedi 5 janv. genre caniche noir « BAMBI ». TEL. : 525-59-40.

Solde

NOE FOURRURE
1, rue d'HAUTEFEUILLE 75010 PARIS. TEL. : 824-76-53.

Sculpture

SCULPTEUR PROPOSE VOTRE BUSTE : M. KARAM, 7, rue Péguy.

Troisième âge

PAU Quartier résidentiel - Très jolie maison de retraite privée, prendrait pensionnaires pour LONGS SEJOURS. Ecrire Mme ANTONIN, 1, rue Dévéria, 64000 Pau.

Vacances Tourisme Loisirs

Particul. loue 2 pièces, 5 pers. AVORIAZ, tt cft, 1er au 8-3-80. Téléph. : 720-71-89 poste 6043 ou : 886-85-89 après 19 heures.

Avez-vous déjà pensé à emmener votre famille en vac. ds quelq. pays exotique sans avoir à payer de note d'hôtel ou de frais de loc. ? Et à la possibilité de confier votre maison ou appartem. à une famille où vous iriez en échange occuper la maison ? Tt cela est possible grâce à l'Associat. d'échanges pour les Vacances. Pour les renseignements supplémentaires veuillez contacter par téléph. : 742-53-95 Paris ou écrivez à Infotour, 9, r. Hanovre, Paris-2e.

A louer tte période de l'année ds pet. station neuve près des Arcs, appt 6-7 pers. Téléph. av. 12 h. et après 18 h. : 567-84-10.

Ski PRA-LOU loue studio pr 4 pers., vac. scol., 10-17 fév., 1.800 F. Téléph. : (91) 53-21-33.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

INFORMATIONS «SERVICES»

ANIMAUX

CHIENS DE VILLE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, au cours desquelles il est de plus en plus courant de recevoir un jeune animal en cadeau, l'Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie (AFIRAC) (1) réédite un fascicule de conseils pour « débutants » intitulé « Votre animal familier ».

Les animaux ont envahi nos cités. Un foyer français sur deux entretient à domicile un chien, un chat ou un oiseau. Le parc animalier national atteint six millions de chats, huit millions de chiens et six millions et demi d'oiseaux, sans compter quelques milliers de bêtes exotiques allant du singe au serpent (mais oui). Ces chiffres placent la France au second rang mondial derrière les Etats-Unis pour le nombre des animaux de compagnie. La plupart vivent en ville. C'est ce phénomène que les spécialistes ont baptisé l'« urbanimalisation ». Le plus étonnant c'est que les difficiles conditions de la vie en appartement ne découragent pas les citadins : un million et demi de toutous vivent dans des immeubles sans jardin. Conséquence : les rues sont leurs terrains de jeu, les trottoirs et les squares leur w.-c. en plein air.

L'urbanimalisation et ses traces odorantes exaspèrent les piétons, les mères de famille, tous ceux enfin — la majorité des Français tout de même — qui ne possèdent pas de chiens. Elle inquiète aussi les préposés des P.T.T. et les agents de l'E.D.F., qui se font mordre de plus en plus fréquemment. A telle enseigne que les P.T.T. ont entrepris en 1979 une campagne d'information de leur personnel sur « la psychologie canine ».

Les municipalités, en tout cas, ont dû prendre des mesures. Paris a créé une commission extra-municipale étudiant l'insertion de l'animal dans la cité. A Rennes, les pelouses accessibles aux enfants sont interdites aux chiens. Ceux-ci ne sont que tolérés dans les squares et doivent être tenus en laisse. Une ZUP de Toulouse a préféré enfermer les gosses dans un enclos et laisser gambader les chiens sur les pelouses alentour.

Pour la propreté, Nice a pris les devants. La ville de Jacques Médecin a été la première à disposer dans ses artères des édicules pour chiens, des « vespechiens ». Plusieurs villes françaises l'ont imité. A Paris même, des flèches peintes sur certains trottoirs indiquent la direction du caniveau, invitant les maîtres à tirer sur la laisse de leur compagnon « en cas de besoin ». A Marseille, les « vespechiens » sont de vastes bacs circulaires remplis de gravier et aspergés d'un produit odoriférant. Des camions-grues les enlèvent périodiquement pour nettoyage. Paris compte créer dans les nouveaux squares des enclos gazonnés réservés aux toutous.

Tatouages et cartes d'identité

Toutes ces précautions rendront-elles plus acceptable la présence en ville des animaux de nos voisins ? L'AFIRAC rappelle que la loi de protection de la nature oblige tout propriétaire à placer son compagnon dans des conditions « compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ».

Sous peine de sanction, il est interdit d'exercer des mauvais traitements sur un animal de compagnie et même de l'abandonner. Logiques avec eux-mêmes, les parlementaires qui ont voté la loi y ont fait clairement indiquer : « Les expériences biologiques, médicales et scientifiques doivent être limitées aux cas de stricte nécessité. »

Le petit vade mecum de l'AFIRAC propose concrètement à ceux qui ont reçu pour Noël un nouveau compagnon une sorte de contrat de cohabitation en cinq points. Le maître doit se sentir complètement responsable de son animal. Tout acheteur d'un chat ou d'un chien doit être largement informé de ce qui l'attend. Il faut faire respecter aux chiens un code de la rue. Le bon usage des bêtes familières devrait s'apprendre dès le plus jeune âge. Tout chien et chat devrait être tatoué. Cette carte d'identité empêcherait au moins les lâches abandons des départs en vacances d'été. L'urbanimalisation c'est bien, mais l'urbanité avec les animaux c'est encore mieux.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) AFIRAC, 13, r. du Cherche-Midi, 75006 Paris, tél. 544-70-10.

VIE QUOTIDIENNE

Le réglage des appareils de chauffage au gaz

Les installations de gaz alimentées soit à partir des réseaux de distribution publique, soit par des gaz liquéfiés en bouteilles ou réservoirs, leurs accessoires ainsi que les appareils d'utilisation demandent à être entretenus régulièrement et employés rationnellement afin d'éviter des accidents dont les conséquences pourraient être graves. Certaines précautions essentielles doivent être prises :

1) *Danger d'asphyxie.* — Distribution du gaz : faire vérifier par un professionnel qualifié l'état des canalisations rigides ou souples, leur bonne étanchéité, leur solide fixation. Rechercher les canalisations inutiles ou abandonnées et les faire supprimer après obturation des branchements. Remplacer les tuyaux et joints en caoutchouc ou en plastique lorsqu'ils ont vieilli. Contrôler le bon état de l'étanchéité des robinets.

Après utilisation, procéder à leur fermeture en commençant par celle des appareils : pour les gaz liquéfiés, fermer le robinet de la bouteille de gaz ; pour le gaz de ville, en dehors des périodes normales de fonctionnement et durant les absences prolongées, fermer le robinet du compteur.

Evacuation des gaz brûlés : établir et maintenir dégagés les conduits de ventilation réglementaires aussi bien en partie basse qu'en partie haute. Faire ramoner au moins une fois par an les conduits d'évacuation, s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués par des poussières, débris ou plâtras, et en vérifier fréquemment le tirage correct. Ne pas demander un service continu aux appareils conçus pour un usage intermittent (petits chauffe-eau, appareils de chauffage mobiles). Ventiler les locaux pendant et après usage des appareils.

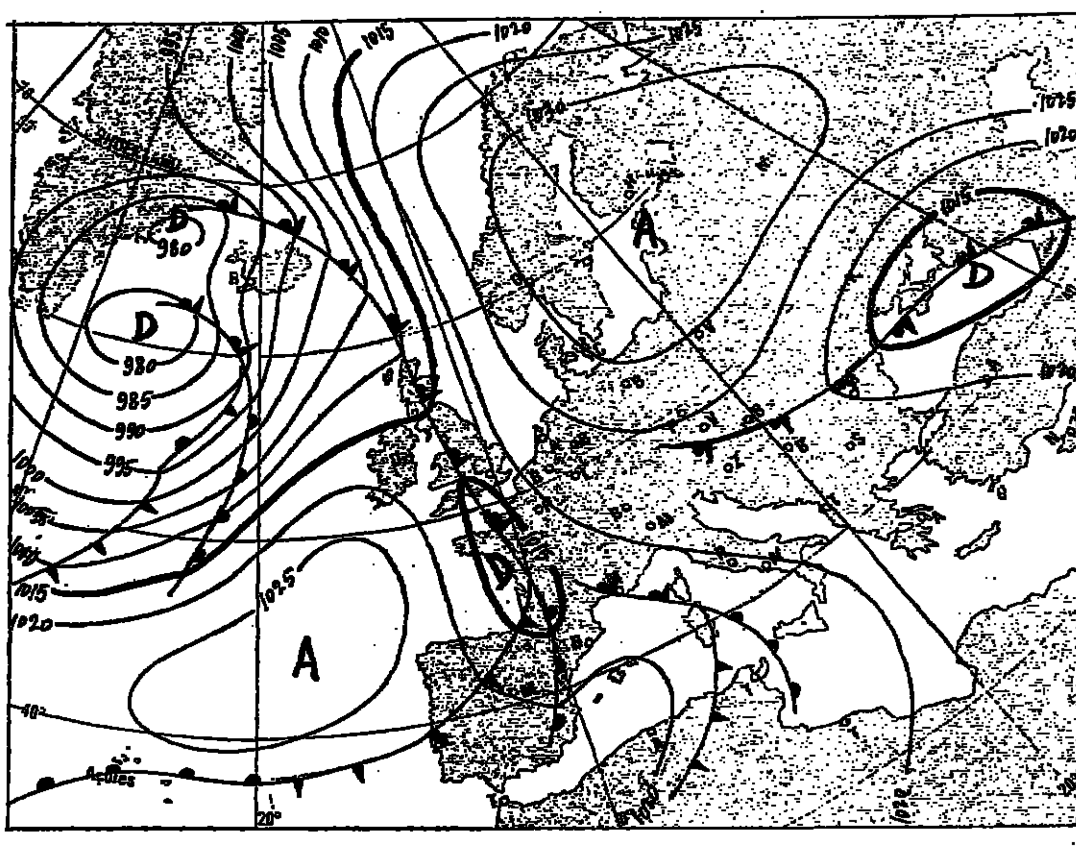
2) *Danger d'explosion ou d'incendie :* les précautions contre l'asphyxie indiquées ci-dessus assureront presque toujours la protection contre les explosions ou l'incendie. Se rappeler que les gaz liquides en bouteilles sont plus lourds que l'air.

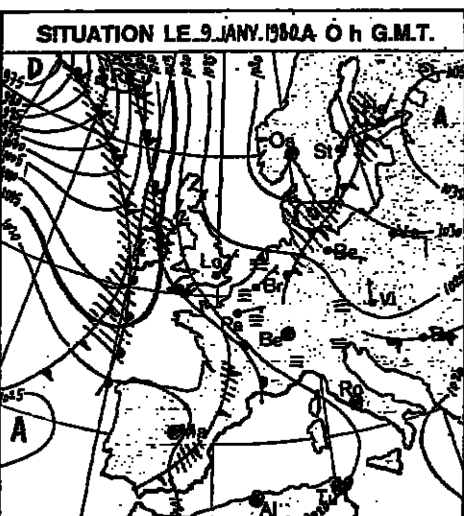
Lorsqu'une odeur de gaz est perceptible, il faut éviter toute flamme ou étincelle (interrupteurs électriques, sonneries, réfrigérateurs) avant d'avoir ventilé complètement le local et supprimé toute fuite.

La recherche des fuites peut être faite avec un liquide moussant.

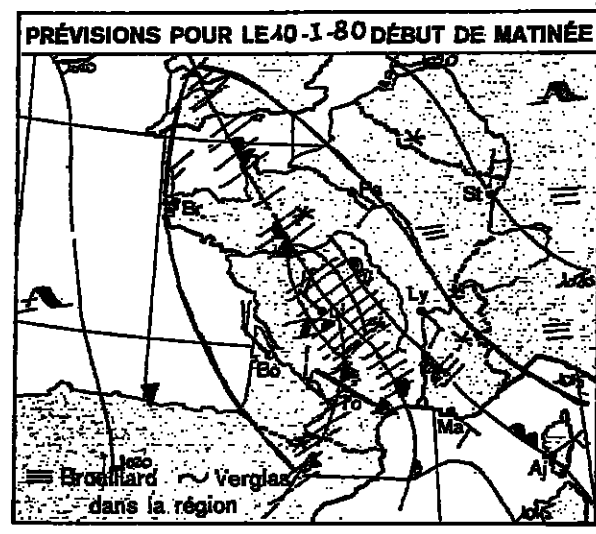
MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 10 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)





SITUATION LE 9 JANV. 1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-I-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 janvier à 0 heure et le jeudi 10 janvier à 24 heures :

La nouvelle perturbation venue de l'Atlantique, qui s'approchait mercredi matin des côtes ouest de l'Europe, évoluera comme la précédente ; sa partie septentrionale sera freinée dans sa progression vers l'est par les hautes pressions scandinaves, tandis que sa partie méridionale continuera à progresser vers le golfe de Gascogne puis la Méditerranée. Une hausse du champ de pression se manifestera alors au niveau des îles Britanniques.

Jeudi matin, cette perturbation donnera un temps couvert du Cotentin et de l'ouest du Bassin parisien au Massif Central et au golfe du Lion, avec des pluies qui seront précédées de neige ou de formations de verglas sur les hauteurs. Dans la journée, la partie nord de cette zone s'atténuera et prendra un caractère brumeux, tandis que des pluies (neige en montagne) persisteront du Massif Central au pourtour méditerranéen.

A l'est de la perturbation, le temps sera encore un peu froid et souvent brumeux (brouillards givrants). Plus à l'ouest, le temps sera relativement doux et nuageux avec des éclaircies.

Les vents, très variables en direction selon les régions, deviendront temporairement assez forts sur les côtes atlantiques, puis sur celles de Méditerranée.

Mercredi 9 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

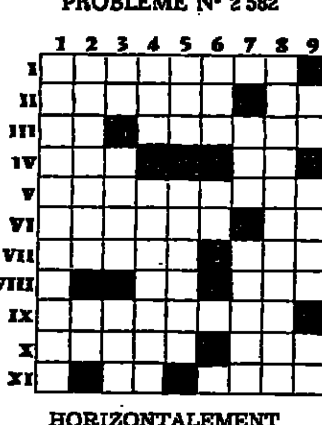
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 10 et 6 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 2 et 1 ; Cherbourg, 3 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et 3 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 6 et 0 ; Lille, 4 et 2 ; Lyon, 2 et 0 ; Marseille, 9 et 6 ; Nancy, 5 et 0 ; Nantes, 6 et 3 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 3 et 0 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 11 et 6 ; Rennes, 5 et 2 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 2 et 1 ; Toulouse, 10 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 2 degrés ; Amsterdam, 2 et —1 ; Athènes, 15 et 4 ; Berlin, —4 et —5 ; Bonn, 4 et —4 ; Bruxelles, 3 et 2 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 3 et —1 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 5 et 0 ; Madrid, 7 et 0 ; Moscou, —13 et —22 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 14 et 5 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, —1 et —1.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 582



HORIZONTALEMENT

I. Peut atteindre celui qui a beaucoup vécu. — II. Peuvent faire un joli rideau ; Mot d'enfant. — III. Bruit ; Qui a donc doublé de valeur. — IV. Tient à l'œil ; Deux points. — V. Sur lequel on ne peut rien bâtir. — VI. Doit frapper pour mieux convaincre ; N'est jamais rapide. — VII. Difficiles à saisir ; On y trouve des anémones. — VIII. Préposition ; N'est pas rendue volontiers. — IX. Pour la vider, il faut souvent plusieurs coups. — X. Peut permettre d'avoir quelqu'un ; Sa vallée attire les touristes. — XI. Affirmation étrangère ; Bouture.

VERTICALEMENT

1. Très piquant. — 2. Qui a donc été touché ; Vieilles habitudes. — 3. Abréviation pour attirer l'attention ; Nom de pays ; D'un auxiliaire. — 4. Se rendra ; Devenu beaucoup plus dur. — 5. Circule en Bulgarie ; Qui ne forme donc qu'un petit volume. — 6. On y trouve des sanctuaires ; Source de bruits. — 7. Fait la belote avec sa dame ; Qui peut donc rouler. — 8. Peut être évoqué par une mauvaise tête. — 9. N'est jamais agité ; Département ; Sorti.

Solution du problème n° 2 581

Horizontalement

I. Prêteurs. — II. Lurette. — III. Ombra ; Tri. — IV. Meurtrier. — V. Buée ; Acné. — VI. Siège. — VII. Ramena. — VIII. Thora ; Tic. — IX. Où ; Aliéné. — X. Sic ; Al ; El. — XI. Esaü ; Esse.

Verticalement

1. Plomb ; Ptôse. — 2. Rumeur ; Huis. — 3. Erbue ; Rô ; Ca. — 4. Terre ; Ara. — 5. Etat ; Smala. 6. Ut ; Raie ; Ile. — 7. Réticente. — 8. Rengaines. — 9. Mirée ; Celé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal Officiel *du 9 janvier 1980 :*

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat.

UN ARRETE

● Portant extension d'un accord national interprofessionnel prévoyant l'attribution d'avantages complémentaires en matière de prévoyance.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

COLLOQUES

CHERCHEURS ET PRATICIENS DE L'ÉDUCATION. — L'université Paris-VIII, département des sciences de l'éducation, organise avec le concours de l'université de Caen, les 26, 27 et 28 janvier 1980, un colloque sur le thème : « Chercheurs et praticiens en éducation ».

★ **Pour tous renseignements, s'adresser à l'université de Paris-VIII, département des sciences de l'éducation (route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12, tél. 374-12-50, poste 347).**

DOCUMENTATION

LE PERSONNEL COMMUNAL. — La direction des journaux officiels met en vente la brochure n° 1 008 sur le statut général du personnel communal (30 F). 26, rue Desaix, 75732 Paris, Cedex 15.

FORMATION PERMANENTE

PÉDAGOGIE DE LA MUSIQUE. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-de-Marne, la Fédération des œuvres laïques du Val-de-Marne (F.O.L.) et l'union locale des M.J.C., Maisons pour tous de Créteil, organisent un stage d'information sur une pédagogie active de la musique dans l'esprit de Carl Orff, les 12, 13 et 16 janvier, à la M.J.C. du Mont-Mesly, 100, rue Juliette-Savar, 94000 Créteil, tél. : 207-37-67.

★ **Inscriptions à la F.O.L. du Val-de-Marne, 1, rue des Alouettes, 94140 Alfortville, tél. 375-15-22.**

VIVRE A PARIS

TENNIS AU BOIS DE VINCENNES. — Plaine de la Faluère dans le bois de Vincennes, la mairie de Paris est en train d'aménager seize courts de tennis, dont quatre seront du modèle « tout temps » perméables et douze du modèle « tout temps » imperméables.

POUR LES NON-VOYANTS

Au carrefour de la rue Soufflot du boulevard Saint-Michel, de la rue Gay-Lussac, dans le cinquième arrondissement, une expérience de guidage au sol pour les non-voyants est expérimentée.

Il s'agit, grâce à une signalisation en léger relief — qu'ils peuvent sentir avec leur canne, — de leur permettre de trouver le passage pour piétons et d'éviter ainsi les chaînes et les piquets qui bordent les trottoirs.

8 MAI : CONGÉ. — En vertu de la loi, les maires des communes peuvent accorder une journée de congé supplémentaire aux écoliers de leur commune. Le maire de Paris a choisi le 8 mai, date anniversaire de la victoire de 1945.

PARIS EN VISITES

JEUDI 10 JANVIER

« Les trésors des musées du Kremlin », 10 h. 30, Grand Palais (Mme Hulot).

« Sand-Musset », 15 h. 19, quai Malaquais (Mme Chapuis).

« Hôtel des Archevêques de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Mme Saint-Girons).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Unesco », 14 h. 45, 7, place de Fontenoy (Mme Hager).

« Le gothique retrouvé », 15 h., Musée des monuments français (histoire et archéologie).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 62, rue Madame : « Le prophète Mahomet » (Arcus).

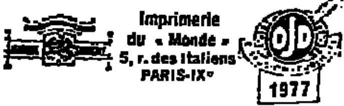
18 h. 30, 28, rue des Saints-Pères, M. Rem Koohlaas : « Une autre modernité : Manhattan » (Résurgences).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur Bernard Boissier : « Comprendre l'être humain » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, hôtel de la Société de géographie, 184, boulevard Saint-Germain, MM. A. Kerjean et A. Rastoin : « Expédition Equinoxe 80 sur les traces d'Alexandre de Humboldt dans le bassin de l'Orénoque » (projection).

20 h. 30, université Paris-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, salle 4, M. J. Attali, Mme F. Giroud : « Association internationale contre la faim » (A.I.C.F.).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1977

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

FORMATION PERMANENTE

M. Jacques Delors préconise une « authentique alternance » pour les jeunes de seize à vingt ans

Donner un *« second souffle »* à la formation permanente, telle est l'ambition de l'association Echange et Projets, présidée par M. Jacques Delors, qui a présenté à la presse, lundi 7 janvier, quarante propositions en ce sens (1).

L'ancien secrétaire général du comité interministériel pour la formation professionnelle et la promotion sociale, « père » de la *loi du 16 juillet 1971*, a d'abord assuré qu'il fallait tenir la formation continue non comme *« un nécessité des années de vaches grasses »*, ainsi qu'on la considère dans certains milieux patronaux, mais comme *« une impérieuse nécessité des années des vaches maigres »*. Déplorant la complexité des textes administratifs en la matière et souhaitant que les procédures soient simplifiées et décentralisées, M. Delors a ensuite dressé le bilan de huit ans d'application de la loi de 1971.

Selon lui, les aspects positifs sont les suivants : un développement quantitatif *« appréciable »*, puisque, aujourd'hui, 17 à 18 milliards de francs sont consacrés à la formation continue ; un bon instrument au service d'une économie plus performante, le C.N.P.F., a estimé M. Delors, ayant fait un *« gros effort »* ; une nouvelle politique de gestion des ressources humaines dans l'entreprise (mobilité et promotion internes) ; un correctif *« utile »* des défaillances de la formation première (l'éducation nationale).

Aspects négatifs : insuffisances de la relation formation continue-emploi (*« les dirigeants de ce pays*, dit M. Delors, *ne pensent pas que la politique de l'emploi est aussi noble que la politique budgétaire, monétaire ou fiscale »*) ; système trop bureaucratique ; concertation sociale trop faible : pour diverses raisons, les syndicats *« ne s'intéressent pas assez »* à la formation professionnelle ; enfin, le système éducatif reste à l'écart : jusqu'à présent, a affirmé M. Delors, *« le ministère de l'éducation a vécu splendidement à côté de la formation permanente »*.

Aussi, l'ancien conseiller social de M. Jacques Chaban-Delmas préconise-t-il cinq grandes séries de mesures :

— Redonner un caractère interministériel à la politique de formation et mettre l'éducation nationale devant ses responsabilités (si elles étaient ouvertes toute l'année, les universités pourraient organiser des stages de formation) ;

— Relancer la concertation en *« responsabilisant »* les partenaires sociaux : des organismes paritaires ou tripartites devraient être créés au niveau des besoins d'emploi et il faudrait que soient signés des accords annuels d'entreprises (cinq cents salariés et plus) englobant les salaires, l'emploi, la durée du travail et la formation ;

— Revoir les structures de financement, avec un engagement plus prononcé de l'Etat (retour à la règle du 50 % - 50 %), une distinction entre les congés individuels de formation « courts » (qui seraient à la charge des entreprises) et « longs » (à la charge de l'Etat), et avec l'instauration d'une *taxe commune* emploi-formation, qui pourrait être de 2,5 % de la masse salariale pour les entreprises de plus de cinq cents salariés. Il s'agit aussi, a précisé M. Delors, d'enrayer la prolifération des contrats à durée déterminée et le recours excessif à la sous-traitance et au travail temporaire ;

— Mieux relier l'emploi et la formation, notamment pour les jeunes de seize à vingt ans. Le président d'Echange et Projets a longuement développé ce point, en prônant une *« authentique alternance »* entre les périodes de formation et d'expériences au travail. Il s'agit là, a-t-il assuré, d'un *« grand devoir national »* envers la jeunesse de ce pays. Les jeunes ont, selon lui, besoin de se tester et d'avoir plusieurs chances avant de fixer leur avenir professionnel. Pendant ces périodes, ils seraient rémunérés : selon les calculs d'Echange et Projets, il en cûterait environ Projets, il en coûterait environ 15 milliards de francs, soit beaucoup moins cher que le montant des fonds qui servent actuellement à *« indemniser des gens qui ne font rien »* — jeter, enfin, les bases de l'éducation tout au long de la vie, afin de *« se réapproprier soi-même »*.

(1) « Donner un second souffle à la formation permanente », nº 20 (octobre-décembre 1979) de la revue trimestrielle *Echange et projets* (même titre que l'association), 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Prix : 18 F.

M. Barre présentera un projet de loi pour assouplir les horaires de travail

Comme M. Barre l'avait annoncé, le gouvernement reste décidé à proposer un texte législatif portant à la fois sur l'aménagement et sur la réduction de la durée du travail. De toute façon, il y aura une loi, indique-t-on à Matignon. Mais cela se fera sans précipitation et surtout *« sans écraser les pieds »* des syndicats et du C.N.P.F.

Les pouvoirs publics envisagent avec faveur la modification proposée par le patronat d'aménager la durée du travail sur un an, ce qui introduirait une plus grande souplesse dans l'organisation des entreprises, permettant à celles-ci de mieux répondre aux coups d'accordéon provoqués par les variations des commandes, tout en satisfaisant l'aspiration de nombreux travailleurs à utiliser les horaires variables pour accroître leurs congés de fin de semaine ou leurs congés payés. De telles formules, déjà appliquées actuellement, en infraction à la loi, nécessitent une réforme législative des textes de 1936 sur la réglementation des horaires.

Le gouvernement, s'il est disposé à rénover cette réglementation, estime cependant que la souplesse acquise par les chefs d'entreprises devrait s'accompagner — là où il y a indubitablement une augmentation de la productivité — d'une réduction de la durée du travail, la priorité devant être accordée aux travaux postés, pénibles et manuels. Mais les pouvoirs publics, qui ne sont pas loin de penser que le C.N.P.F. n'a pas été assez loin — la liberté et la souplesse supposent des contreparties sociales, dit-on en haut lieu — n'entendent rien imposer.

D'où l'idée de répéter diverses expériences menées du temps de Robert Boulin, qu'il s'agisse de la « mission Farge » qui a abouti à un projet de réforme de l'Agence nationale pour l'emploi ou des consultations de l'ancien ministre — après l'échec des discussions sur l'indemnisation du chômage — qui se sont soldées par une loi puis une reprise positive des négociations.

Dans un premier temps, M. Barre va charger M. Matteoli, ministre du travail, d'*« examiner les conditions d'une relance des discussions »*. Le ministre, qui va reprendre incessamment ses fonctions, devrait consulter un à un les syndicats ; selon les résultats de cette consultation, il pourrait — entre autres hypothèses actuellement envisagées — charger un « sage » de rédiger un canevas destiné à relancer à la fois la négociation et un débat parlementaire, puisque, si un consensus se dégage, il faudra à la fois un accord et une loi.

Le chemin encore imprécis que veut emprunter M. Barre est cependant semé d'obstacles, comme le démontre l'échec des discussions du 8 janvier. C'est une déception sans surprise qu'ont manifestée les syndicats après trois heures de réunion. *« Si le C.N.P.F. a parlé de réduction, il n'a, en fait, proposé aucune mesure effective. En revanche, le patronat veut toujours faire sauter la loi des quarante heures, mais il n'a pas pu y parvenir »*, a déclaré M. Krasucki au nom de la C.G.T., qui demeure totalement opposée à l'aménagement annuel de la durée du travail.

Un vide inquiétant

Beaucoup moins hostile à cette notion, la C.G.C. estime *« lamentable que ces négociations se soient soldées par un échec »*. F.O., qui juge *« inacceptables »* les propositions du C.N.P.F., a toutefois noté certaines améliorations, jugées au total insuffisantes ; F.O. entend donc intervenir auprès des pouvoirs publics pour l'obtention de la cinquième semaine de congés et se déclare prête à reprendre les discussions dans un certain délai. La C.F.T.C., *« extrêmement déçue »*, s'étonne de cet appel aux pouvoirs publics. En revanche, la C.F.D.T. — comme F.O. — garde des espoirs dans l'intervention des pouvoirs publics tout en misant — avec la C.G.T. — *sur* l'action des salariés.

La C.F.D.T., à la différence des cégétistes, *« admet une certaine souplesse dans les horaires de travail »*, mais sous condition. Elle rejette les dernières propositions du C.N.P.F., qui ont été quelque peu améliorée. Le patronat a, en effet, proposé trois modifications à so nsujet : fixation d'une nouvelle étape — en 1983 — de la réduction de l'« enveloppe » annuelle de heures supplémentaires, qui reviendraient progressivement de 384 actuellement à 150 heures (et non plus seulement 180) ; nouvelle réunion en juin 1982 pour programmer, par la suite, une nouvelle diminution des heures supplémentaires ; enfin prise en compte de ces heures « à la semaine » et non plus « au mois », comme le souhaitait auparavant le patronat.

Les grandes lignes du projet du C.N.P.F. demeurent toutefois inchangées, notamment l'octroi de cinq jours de congés supplémentaires pour les salariés présents toute l'année (avec des modulations). Pour la C.F.D.T., le C.N.P.F. *« n'a fait aucune proposition de nature à réduire la durée du travail ; il a tenté de distribuer des jours de congé sous condition de bonne santé et d'obtenir l'aval des syndicats pour pratiquer des heures supplémentaires sans leur contrôle »*.

En fait, les négociations ont échoué sur trois points majeurs : le refus du C.N.P.F. d'assouplir les conditions d'octroi des jours de congés supplémentaires, sa volonté de jouer librement des heures supplémentaires sur le seul avis du *comité d'entreprise* (alors que, selon les syndicats, celui-ci devrait être appelé à exercer un contrôle plus contraignant), l'opposition patronale à toute réduction des horaires pour la majorité des salariés qui travaillent déjà 41 heures ou moins.

Le C.N.P.F., mandaté par ses adhérents pour faire connaître l'aménagement des horaires et ne réduire la durée du travail que là où la semaine de travail est encore très élevée — sauf le cas des transporteurs routiers, où le patronat a refusé toute diminution, — a refusé d'aller plus loin sous la pression de certaines de ses fédérations. Refusant, dans le contexte économique actuel, d'engager ses adhérents vers la semaine de 40 heures ou mins d'ici à 1983, le patronat a heurté de front les syndicats qui, non sans raison, estiment que des améliorations sont possibles pour tous les salariés.

Est-ce l'impasse totale ? Tant au C.N.P.F. qu'à l'hôtel Matignon, on estime que des *« progrès ont été enregistrés »*. Des syndicats, indique-t-on, acceptent désormais de parler d'aménagement annuel de la durée du travail. Les réticences sont encore très grandes, mais il faut laisser mûrir. Cette thèse est certes en partie fondée, mais elle laisse persister, pour des mois encore, un vide inquiétant.

Des mois durant lesquels une double offensive sera tentée : celle des entreprises qui, en dépit des lois, veulent forcer la main aux syndicats pour étendre les horaires variables ; celle des confédérations syndicales, qui entendent relancer l'action pour obtenir la réduction de la semaine du travail.

JEAN-PIERRE DUMONT.

SNECMA : pas d'augmentation de salaires ni de promotion pour les « absents »

La direction de la SNECMA, entreprise spécialisée dans la construction de moteurs d'avions, a déjà pris position à sa manière sur la question de la durée du travail. Ainsi a-t-elle diffusé, en septembre 1979, une note dite « Note Pasquot » *qui a immédiatement provoqué les foudres des organisations syndicales.*

Elle s'appuie, d'abord, sur les chiffres qui lui semble significatifs et inquiétants : en 1978, sur les 18 500 salariés de la SNECMA, 1 273 ont manqué leur travail plus de 34 jours, ce qui équivaut à une absence permanente de 365 personnes. En conséquence, la note promulgue que « toute absence de plus de dix jours, quel que soit le motif, fera désormais obstacle à une augmentation individuelle de salaire et de promotion ».

A la SNECMA, on appelle cette formule draconienne le « présentéisme ». *Elle tient compte, ainsi que le précise la convention salariale* « de l'absentéisme pour cause de maladie (à l'exclusion des maladies de longue durée et des congés de maternité), pour accidents du travail et de trajet ainsi que pour divers autres motifs (événements de famille, réduction d'horaires pour femmes enceintes, etc.) ».

De surcroît, l'appréciation individuelle et au coup par coup revient non pas au personnel médical, mais à la hiérarchie.

Interrogé à ce propos par le député et maire de Corbeil, M. Roger Combrisson (P.C.), le ministre du travail par intérim, M. Christian Beullac, s'est contenté d'indiquer récemment : « Les absences étaient en effet en hausse si sensible qu'elles *perturbaient* le fonctionnement de l'entreprise et aggravaient les coûts de production ; si bien que la direction a jugé nécessaire de proposer ces mesures, qui figurent — j'y insiste — dans l'accord d'entreprise.

Les syndicats (en l'occurrence la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.F.T.C.) ne se satisfont nullement de telles explications qui, à leurs yeux, font figure de justification : « Pénaliser les travailleurs sur leurs salaires, ce n'est pas cela qui guérira ceux qui sont malades, *ont-ils notamment affirmé dans un tract commun.* Nous sommes contre cette pratique qui, en outre, remet en cause les avantages acquis par tout le personnel, contenus dans les accords ou conventions collectives. »

En octobre et novembre derniers, la « clause de présentéisme » *a donc été à l'origine de plusieurs mouvements de grève avec occupation des locaux. Ceux-ci furent suivis tout particulièrement à l'usine de Corbeil (Essonne), où travaillent quatre mille sept cents personnes, dont certaines appliquent, depuis environ un an et demi, une* « autoréduction » *symbolique de leur horaire de une demi-heure par semaine.*

Ainsi c'est à Corbeil, où les employés de la SNECMA, qui avaient coutume de faire don de leur sang quatre fois l'an, ont préféré, plutôt que de s'y soustraire, distribuer aux responsables du centre de transfusion et aux autorités médicales un tract déplorant que le temps passé de cette manière soit, lui aussi comptabilisé comme « absentéisme ».

Depuis lors, la situation n'a pourtant guère évolué, dans la mesure où la direction de la SNECMA s'avère peu disposée à remettre en cause ce qu'elle a si spectaculairement imposé.

STÉPHANE BUGAT.

● LES RÉACTIONS DU GOUVERNEMENT

● M. RAYMOND BARRE : *« La négociation sur la durée du travail entre organisations professionnelles et syndicales a permis de dégager les principales données du problème*, constate M. Barre. *Si, au cours des discussions, des progrès ont pu être enregistrés, il apparaît cependant que, à l'issue de la réunion du 8 janvier, les conditions d'un accord ne paraissent plus aujourd'hui réunies. » « Fidèle aux orientations arrêtées le 10 octobre 1979*, poursuit M. Barre, *le gouvernement est décidé à prendre toutes les initiatives nécessaires à la reprise et au bon déroulement des négociations. Je souhaite que ces initiatives soient élaborées en liaison avec les organisations professionnelles et syndicales. Je m'en entretiendrai très prochainement avec le ministre du travail, qui sera chargé d'examiner les conditions d'une relance des discussions. »*

● M. STOLERU, secrétaire d'Etat chargé des conditions de travail et de l'immigration, a précisé que le gouvernement *« attend que les partenaires sociaux lui fixent leur priorité en matière de durée du temps de travail, mais qu'il se fixe deux thèmes essentiels pour 1980 »* : d'abord, *« que les entreprises aient plus de souplesse »*, car, selon M. Stoléru, tout un mode d'organisation du travail est encore rigide et date d'une autre époque. Ensuite, a poursuivi M. Stoléru, *« les aménagements devront s'adresser en priorité aux métiers pénibles, et particulièrement dans quatre catégories : les métiers exercés aux intempéries, les travaux à la chaîne, de nuit et exposés à la chaleur. Ces quatre catégories concernent trois millions de travailleurs »*.

MAVILOR : VERS UNE REPRISE DES CONTACTS ENTRE SYNDICATS ET DIRECTION

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A l'usine Mavilor de L'Horme près de Saint-Chamond (Loire), des grévistes ont coché mardi 8 janvier leur trentième jour d'occupation. Il a été marqué par des interventions en coulisse pour tenter de débloquer la situation. Recevant en fin d'après-midi les organisations C.G.T. et C.F.D.T., le préfet, M. Badault, a pu leur confirmer, à la suite d'une communication cette prise de position, la centrale avec le P.-D.G., qu'une réunion avec le *comité* d'établissement élargi aurait lieu le lendemain non pas à l'usine, mais dans un hôtel stéphanois.

Les syndicats, tout en se montrant très réservés, ont considéré cette annonce de réunion comme un engagement de négociation. La C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas l'intention de se rendre à Canossa, surtout après les événements de dimanche. F.O., qui affirme représenter 28 % du personnel à Mavilor, a condamné *« formellement l'action violente de la direction »* qui *« s'est faite en dehors de Force ouvrière »*. Par cette prise de position la centrale de M. Bergeron prend dans ce conflit de plus en plus ses distances avec la direction en désavouant sa façon musclée d'avoir voulu faire respecter la liberté du travail, mais elle ne se rapproche pas pour autant de la C.G.T. et de la C.F.D.T. dont elle continue de critiquer l'attitude. — P. C.

ÉNERGIE

41 DOLLARS LE BARIL

Le gouvernement américain, *qui est contraint*, par une loi de 1976 de vendre, jusqu'en 1982, le pétrole du gisement d'Elk-Hills, en Californie, a mis aux enchères 130 000 barils de brut par jour et en a obtenu des prix dignes de ceux des « faucons » de l'OPEP.

Phillips Petroleum, actuellement à court de brut, a accepté de payer 41 dollars par baril pour en obtenir 10 000 quotidiennement, et une compagnie japonaise a, elle aussi, soumissionné à un niveau fort élevé. Le niveau moyen des prix de vente a dépassé 34 dollars, soit le prix libyen.

Accusé de vendre un pétrole qui serait plus utile d'ajouter aux réserves stratégiques américaines, qui ne comprennent que 90 millions de barils sur le milliard prévu, et de paraître prendre la tête des pays favorables au renchérissement de l'« or noir », le département de l'énergie s'est contenté de répondre qu'il n'était pas possible, du *fait des distances*, de transporter ce pétrole de la côte ouest aux poches de sel souterraines du Texas et de Lousiane, et qu'il ne s'agissait que « d'une très petite partie de la production domestique et d'une portion infinitésimale du marché mondial ».

● *La C.F.D.T. réclame une « table ronde » sur le charbon.* — La Fédération nationale des mineurs C.F.D.T. *demande que soit* organisée une « table ronde » sur la politique charbonnière de la France, avec les organisations syndicales, la direction des Charbonnages de France et le ministère de l'industrie. *« Le charbon va devenir le nouvel or noir »*, estime la C.F.D.T., qui réclame un débat sur *« l'évolution des réserves charbonnières françaises, tant pour l'exploitation classique que par la gazéification souterraine »* et la possibilité de *« pousser la production des gisements actuels à 30 millions de tonnes, puis à 45 millions de tonnes par la mise en valeur de gisements vierges et l'extension des gisements existants »*.

APRÈS LA FERMETURE DE SON ENTREPRISE UN CONTREMAITRE SE DONNE LA MORT

Employé depuis trente et un ans à l'usine Dalami, de Vernouillet (Yvelines), M. Jean Prigent, cinquante-six ans, s'est pendu le lundi 7 janvier à son domicile, à Carrières-sous-Poissy, parce qu'il ne pouvait supporter de voir fermer l'entreprise et licencier l'ensemble du personnel.

Contremaître, responsable d'une chaîne de fabrication de revêtements de sol, M. Prigent était un des rares salariés à échapper au licenciement collectif. Mais il avait été ulcéré en voyant péricliter l'usine de Vernouillet où l'on employait encore cinq cents personnes il y a deux ans et cent quatre-vingts avant la fermeture, survenue à la fin du mois de décembre.

Dans l'usine occupée par les ouvriers licenciés, M. Prigent avait vu des techniciens venir démonter une à une les chaînes de fabrication où, à la tête de son équipe, il travaillait depuis si longtemps avec une rare ardeur. *« Tout cela m'écœure »*, avait-il dit récemment à ses collègues licenciés. *« Personne ne pouvait deviner tout ce que cachait cette réflexion »*, remarquent aujourd'hui ses camarades attristés.

La direction de Dalami comptait lui proposer un poste dans un entrepôt situé à vingt kilomètres de là. Jean Prigent était un peu gêné de bénéficier *de cette mesure* de faveur et de laisser licencier ses copains de la chaîne. Il a préféré mourir. — D.R.

● *Grève des ouvriers des raffineries américaines.* — Soixante mille ouvriers américains du secteur du raffinage se sont mis en grève le 8 janvier après l'échec des négociations avec les compagnies pétrolières. Ils cherchent à *obtenir, dans le cadre de leur* contrat de travail, une assurance-maladie complète et des augmentations de salaires. C'est la première grève nationale dans le secteur depuis 1969. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ..	4,0235	4,0270	— 65	— 40	— 120	— 80	— 325	— 260
$ can. ..	3,4440	3,4485	— 56	— 20	— 100	— 50	— 170	— 105
Yen (100)	1,7025	1,7070	+ 70	+ 95	+ 115	+ 160	+ 320	+ 390
DM	2,3415	2,3445	+ 60	+ 95	+ 130	+ 175	+ 450	+ 525
Florin ...	2,1200	2,1235	— 20	— 5	— 15	+ 10	+ 70	+ 120
F.B. (100)	14,4020	14,4240	— 300	— 180	— 530	— 300	—1100	— 730
F.S.	2,5470	2,5520	+ 140	+ 170	+ 275	+ 320	+ 840	+ 935
L. (1 000)	5,0060	5,0110	— 410	— 300	— 755	— 595	—1790	—1570
£	9,0690	9,0850	— 375	— 300	— 670	— 565	—1560	—1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8	8 1/2	8	8 3/8	8 3/16	8 9/16	8 5/16	8 11/16
$ E.-U. ..	40 1/4	40 5/8	13 9/16	13 15/16	13 7/8	14 1/8	14 1/8	14 1/2
Florin ...	12 1/8	12 7/8	12 1/2	13 1/4	12 1/8	12 7/8	11 1/2	12 1/4
F.B. (100)	12 1/2	[illegible]	13 7/8	14 5/8	14 1/8	14 7/8	13 9/16	14 11/16
F.S.	3/8	1 1/8	4 5/8	5 1/8	5	5 1/2	5 1/2	6
L. (1 000)	24 3/4	30 1/4	17 3/4	21 1/4	17 3/4	20 1/4	16 3/4	18 3/4
£	16 3/8	17	16 3/8	17 1/8	16 7/16	17 3/16	16 3/16	16 15/16
Fr franc.	11 5/8	12 1/8	12 5/8	13 1/8	12 1/4	12 3/4	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

LE BRÉSIL CONSTRUIRA DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES EN IRAK

Brasilia *(A.F.P.)*. — Le Brésil a conclu avec Bagdad un accord prévoyant la construction de réacteurs nucléaires en Irak et la fourniture de minerai d'uranium et d'uranium *« légèrement enrichi »*, éventuellement sous forme d'éléments combustibles, a annoncé, le lundi 7 janvier, à Brasilia, le ministère brésilien des affaires étrangères. Cet accord de coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire prévoit également la fourniture à l'Irak d'ingénierie et d'équipements brésiliens.

Il ne comprend pas de transfert de « technologie sensible », dont l'exportation est soumise à des restrictions par l'accord nucléaire, signé en 1975, entre le Brésil et la République fédérale d'Allemagne. Selon Brasilia, l'accord prévoit une coopération *« en conformité complète »* avec les obligations internationales des deux parties. Le Brésil rappelle notamment que Bagdad est signataire du traité de non prolifération des armes nucléaires. Les deux partenaires s'engagent à informer l'Agence internationale de l'énergie atomique sur les matériaux et équipements soumis à des clauses de sauvegarde.

Une coopération dans le domaine de la sécurité des réacteurs et dans celui de la formation du personnel est prévue. Les deux pays coopéreront enfin pour étudier le potentiel en uranium de l'Irak et l'éventuelle prospection de ce minerai.

ÉTATS-UNIS

● *Le produit national brut américain* a progressé à nouveau de 2 à 3 % (en taux annuel) au cours du dernier trimestre 1979, a estimé, le 8 janvier, le principal économiste du département du commerce, Mme Courtenay Slater. Le P.N.B. avait augmenté de 3,1 % au troisième trimestre.

PRESSE

L'éclatement de l'agence AIGLES

Une semaine après la rupture effective des accords de 1966 passés entre « le Progrès de Lyon » et « le Dauphiné libéré », les quotidiens édités par les deux sociétés ont pris un nouveau visage. Le jugement arbitral du 22 décembre dernier (« le Monde » du 25 décembre) a donné le signal d'une course à l'embauche des journalistes et employés de l'agence a jusque-là chargée de la confection des pages communes. Nos correspondants à Lyon et à Grenoble se font l'écho de cette « ventilation » hâtive de quelque cinq cents journalistes et rapportent les rares « bavures » qui se sont produites au cours des transferts opérés entre les deux groupes de presse. Mais treize ans d'activité commune ne peuvent s'effacer d'un trait de plume, ce qui explique une certaine confusion en ce début d'année.

• LYON : la polémique continue

De notre correspondant

Lyon. — Il y a d'abord un repli naturel : *Progrès* et *Dauphiné* ont assuré leurs arrières en confortant leurs zones de diffusion majoritaire. Les « anciens » rédacteurs, ceux d'« avant 1966 », ont pour la plupart retrouvé leurs titres d'origine. Mais dans certaines zones la concurrence est vive. Notamment à Lyon et à Grenoble. Les Stéphanois étant pour leur part restés très majoritairement fidèles au *Progrès*.

A Lyon où *le Dauphiné libéré* a deux atouts — *Dernière Heure lyonnaise* et *Journal Rhône-Alpes*, — la société Delaroche, éditrice du *Progrès*, est allée vite : cinq journalistes recrutés dans le premier titre, douze dans le second. Avec un solde d'emplois positif sur cette zone, *le Progrès* semble vouloir faire porter son effort sur les banlieues où les taux de pénétration du quotidien sont très en retrait des ventes enregistrées dans le centre-ville. Riposte du *Dauphiné libéré* : concentration de certains services (dont les sports et quelques rubriques locales), le *Journal Rhône-Alpes* a décidé pour sa part de « *développer très substantiellement une chronique particulière à chaque localité de la région lyonnaise* ». Le quotidien, dirigé conjointement par MM. Henri Amouroux et Maurice Reinhardt, souhaite mettre en place un réseau de correspondants locaux.

A Grenoble et dans l'Isère où *le Progrès* veut maintenir trois éditions face aux sept éditions de son nouveau concurrent, *le Dauphiné libéré* a conservé l'essentiel de ses effectifs rédactionnels.

Sur un plan plus général, la polémique développée depuis quelques semaines par le *Journal Rhône-Alpes* contre *le Progrès* se précise. Dans son éditorial du 4 janvier M. Henri Amouroux écrit notamment : « *La région se trouve informée par trois quotidiens du matin dont deux défendent la thèse de la gauche et du marxisme. C'est leur droit le plus absolu. Et, personnellement, j'ai été très heureux de voir notre confrère* le Progrès *prendre depuis quelques mois, à travers des journalistes de talent, venus notamment de* Libération *et du* Monde, *des positions résolument gauchistes* (1). *(...) Nous restons seuls dans toute la région Rhône-Alpes pour défendre le libéralisme.* »

Cette vive attaque n'a pas provoqué de riposte publique de la part du *Progrès* où l'on estime généralement que ces propos, par leur caractère excessif, manquent leur cible. Quant au *Dauphiné libéré*, et plus particulièrement son édition lyonnaise, on ne peut qu'être surpris de le voir placé à gauche d'autant plus que des informations sont communes à *Dernière Heure lyonnaise* et au *Journal Rhône-Alpes*. Enfin la répartition des cinq cents journalistes de l'agence AIGLES ne semble pas s'être opérée en fonction d'appréciations politiques. Dès le lendemain du jugement arbitral, la société Delaroche s'est efforcée de recruter des journalistes en fonction de « critères professionnels ». *Le Dauphiné libéré* a agi de même, il est vrai plus tardivement. L'essentiel demeure que les deux anciens alliés ont été fidèles à leur engagement commun vis-à-vis des salariés : aucun journalistes ne devrait être privé d'emploi à la fin des opérations de transfert. Mieux même, le maintien d'éditions dans des zones précédemment minoritaires pour l'un ou l'autre quotidien devrait, à brève échéance, permettre la création de nouveaux emplois.

Restent les retombées politiques de ce divorce de presse. Le premier ministre, M. Raymond Barre, a publiquement soutenu le *Journal Rhône-Alpes*. Le sénateur, maire de Lyon, M. Francisque Collomb, s'est prononcé contre le « monopole de l'information locale ». Il a modifié les compétences de ses adjoints : c'est Me André Soulier, ancien avocat du *Progrès de Lyon* et aujourd'hui défenseur du *Dauphiné libéré*, qui assure les fonctions d'adjoint chargé de l'information municipale. Une nomination que M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du *Progrès*, n'est pas loin de considérer comme une provocation.

Même un tête-à-tête entre le maire et le patron du *Progrès* ne réglera sans doute pas ce contentieux précis. Mais cet « événement lyonnais » pourrait marquer le début de rapports moins conflictuels entre les tenants de deux pouvoirs.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Il s'agit en fait de deux journalistes, MM. Claude Jaget de l'ancienne équipe lyonnaise de *Libération*, et Bernard Elie, ancien correspondant régional du *Monde*.

• GRENOBLE : improvisations et brimades

De notre correspondant

Grenoble. — Réorganisation, déménagements, mesures de rétorsion, chasse aux correspondants, le retour à la concurrence au sein des deux grands quotidiens régionaux de Rhône-Alpes — *le Dauphiné libéré* et *le Progrès* — bouleverse les habitudes des journalistes, de leurs interlocuteurs, mais surtout celles des notables. « *A quel saint désormais se vouer ?* », soupire un conseiller général de gauche. Il y a quelques jours, ses « confidences » auraient été — fidèlement ou non — rapportées de façon identique par les deux titres. Aujourd'hui il doit ménager habilement les professionnels de l'information — dans le département de l'Isère, *le Dauphiné libéré* vend cent mille numéros et *le Progrès* un peu plus de quatorze mille, — « *même si mes sympathies vont naturellement vers le second* », précise-t-il.

Pour les journalistes engagés, il y a quelques jours seulement, par *le Progrès* pour travailler dans les départements de la Savoie, de la Haute-Savoie ou de l'Isère, la tâche est difficile et souvent ingrate. « *En quelques heures, il a fallu tout improviser pour sortir un nouveau journal* », explique l'un des membres de la rédaction grenobloise du *Progrès*. Les soixante-douze premières heures furent laborieuses, le journal bien mince. La « copie » des anciens correspondants de l'agence Aigles dans la zone des Alpes (Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme et Ardèche, où la diffusion du *Dauphiné libéré* est nettement majoritaire par rapport à celle du *Progrès*) fut systématiquement accaparée par *le Dauphiné libéré*, seules les lettres portant la mention *Progrès* étant adressées à celui-ci. « *Toutefois, nous assistions à la naissance d'un courant de sympathie en notre faveur*, constate un journaliste du *Progrès* à Chambéry. *Certains viennent nous proposer spontanément de « couvrir » telle ou telle commune où ils habitent.* »

Les journalistes du *Progrès* n'ont plus, d'autre part, depuis le 2 janvier, accès aux archives écrites et photographiques installées au centre de presse du *Dauphiné libéré* à Veurey et autrefois utilisées par tous les journalistes d'Aigles. Quant aux bureaux des rédacteurs, ils ont souvent été transférés dans d'autres locaux. Ainsi la rédaction du *Progrès* a récupéré son ancienne agence située au centre de Grenoble, rue Félix-Poulat. A Chambéry, les quatre journalistes qui ont opté pour *le Progrès* se sont réfugiés avec une machine à écrire et quelques blocs de papier dans les bureaux prêtés temporairement par l'agence Havas. A Annecy, la situation est plus compliquée : *le Dauphiné libéré*, qui diffuse quarante-huit mille numéros en Haute-Savoie contre trois mille six cents pour *le Progrès*, devra probablement quitter la rue Royale où il se trouve actuellement, le bail de location des bureaux de son agence étant au nom du *Progrès*. Actuellement les deux rédactions travaillent dans des bureaux séparés, dans le même appartement, en cachant soigneusement le contenu de leurs informations.

Dans la zone des Alpes, où *le Dauphiné libéré* est très fortement majoritaire, la « bataille » entre les deux titres risque d'être très rude. Le P.-D.G. du *Dauphiné libéré*, M. Louis Richerot, affirmait le lundi 7 janvier : « *Je mènerai une bagarre formidable contre l'équipe du* Progrès », sans préciser toutefois les méthodes qu'il compte employer. A l'usine de Chassieu, située dans la banlieue de Lyon, on se déclare prêt à rendre coup pour coup aux « agressions » du *Dauphiné libéré* et à appliquer, le cas échéant, des « mesures de rétorsion ».

Pour l'heure, chacun s'observe, en faisant constater par un aréopage d'huissiers les manquements de l'un ou de l'autre aux dispositions contenues dans la sentence arbitrale du 18 décembre 1979 qui met fin aux accords conclus en 1966.

CLAUDE FRANCILLON.

RESSE

éclatement de l'agen…

● LYON : la polémique …

● GRENOBLE : improvisati…

ENVIRONNEMENT

Les maires de Golfech et d'Auvillar protestent contre la façon dont a été décidée la construction de la centrale nucléaire

A QUOI SERVENT LES ENQUÊTES PUBLIQUES ?

Au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, mardi 8 janvier, les maires de Golfech et d'Auvillar (Tarn-et-Garonne) et plusieurs membres de la coordination régionale des comités antinucléaires ont exprimé à nouveau leur opposition au projet de construction d'une centrale nucléaire à Golfech et ont exposé les conditions dans lesquelles vient de se dérouler l'enquête publique.

Il y a déjà quinze ans que l'E.D.F. projette d'installer à Golfech, sur le bord de la Garonne, à 20 kilomètres d'Agen, des réacteurs électrogènes. Au départ il était question de deux réacteurs nde 800 MW. Mais, avec le temps, le projet s'est considérablement enflé : avec ses quatre chaudières de 1 300 MW et leurs gigantesques tours de refroidissement, la centrale a triplé de puissance.

Soucieux de recueillir l'avis de leurs administrés, les élus des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar organisèrent un référendum en juin 1975. Les résultats furent aussi peu ambigus que possible : 82,3 % des votants dirent non au projet. En juillet 1978, c'est à l'unanimité moins deux abstentions que le conseil régional de Midi-Pyrénées refusa à son tour. Il était suivi, l'année d'après par le conseil général de Tarn-et-Garonne par 21 voix contre, 2 pour et 3 abstentions.

Devant une telle opposition on pouvait penser que les techniciens allaient chercher dans le Sud-Ouest d'autres sites moins « difficiles ». Pas du tout. E.D.F. commença à acheter des terrains, puis les gravières nécessaires à l'extraction des millions de mètres cubes de matériaux dont elle aurait besoin. Les élus de la région ont même révélé qu'elle avait déjà désigné les équipes qui conduiraient le chantier.

Comprenant que la décision était déjà prise « ailleurs » les élus ont fort mal accueilli l'enquête publique ouverte dans les mairies de seize communes du 22 octobre au 21 décembre dernier.

Pourtant cette procédure a été améliorée par rapport aux habitudes d'antan. Elle s'étend à présent sur deux mois (au lieu de trois semaines). Une étude d'impact sur l'environnement est jointe au dossier. Les commissaires-enquêteurs sont choisis avec davantage de soin : pour Golfech, on a cru bon de désigner un maire socialiste, un ancien colonel et un ancien sous-préfet. Les commissaires se rendent dans chaque commune pour enregistrer directement les objections.

Mais ces précautions ne servent plus à rien dès lors que la méfiance s'est installée. Neuf maires refusèrent d'abriter les registres d'enquête dans les locaux municipaux. *« Nous ne voulons pas être complices d'une parodie de consultation »*, expliquèrent-ils. Pour que la légalité soit sauve, le pouvoir répondit en envoyant neuf camionnettes baptisées pour la circonstance « mairies annexes ». Elles étaient flanquées de quatre escadrons de gendarmes mobiles qui arrivèrent dans les villages avec leurs cars grillagés, leurs voitures-radio et leurs mousquetons. Toute personne souhaitant consigner une observation sur les registres devait le faire sous l'œil de plusieurs hommes en uniforme. On imagine l'atmosphère.

Elle se gâta d'autant plus que, dès le premier jour, trois registres furent subtilisés et brûlés sur la place publique. Elle s'envenima encore lorsque, à Valence-d'Agen, les opposants organisèrent un *sit-in* autour des véhicules. Les gendarmes rétorquèrent à la grenade lacrymogène et à la matraque. Nombre de spectateurs qui ne savaient trop que penser de tout cela, en furent d'abord héberlués puis scandalisés. Stupéfaits, ils le furent aussi lorsque, à l'occasion d'autres manifestations, le préfet parla de « spécialistes de l'agitation violente », alors que chacun avait parfaitement reconnu dans la foule ses amis ou ses voisins.

Maladresses en chaîne

Les maladresses s'accumulant tout au long de l'enquête ; la la population des environs de Golfech est passée du « non » résigné à l'opposition la plus déterminée. Pendant les dernières semaines pas moins de quatre cents cinquante personnes ont *symboliquement « fissuré »* les dossiers d'enquête. Toutes savaient qu'elles seraient immédiatement empoignées et qu'elles seraient ultérieurement poursuivies. Or, certaines de ces personnes — mères de famille, paysans, médecins, artisans locaux — ne s'étaient jamais manifesté jusque-là.

Un événement est venu mettre comme un point d'exclamation sur tout cela. Le 17 novembre, à Mazamet, le président de la République en visite dans le Grand Sud-Ouest, déclara que la centrale de Golfech serait construite et en promit deux autres. Alors que l'enquête n'était pas terminée et que, bien évidemment, on était encore loin de la déclaration d'utilité publique.

C'est pourtant le même Valéry Giscard d'Estaing qui nous déclarait le 28 janvier 1978 : *« Aux appréhensions il faut répondre en profondeur et non par une campagne de propagande. Il ne saurait être question d'imposer aux Français un programme nucléaire auquel ils seraient profondément opposés après avoir été complètement informés. »*

Les enquêtes publiques devraient être l'occasion de donner aux citoyens cette information complète et ce débat contradictoire auquel nos voisins d'Allemagne, des Pays-Bas, du Danemark et de Suède ont droit. Mais aux Français on offre des propos lénifiants que l'on contredit sans vergogne au discours suivant et, sur le terrain, une comédie de consultation. Par ces détestables pratiques le nucléaire ne risque-t-il pas ainsi de faire reculer la démocratie ?

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Enquête à Plogoff.* — L'enquête publique sur le projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère) débutera le 31 janvier et s'achèvera le 14 mars *prochain*. Elle ne durera que six semaines et ne concernera que quatre communes de la pointe du Raz. Au cas où les municipalités refuseraient l'enquête, le préfet a déclaré qu'il nommerait des maires délégués et qu'il enverrait des fourgonnettes faisant office de mairies annexes.

TRANSPORTS

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS CRITIQUE VIVEMENT LE PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE ERMONT - INVALIDES

« Les élus et le maire de Paris demandent que rien ne soit fait s'il doit résulter des nuisances nouvelles pour les Parisiens. » Ainsi se conclut une longue étude du dernier bulletin de la Ville de Paris, sur le projet de la S.N.C.F. de créer une nouvelle ligne Ermont-Invalides (*le Monde* du 1er janvier).

« Ce projet peut présenter un certain intérêt encore qu'il ne s'agisse pas d'une opération prioritaire pour l'amélioration des transports en commun dans la région », souligne le bulletin, qui ajoute : *« Son inconvénient majeur est qu'il pose des problèmes dans la traversée de Paris et plus particulièrement dans le quartier des Epinettes, dans le dix-septième arrondissement. »* Les trains circuleraient en effet à partir de 5 heures du matin et jusqu'à minuit. *« Des écrans sont bien prévus maintenant dans les zones les plus délicates, mais malgré la couverture des gares, les franchissements par un pont de la rue de la Jonquière, puis de l'avenue de Clichy, posent encore des problèmes »*, précise le bulletin.

Boulevards Pereire, Flandrin et Emile-Augier, la Ville demande de couvrir les tranchées existantes. Mais qui va payer ? *« Etant donné que c'est le projet de la S.N.C.F. qui rend indispensable cette couverture, il serait bien normal qu'elle en prenne en charge le coût. Il n'y a pas de raison, en effet, que ce soit les Parisiens qui paient pour un projet qui intéresse surtout la banlieue »*, affirme le bulletin de la Ville, qui indique : *« D'ailleurs, ce projet se présente dans des conditions assez favorables financièrement pour la S.N.C.F. puisqu'il réutilise des infrastructures existantes. »*

● *Le Mans : 9 millions de francs pour les transports collectifs.* — MM. Joël Le Theule, ministre des transports, et Roland Becdelièvre, président de la communauté urbaine du Mans, viennent de signer le contrat de développement des transports collectifs urbains de la communauté urbaine du Mans. Aux termes de ce contrat, l'Etat attribue à la communauté urbaine du Mans une subvention forfaitaire de 9 millions de francs. Cette politique de promotion du transport collectif urbain comporte deux volets : l'acquisition de cinquante-deux bus standards et de dix-sept bus articulés, et mise en place d'un plan de circulation.

● *British Airways dessert la Rhodésie.* — La compagnie British Airways vient de reprendre ses vols entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie. Les liaisons directes entre les deux pays avaient été interrompues pendant quatorze ans. *« La reprise des liaisons aériennes entre Londres et Salisbury jouera un grand rôle dans le développement de l'économie rhodésienne »*, a déclaré M. Ross Stainton, président de Bristish Airways. — *(A.F.P.)*

LA SOCIÉTÉ DE TRANSIT VALCKE A DÉPOSÉ SON BILAN

L'une des plus importantes entreprises françaises dans le secteur du transit, des agences en douane et des commissionnaires de transport — Valcke et Compagnie — connaît de graves difficultés financières. Les banques travaillaient avec cette entreprise (dont le volume de facturations a atteint 448 millions de francs et la valeur ajoutée 37 millions en 1978) lui ayant retiré leurs garanties, Valcke a dû déposer son bilan à la fin du mois de décembre. Un administrateur judiciaire a été nommé.

Le 4 janvier des mesures de compression d'effectifs ont été annoncées au personnel. Quatre-vingt-onze licenciements (sur quelque trois cent soixante salariés) sont prévus aux services de comptabilité et d'informatique notamment.

CONJONCTURE

Une équipe d'économistes universitaires évalue les conséquences de la hausse des prix pétroliers

• Vive accélération de la hausse des prix • Faible croissance de la production • Baisse du pouvoir d'achat • Aggravation du chômage

Accélération importante de la hausse des prix, baisse du pouvoir d'achat et de la consommation des Français, recul des investissements et de la production nationale, aggravation du chômage, dégradation de la balance commerciale : tels pourraient être en 1980 — si l'on en croit certains calculs économétriques — les conséquences de la forte hausse des prix pétroliers. Après avoir augmenté tout au long de l'année, ceux-ci ont encore progressé de 32 % en moyenne depuis le 1er octobre 1979.

Ces sombres prévisions n'empêchent pas les chefs d'entreprise de se montrer assez optimistes. D'un sondage effectué par Marketing Office et le quotidien économique *les Echos* auprès de deux mille chefs d'entreprise durant les tout derniers jours de décembre, il ressort que 63,4 % des patrons interrogés font preuve d'optimisme pour 1980 ; 58,6 % d'entre eux s'affirment prêts à investir davantage ; 61,4 % tablent sur une progression de leurs bénéfices, et 80,4 % sur une augmentation de leur chiffre d'affaires ; 41,8 % sont disposés à accroître leurs effectifs.

Le Groupe d'analyse macro-économique appliquée (GAMA) a étudié, sur notre demande, les effets qu'auront cette année, puis en 1981 et 1982, les hausses pétrolières décidées depuis le 1er octobre 1979. Ces effets viendront s'ajouter à ceux qu'avaient déjà entraînés les augmentations intervenues et qui avaient été pris en compte dans les prévisions officielles pour 1980, publiées en septembre dernier par le gouvernement en annexe du projet de budget.

Le modèle Mogli, utilisé par l'équipe d'universitaires de GAMA (1) est bâti sur plus d'un millier de relations économiques, dont les coefficients ont été déterminés à partir des observations faites dans le passé. Dans un environnement international déprimé, compte tenu d'une hausse des taux d'intérêt d'un point en 1980-1981 et d'une baisse du dollar de 5 % cette année, voici quelles sont les prévisions de GAMA.

● PRIX : vive accélération des hausses

L'impact des hausses du prix du pétrole intervenues depuis octobre 1979 sur l'indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle) sera, compte tenu des effets induits, égal à 1,5 % en 1980, à 1 % en 1981 et à 0,5 % en 1982. L'effet total, au bout de trois ans, atteindra 3 %.

Le taux de salaire horaire augmentera légèrement moins vite en raison de la progression du chômage si bien que le pouvoir d'achat des salaires moyens nets par tête baissera en moyenne de 0,4 % par an sur la période 1980-1982. Cette baisse du pouvoir d'achat entraînera un certain freinage de la hausse des prix.

[Le compte officiel mis au point pendant l'été 1979 prévoyait une hausse des prix de 9,8 % en moyenne annuelle pour 1980. Avec cette rectification de GAMA, on atteindrait donc 11,3 %. En fait, le compte officiel pour 1980, qui semble encore relativement bon dans son ensemble pour les évolutions en volume (croissance, investissements, commerce extérieur...) est aujourd'hui dépassé pour les évolutions nominales (prix, salaires). C'est ainsi que la hausse des prix y est sûrement sous-estimée pour 1980, comme elle l'a été pour 1979. Mieux vaudrait donc prévoir une hausse des prix de 11,5 % à 12 % en moyenne annuelle pour cette année, compte tenu du fait que les effets de l'accélération des prix au second semestre 1979 pèseront lourdement sur la moyenne de 1980.]

● PRODUCTION : net ralentissement

Deux composantes de la demande seront particulièrement touchées : l'investissement des entreprises et la consommation des ménages. L'important freinage des investissements (— 2,8 % en 1980) sera dû, selon GAMA, à la détérioration du revenu disponible brut des entreprises, à la baisse des débouchés et à la hausse des taux d'intérêt. La consommation des ménages (— 0,8 % en 1980) sera principalement affectée par la diminution des effectifs employés et la légère baisse absolue du salaire réel par tête (— 0,4 % par an pendant trois ans pour toutes les catégories).

La diminution de la demande interne et externe (la progression des exportations « perdra » 0,7 % en volume en 1980) engendrera une baisse de la production (— 0,8 %) et les importations en volume (— 2,3 %).

[La croissance du P.I.B. reviendrait donc de 2,5 % (prévus dans le compte officiel) à 1,7 %, celle des investissements de 3,2 % à 0,4 %, celle de la consommation des ménages de 2,5 % à 1,7 %. Les exportations ne progresseraient plus que de 3,1 % (contre 3,8 % prévus) en volume. Les importations reculeraient de 0,3 % en valeur absolue, alors que le compte officiel d'août 1979 prévoyait une croissance de 2 %.

Finalement, l'amélioration de la balance commerciale en volume (+ 3,2 milliards de francs en 1980 à prix constants), due au freinage des importations, serait largement insuffisante pour compenser la forte détérioration des termes de l'échange. Le solde de la balance des biens et services en valeur se dégraderait de 16,6 milliards de francs en 1980. L'accroissement de 23,1 milliards de francs de déficit de la balance énergétique serait en partie compensé par une amélioration du solde hors énergie (+ 6,5 milliards de francs).]

● EMPLOI : 60 000 chômeurs supplémentaires en trois ans

Malgré la légère baisse de la durée du travail, la forte diminution de la production aura un impact important sur l'emploi. Au bout de trois ans, la baisse de l'emploi total par rapport aux prévisions faites cet été se situera aux environs de 113 000 personnes (dont 82 000 pour le secteur industriel). Compte tenu de la moindre progression de la population active, le chômage supplémentaire atteindra 59 000 personnes en 1982.

● FINANCES PUBLIQUES : 5 milliards de francs en moins

La moindre progression de l'activité économique et de la consommation de carburant (essence, gaz-oil, fuel domestique) engendrera, selon GAMA, une baisse des rentrées fiscales supérieure à 5 milliards de francs en 1980.

La progression plus rapide des prestations sociales en valeur nominale (inflation et chômage plus élevés) par rapport aux cotisations sociales (baisse des effectifs employés) entraînera un déficit supplémentaire de la Sécurité sociale supérieur à 5 milliards en 1983 (2 milliards en 1980), malgré une hausse des taux d'assurance-chômage.

[Le déficit du compte des administrations passerait ainsi de 41,9 milliards de francs (Etat et Sécurité sociale) à 52,3 milliards de francs.]

(1) MM. R. Courbis, A. Fontenau, C. Le Van, P. Volsin de l'université de Paris-X Nanterre. (Cette équipe de recherche est associée au C.N.R.S.).

AFFAIRES

« Mettez un char d'assaut dans votre portefeuille »

« Le pétrole ? Oui, sûrement. Les mines d'or ? C'est un bon choix, mais attention aux troubles politiques en Afrique australe. Les valeurs de consommation ? Non, Monsieur, on entre dans une période d'austérité (?), la consommation, c'est fini pour l'instant. Achetez plutôt... je ne sais pas moi... des actions Matra ou Dassault, peut-être. » *Les bruits de bottes stimulent les imaginations, et partout les spécialistes des marchés boursiers internationaux conseillent de plus en plus ouvertement, en ce début d'année trouble, l'achat d'actions liées à l'armement.* « Le risque de guerre existe. Les budgets consacrés aux armées et à la défense vont donc forcément augmenter », *vous dit-on chez les agents de change et les banquiers. A la Bourse de Paris, Thomson, Luchaire, Manurhin et Ruggieri sont dans le collimateur. Leurs possibilités de répondre à une* « demande accrue de matériels » *sont soigneusement étudiées et chiffrées.*

Aux Etats-Unis, où l'on a moins de complexes, les « fabuleux hélicoptères de combat », *construits par une filiale Boeing, sont l'objet d'une intense publicité financière. A Wall Street, les missiles de Northrop, les mérites et les perspectives des avions F-14 de Grumman ou de F-16 de General Dynamics sont soupesés avec soin par une clientèle boursière soucieuse de ne pas se tromper. De même parce que* « désormais, tous les *firing-systems* des engins sont électroniques », *il faut bien comparer les avantages de United Technologies, Watkins, Johnson, Varian et Teradyne ou Rockwell, qui travaillent surtout pour l'armée, et dont* « la fiabilité des productions n'est plus à démontrer (voir le Vietnam) ».

Celle des produits Messerschmidt non plus, bien que la firme ne produise plus d'avions. Mais, malheureusement, la société, devenue une S.A.R.L., n'est plus cotée à la Bourse de Francfort. Seuls les héritiers du Pr Messerschmidt, qui détiennent encore 14 % du capital de l'entreprise, sont susceptibles de toucher des dividendes d'une production qui n'est pas arrêtée, la firme étant associée à la SNIAS française et au groupe britannique British Aerospace pour la commercialisation de ses engins antichars. Il y a bien la société Krauss Maffei (chars « Léopard »*), dont les armes sont aussi performantes que les locomotives, mais le public ouest-allemand ne peut pas en acquérir beaucoup d'actions. Le capital est détenu à 94,5 % par un autre groupe industriel, Buderus, lui-même coté à la Bourse de Francfort il est vrai.* « De toute façon, vous savez, outre-Rhin, nous sommes très limités en matière d'exportation pour le moment. Vos entreprises spécialisées sont nettement meilleures que les nôtres... », *déclare un banquier munichois.*

A Londres, même réponse : « Mme Thatcher, qui l'a promis, n'a pas encore eu le temps de dénationaliser toutes les entreprises liées à l'armement. » *Certes, il y a bien Westland Aircraft, qui construit des hélicoptères et dont les actions sont cotées, mais* « ils ont eu tellement de problèmes financiers il y a deux ans que le risque est trop grand. Par contre, les destroyers construits par Swan Hunters et les fusils mitrailleurs de Hunting Associate ont bonne réputation... ».

Racal n'a, de son côté, jamais eu un carnet de commandes aussi bien garni. Son dernier client, anonyme, vient de commander pour 40 millions de livres de matériel de transmission tactique...

Aux Pays-Bas, les avions Fokker sont également très appréciés de la clientèle boursière, mais les lance-roquettes construits par Saab, en Suède, n'ont rien à leur envier. Quant à la société Martin Marietta (missiles), dont les actions sont cotées à Milan, elle est, dit-on, promise à une belle année.

PATRICE CLAUDE.

LE GROUPE DU C.I.C. PREND UNE PARTICIPATION DE 25 % DANS LA BANQUE BELGE NAGELMACKERS

Le groupe du Crédit industriel et commercial vient de prendre une participation de 25 % dans le capital de la banque belge Nagelmackers en souscrivant à une augmentation de capital de cet établissement. La banque Nagelmackers, fondée à Liège en 1747, dispose de cinquante-neuf agences et dix bureaux dans les régions de Bruxelles, Liège et Namur. Son bilan au 30 septembre 1979 s'élevait à 14,6 milliards de francs belges (2 milliards de francs français environ).

● *Des actions pour les employés d'Eastern Airlines.* — La direction de la compagnie américaine Eastern Airlines a décidé d'offrir des actions à ses quarante mille employés pour les remercier de leur contribution aux résultats favorables enregistrés par la société au cours des cinq dernières années.

Les baux commerciaux

LE COEFFICIENT DE RENOUVELLEMENT EST FIXÉ A 2,40

Une loi publiée au *Journal officiel* du 29 décembre 1979 fixe à 2,40 le coefficient applicable au renouvellement des baux commerciaux venant à renouvellement en 1980. En clair, cela signifie que les propriétaires de locaux commerciaux sont autorisés à multiplier par 2,4 les loyers fixés lors de la conclusion du bail en 1971.

Ce taux, fruit d'un compromis entre le gouvernement, qui souhaitait le fixer à 2,50, et la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui voulait le maintenir à 2,35, est le plus élevé depuis 1975. Il était de 2,35 en 1979, 2,25 en 1978, 2,15 en 1976 et 1977 et 2,07 en 1975.

Voilà six ans que le plafond d'augmentation des loyers des baux commerciaux est fixé par voie législative. La loi de septembre 1953, qui fixait les modalités d'augmentation des loyers en prenant en compte, d'une part, la valeur locative, d'autre part, un coefficent calculé à partir des indices trimestriels du coût de la construction de l'INSEE, des indices trimestriels de la production industrielle « hors bâtiment » et des indices mensuels des prix à la consommation, s'est en effet révélé inadapté, dans la mesure où son application aurait entraîné des majorations excessives.

Le système actuellement en vigueur ne devrait plus être appliqué en 1981. Le projet de réforme des baux commerciaux qui viendra en discussion devant le Parlement au printemps prochain prévoit que les loyers des baux commerciaux devront dorénavant être discutés sur la base de la valeur locative. Le plafonnement serait donc supprimé.

AGRICULTURE

LA GUERRE DU MOUTON

La Grande-Bretagne reprend l'offensive

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le Royaume-Uni met en demeure la Commission européenne d'« *agir immédiatement* » pour amener la France à ouvrir pleinement ses frontières aux importations de mouton britannique. Tel est le sens d'une lettre que M. Walker, ministre britannique de l'agriculture, a adressée à M. Gundelach, vice-président de la Commission, chargé des affaires agricoles.

La France laisse actuellement entrer librement la viande de mouton en provenance du Royaume-Uni, mais prélève à la frontière une taxe afin de compenser les différences de prix entre les deux pays. « *J'ai été choqué d'apprendre cette mesure qui est inacceptable* », écrit M. Walker, rappelant ainsi qu'il ne peut accepter que la trêve des fêtes, décrétée par la Commission à la suite du dernier conseil des ministres de l'agriculture des Neuf (*le Monde* des 13 et 22 décembre), se prolonge indéfiniment. La Commission, constatant que Paris se disait disposé à accepter un règlement commun de marché proche de ce que voulaient la plupart des autres Etats membres, avait alors estimé opportun de différer un nouveau recours contre la France à la Cour de justice de Luxembourg. M. Gundelach se rend, jeudi, à Londres, puis vendredi à Paris, afin de tenter de définir les mesures à mettre en œuvre, en attendant que le règlement d'organisation de marché soit adopté. L'idée est de faire en sorte que l'ouverture complète des frontières françaises n'entraîne pas de problèmes majeurs pour les producteurs de l'Hexagone. Au vu des résultats de cette mission, la Commission décidera, la semaine prochaine, s'il y a lieu, ou non, de réactiver l'action légale contre la France. Le rappel à l'ordre de M. Walker laisse penser que le Royaume-Uni n'est guère enclin à faciliter des solutions de compromis. — Ph. L.

● *La Socebli (Société civile des éleveurs de bovins limousins)* vient d'être déclarée en règlement judiciaire par le tribunal de grande instance de Limoges. Un syndic et un juge-commissaire ont été nommés. La société a été reconnue en état de cessation de paiements. Dans ses attendus, le tribunal relève notamment que « *les efforts financiers dont on peut être certain et les sacrifices consentis par les adhérents sont sans commune mesure avec les sacrifices que l'on exige des créanciers* ». — (Correspond. part.)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 JANVIER

Vive hausse des valeurs françaises

Le retour au calme sur le marché parisien de l'or, où le napoléon a légèrement fléchi (au deuxième cours), tandis que le lingot remontait un peu par rapport à sa parité avec Londres, a facilité une vive reprise des valeurs françaises, tout au moins certaines d'entre elles. L'indice instantané n'en a pas moins gagné 1,8 %. La cotation de plusieurs actions a dû être retardée faute d'une offre suffisante : Bouygues, Esso, Crouzet.

Les titres les plus favorisés ont été ceux des sociétés travaillant dans l'armement : Avions Marcel-Dassault (+ 9 %), Matra (+ 7 %), tandis que les pétroles se redressaient un peu (Française des pétroles et ELF-Aquitaine), Esso bondissant même de 9 %. Ailleurs, on a enregistré les progrès de Creusot-Loire (+ 8,6 %), Usinor (+ 8 %), Crouzet (+ 7,5 %), Moulinex (+ 7 %).

Le volume des transactions, assez maigre les jours précédents, s'est nettement gonflé.

Cette bouffée d'optimisme paraît suspecte à certains, car l'environnement demeure menaçant, et tout peut arriver.

Mais, à tort ou à raison, les opérateurs ne croient pas au pire, et veulent même tirer partie de la situation, notamment de l'augmentation des dépenses pour la défense qui devient inévitable partout, notamment aux États-Unis.

Enfin, les familiers de la corbeille soulignent que la vente de valeurs défavorisées en 1979 pour concrétiser les moins-values ont pris fin, et qu'il ne reste pas grand-chose à vendre, ce qui a probablement amplifié le mouvement de reprise en cette séance du mardi 8 janvier.

Aux valeurs étrangères, repli des mines d'or en liaison avec celle du métal à Londres et hausse de certaines américaines (Amax, United Technologies).

NEW-YORK

TRES FORTE HAUSSE

Wall Street a enregistré, mardi 8 janvier 1980, sa plus forte progression en quatorze mois (depuis le 1er novembre 1978), l'indice Dow Jones gagnant près de 20 points dans un marché très animé : 53,5 millions d'actions ont changé de mains contre 44,7 millions la veille. Le mouvement de hausse s'est même accéléré à l'approche de la clôture.

Deux facteurs ont été à l'origine de ce bond spectaculaire. D'abord, et comme les jours précédents, les opérateurs se sont rués sur les titres de sociétés pouvant bénéficier des commandes de la défense nationale. Après les sociétés spécialisées dans la fourniture d'armement (United Technologies, General Dynamics, Martin Marietta, etc.), ce sont les sociétés sidérurgiques qui ont été favorisées sur l'espoir d'une reprise de la consommation d'acier pour la construction de matériel de guerre (U.S. Steel, Bethleem Steel, Armco, etc).

Ensuite, l'annonce inattendue d'une croissance de 3 % du P.N.B. au cours du quatrième trimestre 1979 (contre 2 % prévus), a stimulé le marché en général, de sorte que de vifs progrès ont été enregistrés sur l'informatique et l'électronique (I.B.M., Motorola, Texas Instruments).

En revanche, les valeurs de métaux précieux, très recherchées auparavant, ont cédé du terrain en raison de la baisse des cours desdits métaux.

VALEURS	COURS 7/1	COURS 8/1
Alcoa	55 3/4	56 1/2
A.T.T.	51 3/4	52 3/8
Boeing	57 1/8	57 5/8
Chase Manhattan Bank	38 3/4	40 ...
Du Pont de Nemours	40 ...	41 1/4
Eastman Kodak	48 1/8	47 7/8
Exxon	52 3/4	53 ...
Ford	31 1/4	31 3/4
General Electric	52 3/4	54 5/8
General Foods	33 3/8	33 1/2
General Motors	51 1/8	51 1/4
Goodyear	12 3/4	13 1/8
I.B.M.	63 1/8	67 1/2
I.T.T.	26 5/8	26 3/4
Kennecott	34 3/4	34 3/4
Mobil Oil	52 1/8	53
Pfizer	38 7/8	40 5/8
Schlumberger	93 7/8	96 3/8
Texaco	28 1/2	28 1/4
U.A.L. Inc.	22 1/8	23 .
Union Carbide	41 1/8	42 1/4
U.S. Steel	18 1/8	21 ...
Westinghouse	20 3/8	21 1/2
Xerox	58 7/8	62 3/4

LONDRES

REDRESSEMENT

Le marché poursuit son redressement dans le sillage de Wall Street et encouragé par le ralentissement de l'expansion de la masse monétaire.

Raffermissement des pétrolières. Nouvelle hausse légère des fonds d'État. En revanche, les mines d'or ajoutent jusqu'à 1 dollar à leurs pertes d'hier par solidarité avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 588 25 contre ... ..

VALEURS	CLOTURE 8/1	COURS 9/1
Beecham	119 ...	119 ..
British Petroleum	332 ...	334 ...
Courtaulds	73 ...	73 ...
*De Beers	10 3/8	10 ...
Imperial Chemical	363 ...	362 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	348 ...	352 ..
Shell	314 ...	324 ...
Vickers	111 1/2	117 ..
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 1/2
*West Driefontein	72 ...	71 1/2
*Western Holdings	51 1/4	50 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CODETEL. — « En 1980, le dividende sera un peu supérieur au précédent » (12,50 F), a indiqué M. Jacques Caplain, nouveau président de la société.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	7 janv.	8 janv.
Valeurs françaises	98,3	100,2
Valeurs étrangères	101	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100,4	—

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/1	9/1
1 dollar (en yens)	233 38	236 .

BOURSE DE PARIS - 8 JANVIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 809	4 827	3 920	4 100
Allemagne (100 DM)	234 440	234 520	227 ...	239 ..
Belgique (100 F)	14 410	14 430	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 880	212 40	204 ...	215
Danemark (100 krd)	75 050	75 190	72 500	77 500
Norvège (100 k)	81 760	81 890	79 ...	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 020	9 082	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)	5 007	5 012	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	264 520	255 48	246	258
Suède (100 krs)	97 150	97 30	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 630	32 620	31 700	33 800
Espagne (100 pes.)	6 072	6 97	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 100	8 131	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 434	3 449	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 717	1 724	1 680	1 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/1
Or fin (kilo en barre)	79750 .	77800 .
Or fin (en lingot)	78010	78050
Pièce française (20 fr.)	704 90	700 .
Pièce française (10 fr.)	445	439
Pièce suisse (20 fr.)	620 10	649 20
Union latine (20 fr.)	600 1	600 10
Souverain	689 90	69 .
Pièce de 20 dollars	2802	2750
Pièce de 10 dollars	1349 ..	1360
Pièce de 5 dollars	802 50	802 50
Pièce de 50 pesos	3070 50	315. 50
Pièce de 10 florins	580 ..	584 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le Monde publiera dans son prochain numéro le texte des discours prononcés lors de la réception de à l'académie française M. JEAN DUTOURD par M. MAURICE SCHUMANN

Le numéro du « Monde » daté 9 janvier 1980 a été tiré à 593 263 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Des mesures en faveur des conjoints des artisans

Le conseil des ministres devait entendre, ce mercredi 9 janvier, une communication de M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, sur le statut des conjoints des artisans. La plupart des collaboratrices des artisans, bien que participant à l'entreprise, se trouvent démunies de droits professionnels et de droits sociaux, les uns découlant des autres.

Un conseil restreint, qui s'est réuni le lundi 7 janvier, a arrêté un certain nombre de propositions que devait examiner le conseil des ministres de ce mercredi. En ce qui concerne les droits professionnels, il s'agit d'autoriser la mention du conjoint au répertoire des métiers. La qualité de conjoint collaborateur entraîne le droit à la participation aux élections à la chambre des métiers. Des dispositions analogues avaient été prises en juin 1979 en faveur des conjoints des commerçants qui, pour la première fois, ont pu participer aux dernières élections aux *chambres de commerce* et d'industrie.

En ce qui concerne les droits sociaux, un effort particulier devrait être fait pour améliorer le régime de retraite des conjoints, pierre de touche des revendications. Depuis fort longtemps, en effet, les épouses des artisans réclament des garanties personnelles qui leur font défaut, en cas de décès du chef d'entreprise, ou de séparation d'avec lui.

Il existe, certes, une possibilité de cotisation volontaire à la caisse de retraites des artisans et commerçants, mais l'assiette est limitée au tiers du plafond de la Sécurité sociale et les cotisations ne sont pas assimilables aux charges de l'entreprise. On atetndait du conseil des ministres qu'il décide un aménagement du régime de retraite par un relèvement de l'assiette qui serait égal à la moitié du plafond de la Sécurité sociale, et pas la possibilité de déduire le montant de la cotisation des revenus imposables. Ces mesures intéresseraient cinq cent mille personnes environ.

Pour les conjoints salariés, l'autorisation de déduction sur les revenus imposables du salaire versé aux conjoints sera, dans la loi de finances de 1980, d'un montant de 15 000 francs (13 500 francs en 1979).

LA C.G.T. VA PROPOSER A LA C.F.D.T. UNE RELANCE DE L'ACTION REVENDICATIVE

La C.G.T. va, d'ici à la fin de la semaine, demander à la C.F.D.T. de fixer un rendez-vous pour traiter de la relance de l'action revendicative. La commission exécutive cégétiste en a ainsi décidé le 8 janvier. « Rien n'est plus urgent que l'action », déclare de nouveau la C.G.T., pour faire obstacle à l'« hyper-austérité » que veut imposer le gouvernement.

De son côté, le bureau national de la C.F.D.T. tient sa réunion statutaire les 9 et 10 janvier.

DEUXIÈME GRÈVE ANNONCÉE A LA S.N.C.F.

La Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), majoritaire chez les conducteurs de trains, a décidé d'appeler ses adhérents à faire grève du lundi 14 janvier à 0 heure au mercredi 16 janvier à 6 heures du matin.

Ce mot d'ordre a pour but de *« contraindre la direction de la S.N.C.F. et le gouvernement à ouvrir de nouvelles négociations sur l'ensemble des dispositions réglementant les conditions de travail »*.

De leur côté, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé les cheminots à cesser le travail du 12 au 20 janvier et, parmi eux, les roulants les 12 et 13 janvier (avec possibilité de reconduction) sur des revendications de salaires et des conditions de travail.

Les répercussions de ces différentes consignes sur le trafic devraient donc être surtout sensibles durant quatre jours, du 12 au 15 janvier inclus.

SELON L'AGENCE TASS

Les conversations de MM. Marchais et Brejnev ont eu lieu « dans une atmosphère d'amitié et de cordialité »

Moscou *(A.F.P., Reuter). — M. Leonid Brejnev, chef du P.C. et l'Etat soviétique, a eu, mardi 8 janvier à Moscou, un premier entretien avec M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français. Cet entretien a porté, selon l'agence Tass, sur la situation en France et en Union soviétique et sur les rapports entre les deux partis. Les questions internationales ont été abordées, précise l'agence, qui ne fait cependant pas état de l'Afghanistan parmi les thèmes évoqués au cours de l'entretien. Les conversations se sont déroulées dans une* « atmosphère d'amitié et de cordialité », *selon Tass.*

Cette première rencontre, qui a commencé à 11 heures (8 heures G.M.T.) au comité central du P.C. soviétique, a été coupée par un déjeuner, les conversations reprenant ensuite pour durer *« une partie de l'après-midi »*. Aucune précision n'a pu être obtenue sur la durée exacte et la teneur des entretiens, pas plus que sur la participation de M. Brejnev aux entretiens des prochains jours.

Du côté soviétique, deux membres du Politburo, MM. Mikhaïl Souslov, idéologue du parti, et Boris Ponomarev, chargé des relations internationales, ont participé à l'entretien. La délégation française comprend M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat, Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, et MM. Daniel Monteux et Jean-Paul Magnon, membres du comité central du P.C.F. M. Patrick Le Mahec, collaborateur du comité central chargé des pays de l'Est, participe également à ce voyage.

La télévision soviétique a ouvert, mardi soir, son programme d'information par une longue séquence sur la rencontre de MM. Brejnev et Marchais, qui a eu mercredi les honneurs de la première page de la *Pravda*. M. Brejnev, que l'on disait souffrant ces dernières semaines, ne présentait pas de signe de fatigue apparent. M. Marchais, souriant, lui a donné l'accolade devant les caméras. L'importance donnée par la télévision à la rencontre de MM. Brejnev et Marchais dissipe l'équivoque qu'avait provoquée en fin d'après-français de l'agence Tass, de midi l'absence, dans le service toute mention sur *« l'atmosphère d'amitié et de cordialité »* des entretiens. Le porte-parole de la délégation du P.C.F. a estimé qu'il ne s'agissait que d'une *« erreur technique »*.

M. Marchais interviendra, en direct, de Moscou, dans le journal de 13 heures, vendredi 11 janvier, a annoncé, mardi, TF 1.

A l'hôpital Cochin

UN NOURRISSON EST OPÉRÉ DIRECTEMENT DANS SA COUVEUSE

Un nourrisson d'un mois, pesant 1 kilogramme, mais né prématuré à la vingt-sixième semaine, à 760 grammes, a été opéré, le 8 janvier, d'une malformation cardio-vasculaire (persistance du canal artériel) par le professeur Francine Leca (service du professeur Neveux, hôpital Laennec), dans le service de néo-natalogie du professeur Alexandre Minkowski (C.H.U. Cochin).

Cette intervention, pratiquée pour la première fois dans ce service chez un nourrisson aussi jeune et d'un aussi faible poids, présente un grand intérêt car elle évitera la constitution d'une altération pulmonaire chez cet enfant. La persistance du canal artériel est la conservation, après la naissance, de la perméabilité du court vaisseau qui relie pendant la vie intra-utérine l'aorte à l'artère pulmonaire. La ligature chirurgicale de ce canal doit être entreprise le plus tôt possible si son calibre est important, dans le cas où il n'évolue pas spontanément vers la disparition et où les traitements médicaux (anti-inflammatoire) sont inefficace.

Ce nourrisson n'a pas été opéré en salle d'opération, sa fragilité interdisant son transport, mais directement dans l'incubateur. L'intervention, qui a duré près d'une heure, a nécessité une anesthésie générale et une ouverture du thorax.

RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Le conseil des ministres devait également décider ce mercredi 9 janvier des mesures relatives à la protection de la forêt méditerranéenne. Les moyens de lutte contre les incendies, tant aériens que terrestres seront renforcés ainsi que les structures de commandement. Le réseau de détection des incendies sera étendu ce qui devrait permettre de diminuer les délais de première intervention. Enfin le gouvernement envisage de mettre en œuvre des actions de prévention et d'aménagement qui porteront sur les équipements des massifs forestiers. Des aides financières seront accordées aux collectivités locales et d'autres mesures seront prises pour réanimer le milieu agricole.

● *Les troupes marocaines ont « perdu cent cinquante hommes »* à la suite d'une nouvelle attaque menée par le Front Polisario près de Hagounia (au nord du Sahara occidental), annonce un communiqué sahraoui publié le dimanche 6 janvier à Alger. — *(A.F.P.)*

● *Emile Gauguin,* le fils de Paul Gauguin, est mort le 6 janvier à Punaavia, près de Papeete, dans l'île de Tahiti. Il y était né en 1899, y avait vécu une grande partie de sa vie comme les Tahitiens, avait sombré dans la misère et l'alcoolisme, s'était converti sur le tard à la peinture, et était devenu une des « curiosités » de l'île pour les touristes.

LA RÉFORME DU RÉGIME DES PRIX DES MÉDICAMENTS

Les pouvoirs publics et l'industrie pharmaceutique poursuivent leurs discussions

Depuis le début de l'année les pouvoirs publics et les représentants de l'industrie pharmaceutique ont entamé des discussions en vue d'aménager le régime des prix actuellement en vigueur. Un comité interministériel s'est tenu à ce propos le 4 janvier, et l'on pensait que les nouvelles dispositions pourraient être examinées au cours du conseil des ministres du 9 janvier. En fait, il n'en sera rien car des divergences persistent entre les deux parties.

A la suite des différentes réunions, deux solutions avaient été retenues, semble-t-il, pour permettre, sans libérer vraiment les prix ni alourdir le déficit de la Sécurité sociale, de donner plus de souplesse au régime en vigueur, et de fournir ainsi aux firmes pharmaceutiques les moyens financiers d'assurer le développement d'une recherche sans cesse plus coûteuse.

La première consistait à fixer une double tarification pour les médicaments. Un prix de vente en officine aurait été déterminé, puis un second moins élevé, sur la base duquel se serait effectué le remboursement de la Sécurité sociale. La seconde visait à établir des quotas de consommation au-delà desquels les firmes pharmaceutiques auraient consenti des ristournes aux caisses d'assurance maladie. Les deux systèmes pouvaient fonctionner de pair. Par la suite, si les résultats obtenus avaient été jugé satisfaisants, il avait été plus ou moins convenu d'engager progressivement un processus de libération partielle. Ces derniers jours cependant des divergences seraient apparues. Les discussions achoperaient notamment sur la double tarification, procédé présentant l'inconvénient majeur de faire supporter une charge supplémentaire au consommateur, charge qui pourrait aller grandissant.

Un point cependant est acquis: les firmes pharmaceutiques seront autorisées le 1er février prochain à augmenter leurs prix de 3 %.

A. D.

L'OR CONSOLIDE SA HAUSSE AUX ENVIRONS DE 600 DOLLARS L'ONCE

Sur des marchés qui reviennent au calme, du moins pour l'instant, l'or consolide sa hausse. Le cours de l'once de 31,1 g s'est établi, mercredi 9 janvier, aux environs de 600 dollars l'once, en repli sur les 615,75 dollars cotés mardi. Rappelons que le plus haut cours coté à Londres a été de 634 dollars, le 3 janvier dernier, puis à nouveau le 7 janvier.

Selon les milieux financiers internationaux, la fièvre est un peu retombée.

La tenue du dollar peut être considérée comme relativement satisfaisante. Le cours de la monnaie américaine s'est maintenu mercredi 9 janvier comme mardi 8 janvier entre 1,72 DM et 1,73 DM à Francfort, entre 4,02 et 4,03 F à Paris et entre 1,57 FS et 1,58 FS à Zurich. A Tokyo, il s'est nettement raffermi à 236 yens après l'accès de faiblesse qui l'avait fait tomber à 233 yens. Cette résistance est attribuée aussi bien à l'attentisme des opérateurs qu'au soutien des banques centrales, toujours actif.

A B C D E F G